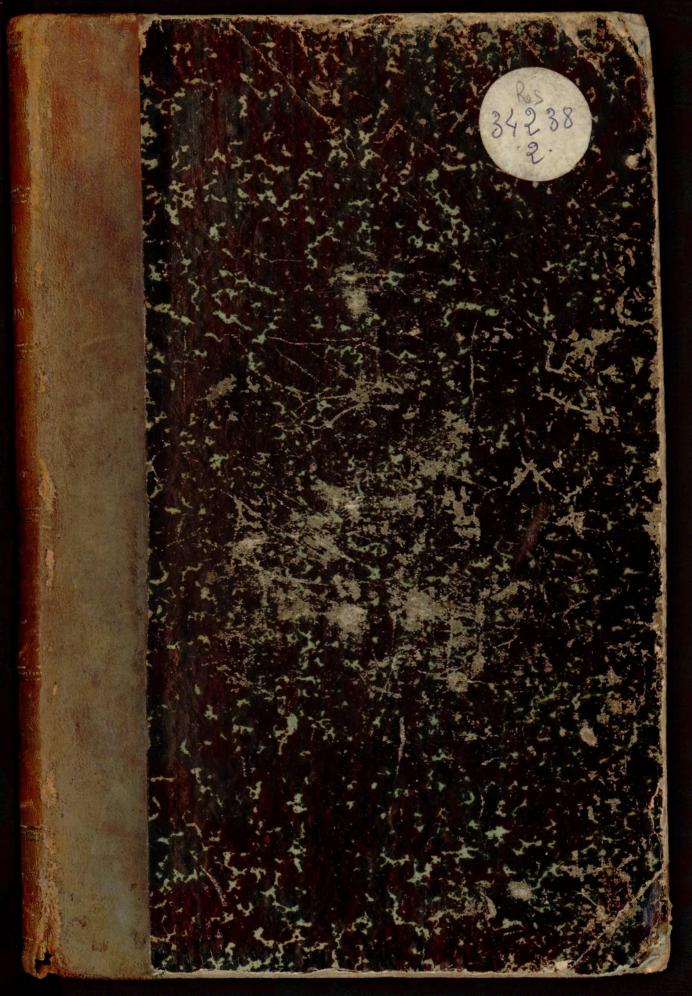
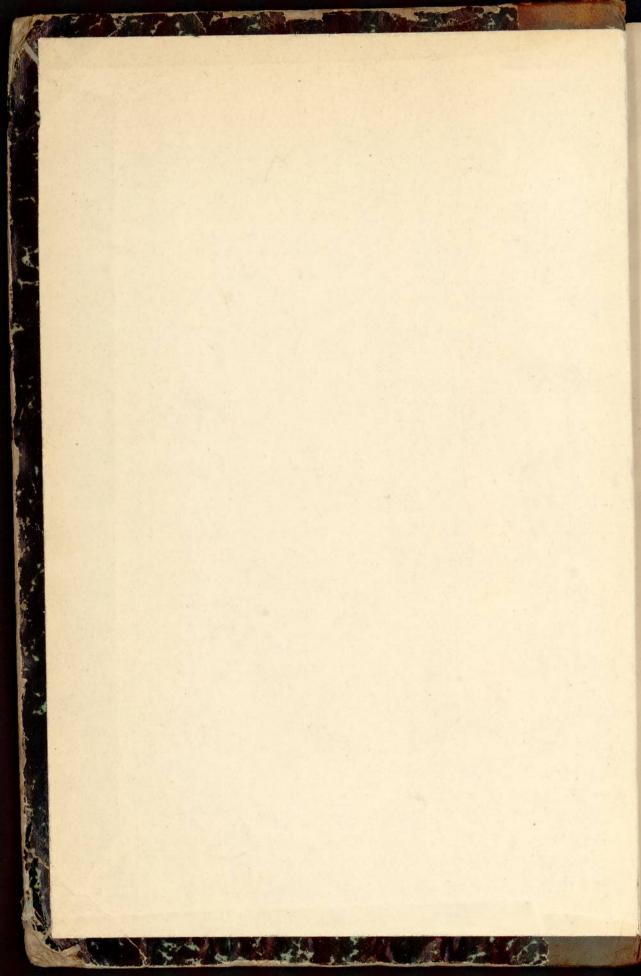
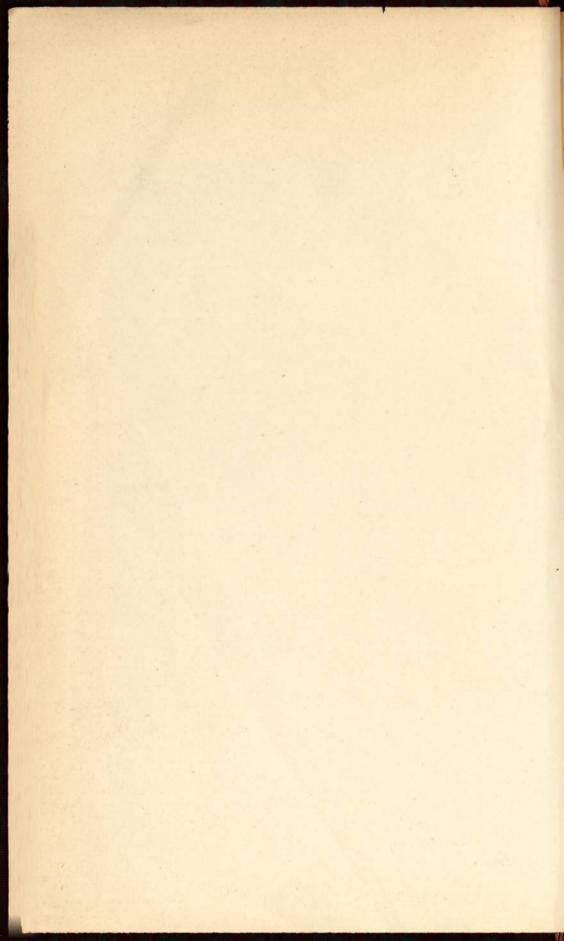
BREMOND POULOUSAN BIB UN V









Res 34,238.



NOBILIAIRE

TOULOUSAIN

II.



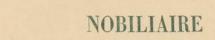
TOULOUSAIN

Southern

MEASUOTHOT

ALPHOXSE PERMOND

TOTLOUSE



TOULOUSAIN

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

TITRES PROBANTS DE NOBLESSE ET DE DIGNITÉS NOBILIAIRES

PAR

ALPHONSE BREMOND

Lettres patentes d'anoblissement,
Jugements de Confirmation ou de Maintenue de noblesse,
Érections de Terres en Baronnie, Vicomté, Comté, Marquisat,
Description héraldique des Blasons,

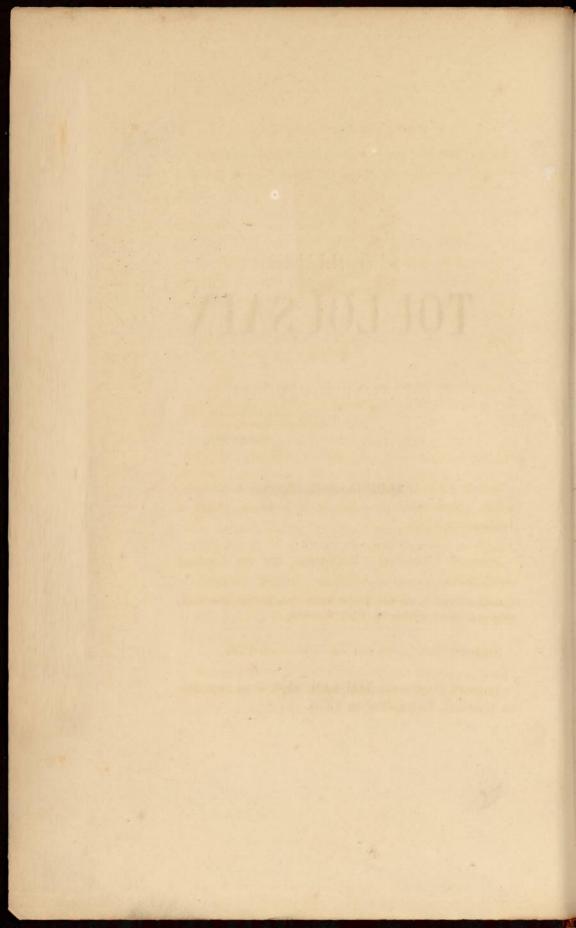
Actes d'Hommages, de Reconnaissances, de Dénombrements, Devises, Cris, etc., etc.

TOULOUSE

BONNAL ET GIBRAC, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE SAINT-ROME, 44

4863.







I

La noblesse ancienne reprend ses titres.

La nouvelle conserve les siens!...

(Charte de 1814.)

1

Icard de Pontaut (N..... p'), seigneur de Sérisols, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Idriard (DURAND), bourgeois, fut élu capitoul en 4532-33.

Armes : D'azur, à une fasce d'argent chargée d'un lion passant de sable, accompagnée de trois pommes d'or, múries de gueules.

Imbert (Pons), capitoul en 1510 et en 1524.

n.

Imbert (Eustache), professeur en droit et conseiller au sénéchal, fut capitoul en 1536.

Imbert (Gaillard), seigneur de Valcrozes en Languedoc, reçut des lettres royales d'anoblissement au mois d'août 4611.

 Armes : D'argent , au bélier de sable ; au chef denché d'azur , chargé d'un lion léopardé d'or .

Imbert (Pierre), seigneur del Bosc en Rouergue, ayant fait ses preuves écrites depuis 4557, fut maintenu dans sa *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 4 septembre 1698.

Armes: D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles du même; en pointe, d'un bélier passant d'argent.

Imbert (Jean-Jacques d'), seigneur de Valcrozes, résidant à Puylaurens, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 août 4786.

Imbert de Corneilhan (N.... D') assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Imbert de Valerozes (N.... D'), seigneur de Saint-Jean-de-Tortac et de Saint-Pierre, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Imbert (Denis), chevalier du Barry, assista, tant pour lui que pour Gaillard d'Imbert, comme possesseurs du fief de Mondragon, à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castres en 4789.

Innocens ou Desinnocens (Augustin des), écuyer, capitoul en 4693, avait dénombré ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 27 avril 4689.

Innocens (Pierre des), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1727 à 1781. Ses lettres de provision furent enregistrées à Montpellier en mars 1728.

Innocens (Jean des), seigneur de Maurens, conseiller aux requêtes en 1755, au Parlement en 1777, et président à mortier en 1775, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789, et fut député aux Etats de la province de Languedoc.

Innocens (Le chevalier des) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Inquands (EMMANUEL), seigneur de Lasalle, au diocèse de Rieux, capitaine au régiment d'Anjou, rendit hommage le 25 juin 1668; il fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère Paul, seigneur de Signac, ayant fait remonter leurs preuves à 1554, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 5 septembre 1669.

Armes: D'or, à un pin de sinople terrassé de même, chargé de six pommes d'or, et à deux levriers brochant l'un sur l'autre, poursuivant un lièvre de même; au chef d'azur, chargé d'un aigle d'or.

Isarn de Laurière (Pierre), grand-juge de Carcassonne, fut *anobli*, pour ses bons services, au mois de novembre 4377.

Armes : Ecartelé, aux premier et quatrième d'azur, au lion d'or ; aux deuxième et troisième de gueules , au lion d'argent.

Isarti ou Isharti (Bernard), capitoul en 1367 et en 1381.

Isart ou Issarti (Blaise), capitoul en 1420, 1431, et en 1432-33.

Isle (Izarn-Jordain de l'), chevalier, seigneur au lieu, figure au nombre des nobles personnages qui signèrent comme seigneurs le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Isle (Bernard de L'), chevalier, signa, avec les nobles seigneurs du bailliage de Castel-Fanjeau, le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Isle-en-Dodon (Armoiries de la ville de l') : De gueules, à un château d'or, mouvant d'une rivière d'argent ondée de sinople; en chef, les otelles de Comminges d'or.

Ispania (Louis d'), écuyer, seigneur de Graves, fut capitoul en 1682.

Izalguier (RAYMOND) fut capitoul en 1295, 1315 et en 1320.

Izalguier (Pons), capitoul en 1334-35.

Izalguier (Bernard-Raymond), chevalier, capitoul en 1338 et en 1345.

Izalguier (BARTHELEMY), chevalier, fut capitoul en 1352, 1359, 1366 et en 1373-74.

Izalguier (Pierre), damoiseau, capitoul en 4346, 4353, 4360, 4367 et en 4375.

Armes : De gueules, à cinq branches d'izalque feuillées d'or, liées de même.

Izalguier (Pons), chevalier, fut capitoul en 1342.

Izalguier (JACQUES), capitoul en 1349, 1356, 1363, 1370 et en 1378.

Izalguier (Pons), licencié en droit, seigneur de Castelnau-d'Estretefonds, fut *capitoul* en 4364, 4371, 4379 et en 4385.

Izalguier (GALOIS), chevalier, fut capitoul en 1372, 1380, 1388 et en 1396.

Izalguier (Jean), chevalier, capitoul en 1398, 1405, 1412, 1421, 1427-28-29.

Armes: D'or, à plusieurs branches d'izalgue feuillées de sinople.

Izalguier (Pierre), chevalier, fut capitoul en 1403 et en 1417.

Izalguier (Pierre), chevalier, seigneur de Clermont, capitoul en 1424.

Izalguier (Jammes), chevalier, seigneur d'Auterive, capitoul en 4437.

Izalguier (François), chevalier, seigneur de Castelnau-d'Estretefonds, capitoul en 1406 et en 1420.

Izalguier (JACQUES), chevalier, seigneur d'Auterive, capitoul en 1408 et en 1415.

Izalguier (Jean), seigneur de Sainte-Livrade, en faveur duquel le roi Louis XI érigea la terre seigneu-

riale de Fourquevaux en baronnie, et qui la vendit, le 18 juillet 1497, à son beau-frère Jean de Beccarie de Pavie, mari de Jeanne Izalguier.

Izalguier (ODET), chevalier, fut capitoul en 1481.

Izalguier (Jacques), chevalier, seigneur de Clermont, capitoul en 4503 et en 4504. D'après le rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4512, les héritiers de Jacques d'Izalguier furent tenus de fournir un homme d'armes et deux archers.

Izalguier (Bertrand), chevalier, seigneur de Clermont, capitoul en 1530. Il dénombra ses fiefs nobles en 4540. Ses descendants furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 20 décembre 1698.

Armes : De gueules, à la fleur d'izalgue d'argent.

Izalguier (Joseph), écuyer, seigneur de Dieupentale, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 juin 1751.

Izalguier (Le chevalier d') fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Izarn de Lavaur, évêque de Toulouse, de 4074 à 4405.

Armes : De sable, à trois tours crénelées d'argent, ajourées du champ.

Izarn, Isarn ou Izarni (Guillaume), consul ou capitoul en 1194, 1198, 1201 et en 1212.

Izarn (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1225.

Izarn (Benoît et son fils Jean d'), seigneurs de Villefort, au diocèse de Castres, furent maintenus nobles, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1544, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 10 janvier 1669.

Armes: D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux besants du même, en pointe d'un croissant d'or.

Izarn ou Isarni (Pierre et Claude), écuyers, seigneurs de Fraissinet, rendirent hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en décembre 4668.

Izarn (Jean-Claude d'), seigneur-baron de Valady, de Fraissinet, de Galhac et autres places, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 13 juillet 1670.

Armes: D'azur, au levrier passant d'argent; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

Izarn de Fraissinet (N.... p'), seigneur-comte de Valady, fut confirmé dans sa noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 5 mars 4701. Cette branche a fait ses preuves, pour les honneurs de la cour, en 4785.

Armes: D'azur, au levrier passant d'argent; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

Izarn (N.... p'), comte de Fraissinet, seigneurbaron de la Guépie et de Cestayrols, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789. Izarn, colonel d'infanterie, et d'Izarn, brigadier des armées du Roi, son frère, furent convoqués à l'assemblèe de la noblesse, tenue à Castres en 4789.

Izarni (Willemi ou Guillaume d') est mentionné dans un acte de l'Inquisition de Toulouse, à la date du 19 février 1247, rapporté dans le tome ive, page 27, de l'Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1790; in-4°.

Izarni (RAYMOND D'), chevalier, figure au nombre des seigneurs du bailliage de Montgiscard, qui ont pris part au Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Izarni (Imbert d'), docteur ès-droit, co-seigneur de Dieupentale et de Canals, dénombra en cette qualité les fiefs nobles qu'il possédait en 4523. Il dénombra aussi, en 4544, les fiefs nobles de Jacquette Reste, sa femme, et de Marie Reste, sa belle-sœur, filles de Simon Reste, seigneuresses de Gargas.

Izarni, Izarn ou Isarni (Joseph), secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Gargas, capitoul en 1606.

Izarni (Pierre), fils du précédent, docteur-avocat à la Cour, capitoul en 4630.

Armes: De gueules, au mont adextré d'argent, à un isard grimpant de même; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or posées une et deux.

Izarni (Pierre), seigneur de Gargas, et Jean-François Izarni, seigneur de Saint-Laurent, furent maintenus dans leur *noblesse*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 28 juin 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Izarni (Isaac d'), écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, capitaine d'infanterie au régiment de Château-Thierry-Bouillon, dénombra ses biens nobles devant les capitouls, le 30 mars 4689 et le 7 avril 4691.

Izarni (Antoine-Scipion d'), écuyer, seigneur de Gargas, dénombra collectivement ses fiefs nobles, avec Louis de Canquer, le 3 avril 1689.

Izarni (Bernard d'), seigneur de Gargas, dénombra les biens nobles qu'il possédait, le 26 août 1771.

Izarni (N..... p'), seigneur de Gargas, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.





J

Qui est noble est bon, Qui est sage est noble!....

Jacob (JACQUES), capitoul en 1696.

Jacob (Pierre), écuyer, fut capitoul en 1707.

Jacobé (Jean), écuyer, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et Jeremie son frère, écuyer, lieutenant d'une compagnie au régiment de Fabert, sieurs de Frémont et d'Ablancourt, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse, devant la commission instituée à cet effet, furent maintenus, comme issus d'une noble race, par arrêt du Conseil d'État du Roi, tenu à Saint-Germainen-Laye, le lundi 48 juin 4668.

Armes : D'or, au fer de moulin de gueules.

Jacobé de Naurois (GILLES, MARC-HENRI et LOUIS), originaires de Champagne, obtinrent une attestation de noblesse de race de messire Anne de Joyeuse, comte de Grandpré, lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie. Cet acte est daté de Paris, le 45 du mois de juin 1728.

Jacobé (Louis), seigneur de Naurois, héritier de feu Jérémie Jacobé, écuyer, seigneur d'Ablancourt, rendit hommage au Roi pour la terre seigneuriale d'Ablancourt, mouvant de Sa Majesté, à cause de son château de Vitry et des fiefs appelés le Bois-du-Seigneur et le Grand-Clos, le 30 septembre 1770.

Armes: D'azur, à un fer de moulin d'argent, accosté et soutenu de deux épis d'or, les tiges passées en sautoir vers la pointe.

Jacobé de Naurois (CLAUDE-LOUIS), écuyer, fut confirmé dans sa noblesse de race par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu à Versailles, le 7 avril 1778.

Armes: Les mêmes que les précédentes. La branche cadette de cette famille fit l'addition en chef d'un lambel d'or de trois pendants.

Jacobé de Naurois (Claude-Louis), écuyer, seigneur des Marquets et de Villers-Saint-Paul, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Senlis le 44 mars 1789. Gérard-Marie Jacobé de Naurois, son fils, fixa sa résidence en Languedoc vers 1797, en qualité d'ingénieur des mines; il est l'auteur de la famille qui habite notre pays.

Armes: D'azur, à un fer de moulin d'argent, accosté de deux épis de blé d'or, les tiges passées en sautoir vers la pointe de l'écu.

Jabrandy (JACQUES), capitoul en 1617 et en 1636.

Jammes (Guillaume de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Jean ou Dejean (JACQUES DE), conseiller au Parlement, de 1640 à 1684.

Jean (Guillaume de), seigneur de Gradeilh, fut conseiller au Parlement, de 1671 à 1705.

Jean de Launac (Jean-Baptiste de), conseiller au Parlement, installé le 1 er septembre 1676.

Jean (JACQUES DE), baron de Roquemaure, conseiller au Parlement, de 1699 à 1718.

Jean (Guillaume de), seigneur de Gradeilh, conseiller au Parlement, de 1722 à 1757.

Jessé (Guillaume de), bourgeois, capitoul en 4593.

Jessé (Jean-André), sieur des Punctous et de Saint-Loup, fut maintenu *noble*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 23 septembre 1669.

Jessé (Pierre de), sieur des Punctous, co-seigneur direct du lieu de Saint-Loup, dénombra le 3 avril 1689.

Armes: D'or, à un arbre de sinople terrassé de même; au chef d'azur, chargé de trois cœurs d'or.

Joan (André), capitoul en 1500.

Joannis (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1194 et en 1197.

Joannis (Guillaume), consul ou capitoul en 1202.

Joannis (Hugues), consul ou capitoul en 1203.

Joannis (Pierre) fut consul ou capitoul en 1227.

Joannis (Arnaud), seigneur de Gargas, fut capitoul en 1318, 1323 et en 1328.

Joannis (Hugues), seigneur de Bruyères, capitoul en 1319, 1323, 1345 et en 1359.

Joannis (RAYMOND), seigneur de Gargas, capitoul en 1320, 1327, 1333, 1339 et en 1342, seigneur de Bruyères.

Joannis (Guillaume), seigneur de Gargas, capitoul en 1345.

Joannis (Guillaume), seigneur de Montastruc, fut capitoul en 1352.

Joannis (Benoît), seigneur de Bruyères, capitoul en 4363.

Joannis (GILABERT), seigneur de Cépet, capitoul en 1365.

Joannis (Pierre), seigneur de Montastruc, capitoul en 1370.

Joannis (Jean), dit Blasini ou Blasin, fut capitoul en 1405.

Joannis de Gargas (Jean), docteur en droit, fut capitoul en 1440.

Joannis (Thomas), docteur en droit, fut capitoul en 1490.

Joannis (André), capitoul en 1512.

Joannis de Gargas assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Mirepoix en 4789.

Joata (GUILLAUME), capitoul en 1439.

Joly (N.... DE), seigneur de Tournefeuille, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Jonquières (Jean-Pierre-Arnaud), écuyer, capitoul en 1673.

Jordain (Pierre-Bertrand), capitoul en 1295.

Jordain (Jean-Bertrand), capitoul en 1297.

Jordain (Jean), capitoul en 1304 et en 1305.

Jordain (Arnaud), co-seigneur de Gargas, capitoul en 1321.

Jordain (PIERRE-BERTRAND), capitoul en 1325.

Jordain (Hugues), capitoul en 1336.

Jordain (RAYMOND), capitoul en 4375 et en 1382.

Jordain (Bernard), capitoul en 1381.

Jordain (VITAL), capitoul en 1471.

Jordain (Pons), écuyer, seigneur de Pelose, capitoul en 4525.

Jordain (François), conseiller du roi au présidial, dénombra, en 4557, les seigneuries de Latour et de la Villate en Comminges.

Jornal (Bernard), consul ou capitoul en 1270.

Jornal (Pierre-Bertrand), capitoul en 1295.

Josse-Lauvreins, docteur-avocat, capitoul en 1554.

Josse (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse, de 16.. à 1632.

Josse (Urbain de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4631 à 4652.

Josse (Jean de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4655 à 4694.

Josse (Jean), bourgeois, capitoul en 4663. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 20 mars 4669.

Josse-Lauvreins (URBAIN) fut confirmé dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 20 mars 4669, comme descendant de trois conseillers au Parlement de Toulouse.

Josse-Lauvreins (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1691 à 1709.

Josse-Lauvreins (Jean-Baptiste de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4729 à 4772.

Josse-Lauvreins (Jean-Charles de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4750 à 47...

Joubert (Andre de), syndic-général de la province de Languedoc, etc.

Armes: D'azur, à trois chevrons d'or, posés deux et un; au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de Joubert.

Joueri (Bérenger), licencié, conseiller au sénéchal, capitoul en 4638.

Jougla (Jean de), avocat en la Cour, fut capitoul en 1641, 1651 et en 1670.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à un aigle éployé d'or; aux deuxième et troisième d'azur, à une croix d'argent.

Jougla du Fresne (Jean), conseiller et maîtred'hôtel ordinaire du roi, capitaine châtelain d'Aspet, seigneur-baron de Saint-Rome-du-Tarn, d'Auriac, de Lamothe, de Cappieu, de Cabenotes, de Fontiers, demeurant à Signac, fut anobli par lettres patentes du mois d'octobre 4643, enregistrées le 1er mars 1644, maintenu en janvier 4669 par M. de Besons.

Armes: D'azur, à l'épervier d'or; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

Jougla (André), conseiller au Parlement en 4661, président des enquêtes, de 1691 à 1708.

Jougla (Jean), seigneur de Paraza, fils du précédent, succéda à son père comme conseiller au Parlement, de 1691 à 1715.

Jougla (André), seigneur-baron de Paraza et de Villa-du-Port, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1725 à 1769.

Jougla de Paraza (Henri-Elisabeth), seigneur de Lignac, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1764 à 1789, puis président à mortier. Il assista aux assemblées de la noblesse des sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne, tenues en 1789.

Joulia (Pierre), ancien prieur de la Bourse, fut capitoul en 4770, 4778, 4779 et en 4780. Il dénombra les biens nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 42 décembre 4785.

Armes: D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur, posées deux en chef, une en pointe; au chef d'azur, chargé d'un croissant accosté de deux besants d'argent.

Jourdan (Michel), écuyer, seigneur de Vatines, fut capitoul en 1723.

Journet (Etienne-Louis), avocat au Parlement, fut capitoul en 1743.

Jouve (Jean-Baptiste de), avocat, capitoul en 1768 et en 1781. Il figura à la convocation de la noblesse faite à Toulouse en 1789, pour l'élection des députés aux Etats généraux, ainsi que son fils.

Jouve (Henri-Marie-Amable de) assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, convoquée à Muret en 4789.

Joyeuse (François, cardinal de), archevêque de Toulouse, de 1590 à 1615.

Armes: D'azur, à trois pals d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois hydres d'or, qui est de Joyeuse.

Juge ou Juges (PAUL), conseiller en la chambre de l'Edit en 4592; son fils, PAUL, lui succéda en 4625.

Juge (CLAUDE DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1654 à 1705. Il fut maintenu, par M. Bazin de Besons, comme fils et petit-fils de conseiller en la chambre de l'Edit de Castres, le 12 décembre 1668.

Armes: D'azur, à l'olivier d'argent, aux racines d'or, accosté d'un croissant et d'une étoile du même.

Juge de Brassac (Louis de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1705 à 1728; il succéda à son père qui précède.

Juge (Pierre-Claude-Louis de), seigneur de Brassac, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1739 à 1746.

Juge (N.... de), comte de Brassac, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Juge (N.... DE), seigneur de Montesquieu, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Jugie (François de La), seigneur de Puis, baron de Rieux, chevalier du Saint-Esprit, conseiller du roi en ses conseils d'Etat, gouverneur de Narbonne en 1585.

Armes: Aux premier et quatrième d'azur, à deux lions rampants et affrontés d'or; au deuxième d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six roses de mème, dont deux cantonnées et quatre près de la bande; au troisième d'azur, à la fasce d'or; sur le tout d'or, à une tige de lys de trois branches fleuries en chef et feuillées de gueules.

Jugonous ou Jougounous (N.... DE), seigneur de Sauguède en Comminges, ayant fait ses preuves depuis 1604, fut confirmé dans sa *noblesse* par M. Le Gendre de Montclar, le 19 juin 1718.

Armes : D'or, au porc-épic de sable.

Jugonous (François de), seigneur de Sauguède, écuyer, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Toulouse, commandeur de Bordères, seigneur et baron de Saint-Clar, le 44 avril 4740.

Jugonous (Jean-Antoine-Valentin de), seigneur de Poucharramet, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1770 à 1790.

Julianis (Marie-Rose de), veuve de M. de Francazal, possédant fief dans la directe de Saint-Julien, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Juillard (Jean-Gilles), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1623 à 1652.

Juillard (Denis de), conseiller au Parlement de Toulouse en 4653, puis président à la première chambre des enquêtes, de 4685 à 4694.

Juillard (François de Juillard, comme conseiller au Parlement de Toulouse, de 1686 à 1694; puis il fut promu président de la première chambre des enquêtes. Il mourut en 1736.

Juillard (Guillaume de), conseiller au Parlement, de 1729 à 1731. Il avait succédé à son père.

Juillac. Voyez Picquet.

Juin (JACQUES DE), seigneur de Siran, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4714 à 4751.

Juin de Siran (Jean-Louis-Augustin), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1771 à 1790.

Juliard ou Juilhard (GILLES DE), écuyer, seigneur de Lescout et autres places, capitoul en 1658. Ses descendants, seigneurs de Lavernose au diocèse de Rieux, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre de Montelar, le 11 août 1716.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, au soleil d'or; aux deuxième et troisième de gueules, à une gerbe de blé d'argent surmontée d'un croissant du même.

Juliard (Guillaume de), prieur de Masquières en Agenais et chanoine du chapitre de Saint-Etienne de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, le 7 avril 4689.

Juliard (Dame DE), veuve de M. de Varagne de Gardouch, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Julien ou Julian (ARNAUD) fut capitoul en 1221.

Julien ou Julian (BERTRAND), capitoul en 1324.

Julien ou Julian (BARTHELEMY), capitoul en 1351.

Julien (Bernard), capitoul en 1358.

Julien (Jacques), seigneur de Pégueirolles, conseiller au Parlement en 1702; puis président.

Julien (ETIENNE-HIPPOLYTE), seigneur de Pégueirolles, avocat général au Parlement de Toulouse, de 1748 à 1753, puis président à mortier jusqu'en 1767, ensuite nommé président honoraire. Il dénombra, comme seigneur de Grimouard, de Tubières et de Saint-Bauzeli, à Montauban, le 8 mars 1754.

Julien (Louis-Hippolyte), seigneur de Pégueirolles, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1784 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789, se qualifiant de baron de Castelnau-de-Lévis.

Jumat (RAYMOND DE), capitoul en 1270.

Junius (Valentin de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1644 à 1688. Il avait succédé à son père.

Junius de Lagnés (François-Joseph), écuyer, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 mai 1690.

Junius de Saint-Rome (Joseph-François), écuyer, dénombra ses fiefs, le 9 avril 4691, devant les capitouls.

Junius de Lagnés (PIERRE), écuyer, dénombra ses biens nobles, devant les capitouls, en 4691.

Junquières (Antoine), greffier aux requêtes du parlement, capitoul en 1683.

Jussan (DE), seigneur de Saint-Christaud, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1480, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 14 février 1699.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, au lion rampant et couronné de gueules; aux deuxième et troisième de sable, à la croix d'or; sur le tout d'azur, à une serrure d'argent garnie de sa clé mise en pal.





K

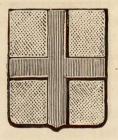
La noblesse est pure, Une tache la détruit!...,

Kabiole (PIERRE-RAYMOND) fut capitoul en 1470.

Karcado. Voyez Le Sénéchal.

Karolij ou Karoly (RAYMOND), notaire, fut capitoul en 1511.





L

Un Marquis sans marquisat est évidemment aussi ridicule qu'un colonel sans régiment.

Labadens (Joseph), avocat, fut capitoul en 1721.

Labadie (Guillaume), procureur au Parlement, fut capitoul en 1764.

Labarrière (N....) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 4569.

Labarrière (Aymable de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Labarthe ou Barthe (Les anciens), seigneurs des Quatre-Vallées, dont les grands biens passèrent depuis en la maison des comtes d'Armagnac; mais la postérité des puinés fut continuée par la branche des anciens seigneurs de Termes, de laquelle était issu Paul de Labarthe de Termes, maréchal de France, et par celle des seigneurs de Giscaro, de Lahaye et autres de ce nom, qui subsistent encore. Cette famille entra au capitoulat en 1334. (Lafaille.)

Labarthe (GÉRAUD DE), évêque de Toulouse, de 1164 à 1170.

Armes : D'or, à quatre vergettes de gueules.

Labarthe (Pierre de), capitoul en 1334.

Labarthe (Philippe de), seigneur de Lahage, de Forgues, de Garrac en Comminges, rendit hommage au Roi, par l'intermédiaire d'Antoine de Lhospital, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 24 juin 4667. Il dénombra les terres seigneuriales de Lahage et de Garrac en Comminges, et celle de Forgues au pays de Rivière-Verdun, le 4er août 4674. Ses descendants, ayant établi leurs preuves écrites depuis 4546, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 48 février 1700.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Labarthe (N....., comte de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Labarthe (N.... de), co-seigneur de Roque-Vidal et de Cuq, maréchal-de-camp, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Labarthe (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Labarthe (N.... de), écuyer, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Labarthe de Malard (Paul-Florent-Marguerite) reçut des lettres de *noblesse* le 46 août 4823. Elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 5 novembre de la même année.

Armes : D'azur, à la tour d'argent; parti d'azur, au lion rampant d'argent.

Labat (Hector), seigneur d'Autignae, fut capitoul en 4570.

Labat (Simon), bourgeois, capitoul en 4612.

Labat (Jean-Louis), avocat au Parlement, capitoul en 4652-53. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 4 janvier 4669.

Armes: D'azur, au cerf passant d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Labat d'Autignac (Pierre), baron de Caudeval, ayant établi qu'il descendait de Hector Labat, seigneur d'Autignac, élu capitoul en 4570, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Bazin de Besons, en 4669.

Armes: Parti, au premier de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de six roues de même, trois en chef, trois en pointe, posées deux et une; au deuxième palé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé de trois besants d'argent.

Labat de Mourlens (Jean-Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1760 à 1790.

Labaune ou De la Beaune (Joseph-Ignace de), seigneur de Clermont, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1717 à 1724. Ils firent leurs preuves devant M. d'Hozier neveu.

Laboissière (Paul de), dont la veuve, Marie de Carrière, dénombra, devant les capitouls, pour son fils, les biens nobles qu'il possédait, par l'intermédiaire de Pierre de Carrière, écuyer, son frère, le 4er avril 1689.

Labonne (Pierre), capitoul en 1635 et en 1650.

Labonne (Jacques), avocat, capitoul en 1696, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 13 septembre 1669.

Labonne (Jacques de), avocat, capitoul, chef du Consistoire, en 1717.

Labonne (Pierre), écuyer, seigneur des Cabilious, capitoul en 1752.

Laborde (ARNAUD DE), bourgeois, capitoul en 1567.

Laborie (Bernard de), bachelier en droit, capitoul en 4498.

Labourel de Saint-Félix (Louis de), seigneur de las Varennes et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 28 mars 1691.

Labroquère (Bertrand), docteur en médecine, co-seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, fut élu capitoul en 1754.

Armes : D'or burélé de gueules; au chef de gueules, au lion issant d'or.

Labroquère (François-Raymond-Luc de), professeur en l'Université de Toulouse, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Labrosse (Daniel de), avocat, capitoul en 1693, avait dénombré ses fiels nobles, devant les capitouls, en se qualifiant de conseiller du roi, de lieutenant principal civil et criminel en la viguerie de Toulouse, le 34 mars 1689 et le 6 avril 1691.

Labroue (N.... DE), conseiller au Parlement, pourvu le 12 février 1640.

Labroue (N.... DE), seigneur de Gandalou, fut maintenu dans sa *noblesse* par M. Pellot, intendant de Guienne, le 23 juillet 1668, et confirmé par M. Sanson, intendant de Montauban, le 20 mars 1697.

Armes: D'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.

Labroue (Pierre-Louis de), seigneur de Gandalou, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1700 à 1723.

Labroue (Pierre-François de), seigneur de Gandalou, dénombra, devant les capitouls, le 45 mai 4778.

Labroue de Saint-Sernin (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Cahors en 1789.

Labroue (Joseph-Germain de), seigneur de Gandalou, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4775 à 4790; il assista aux assemblées de la noblesse, tenues à Toulouse et à Cahors en 4789.

Labrousse de Veirazet (Jean de) fut conseiller au Parlement, de 1777 à 1790.

Laburthe (Guillaume de), écuyer, directeur de l'hôtel des Monnaies de Toulouse, fut capitoul en 4771. Il assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789, pour le fief des Bonnets, situé dans la juridiction de Muret.

Armes: D'azur, à la fasce d'argent chargée de trois têtes arrachées de lion de gueules; accompagnée en chef de trois losanges d'argent rangés en fasce; en pointe, de trois besants du même, posés deux et un.

Lac ou Laca (Louis de), procureur au Parlement, capitoul en 4532-33.

Lacalmontie (Jean de), docteur-avocat, fut capitoul en 4554 et en 4570.

Lacalmontie (NICOLAS DE), docteur-avocat, fut capitoul en 4577 et en 4584.

Lacarry ou Lacari (Pierre), procureur au Parlement, capitoul en 4629.

Lacarry (Jean), conseiller, baron de Mauléon, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 27 janvier 1670, avec Jean Lacarry, son fils, sénéchal d'Armagnac.

Lacarry (Jean de), avocat, baron de Mauléon, fut capitoul en 4682.

Lacarry (Jean de), seigneur-baron de Mauléon, de Domat, de Samaran et d'autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Lacarry (Arnaud de), écuyer, seigneur de Beaucrû, anciennement appelé de Renapiment, dans la paroisse de Pinsaguel, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689 et le 48 mai 4690. Fils du précédent.

Lacarry (Joseph de), seigneur de Beaucrû, baron de Mauléon, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4700 à 4740.

Lacarry (Joseph de), brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Beaucrû, de Sajas et d'autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 mai 4778. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Lacarry (Alexandre de), conseiller au Parlement, de 1731 à 1771.

Lacarry (Le chevalier de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lacaze (Henri de), écuyer, fut capitoul en 1680. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689, en qualité de seigneur de Montbel et de co-seigneur de Colomiers.

Lacaze (NICOLAS DE), seigneur de Sarta, lieutenantcolonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, capitoul en 4728.

Lacaze de Rochebrune (Jean-Jacques de), écuyer, avocat, capitoul en 1729.

Lacaze (Guillaume de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1740 à 1781.

Lacaze (RAYMOND-NONNAT), conseiller aux requêtes du Parlement de Toulouse, de 1771 à 1790.

Lacaze-Montfort (N.... DE), assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Lacaze-Sarta (N.... DE) fut présent aux assemblées de la noblesse, tenues à Toulouse et à Muret en 1789.

Lachapelle (Bernard DE), docteur-avocat, capitoul en 1552 et en 1567.

Lachapelle (Pierre de), procureur au Parlement, capitoul en 1570.

Lachapelle (Jean-Pascal-Chrysostôme) reçut des lettres patentes de *noblesse*, à la date du 24 février 1814, pour lui et pour ses quatre enfants mâles; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Lachesne (Pierre de) fut conseiller au Parlement provisoire de Toulouse en 1420.

Lacombe (Sébastien de) fut procureur général au Parlement de Toulouse en 4545.

Lacombe (Pierre de), chevalier, seigneur de Monteil, de Cayriech, de Puycelcy et autres lieux, vicomte de Monclars, baron de Salvanhac, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 26 avril 1751.

Lacombe (N.... DE), secrétaire du roi en la Chancellerie de Toulouse, en résidence à Gaillac, exerçant encore en 4790.

Lacoste (Jean de), conseiller au Parlement, de 1556 à 1562.

Lacoste (Antoine), docteur-avocat, fut capitoul en 1574.

Lacoste (Guillaume de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689.

Lacoste (Pierre de), écuyer, sieur de l'Isle, lieutenant d'infanterie, habitant de Moissac, dénombra ses fiefs nobles devant les trésoriers généraux de France à Montauban, le 26 décembre 1724.

Lacoste (Joseph de), seigneur de Belcastel et autres places, fit une reconnaissance en faveur de M. Peytes de Montcabrier, le 19 septembre 1746.

Lacoste de Belcastel (Joseph-Gabriel de) fut conseiller au Parlement, de 1761 à 1784.

Lacoste de Belcastel (N.... DE) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Lacoste de Capdaurat, au diocèse de Lavaur, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Lacoste (N.... de), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lacour (François-Mathieu), écuyer, fut capitoul en 4731. Son fils assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 4789.

Lacroix (Samson ou Laussan de), docteur-avocat, capitoul en 4568, 4576 et en 4586. Il fut député par la ville de Toulouse aux Etats-Généraux du royaume, tenus à Blois en 4576. — Voyez Laussan.

Lacroix (Jean DE), avocat, fut capitoul en 1615 et en 1623.

Armes: D'azur, à la croix alézée et pommetée d'or, cantonnée aux premier et dernier d'un besant d'argent, aux deuxième et troisième d'une étoile d'or; en pointe, un lion d'or au repos.

Ladoux (Jean-Mathieu), avocat au Parlement, capitoul en 1731, capitoul chef du Consistoire en 1753.

Armes : D'azur, à la massue d'or jetée en pal.

Ladurantie (Pierre de), capitoul en 1397, 1404 et en 1411.

Ladurantie (NICOLAS DE), capitoul en 1422, 1431, 1432, 1433 et en 1446.

Ladurantie (Louis de), capitoul en 1437.

Lafage ou La Fage (Ferréol de Saint-Martin dans la juridiction de Saint-Girons, conseiller du roi, capitoul en 4672 et en 4682. Après sa mort, le conseil de ville prit une délibération portant : « qu'en reconnaissance des services extraordinaires rendus par ce digne citoyen, MM. les Capitouls feront frapper une médaille d'or, qu'ils donneront à messire Antoine de Lafage son fils. » La médaille représente, d'un côté, Ferréol de Lafage, avec cette inscription, devenue la devise de sa famille : Patriæ decoratus amore; au revers sont les armoiries de la ville de Toulouse, celles de Lafage et des capitouls en exercice, avec cette légende : Memoriæ nobilis Ferreolis de Lafage bis capitolinus. Elle a été reproduite dans l'Histoire de Toulouse, de Raynal.

Armes: D'or, au hêtre de sinople terrassé de même, au lion léopardé passant de gueules brochant sur le fût de l'arbre.

Lafage (Antoine de), écuyer, seigneur de Saint-Martin, reçut des lettres de provisions de la charge de trésorier général de France en la généralité de Toulouse, le 7 septembre 1685.

Lafage (Joseph de), écuyer, seigneur de Saint-Martin et de Saint-Amadou, trésorier général de France par · lettres de provisions datées du 25 septembre 1712, enregistrées à Montpellier en mars 1725; il obtint plus tard des lettres de vétérance; puis il fut pourvu, le 22 décembre 4738, de la charge de syndic général de la province de Languedoc. Il avait rendu hommage au Roi pour la seigneurie de Saint-Martin en la juridiction de Saint-Girons, le 12 juin 1722.

Lafage (Henri-Joseph de), chevalier, seigneur-baron de Pailhés, de Saint-Martin, de Menay, de Madières, de Pujagon et autres lieux, succéda à son père, au mois de novembre 1747, en sa charge de syndic général de la province de Languedoc. Il rendit hommage au Roi, pour la baronnie de Pailhés, le 28 septembre 1776, et pour la seigneurie de Saint-Martin, le 24 mars 1777. Lesdits actes d'hommage contiennent les dénombrements des fiefs nobles.

Lafage (Mathieu-Joseph de), capitaine au régiment de Hainaut en 4755, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Lafage (Jean-Pierre de), chanoine de Paris en 1770, conseiller au Parlement de Paris, évêque nommé de Montpellier le 6 juillet 1802. Mort en 1818.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Lafage (Antoine de), chevalier, baron de Pailhés, seigneur de Saint-Martin, de Menay, de Madières, de Pujagon et autres lieux, assista aux assemblées de la noblesse, convoquées à Toulouse et à Muret en 1789.

Lafaille (GERMAIN DE), avocat au Parlement, auteur du Traité de la noblesse des Capitouls et des Annales de la ville de Toulouse, imprimées en deux volumes in-folio, fut capitoul en 1660, 1667, 1674 et en 1681.

Lafaye ou Lafaya (Arnaud), docteur en droit, capitoul en 4348, 4355 et en 4362.

Laferrière (Jean), procureur au Parlement, fut capitoul en 1616.

Lafiteau (Sébastien de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4556 à 45...

Lafitte (N.... DE), lieutenant du Roi au gouvernement du pays de Foix en 1751.

Lafitte (N.... DE), seigneur de Vergogne, chevalier d'honneur au bureau des finances de Toulouse en 1780; il vivait encore en 1789.

Lafitte (Bertrand-Bonnefoy de) père, seigneur de Castelbiague, ancien lieutenant d'infanterie, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Lafitte (Elisabeth-Joseph-Raymond de) fils, de Castelbiague, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Lafitte-Pelleport (N.... DE), seigneur de Mareux en Albigeois, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Lafitte-Pelleport (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lafitte (DE), de Pelleport, — de Goussaincourt, — d'Audisque, — du Courteil, — de la Bartelle, — de Liesta, — de la Fitte, produisirent leurs preuves écrites de noblesse devant M. d'Hozier neveu.

Lafon (Jean-Antoine de), seigneur de la Buye, fut capitoul en 1714.

Lafon (Marie-Jean-Pierre-Joseph-Hippolyte) reçut des lettres de *noblesse* le 14 décembre 1822; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 30 décembre suivant.

Armes: D'azur, à la bande d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil rayonnant d'or, accosté de deux molettes d'éperon d'argent.

Lafont (RAYMOND DE), capitoul en 1296.

Lafont (JACQUES DE), avocat, capitoul en 4558, 4567 et en 4579.

Lafont (Bernard de), bourgeois, capitoul en 4578, 1585 et en 4593. Les descendants de ce capitoul furent confirmés dans leur noblesse, ayant établi leur filiation, par M. Le Gendre de Lormoy, intendant en la généralité de Montauban, le 26 décembre 4700.

Lafont (MICHEL DE), capitoul en 1579 et 1587.

Armes : Fascé d'argent et de gueules de six pièces.

Lafont (Gabriel de), écuyer, fut capitoul en 1600.

Lafont (Georges de), docteur-avocat, co-seigneur de Saint-Rustice, fut *capitoul* en 1617.

Lafont (Guillaume de), bourgeois, capitoul en 1641.

Lafont (Georges-Mathias de), conseiller-clerc au Parlement, de 4653 à 4687.

Lafont (Henri de), avocat, seigneur de Caragoudes, capitoul en 4670. Il dénombra ses fiefs nobles de Caragoudes, de Cédals et de Castelnove-en-Rouys, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, au lion rampant d'or, couronné du même, à douze besants d'or rangés en orle; aux deuxième et troisième de gueules, au paon rouant d'argent; au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent.

Lafont (Pierre de) fut maintenu *noble*, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 13 septembre 1669.

Lafont (Henri de), seigneur de Saint-Rustice, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 14 avril 1689.

Lafont (Jean de), écuyer, fils de noble Pierre de Lafont, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Malte de Toulouse, le 14 mai 1706.

Lafont-Rouis (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse, installé le 21 mars 4637.

Lafont-Rouis (Jean-Raymond de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4687 à 1720.

Lafont-Rouis (François-Henri-Blaise de), seigneur de Roques, succéda à son père comme conseiller au Parlement de Toulouse, de 1722 à 1758, puis conseiller honoraire.

Lafont-Rouis (Anne-Joseph de), conseiller au Parlement, de 1758 à 1790.

Lafont-Vedelly (Henri de), seigneur de Saint-Rustice, conseiller aux requêtes en 1692; puis conseiller au Parlement, de 1701 à 1747.

Laforcade ou La Forcade (Amanieu de), bourgeois, capitoul en 1527 et en 1544. Il avait dénombré, en 1517, le fief noble de Ramonville; puis il renouvela, le 20 novembre 1541, son dénombrement, dans lequel il fit l'addition de plusieurs fiefs nobles qu'il possédait dans le gardiage de Toulouse, et de la terre seigneuriale de Saint-Martin-de-Ronsac.

Laforcade (Bernard DE), capitoul en 4530.

Laforcade (Jean de), conseiller au Parlement de Pau en 1602.

Laforcade (Joseph de), trésorier général de France.

Laforcade (Jean de) fut échevin de la ville de Lyon en 1672. Il est de la même famille.

Armes: D'azur, au chevron ondé d'or, accompagné en pointe d'un lion d'or.

Laforcade (Jean de), écuyer, fut capitoul en 1704.

Armes: D'azur, à deux lions adossés d'or, lampassés de gueules, rampant contre une colonne d'argent, mises vers les bords de l'écu.

Laforcade (Jean de), ancien capitoul, co-seigneur féodal de Lauzerville, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France de Toulouse, le 29 mai 4722; il dénombra ses fiefs nobles, devant les mêmes, le 49 juillet 4724.

Laforcade (Laurens de), co-seigneur de Lauzerville, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Toulouse, le 4 août 4740.

Laforcade (Anne-Clément de), chevalier de Saint-Louis, capitaine dans le régiment d'Artois (dragons); il était entré au service en 4757, capitaine en 4777, et s'était retiré à Toulouse en 4785.

Laforcade (Louis-Clément-Joseph de), sous-lieutenant dans le régiment dans le Languedoc (infanterie); il était entré au service en 4780.

Laforcade (Jean-Paul de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Laforgue (N.... DE), seigneur-baron de Lodes, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, convoquée à Muret en 4789.

Laforgue de Belloc (Bertrand-Germain), prêtre, seigneur de Belloc, dans la paroisse de Cassagnabère, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Lafort (Pierre), procureur au Parlement, capitoul en 1459.

Lafue (Jean-François-Anaclec de), seigneur de Marignac-Laspeyres, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 8 janvier 1746.

Armes : D'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable.

Lafue (Jean-François), avocat, seigneur d'Auzas, commissaire aux saisies réelles, fut *capitoul* en 1755, 1762-63-64.

Lafue (Jean-François de), avocat, seigneur d'Auzas, ancien *capitoul*, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Lafue (Jeanne-Bertrand de), seigneuresse de Marignac-Laspeyres, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges en 4789.

Lagaïmarie ou Lagaymarie (Jean de), capitoul en 1459.

Lagane (Charles), avocat, procureur du Roi en la ville, au sénéchal et présidial de Toulouse, fut *capitoul* en 4757.

Armes: D'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef d'un vol d'or, et dans les autres cantons d'une main au naturel.

Lagarde (Louis de), bourgeois, capitoul en 4538.

Lagarde (Louis de), sieur de Saury, dans la sénéchaussée d'Aurillac en Auvergne, dénombra noblement, devant les capitouls, à Toulouse, le 5 avril 1689.

Lagarde de Chambonas (Henri-Joseph de) fit acquisition de la baronnie de Saint-Félix au diocèse de Toulouse, qui donnait entrée aux Etats-Généraux de la province de Languedoc, le 24 septembre 4712.

Armes : D'azur ; au chef d'argent.

Lagarde (Scipion-Louis-Joseph de) rendit hommage au Roi, le 20 août 1727, pour la baronnie de Saint-Félix et pour la terre seigneuriale de Saint-Julia au diocèse de Toulouse.

Lagarde (Scipion-Charles-Victor-Auguste de), marquis de Chambonas, baron de Saint-Félix et des Etats, né au château de Chambonas, le 15 mai 1750, fils d'Henry-Joseph, siégea aux Etats de la province de Languedoc en 1764.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Lagarde de Saigne (MARC-ANTOINE DE) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 27 avril 1777.

Lagardelle (Hugues de), capitoul en 1447.

La Gardelle (Armoiries de la communauté de): De gueules, à la croix fichée dans un monde, posée sur un croissant, accostée de deux tours crénelées, ajourées et maçonnées de sable, le tout d'or.

Lagarrigue ou La Garrigue (AIMERIC DE), chevalier, fut capitoul en 4376.

Lagarrigue (Jean de) fut élu capitoul en 1437.

Lagarrigue (Les héritiers de) figurent au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour fournir un brigantinier à l'armée du Roi.

Lagarrigue (Pierre et Jacques de) dénombrèrent leurs fiefs nobles, à Toulouse, en 4540.

Lagarrigue (Antoine de), avocat, seigneur de Francarville et de Lasalle, fut capitoul en 1644. Il fut déclaré noble, en vertu de son capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, les 9 et 43 septembre 1669.

Armes: D'azur, au chêne (garic) d'or, le tronc chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Lagarrigue (Marc-Antoine de), seigneur de Rasigades, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat de son père, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, les 9 et 13 septembre 4669. Les descendants furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 8 septembre 4716.

Lagarrigue (MARC-ANTOINE DE), écuyer, seigneur de Francarville et de Saint-Loup, fut capitoul en 1682. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, les 4 et 7 avril 1689.

Armes: Ecartelé, au premier d'azur, au chêne d'or, le tronc chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, qui est de Lagarrigue; au deuxième coupé, en chef d'argent, au lion issant de sable, en pointe d'or, à un buisson de sinople, qui est du Buisson; au troisième d'azur, à trois coquilles d'or, posées deux et une, qui est de Francarville; au quatrième d'azur, à la croix patriarchale, accostée de deux étoiles, en pointe une coquille: le tout d'or, qui est de Saint-Loup.

Lagarrigue (Georges de), seigneur de Saint-Loup, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 février 4752.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'azur, au chène d'or, le tronc chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, qui est de Lagarrigue; aux deuxième et troisième d'azur, à la croix patriarchale, accostée de deux étoiles, et en pointe une coquille: le tout d'or, qui est de Saint-Loup.

Lagauterie (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Lages ou Lagges (Jean de), dit Babut, fut capitoul en 1559.

Armes : De gueules, au chevron d'or, en pointe un pélican dans sa pitié d'argent; au chef d'or.

Lages (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Lagnes de Junius (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse en 1576.

Lagnes de Junius (Jean et Jacques), ayant établi leurs preuves depuis 4576, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, comme fils et petit-fils de conseiller au Parlement de Toulouse, le 24 août 4669.

Lagnes de Junius (Joseph), écuyer, fils de Valentin de Lagnes-Junius, conseiller au Parlement de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 1689.

Lagorrée (Jacques de), seigneur de Sahuguède, capitoul en 1542.

• Lagorrée (Jean-Baptiste de), banquier, fut capitoul en 1566. Il avait dénombré ses fiefs nobles, situés au lieu de Sahuguède, à Toulouse, en 1554.

Lagorrée (Jean de), bourgeois, capitoul en 1702.

Lagorrée (Gabriel de), avocat au Parlement, fut capitoul en 1649.

Lagorrée (Pierre de), écuyer, fut capitoul en 4655.

Armes: D'or, à trois branches de triolet de sinople liées de gueules.

Lagorrée (Antoine de), conseiller au Parlement, installé le 9 décembre 4662.

Lagorrée (Jean-Gabriel de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, à Montauban, le 3 juillet 4677.

Lagorrée (Pierre de), ayant fait remonter ses preuves écrites à Jacques de Lagorrée, capitoul en 1542, fut maintenu dans sa noblesse, avec ses cinq neveux, Pierre, Jean-Jacques, Raymond, Joseph, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 10 janvier 1670.

Armes: D'or, à trois branches de triolet de sinople liées par le bas de gueules.

Lagorrée (Gabriel de), président aux requêtes du Parlement de Toulouse, de 1687 à 1691.

Lagorrée (Jean de), dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 14 avril 1689.

Lagorrée (Jean-Antoine de), seigneur de Beauzelle, abbé et prieur de Bellevue, de Lescure, de Puycelcy et autres lieux, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 7 avril 4689.

Lagrange (Jean de), seigneur de Lagardelle, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 25 janvier 1725.

Lagrillère (Louis de), seigneur de la Garigole, et Balthazar et François de Lagrillère, seigneurs de Labarthe, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4533, furent maintenus nobles, par M. Bazin de Besons, le 19 novembre 4668.

Armes: De gueules, à six bandes d'or.

Lahondie de Laborie (Jean-Baptiste), avocat, capitoul en 1774.

Lajugie ou La Jugie (Pierre de la capitoul en 1314. Lafaille, dans son Traité de la noblesse des Capitouls, a dit : « Les anciens Jugie, originaires du Limousin, depuis seigneurs de Montauriol, près de Toulouse, et de Rieux, à présent baronnie des Etats, d'Alzone et de plusieurs autres terres, dont la ligne des aînés finit à Alix, dame de Rieux, mariée dans la famille des seigneurs du Puydeval, dite depuis de la Jugie, divisés en deux branches éteintes. Les biens de celle de Rieux sont passés de nos jours (1700), par une fille, dans la famille des comtes de Merenville. »

Armes: D'azur, à deux lions rampants et affrontés d'or, se tenant par les pattes de devant.

Lajugie (Anne de), maréchal des camps des armées du Roi, obtint en sa faveur l'érection de la baronnie de Rieux en comté. Les lettres patentes d'érection sont datées de janvier 1601; elles furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Lalane ou Lalaine (Guillaume de), bourgeois, capitoul en 1545.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à une tête de lion arrachée d'or, lampassée du même; aux deuxième et troisième de gueules plein.

Lalane (Guillaume de), bourgeois, capitoul en 4564 et en 4570.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Lalène ou Lalenne (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Lalène (N.... DE), chevalier de Saint-Louis, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Lalaurette (Antoine de), docteur-avocat, capitoul en 4606.

Laloubère (Simon de), écuyer, fut capitoul en 1696.

Lalo (Jean-Guy-Marie de), conseiller au Parlement, de 1763 à 1790.

Lama (Pierre de), docteur-avocat, seigneur de Villeneuve, capitoul en 1639.

Lama (Pierre-Louis de), procureur du Roi en la Chambre des eaux et forêts près le Parlement de Toulouse, de 1756 à 1790.

Lamamye ou La Mamie (Guillaume DE), conseiller au Parlement de Toulouse, pourvu le 25 novembre 4528. Il dénombra ses fiefs nobles en 1541.

Lamamye (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse par la démission de son père, pourvu le 22 mai 4563.

Lamamye (Jean de), trésorier de France à Toulouse, pourvu le 8 janvier 1582.

Lamamye (Pierre de), docteur-avocat, seigneur de Clairac, capitoul en 1612.

Armes: De gueules, au levrier passant d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or; écartelé d'argent, au lion rampant de gueules.

Lamamye (Pierre de), seigneur de Clairac, syndic général de la province de Languedoc, capitoul en 1639.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Lamamye (Pierre de), seigneur de Villeneuve, syndic général de la province de Languedoc, fut capitoul en 1645.

Lamamye (François de), seigneur de Villeneuve, avant établi ses preuves écrites de noblesse depuis 1528, fut maintenu, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1669. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 12 avril 1689.

Lamamye (Pierre de), conseiller au Présidial, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689 et en 1691.

Lamamye de Clairac (André et Claude-Jacques de) furent admis chevaliers de Malte en 1737, après avoir produit les preuves de noblesse exigées.

Armes : De gueules, au levrier passant d'argent, colleté de gueules; au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'éperons d'or.

Lamamye de Clairac (François de), chevalier, ancien page du Roi, ex-officier de dragons, seigneur de Dèze en Comminges, se sit représenter à l'assemblée de la noblesse du pays de Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Lamarque (N.... DE), seigneurs de Montaut et de Lartigue en Comminges, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. Pellot, intendant de Guienne, le 3 juillet 1667, et confirmés par M. Sanson, intendant de Montauban, le 6 décembre 1697.

 $\mathit{Armes}:$ D'azur, à une palme d'or posée en pal, accompagnée de trois monts de six coupeaux d'argent.

Lamarque (Noble Jean-Baptiste de) dénombra ses fiefs, devant les capitouls, le 12 décembre 1754.

Lamarque-Marcas (Jean-Baptiste-Joseph-Ferdinand de), co-seigneur de Boissède et de Mirambeau, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du pays de Comminges, tenue à Muret en 1789.

Lamarque-Marcas (Louis de), co-seigneur de Boissède et de Mirambeau, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Touraine, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Lamazoire-Lanard (François DE), écuyer, seigneur de Punge, capitoul en 1688. Il dénombra ses biens nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689 et le 16 mai 1690.

Lambert (Pierre), consul ou capitoul en 1200.

Lambert (Magister-Guillaume), consul ou capitoul en 1202.

Lambes (MARTIN DE), consul ou capitoul en 1202.

Lambes de Cornebarrieu (Arnaud) figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Lambordy (ARNAUD) fut capitoul en 1282.

Lamezan ou Lamesan (Thomas), conseiller au Parlement de Toulouse, pourvu le 11 mai 1554.

Lamezan (Jean-Claude et Jacques), seigneurs d'Auros, de la Louvière et de Boutens au diocèse de Mirepoix, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1514, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 18 octobre 1668.

 $\it Armes$: De gueules , à trois pals d'or ; écartelé d'azur , à trois loups ravissants de sable.

Lamezan (Jean-Pierre-Bernard-François de), né comte de Saleins, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Lamothe du Cayre (GASPARD DE) fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4549.

Lamothe (Gilles de), procureur au Parlement, fut capitoul en 1585.

Lamothe (Auger de), docteur-avocat, sieur de Sainte-Colombe, fut capitoul en 1618.

Lamothe (Jean-Louis de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1655 à 1685.

Lamothe (JEAN-JACQUES DE), fils du précédent, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Lamothe (N.... de), seigneurs de Campels, d'Izaut, de Gramont, de Saubens, de Riolas en Comminges, ayant établi leurs preuves de noblesse depuis 1493, furent maintenus par M. Le Pelletier, intendant de la généralité de Montauban, le 10 février 1699, et par M. Laugeois, le 11 novembre 1715.

 Armes : D'argent, à trois palmes rangées et terrassées de sinople , chacune sur une motte de même.

Lamothe (Jean-Jacques-Hercule de), chevalier, comte de Fontenilles, co-seigneur de Terrebasse et de Boussan, dénombra noblement ses fiefs, devant les capitouls, le 19 décembre 1746.

Lamothe (Christophe-Suzanne de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1742 à 1783.

Lamothe (Marie-Joseph de), fils du précédent, fut conseiller au Parlement, de 1783 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lamothe (Le chevalier DE) fut aussi présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lamouroux (Daniel), écuyer, fut capitoul en 1713.

Lamy, Lamic ou Lami (Pierre de), licencié en droit, capitoul en 4503.

Lamy (RAYMOND DE), écuyer, seigneur de Cuq, dénombra le 3 juin 1541.

Lamy (Bernard de), écuyer, seigneur de Cuq, dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1551.

Lamy (Antoine de), bourgeois de Toulouse, dénombra noblement en 1554.

Lamy (Jean de) fit son dénombrement, à Toulouse, en 4557.

Lamy (Arnaud de), docteur en droit, seigneur de Puylaurens, fit le dénombrement de ses fiefs en 1554 et en 1557.

Lamy (Maffre de), co-seigneur de Cuq en Lauraguais, au diocèse de Lavaur, Jean-Jacques de Lamy, sieur de Cuq, Henry de Lamy, sieur de Preissac, et Marc-Antoine de Lamy, ses enfants, ayant fait leurs preuves de noblesse depuis 1541, furent maintenus dans leurs droits nobiliaires par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 26 mars 1670.

Armes: De gueules, à la tour crénelée d'or, maçonnée de sable, ajourée d'une porte et de deux ouvertures supérieures du champ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Lamy (IGNACE-PASCAL DE), bourgeois, fut capitoul en 1730.

Lamy ou Lamic (N.... DE), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lanac (Laurens), seigneur direct du Mas, de Serres et autres lieux, dénombra noblement, devant les trésoriers généraux de France à Montauban, le 22 mars 1727.

Lance (Julien), licencié en droit, capitoul en 1579.

Lancefoc (Pierre de), marchand, capitoul en 1480 et en 1488.

Lancefoc (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1506 et en 1513.

Lancefoc (Simon de), capitoul en 1519. Il dénombra, comme seigneur de Venerque, en 1532.

Lancefoc (Jean de), fils de Pierre, fut capitoul en 1536. Il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour fournir un brigantinier à l'armée du Roi.

Lancefoc (Pierre de), capitoul en 1541, 1549 et en 1550.

Lancefoc (PIERRE-ETIENNE DE), docteur-avocat, fut capitoul en 1620.

Lancefoc (Pierre-Antoine de), docteur-avocat, fut capitoul en 1629 et en 1631.

Armes : D'or, à un feu de gueules, enfumé ou ombré de sable en abîme, traversé d'une lance de chevalier de sable jetée en bande.

Lancefoc (François de), ayant prouvé qu'il descendait de Pierre de Lancefoc, capitoul en 1480, fut maintenu dans sa noblesse par M. Bazin de Besons, le 12 août 1669.

Lanes ou Lannes (Pierre), licencié en droit, capitoul en 1503.

Lanes (PAUL-THOMAS DE), conseiller au Parlement de Toulouse en 1645.

Lanes (Pierre-Michel de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1676 à 1727.

Lanes (Jean-Michel de), baron de Lagarde, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1720 à 1753.

Lanes (N.... DE), co-seigneur de Lagardelle, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lanoy de Mirecourt (André-François de), écuyer, receveur général et payeur des gages de la chambre des Comptes à Paris, capitoul en 1709.

Lanta (Armoiries de la ville de): Parti, au premier de France, à un L majuscule d'argent mis en abîme; au deuxième de gueules, à trois fasces d'or, qui est de Hunaud de Lanta.

Lanta (Jean de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1519 à 1556.

Lanusse (François), bourgeois, capitoul en 1669.

Lanusse (Antoine), bourgeois, capitoul en 1680.

Lapanouse ou La Panouse (N.... DE), seigneurs de Colombier en Rouergue, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 4593, devant M. Laugeois, intendant de Montauban, furent maintenus dans leur *noblesse* le 5 ayril 4716.

Armes : D'argent, à six cotices de gueules.

Lapanouse (DE). Cette famille, originaire du Quercy, ayant fait ses preuves de *noblesse* au cabinet du Roi, fut admise aux honneurs de la cour, le 46 mai 1787.

Lapanouse de Colombier (RÉNÉ-JOSEPH-LOUIS DE), fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 2 avril 4775.

Lapanouse de Colombier (Alexandre-César de), frère du précédent, fut reçu page dans l'ordre de Malte, le 12 octobre 1776.

Lapanouse de Colombier (Charles-François de), reçu de minorité dans l'ordre de Malte, le 16 juin 1777.

Lapanouse de Colombier (Ange-François-Charles de), reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 9 février 1779.

Lapanouse (Le chevalier de la ssista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Laparre-Saint-Sernin (GÉRAUD-FRANÇOIS), ancien trésorier de France, maire de Verdun, reçut des lettres de noblesse le 46 décembre 4815; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Armes: D'or, à un arbre de sinople terrassé de même, le tronc chargé d'une corneille de sable; à une autre corneille posée à dextre sur la terrasse; au chef de gueules, chargé d'un croissant accosté de deux étoiles d'argent.

Lapasse ou La Passe (Maximilien de), seigneur de Lahitère, et ses deux fils, Jean-Auguste et Bertrand, ayant produit leurs preuves écrites depuis 4528, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, en 4669.

Armes: D'azur, au pin d'or fruité de gueules, affronté à dextre d'un lion d'argent et à senestre d'un levrier aussi d'argent, colleté de gueules; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or. — Devise: Altus origine ab alta.

Lapasse (Le baron de) assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges convoquée à Muret en 1789.

Lapasse (Paul de), fils de Jean de Lapasse, seigneur de Loumagne, paroisse de Montbrun, au diocèse de Rieux, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Lapasse (Georges-Joseph de), seigneur de Lapasse, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Lapasse de la Loubère (N.... DE) fut convoqué à l'assemblée du Comminges, réunie à Muret en 1789.

Lapen (Pierre de) fut capitoul en 1381.

Lapersonne (François et Géraud de) dénombrèrent les fiefs nobles qu'ils possédaient dans le Lauraguais, à Toulouse, en 1558.

Lapersonne de Sabatier (Joseph de) fonda un obit, le 4 février 1782.

Lapersonne (Jean-Baptiste de), seigneur de Sabartier, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, les 9 janvier et 29 mai 1786.

Lapeyre ou Lapeire (Jean), capitoul en 4422 et en 4434-32-33.

Lapeyre ou Lapeire (Paul de), seigneur de la Tournière, et Raymond de Lapeyre, seigneur de la Grèze, son frère, ayant fait leurs preuves écrites depuis Jean de Lapeyre, qui rendit hommage au Roi en 1478, furent maintenus, par M. de Besons, le 28 novembre 1668.

Armes: De gueules, au chevron d'argent.

Lapeyre (Henri), avocat, capitoul en 1717.

Lapeyre de Saint-Paul et de Capdejoux fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Lapeyrie (Pierre), écuyer, fut capitoul en 1732.

Lapeyrie (Jean-Antoine de), écuyer, baron de Salissignac, capitoul en 1751.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, au levrier passant en pointe de même.

Lapeyrie (N.... DE), trésorier général de France en la généralité de Toulouse, de 17.. à 1782.

Lapeyrie (N.... de), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Lapinade (GÉRAUD DE), bachelier en droit civil, capitoul en 1416.

Laplaigne ou Laplagne (Louis-Victor), bourgeois, capitoul en 1733.

Lapomarède de Laviguerie (Bernard), avocat, capitoul, chef du Consistoire, en 1752.

Laporte (Pierre) fut conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1515.

Laporte (Pierre de), médecin, capitoul en 4520.

Laporte (François de), avocat, capitoul en 1573.

Laporte (François-Siméon de), sieur de Sainte-Livrade, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4650 à 4692.

Laporte (Pierre-Nicolas de), avocat, conseillerréférendaire en la Chancellerie, fut *capitoul* en 4733 et en 4645-46.

Laporte de Larnagol (Jean-Joseph de), ancien conseiller en la Cour des Aydes de Montauban, fut installé conseiller d'honneur le 23 avril 1733.

Laporte de Larnagol (N.... DE) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Cahors en 4789.

Laporte (Jean-Antoine de), écuyer, fut élu capitoul en 1770.

Armes : (Coupé d'azur et de gueules; sur l'azur, un croissant d'or; sur les gueules, un chien naissant d'argent, langué de sable, la tête contournée.

Laporte (François-Antoine de) reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4693.

Laporte (N.... DE), écuyer, seigneur de Marignac, fut présent, avec son fils, à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Laporterie (Guillaume-Raymond de), consul ou capitoul en 1475.

Laprune ou La Prune (François), seigneur de Cardonnat, et autre François Laprune, chevalier, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1558, furent maintenus, par M. de Besons, le 29 septembre 1668.

Laprune de Montbrun. La dame Laprune, épouse de M. Martin de Viviés, comme héritière de Laprune-Montbrun, seigneur de Cardonnat, et le chevalier de Laprune, furent convoqués à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Laqueteur (Denis de), conseiller au Parlement de Toulouse, en 1444.

Laran (JACQUES DE), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1689 et le 16 avril 1691.

Lardat (Jean de), avocat au Parlement, fut capitoul en 1563, 1572 et en 1590.

Lardat (GASPARD DE), bourgeois, capitoul en 1637.

Lardos (Jean-Antoine), avocat au Parlement, fut capitoul en 1719.

Larecepte (Jean de), marchand, capitoul en 1518.

Larin (Jean-François de), écuyer, avocat, capitoul en 1761.

Larivière (François-Louis de), écuyer, avocat, seigneur de Grand-Maison, capitoul en 1710.

Larivière de Laprade (N.... de), pour ses fiefs situés dans la baronnie de Cestayrol, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Laroche (Jean de), dénombra les fiefs qu'il possédait à Mailloc, à Laroche et à Vallesvilles, en 1517.

Laroche (Bernard et Philippe de), père et fils, demeurant en Comminges, dont les auteurs avaient été maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 1er juin 1667, furent confirmés par M. le Gendre, intendant de Montauban, le 15 juin 1700.

Laroche (Jean de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1559 à 1562.

Laroche (JACQUES DE), conseiller au Parlement, de 1630 à 1634.

Laroche (Bernard de), procureur au Parlement, fut capitoul en 1676.

Laroche (Géraud de), procureur au Parlement, capitoul en 1684.

Laroche-Flavin (Bernard de), président au Parlement de Toulouse, de 1581 à 1627.

Laroche (Jacques de), baron de Fontenilles, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, en 1633, pour la seigneurie du Castéra en Armagnac.

Laroche-Fontenilles (N.... DE), ayant fait ses preuves depuis 4559, fut maintenu *noble*, par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 29 mai 4745.

Armes: D'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, posés deux et un. — Devise: Deo Duce, ferro comite. — Cris: Guienne! Guienne!...

Laroche-Fontenilles (PIERRE-PAUL DE) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 42 octobre 4766.

Laroche-Fontenilles ou La Roche (Pierre-Paul-Louis de), marquis-seigneur de Samouilhan et de Terrebasse, chevalier de Saint-Louis, colonel au régiment de Touraine, fut convoqué aux assemblées générales de la noblesse du Comminges et du Quercy, tenues à Muret et à Cahors en 1789.

Laroche-Gensac ou La Roche (Anne-Jeanne-Thérèse-Josèphe de), marquise de Gensac, seigneuresse de Savés, épouse de M. Louis-Adélaïde-Anne-Joseph de Montmorency-Laval, fut convoquée à l'assemblée du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Laroche-Aymon (Charles-Antoine de), duc et pair de France, conseiller-né au Parlement, archevêque de Toulouse, de 4740 à 4752.

Armes : De sable, au lion rampant d'or, dans un semé de fleurs de trèfle.

Laroche-Lambert ou La Roche-Lambert (Pierre de), écuyer, seigneur de Mions et de Grimancourt, conseiller du roi, président au présidial de Crespy en Valois, y demeurant, et Jean de La Roche-Lambert, écuyer, seigneur de Mions et de Grimancourt, son père, résidant à Cahors en Quercy, ayant produit leurs preuves écrites de noblesse depuis 1413, furent maintenus nobles par M. l'intendant de la généralité de Soissons, le 19 mars 1670.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'azur, à la croix d'argent; aux deuxième et troisième d'azur, à un arbre arraché d'or.

Laroche-Lambert (GASPARD DE), sieur de la Boissière et de Grimancourt, conseiller du roi, président en l'élection de Cahors, fut maintenu dans sa noblesse de race par jugement souverain, rendu par M. Nicolas-Joseph Foucault, à Montauban, le 44 septembre 4674, confirmé par M. Félix Le Pelletier, le 26 août 4698. Il dénombra les fiefs de la Boissière et du Poujoulat, devant les trésoriers de France à Montauban, le 2 mars 4705.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Laroche-Lambert (Joseph de), écuyer, seigneur de la Boissière et du Poujoulat, conseiller du roi en la Cour des Aydes et Finances de Montauban, rendit hommage au Roi et fit le dénombrement des fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 23 juin 1724.

Laroche-Lambert (DE), père et fils, furent convoqués à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 1789.

Laroche-Lambert de la Graulet (N.... DE) assista à l'assemblée de l'Armagnac, tenue à Lectoure en 1789. Une branche de cette famille s'est fixée depuis plusieurs années à Toulouse.

Laroche de la Trinque (Jean de), écuyer, avocat, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 4689 et le 46 avril 4694.

Larocque (N.... DE), conseiller honoraire au Sénéchal de Toulouse en 1751. Larocque (Hyacinthe de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1710 à 1740.

Larocque (Joseph-Marie de), écuyer, officier de la maison du Roi en 1775, et ensuite dans le régiment de la Sarre; retiré à Toulouse en 1789, où il exerçait la charge de lieutenant des maréchaux de France au département de Rieux.

Larrey (François), conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, reçu le 3 juin 1775.

Larrey (Antoine-Séraphin de), seigneur de Sarrecave, fut convoqué à l'assemblée du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Larrieu (Guillaume), avocat, fut capitoul en 1665 et en 1672.

Larrieu (Louis), avocat, fut capitoul en 1701 et en 1724.

Armes: D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois écrevisses de sable, posées deux en chef, une en pointe.

Larroquan (François-Paul de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, en 1634, pour la seigneurie de Lagraulet.

Larroquan (Jean-François de), conseiller au Parlement, de 1767 à 1790; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Armes: De gueules, à un roc d'échiquier d'argent; au chef d'argent, chargé de deux roses de gueules.

Larroque, Laroque ou Laroche (SICARD DE), chevalier, fut capitoul en 1360 et en 1367.

Larroque (GERARD), chevalier, seigneur de Castanet, fut capitoul en 1371, 1379, 1386, 1387, 1394, 1401 et en 1408.

Larroque (Pierre de), capitoul en 1470.

Larroque (Michel de), bourgeois, capitoul en 4643.

Larroque (Pierre et Antoine), père et fils, ayant fait leurs preuves de noblesse en vertu du capitoulat, furent maintenus nobles par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, par jugement souverain rendu le 13 septembre 1669.

Larroque (Barthélemy), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4679 à 4694.

Larroque de Séré (GERAUD), neveu du précédent, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1695 à 1729.

Larroque de Séré (Jean-François), fils du précédent, conseiller au Parlement, de 1729 à 17...

Larroque (JACQUES), conseiller aux requêtes en 1740, puis conseiller-clerc en 1751.

Larroque (Jacques de), seigneur du Buisson, capitaine d'infanterie, demeurant à Puylaurens, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, en septembre 1786. Il assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Larroque - Bouillac ou Larroque - Boulhac (Georges-Jules de), baron de Bar, seigneur de la Guimerie, ayant établi ses preuves écrites depuis 1510, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 septembre 1669.

Larroque-Bouillac (Louis de), baron de Larroque-Bouillac, Saint-Géri, Ferrière, Saint-Constans et Marcilhac, fut maintenu, par M. de Besons, le 30 septembre 4669.

Larroque-Bouillac (MARGUERITE DE), épouse de Dominique d'Augéry, avocat, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4er avril 4689.

Larroque (Blaise-François de), conseiller au Parlement de Toulouse en remplacement de J.-J. Martin, seigneur d'Ayguesvives, dont les lettres de provisions furent enregistrées à Montpellier en 4736; en 4750, il prenaît la qualité de seigneur de Molas. Il conserva son office jusqu'en 4775.

Larroque de Séré (Jean-Bernard de) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 40 décembre 4778.

Larroque-Bouillac (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 1789.

Larroque (Joseph-Marie de), lieutenant des maréchaux de France, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Larroque du Buisson (Jean-Salomon de), gentilhomme, député, reçut des lettres royales lui conférant le titre de *baron*, datées de Paris, le 9 décembre 1814; les dites lettres furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Armes: D'azur, au rocher d'argent.

Lartigue (Jean-Charles de), écuyer, seigneur de Cazaux, de Le Hillet, de Le Courregeot, de Basté, de Le Petit-Goalard, fut maintenu dans sa noblesse par M. Pellot, intendant de Guienne, à Agen, le 4 mai 1667. Il produisit de nouveau ses titres probants de noblesse, le 8 octobre suivant, devant M. Pierre du Puy, commissaire subdélégué par M. Pellot, intendant de la province de Guienne, à Condom.

Armes: De gueules, au lion d'or.

Lartigue (Pierre de), seigneur de Solanserre et de Montbernard en Comminges, fut maintenu dans sa noblesse par M. Sanson, intendant de Montauban, le 30 janvier 1690, et par M. Laugeois, le 26 juin 1715.

Armes : Parti, au premier de gueules, au lion d'or, lampassé et armé de sable; au deuxième de sable, à trois besants d'argent.

Lartigue (François-Joseph de), seigneur de Montbernard, de Salers, de Goueytes, d'Aubiac et d'autres places, dénombra ses fiefs nobles le 28 avril 4777. Il fut député, en qualité de premier consul de Montesquieu-Volvestre, par cette ville, aux Etats de l'Assiette, tenus à Rieux en 4783.

Lartigue de Goueytes (François-Joseph de), seigneur d'Aubiac, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Mirepoix en 1789.

Lartigue (François-Joseph de), seigneur de Goueytes et de Montbernard, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret, en 4789; ainsi que le chevalier Lartique (Gaston-Jean-Baptiste-Catherine-Henry de), garde du corps du Roi.

Lartigue (André de), conseiller du roi, juge-mage de Toulouse, lieutenant-général en la sénéchaussée et siège présidial, de 4769 à 4790.

Armes: D'azur, à trois fleurs de sept feuilles, tigées et feuillées d'argent, posées en fasce sur une terrasse du même; en chef, un nuage d'argent chargé d'un soleil rayonnant d'or adextré.

Larue (Guinot) fut capitoul en 4434-32-33.

Larue (Jean-Pierre), avocat, capitoul en 1699.

Las Cases (Jean de), seigneur de la Nausade, et Jean de Las Cases, seigneur de Clausels, frères, ayant établi leurs preuves écrites depuis 4334, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. de Besons, intendant de la généralité de Languedoc, le 5 décembre 4668.

Armes : D'or, à la bande d'azur bordée de gueules.

Las Cases (N.... DE), baron et comte de l'Empire.

Armes : D'or, à la bande d'azur bordée de gueules; au franc-quartier de comte, officier de la maison de Sa Majesté l'empereur Napoléon Ier.

Las de Tulle (Hercule de), du diocèse de Lectoure, ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte en 1619.

Armés: De gueules, à l'agneau pascal passant d'argent, tenant de sa patte une bannière du même.

Lasplanes (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lassabathie (Jean), ancien prieur de la Bourse, capitoul en 1768.

Lassagne (Jean-Pierre), écuyer, fut élu capitoul en 1746; il rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 12 mai 1762, et fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les mêmes, le 25 mars 1766. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 1789.

Lassalle (Philippe), co-seigneur de Deymes, fut capitoul en 1700.

Lassalle (Joseph-Mathieu de) fut d'abord conseiller aux requêtes en 1733, puis conseiller au Parlement de Toulouse, jusqu'en 1790.

Lassalle (N....), seigneur de Préserville, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Lasserre (Garsia-Arnaud de), chevalier, seigneur de la Serre, figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Lasserre (Jean-Baptiste), avocat, capitoul en 1721.

Lasserre (Durand de), écuyer, fut capitoul en 1736.

Lasserre (Jean-Baptiste), avocat, seigneur d'Haumont et de Pin, capitoul, chef du Consistoire, en 1749 et en 1750.

Lasserre (Durand de), chevalier, seigneur d'Hautmont, de Squeffés, de Pin et autres lieux, premier président au bureau des Finances de Toulouse, assista aux assemblées de la noblesse, tenues, en 4789, à Toulouse et à Cahors.

Lasserre (Jean de) reçut des lettres de provisions de conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, du 3 avril 4783; il fut reçu le 7 juin suivant.

Lassus (Pierre de), conseiller aux requêtes en 1739; puis conseiller au Parlement.

Lassus (Jean-Pierre), écuyer, fut capitoul en 1742.

Lassus de Saint-Géniez (Jean-François de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en janvier 1770.

Lassus de Nestier (Marc-Bertrand-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4764 à 4790. Il avait dénombré ses fiefs, en qualite de seigneur de Montferrier, devant les capitouls, le 9 septembre 4773. Il fut convoqué aux assemblées de la noblesse, tenues en 4789, à Toulouse et à Muret. A celle des Etatsde Comminges, en qualité de seigneur de Montréjeau, de Camon, de Nestier et d'autres lieux.

Lassus de Saint-Géniez et de la Cornaudrie assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Lastours (Bertrand de) fut consul ou capitoul en 1247.

Lastours (Bertrand de), damoiseau, fut capitoul en 1282.

Lastours (Alexandre de), écuyer, seigneur de Dèze et de Frontignan, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France à Montauban, le 4 juillet 1668; il dénombra ses fiefs nobles le 22 août 1671.

Lastours père et fils assistèrent à l'assemblée de la noblesse tenue à Castres, en 4789.

Latanerie (Antoine de), bourgeois, fut capitoul en 1606.

Latanerie (Siméon de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 1689 et le 28 mars 1691.

Latenai ou Latenay (Simon de), seigneur de la Coste, au diocèse de Narbonne, ayant établi ses preuves écrites depuis 4551, fut confirmé dans sa noblesse, avec Pierre, son cousin, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 5 juillet 4669.

Armes: D'azur, à la four accostée d'une épée et d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Latger (Antoine), conseiller au Parlement, de 1556 à 1572.

Latger (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse.

Latger (JACQUES), fut conseiller au Parlement de Toulouse, chambre catholique établie à Castres, de 1653 à 1685.

Armes : D'azur, au lion d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'argent.

Latger ou Lacger (François de), fils aîné, seigneur de Noé, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 22 août 1785. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, en 1789, avec les nobles du diocèse de Mirepoix.

Latger (Pierre-Claire de), garde de corps du Roi, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Castelnaudary, en 1789.

Latges ou Lacges (JEAN), dit Babut, avocat, fut capitoul en 1544 et en 1559.

Latomy (NICOLAS DE), cinquième président au Parlement en 1559.

Latoue (Dominique de), seigneur de Latoue, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Latour (Pierre-Fulcrand de), consul ou capitoul en 1183-84.

Latour (Guillaume de), consul ou capitoul en 1192, 1194 et en 1200.

Latour (Bernard de), consul ou capitoul en 1204.

Latour (Adhemar de), consul ou capitoul en 1205.

Latour (Jean de), consul ou capitoul en 1205.

Latour (Guillaume de), consul ou capitoul en 1225.

Latour ou Turre (Bernard et Raymond de), chevaliers, seigneurs du lieu de Latour, signèrent l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Laurac.

Latour (Roger de), seigneur de Mirebail ou Miravallo-Fulco, et Guillaume et Pierre-Roger de Latour, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Laurae.

Latour de Castelnau (Guillaume de) figure au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Castelnaudary, mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Latour (VITAL DE) fut capitoul en 1284.

Latour (RAYMOND-GUILLAUME DE), capitoul en 1285.

Latour (Guillaume de), capitoul en 1299, 1304, 1305 et en 1313.

Latour (Jean de), capitoul en 1302 et en 1310.

Latour (GUILLAUME DE), dit le jeune, licencié ès-droit, capitoul en 1316, 1317 et en 1320.

Latour (Guillaume de), seigneur de Lauzerville, fut capitoul en 1329, 1334, 1335, 1338, 1343, 1345 et en 1363.

Latour (RAYMOND DE), damoiseau, fut élu capitoul en 1325.

Latour (Jean de), licencié en droit, fut capitoul en 1333, 1340 et en 1347.

Latour (Pierre DE), capitoul en 4353.

Armes : D'argent, à une tour de gueules, ouverte de trois jours du champ.

Latour (GAILLARD DE), capitoul en 1368.

Armes : D'azur, à la tour d'or.

Latour (Hugues de), dit Laroche, damoiseau, seigneur de Castanet, capitoul en 1441.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'or, à une tour d'azur; au deuxième et troisième d'or, à trois fasces d'azur, chargées de six besants d'argent, posés un, deux et trois.

Latour (Pierre de), seigneur de Castanet et de Lauzerville, capitoul en 1510, 1517, 1532 et en 1533. Il figure, ainsi que son frère, au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour fournir à l'armée du Roi deux archers et une demi-lance.

Latour (Jean de), écuyer, co-seigneur de Castanet, dénombra ses fiefs en 4544.

Latour (Gaston de la terre seigneuriale de Landorthe en Comminges, avec toute justice et 'droits seigneuriaux, le 29 janvier 1543.

Latour (Gaspard de) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, le 21 août 1669, rendu par M. de Besons.

Latour (Andrieu de), seigneur de Saint-Paulet et de Castanet, ayant fait ses preuves écrites depuis 4554, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 23 novembre 1668.

Armes: D'azur, à trois fasces d'or.

Latour (Jacques de), seigneur de Saint-Paulet, fut maintenu dans sa noblesse, avec les membres de sa famille, par M. de Besons, le 26 novembre 1669.

Armes : D'argent, à une tour de sable.

Latour (Bertrand de), avocat, capitoul en 1687 et en 1699.

Latour (Hugues de), dit le chevalier de Landorthe, commandant de Prat-de-Moulion en Roussillon, fut nommé capitaine d'une compagnie de fusiliers (infanterie), le 28 octobre 4692.

Latour de Landorthe, seigneurs de Landorthe et de Saint-Ignan, furent maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 23 mars 1668.

Armes : D'azur, à la tour d'argent.

Latour (Pierre de), écuyer, conseiller du roi, contrôleur de la Monnaie de Paris, capitoul en 4730. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 12 septembre 1748, en prenant la qualité de seigneur de Vilatte.

Latour (Jean-Bertrand de), seigneur de Landorthe, ayant fait ses preuves de *noblesse* depuis 1526, fut maintenu par M. Sanson, intendant de Montauban, le 20 février 1696.

Latour (Jean-Louis de), baron de Mane, seigneur de Samazan et autres places, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 15 juin 1739.

Latour (Marc-Antoine de), seigneur de la Bessière, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers de France en la généralité de Montauban, le 26 mai 1723.

Latour-Landorthe (Joseph-Ignace-Henri de), né le 17 juin 1749, reçu chevalier de Malté au grand prieuré de Toulouse, le 17 février 1766.

Latour (Hugues de), seigneur de Saint-Ignan, de Saux, de la Petite-Fiteau, de Lacoume, d'Aragon, de Savarthés; co-seigneur de Soueich, de Mancioux et d'autres lieux, rendit hommage au Roi et dénombra ses fiefs, devant les trésoriers généraux de France en la généralité d'Auch, le 25 mai 1770. Il renouvela son dénombrement et son hommage, le 17 décembre 1676, à cause du joyeux avènement de Louis XIV à la couronne.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Latour-Landorthe (Hugues-Joseph-Marie de) fut reçu, après avoir établi ses preuves écrites de noblesse depuis 1526, premier page de la grande écurie du Roi, par lettres patentes, données à Versailles le 28 février 1778; puis il fut nommé capitaine dans le régiment de Lorraine (dragons), le 6 novembre 1780. Il assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges (ayant pris le titre de marquis), en 1789.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Latour de Mancioux (EDME DE) fut reçu garde du corps du Roi, en la compagnie de Villeroy, par lettres patentes données à Versailles, le 28 septembre 1755.

Latour-Landorthe (Louis-Charles-Ferdinand de), fut sacré évêque de Pamiers en 1824, mort le 11 du mois de janvier 1835.

Armes: D'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable, mise sur un semé de fleurs de lys d'or.

Latour (Bernard-Joseph de), seigneur de Noailhan, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Latour (Gabriel-Florent de), seigneur de Saint-Paulet, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Castelnaudary, en 4789.

Latour (Charles-Louis de), procureur du Roi près le Parlement en 4788.

Latreille (PIERRE DE), conseiller-clerc au Parlement en 1451.

Latreille (Antoine de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1461.

Latreille (GERAUD DE) dénombra noblement ses fiefs, devant les capitouls, en 1517.

Laudun (Guillaume de), archevêque de Toulouse, de 1327 à 1346.

Armes : D'azur, au sautoir d'argent; au chef de vair.

Laubart (Bertrand) figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet.

Laubespin (Anne de) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 4512.

Laulanié (Marc), écuyer, fut capitoul en 1750.

Launac, ancienne terre baronniale, située au pays de Rivière-Verdun en Gascogne, pour laquelle les d'Aguin rendirent hommage au Roi, le 4er octobre 1715 et le 13 juin 1722.

Launac (Pierre-Raymond de), capitoul en 1664.

Lauraguais. — Le roi Louis XI érigea le pays de Lauraguais en comté, en faveur du comte de Boulogne, Bertrand de Latour, par lettres patentes de janvier 1477. Le Roi rentra en possession de cette terre en 1483.

Laurelio (Bernard de) fut capitoul en 1272.

Laurenci ou Laurencii (Pierre) fut élu capitoul en 1272.

Laurenci (Bernard) fut capitoul en 4341.

Laurenci (Pons) fut capitoul en 1395, 1402 et en 1410.

Armes : Fuselé d'or et d'azur.

Laurenci (Bernard) fut capitoul en 1421.

Laurenci (Antoine), licencié en droit, fut capitoul en 4453.

Laurenci ou Laurency (Pons), bourgeois, fut capitoul en 1410.

Laurency (Bernard) fut capitoul en 1414, 1431, 1432 et en 1433.

Laurency (Antoine) fut capitoul en 1491.

Laurency (Guillaume), écuyer, seigneur de Malve, capitoul en 1496.

Laurency (François), licencié en droit, référendaire en la chambre, capitoul en 4502 et en 4517.

Laurency-Montbrun (Jean-Louis de), seigneur de Blanchefort, baron de Salvanhae, de Montbrun et de Froissac, conseiller au Parlement en 1664; puis président à mortier, de 1685 à 1714.

Laurency-Montbrun (Jacques de), chevalier, seigneur-baron de Montbrun et seigneur d'autres lieux, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 16 février 1667.

Laurens (Guillaume), dit d'Aurivail, écuyer, fut capitoul en 1502.

Laurens (Jossé), docteur-avocat, capitoul en 1554.

Laurens (Barthélemy), docteur ès-droit, dénombra ses fiefs nobles en 1554.

Laurens (JEAN DU), avocat, capitoul en 1666.

Laurens (Thomas du), conseiller du roi, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689.

Laurens (OLIVIER DU), seigneur de Castelet, et ses enfants Marc-Antoine, seigneur de Castelet, co-seigneur de Puginier, Barthélemy et Jean-Jacques, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1519, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 27 septembre 1670.

Armes : De gueules, à trois coquilles d'argent rayées de sable.

Laurens (Grégoire-Alexandre comte du), coseigneur de Puginier, assista à l'assemblée générale de la noblesse tenue à Castelnaudary, en 1789.

Laurens (Charles-Paul du), seigneur de Castelet, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Castelnaudary, en 1789.

Lauret (Bernard de) fut conseiller au Parlement en 1461; puis premier président, installé le 23 décembre 1472; il mourut le 7 août 1495.

Lauret (Jean), seigneur de Carlemen et de Sainte-Foy, figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4542, pour un archer et une demi-lance. Il dénombra, le 40 janvier 4503, à Toulouse, les fiefs de Cartencas, de Cabrières, d'Avias et de Blagnac.

Lauret (Jean), co-seigneur de l'Aubarède, dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 4540.

Lauret (VINCENT), fils du précédent, dénombra ses fiefs nobles en 4557.

Lauret (MICHEL et PIERRE), rendirent hommage au Roi pour le château et la terre de l'Albarède ou Aubarède, en 1557.

Lauselergie (Louis de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1556.

Lausin ou Lauzin (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1204.

Laussan de Lacroix, docteur-avocat, capitoul en 1568, 1576 et en 1586.

Laussi (Jacques de), conseiller au Parlement en 1596.

Lautier (Bernard), écuyer, fut capitoul en 1727.

Lautard (DE) père et fils, assistèrent à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Lautrec (Bertrand-Othon de), capitoul en 4298. « Les anciens Lautrec, au nom, armes et terres, desquels hérita Flottard, petit-fils de Raymond VII, comte de Toulouse, par son mariage avec Alix, vicomtesse de Lautrec, d'où sont descendues les branches des vicomtes de Montfort, et des seigneurs de Saint-Germier, du nom de Toulouse et de Lautrec, qui subsistent encore aujour-d'hui (43 août 4703), comme on l'a remarqué dans la Table généalogique des Comtes de Toulouse. » G. Lafaille.

Lautree (Louis de), habitant le diocèse de Toulouse, ayant produit ses titres de noblesse, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 12 octobre 1669.

Armes: de gueules, à la croix de Toulouse.

Lautrec (Pierre de) dénombra, devant les trésoriers généraux de France, le 16 juin 1722, les fiefs qu'il possédait près de Vieussan.

Lauze (Orens), avocat, capitoul en 1694.

Lauzerois (Antoine DE), conseiller au Parlement de Toulouse en 4596.

Lavalette (N.... DE), marquis de Montgaillard, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 4789.

Lavaud (Jean), bourgeois, capitoul en 4730.

Lavaur (Jean de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1515.

Lavaur (JACQUES DE), docteur-avocat, fut capitoul en 1626.

Lavaur de la Boisse (DE) furent convoqués à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 4789.

Lavedan (Louis et Bonaventure de), frères, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 4547, furent maintenus par M. de Besons, le 24 octobre 1668.

Lavedan (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Lavelanet (D'ANCEAU DE) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 4789.

Laverdun (Jean de), seigneur de Favarède au diocèse de Mirepoix, et ses trois fils Jean-Marc Laverdun, seigneur de Favarède; César Laverdun, seigneur de la Boulbène; Jean Laverdun, seigneur de la Cane, ayant produits leurs preuves depuis 1475, furent maintenus par M. de Besons, le 18 juillet 1669.

Armes: D'argent, au laurier de sinople, d'où pendent deux branches de palmes; au chef de gueules, chargé de trois hermines d'argent.

Lavergne (Charles de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte en 4630.

Armes : D'argent plein ; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

Lavergne ou Lavernhe (Jean-Alpignan), avocat, capitoul en 1700.

La Vernade ou Lavernade (Louis de) fut installé premier président au Parlement de Toulouse le 44 février 4467; il fut destitué la même année.

Lavid (GUILLAUME DE), capitoul en 1447.

Armes: D'azur, à une épée d'or, la pointe en haut, posée en pal, accompagnée de deux étoiles du même.

Laviés (N....), conseiller religionnaire de la chambre mi-partie établie en 4579.

Lavigne (Arnaud de), bourgeois, capitoul en 1582.

Lavit (JACQUES), procureur au Parlement, sieur de Villeneuve, capitoul en 1618.

Armes : D'or, à un cep de vigne de sable, feuillé de sinople, au fruit de pourpre.

Lavolvène (CHARLES), avocat, capitoul en 1690.

Lavolvène (Pierre), écuyer, seigneur de Lauraguel, capitoul en 4753.

Armes : D'azur, à l'aigle éployée d'or.

Laymérie (Noel de), écuyer, fut capitoul en 1663. Il rendit hommage au Roi, à Toulouse, le 5 avril 1673. Il fut maintenu noble en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 13 septembre 1669.

Layrac (LEONARD DE), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 4687.

Layrac (Georges de), co-seigneur du Boyer, lieutenant principal en la sénéchaussée et juge présidial de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 1689.

Armes : D'or, à un arbre de sinople.

Lebaud (N....), troisième président au Parlement de Toulouse en 1459.

Leaumont de Puygaillard d'Arsac (Honore de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte en 1636.

Armes : D'azur, à une corneille de sable, becquée, membrée d'or, posée sur une cotice d'argent, mise de fasce.

Leaumont (René de) fut reçu chevalier de Malte, ayant fait ses preuves de noblesse, au grand prieuré de Toulouse, le 4 er juillet 1701.

Leaumont (Jérôme de) fut reçu dans l'ordre de Malte en 4750; ainsi qu'un autre Jérôme de Leaumont admis en 4754.

Lebel (CHARLES), avocat, capitoul en 1772.

Leblanc de Lisse (Jean-Baptiste-Joseph-Nicolas et Louis-Guillaume) ayant fait leurs preuves de noblesse, furent admis dans l'ordre de Malte en 4733.

Leblanc de Saint-Fleurian (Guillaume-Ignace), conseiller au Parlement, de 4743 à 4763.

Leblanc ou Le Blanc (Clément-Marie), conseiller au Parlement, de 1743 à 1790; il assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Leblanc de Verneuil (Pierre-Nolasque), conseiller, puis président à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, installé président le 23 juin 1778.

Lebrun (JACQUES), jurisconsulte, capitoul en 1526.

Lebrun (Antoine), sieur de Lasalle, capitoul en 1559.

Lebrun (Louis), seigneur de Saint-Hippolyte, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1634 à 1671.

Lecomte ou Le Comte (François), conseiller au Parlement en 1569.

Lecomte (GILLES), de Bordeaux, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1673 à 1677.

Lecomte (N....), seigneurs du Vernet au pays de Foix, furent maintenus nobles par M. Pellot, intendant de Guienne, le 29 mai 4669, et par M. Sanson, intendant de Montauban, le 10 avril 4697.

Armes: De gueules, au lion rampant d'or.

Lecomte (Antoine), seigneur-marquis de Noé en Comminges, conseiller au Parlement en 1698; puis avocat-général en 1703.

Lecomte de Latresne (Antoine-Delfin) fut admis dans l'ordre de Malte en 4746.

Armes: De gueules, au lion rampant d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même.

Lecomte de Latresne (Guillaume-Marie de) fut reçu chevalier de Malte en 1734.

Lecomte (Guillaume-Marie), ancien capitaine aidemajor au régiment de la Couronne, chevalier de Malte, fut capitoul gentilhomme en 1781. Il assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Armes : De gueules au lion rampant d'or, sommé de deux étoiles d'argent.

Lecomte (Jean-Jacques-Claire), marquis de Latresne, avocat-général au Parlement, de 1782 à 1790. Trois membres de cette famille assistèrent à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Lecomte (CLAIRE), veuve de M. Gabriel-Bonaventure Doujat, conseiller au Parlement, seigneuresse de Sayguède, fut convoquée aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à Muret en 1789.

Lécussan (Joseph-François-Bernard de) reçut des lettres de *noblesse*, en juillet 1783; elles furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Ledoux (Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1483 à 1485.

Ledoux : Voyez Doux.

Lefèvre (François), écuyer, conseiller du Roi, étant prévost en la maréchaussée de Toulouse, fit une reconnaissance devant les Capitouls, le 10 mars 1673.

Lefranc ou Le Franc (Jean-Jacques), ancien premier président à la Cour des Aydes de Montauban, conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, installé le 30 août 4757. Il avait été pourvu d'une charge d'avocat-général près ladite Cour des Aydes le 40 mars et reçu le 28 du même mois 4730.

Lefranc de Pompignan, seigneur de Caix, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 1789.

Legardeur (Joseph), seigneur de Montcla, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges en 4789.

Legendre (François), écuyer, fut capitoul en 1690.

Legoux de la Berchère (Charles), archevêque d'Alby, puis de Narbonne, conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse en 1697.

Armes: D'azur, à la tête de nègre, tortillée d'argent, vue de profil, accompagnée de trois molettes d'éperons d'argent, posées deux en chef, une en pointe.

Legras (RAYMOND), consul ou capitoul en 1202.

Léguevin (Armoiries de la ville de) : D'azur, à deux tours d'argent posées sur une terrasse du même, entre lesquelles sont deux XX d'or (Armoiries parlantes : lègue-bin ou 20e lieue).

Le Lasseur (Gilles), conseiller-clerc au Parlement en 1448.

Le Lasseur (Denis), conseiller-clerc au Parlement en 1452; puis président aux Enquêtes.

Le Mazuyer ou Lemazurier (GILLES), installé premier président au Parlement de Toulouse, le 3 du mois de décembre 4616, mort en 4631.

Armes : D'azur, au pélican d'or, sans pitié.

Le Mazuyer (Henry), conseiller aux requêtes au Parlement en 1650; conseiller en 1664; procureur-général en 1669; conseiller d'honneur en 1695. Le Roi érigea en faveur d'Henry Le Mazuyer la terre baronniale de Montégut en marquisat, en mai 1689. Les lettres patentes d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Armes : D'azur, au pélican d'or, sans pitié.

Le Mazuyer (Marie-Joseph), fils du précédent, conseiller au Parlement de Toulouse, en 1689.

Lemercier de Beausoleil (Louise-Thérèse), veuve de M. de Marin, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, convoquée à Muret en 1789.

Lenfant ou l'Enfant (Pons), fut consul ou capitoul en 1202.

Lenfant (Arnaud), consul ou capitoul en 1222.

Lenfant (Pierre), bourgeois, capitoul en 1615.

Lenoir (VITAL), consul ou capitoul en 1203.

Lenoir (Pierre), consul ou capitoul en 1269.

Lenoir (Guillaume), capitoul en 1325.

Lenoir (Gabriel), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, en 4624.

Lenoir (François-Louis), rendit hommage au Roi pour la terre de Ribeaute, le 19 octobre 1722.

Lenormand d'Ayssene (Jean-Baptiste), conseiller au Parlement, de 1750 à 1784.

Lens (RAYMOND-GUILLAUME DE), consul ou capitoul en 1207.

Lens (Guillaume de), consul ou capitoul en 1222.

Lens (DURAND DE), consul ou capitoul en 1226.

Lens (Pierre de), consul ou capitoul en 1251.

Lentillac (FLOURET DE), du Quercy, fut reçu, après avoir fait ses preuves de *noblesse*, chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, en 1593.

Armes : De gueules, à la bande d'argent.

Léran (Dominique de), bourgeois, capitoul en 1526.

Léran (Jean de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait sur le territoire de Cornebarrieu, en 4558.

Lerat (Pons) fut *capitoul* en 1296, 1300, \$310 et en 1316.

Lerat (Guillaume) fut capitoul en 1336, 1343 et en 1351.

Lerenchis ou Lerench (Arnaud-Guillaume de), licencié ès-droit, capitoul en 1415 et en 1423.

Lerenchis (Arnaud de), licencié ès-droit, capitoul en 1439.

Lérissé (Jean-Bertrand), avocat, co-seigneur de Cugnaux, capitoul en 1737. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 8 janvier 1770.

Leroy ou Le Roy (MARC-ANTOINE, ANTOINE et PIERRE), seigneurs de la Roquette au diocèse de Saint-Papoul, furent maintenus par M. Bazin de Besons, le 27 janvier 4670.

Lhers (JEAN DE), capitoul en 1438.

Lhers (MICHEL DE), sieur de la Nogarède, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 9 avril 1691.

Lesaché (Pierre), avocat, capitoul en 1722.

Lesage de Castaigné (le baron), seigneur de Pin, de Monés et de Garimont, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges et du Nébouzan tenue à Muret en 1789.

Lescot ou Lescout de Romegas (Mathurin de), reçu chevalier de Malte en 1566.

Lescure (GUILLAUME DE), chevalier, capitoul en 1414. Lafaille a dit dans son Traité de la noblesse des Capitouls : « Les Lescures, seigneurs dudit lieu, en Rouergue, et en partie de Najac, qu'ils cédèrent depuis (1414), à Raymond, comte de Toulouse, barons de Vabres et de Belcastel, qui ont donné dès longtemps des officiers dans les armées, et plusieurs chevaliers et commandeurs à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, entre lesquels est remarquable Raymond de Lescure, grand prieur de Toulouse en 1393, envoyé en 1403, vers le soudan d'Egypte pour traiter la paix avec son ordre; et qui, vivant encore en 1410, présida au chapitre général du même ordre, tenu à Aix. Famille qui a fini de nos jours, et qui avait fait une branche, laquelle possédait Fontanés, et partie de Grisolles, finie aussi par une fille mariée dans la famille des vicomtes de Burniquel, du nom de Comminges. »

Lescure (Charles de) dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1540.

Lescure (Jean et François), seigneurs de Trébons, reçurent des lettres d'anoblissement en mars 1639; elles furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Lescure (Louis de), baron de Lescure, seigneur de Saint-Marcel, de Trébons et autres lieux, et Alphonse

de Lescure, seigneur de Moulens, ayant établi leurs preuves écrites depuis 4541, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 48 septembre 1669.

Armes : Ecartelée d'azur et d'or, au lion de l'un en l'autre.

Lescure (François), écuyer, conseiller du roi, étant prévost en la maréchaussée de Toulouse, fit une reconnaissance au Roi le 10 mars 1673.

Lescure (Louis-Marie-Joseph de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, à Toulouse, le 10 janvier 1771.

Lespinasse (Jean), bourgeois, capitoul en 1642.

Lespinasse (Antoine), bourgeois, capitoul en 1683 et en 1695.

Lespinasse (Jacques de), avocat, seigneur du Puget, co-seigneur de Colomiers, capitoul en 4691, 4712 et en 4721. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 4689.

Lespinasse (Jean-Baptiste), avocat, fut capitoul en 4733.

Lespinasse (Pierre-Antoine), conseiller au Parlement, de 1749 à 1790, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 8 mars 1774. Il assista aux assemblées de la noblesse de Toulouse et du Comminges, tenues en 1789, en qualité de seigneur de la

directe cantonnée du lieu de la Combe, dans la juridiction de Muret, et du faubourg de Garonne de cette ville, vulgò le Barry.

Lespinasse (Pierre-Jules-Marie de), conseiller au présidial de Montauban, obtint, le 14 août 1682, un arrêt du Parlement de Toulouse, qui ordonnait de « le reconnaître comme seigneur direct, justicier et hommagier dans toute l'étendue de la paroisse du Bourg-Saint-Paul, habitant le château d'icelle, et de lui attribuer, ainsi qu'à ses descendants, les droits, honneurs et préséances dûs aux seigneurs directs et hommagers. »

Armes : Tranché emmanché de gueules et d'or.

Lespinasse (Guillaume-Jean-Joseph), marquis de Florentin, conseiller au Parlement, de 1782 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Lespinasse (le chevalier de) assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Lespoy (Bertrand de), capitoul en 1501.

Lestang (Martin de), licencié ès-droit civil, seigneur de Rouffiac, capitoul en 1489 et en 1497.

Lestang (François de), président à mortier au Parlement, de 1569 à 1595.

Lestang (François de) succéda à son père comme président à mortier, et fut installé premier président de la chambre de Castres en 1595; mort en 1617.

Lestang (François de), bourgeois, capitoul en 1620.

Lestang (Jean-Bertrand de), conseiller au Parlement, de 1669 à 1681.

Lestang (Christophe de), évêque de Lodève, d'Alet et de Carcassonne. Mort en 1621.

Lestang (Pierre et Amable de), ayant prouvé qu'ils descendaient de François de Lestang, capitoul en 1620, furent maintenus nobles par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 13 septembre 1669.

Lestang (Simon-Pierre de) dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Lestang de Pomairols (François de), seigneur de Belpech et de Puechingnon, fit le dénombrement de ses fiefs, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 1er septembre 1694.

Lestang-Parade (Joseph-Guillaume-François-Gabriel de) fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, le 17 octobre 1715.

Lestang de Bérail (François de), seigneur de Belpech, de Pauliac et d'autres places, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 22 novembre 4722.

Lestang (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Lévis (Guy de), maréchal de Mirepoix, assista à la septième croisade, faite en 1270. — Voyez: Mirepoix.

Armes : D'or, à trois chevrons de sable.

Lévis ou Lévy(Philippe de), évêque de Mirepoix, conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse en 4520.

Lévis (Antoine de), seigneur de Ventalhol, ayant fait ses preuves écrites, depuis 4560, fut maintenu par M. de Besons, en 4669.

Levis (Paul-Louis de), baron de Léran, au diocèse de Mirepoix, dénombra ses fiefs nobles devant les trésoriers de France, le 43 juillet 1722.

Levis (Gaston-Charles-Pierre de), marquis de Mirepoix, rendit hommage au Roi et dénombra devant les trésoriers généraux de France, le 43 juillet 1722, pour la terre de Terride, au diocèse de Montauban, le 3 mars 1723.

Levis (Joseph-Grégoire de), baron de Gaudiés, au diocèse de Mirepoix, rendit hommage au Roi et dénombra ses fiefs, devant les trésoriers généraux de France, le 30 juillet 1722.

Lévis (le *marquis* de), *baron* de Caudiés, maréchal héréditaire de la Foi, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 4789.

Leysac (Jean), capitoul en 1474. Il dénombra, à Toulouse, en 1503.

Leysac ou Leyssac (Jean), capitoul en 1491.

Leysac (Guillaume) dénombra noblement, devant les capitouls, en 4518.

Lézat (Tolosain de), consul ou capitoul en 1204.

Lézat (Arnaud-Pons de), consul ou capitoul en 1220.

Lézat (Astorg de), bourgeois, capitoul en 1530.

Lézat (Jean de), et Alexandre de Lézat son fils, seigneurs de Brugnac et de Marquefaves, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse, depuis 1549, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 26 novembre 1668.

Armes: D'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de deux triolets de sable en chef.

Lézat (MICHEL DE), seigneur de Brugnac, co-seigneur de Marquefaves, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 20 décembre 4776.

Lézat (MICHEL DE), baron de Marquefaves, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Armes : D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois molettes d'éperons de même, posées deux en chef et une en pointe.

Lézat (Marie de), épouse de M. Joseph-Amable de Castet, écuyer, possédant fief au lieu d'Ox, juridiction de Muret, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse du Comminges tenue en 4789.

Lherm ou l'Herm (GUILLAUME DE), président à la chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouse, de 16.. à 1633.

Lherm (Jean-Baptiste de), conseiller au Parlement, de 1705 à 1737.

Lherm de Novital (François-Marguerite de), conseiller au Parlement, de 1748 à 17...

Lhospital ou Lhopital (Jean de), conseiller au Parlement de Toulouse, pourvu le 13 juin 1551 jusques en 1562. Il avait succédé à Jean son père, qui avait dénombré ses fiefs nobles en 1541.

Lhospital (Arnaud-Bernard de) fut conseiller au Parlement, de 1678 à 1694.

Lhospital (Antoine de), seigneur de Montgras, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 22 juin 1667.

Lhospital (Bernard de), conseiller au présidial de Toulouse, ayant prouvé par écrit qu'il descendait de Jean, conseiller au Parlement, fut maintenu dans sa noblesse, par M. de Besons, le 13 août 1669.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'azur, à deux griffons affrontés d'or, et perchés sur un arbrisseau de sinople; aux deuxième et troisième d'azur, à la tour crénelée d'argent, posée sur un rocher du même, maçonnée de sable.

Lhospital de Saluste (Georges et Bernard de), fils mineurs de Germain de Lhospital de Saluste, sieur de

Montfort, procureur au Parlement de Toulouse, firent le dénombrement de leurs fiefs nobles, devant les capitouls, par l'intermédiaire de Georges de Layrac, leur tuteur, le 4er avril 1689.

Lhospital (Georges de), seigneur de Montfort, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 43 juillet 1769.

Lhuillier (Louis), conseiller au Parlement en 1461, président en 1483.

Lhuillier ou Luillier (PAUL DE), seigneur de Rouvenac, et GABRIEL son fils, furent maintenus dans leur noblesse par M. de Besons, le 16 novembre 1669.

Lhuillier (Gabriel de), écuyer, seigneur de la Chaumette, co-seigneur de Rochegoude et des Ternes, capitoul en 4757.

Armes : D'azur, à trois coquilles d'or, posées deux et une.

Libertat (Jean-François Baron de), chevalier, chef du surnom et armes de Pierre Libertat (né Baïon), capitaine de la Porte-Royale, libérateur et gouverneur de la ville de Marseille. Pierre de Libertat fut anobli avec ses frères, par le roi Henri IV, en 1596. Jean-François, son descendant, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789, à cause des fiefs qu'il y possédait.

Armes : Coupé, en chef d'azur, à la tour d'argent, accompagnée aux flancs et en chef de trois fleurs de lys d'or; en pointe de gueules, au lion léopardé d'or.

Librac (Pierre de), consul ou capitoul en 1147.

Licard (Jean-Joseph), bourgeois, capitoul en 1728.

Liceri (Martin de), bourgeois, capitoul en 1540.

Liciaco (Bertrand de Jisimentum comitatus Tolosæ de 1272, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Caraman.

Ligier (Guillaume), bourgeois, capitoul en 1622.

Ligondez (Antoine-Gabriel du), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 24 août 4746.

Ligonne (Pierre), procureur du roi au Parlement, de 1459 à 1462.

Limairae ou Limayrae (Gabriel), marchand, capitoul en 1724.

Lingua (N.... DE), sieurs de Saint-Blancard en Couserans, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1604, furent maintenus *nobles*, par M. Le Gendre de Montelar, à Montauban, le 14 avril 1717.

Linières (Bertrand de), capitoul en 4309.

Linières (Pons de), capitoul en 1311, 1317, 1321, 1329, 1333 et en 1340.

Linières (Arnaud de), damoiseau, capitoul en 4345.

Linières (Georges de), conseiller au Parlement, de 4512 à 45...

Lion (Pierre du), archevêque de Toulouse, de 1474 à 1491.

Armes: D'or, au lion rampant de sable.

Lisle de Bribes (Joseph de), trésorier de France à Montauban, seigneur de Lisle, capitoul en 1761.

Lissac ou Lissaco (Albert et Jourdain de) sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Caraman.

Lissac (Albert, Bertrand et Jourdain de) sont compris parmi les nobles seigneurs du bailliage de Laurac, mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Lissac (Gaspard de), seigneur de la Tour et de Saint-Quentin au diocèse de Mirepoix, ayant fait ses preuves de *noblesse* depuis 4565, fut maintenu par M. de Besons, le 46 novembre 4669.

Armes : De gueules, à trois épées d'argent mises en pal.

Lissier (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1523. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1557.

Livri (Jean-Baptiste-Gérard de), avocat, capitoul en 1748.

Lobens. Voyez Loubens.

Loderis (Jean de) fut capitoul en 1421.

Lomaigne (ETIENNE DE), écuyer, seigneur de Saint-Jean, capitoul en 1764.

Lombard ou Lombardi (GUILLAUME) est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Lombard (François), avocat, capitoul en 1626. 1757

Lombard (DANIEL), marchand, capitoul en 1626.

Lombard de Montauroux (Pierre de), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte en 4733.

Lombard de Sagnes assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789, ainsi que M. le chevalier Lombard de Sagnes.

Armes: Parti, au premier d'azur, au lion rampant, lampassé et couronné d'or; au deuxième coupé, en chef de gueules, à trois étoiles d'argent mises de fasce, en pointe d'azur, au paon rouant d'or, posé sur une terrasse du même.

Lombes (Garcias de), consul ou capitoul en 1222.

Lombrail (Jean), bourgeois, capitoul en 1596.

Lombrail (Pierre-Louis de), conseiller au Parlement, de 1644 à 1674.

Lombrail (Pierre de), conseiller au Parlement, de 1674 à 1710.

Lombrail (Pierre-Paul de), séigneur de Rochemonteix, conseiller au Parlement, de 1687 à 1739. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 3 juillet 1727.

Lombrail (Dame Catherine de), veuve de M. Jean Dandrieu de Montcalvel, trésorier général de France, dénombra ses fiefs, devant les capitouls, le30 mars 1689.

Loménie de Brienne (ETIENNE-CHARLES DE), cardinal-archevêque de Toulouse, de 1763 à 1788.

Armes: D'or, à l'arbre de sinople, avec ses racines posées sur un tourteau de sable; au chef d'azur, chargé de trois losanges d'argent.

Lonchamp (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Long (Pierre de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, en 1634, pour une partie de la directe du lieu de Montbrison.

Long-Corne (CLEMENT DE), conseiller au Parlement, de 1655 à 1717.

Long-Garac (Bertrand de), conseiller aux requêtes, de 1632 à 1656, puis conseiller au Parlement jusques en 1682.

Long-Garac (Clément de), fils du précédent, conseiller au Parlement, de 4683 à 4727.

Long-Garac (Jean-Octavien de) fut conseiller au Parlement, de 4705 à 4713.

Long (Jean de) fut reçu dans l'ordre de Malte au grand prieuré de Toulouse, en 1669.

Armes: D'or, à un croissant d'argent accosté à dextre d'un oiseau essorant de sable, et à senestre d'un arbre de sinople terrassé de même; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Long-Garac (Clement de), conseiller au Parlement, de 1727 à 1760.

Long (Jean-Denis-Pons-Alexandre de), fils du précédent, conseiller au Parlement, de 1760 à 1784, puis conseiller honoraire. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Long (Jean-Baptiste-Barnabé-Marie-Victor-Clément de), fils du précédent, conseiller au Parlement, de 1784 à 1790. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

Long (N.... DE), capitaine au régiment de Bourbon, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 4789; ainsi que le chevalier de Long.

Lonjon (DE), famille du pays de Rivière-Verdun, ayant produit ses titres de noblesse devant M. Pellot, intendant de Guienne, fut maintenue le 10 juin 1667 et confirmée par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 15 mai 1700.

Armes : D'or, à la bande de gueules.

Lonjon (Jean), seigneur de Laprade, fut pourvu d'un office de conseiller en la Cour des Aydes de Montauban, le 10 janvier, et reçu le 8 février 1738.

Lonjon de Laprade (N....), seigneur de Laprade, et le chevalier de Lonjon, assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Lopés (Pierre-Louis de), docteur-avocat, capitoul en 1628.

Lopés (Jean de), écuyer, dénombra les fiefs nobles dont il avait hérité de sa mère Jacquette de Roguier, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Lopés (Gilles de), écuyer, dénombra noblement, devant les capitouls, le 17 août 1728.

Lordat (Roger de), seigneur de Castagnac, rendit hommage et prêta serment de fidélité au Roi, pour la terre et le château de Castagnac en Comminges, en 1454.

Lordat de Castagnac (Jean-Jacques de), sieur de Batx, baron de las Dergues et de Saussonat, capitoul en 1620-21. Lafaille a mentionné dans son Traité de la noblesse des Capitouls: « Les Lordat, seigneurs de Lordat, en Lordadois, dans le pays de Foix, qui ont donné à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem un prieur de l'hôpital de Toulouse vers l'an 1480, et un nonce apostolique, créé prince du Saint-Empire en 1368, à qui le pape Urbain V donna la conduite du corps de Saint-Thomas à Toulouse. Guillaume de Lordat, chef du conseil, et principal ministre du roi de Majorque, et nombre d'officiers d'armée. Famille qui subsiste encore en trois branches, savoir: de la Bastide, de Bram et de Castagnac. De cette dernière branche était issu le capitoul

de ce nom, qui fut un des plus vaillants hommes de son temps. Il commandait une compagnie des gendarmes lors des derniers troubles de la Religion; et fit une rude guerre aux huguenots du Haut-Pays, qu'il défit en plusieurs rencontres, et par les avantages qu'il remporta sur les rebelles, y maintint la tranquillité. On le voit encore représenté dans le tableau de l'entrée du roi Louis XIII, conservé à l'escalier des galeries de l'Hôtelde-Ville.»

Lordat (Jean-Paul de), seigneur de Castagnac et de Buzarens, ayant produit des preuves écrites de noblesse depuis 4548, fut maintenu par M. Bazin de Besons, le 44 janvier 4669. Il avait dénombré ses fiefs nobles, à Montauban, le 45 mai 4673, et à Toulouse, devant les capitouls, les 34 mars 4689 et 6 avril 4694.

Armes : D'or, à la croix de gueules. - Devise : Pro Fide.

Lordat de Castagnac (NICOLAS-MELCHIOR baron DE) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, les 28 janvier et 28 avril 4778.

Lordat (DE). Plusieurs membres de cette famille furent admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait leurs preuves écrites de noblesse au cabinet du Roi, en 1755, 1780 et en 1781.

Lordat de Castagnac (André-Françoise-Honorée de), seigneuresse de Castagnac et de Gensac, fut convoquée aux assemblées générales de la noblesse tenues à Toulouse et à Muret en 1789. Lordat de Bram (Jacques de), baron de Bram, de Villarzens et de Buzarens, au diocèse de Saint-Papoul, ayant produit depuis 1482, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, par M. Bazin de Besons, le 5 décembre 1668.

Armes : D'or, à la croix de gueules. - Devise : Pro Fide.

Lordat (Jean-Pierre-Anne de), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 17 juillet 1748.

Lordat de Bram (Joseph-Gabriel de) ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte, le 1er mai 1750.

Lordat (François-Anne-Louis de), reçu chevalier de Malte, le 16 juillet 1751.

Lordat (Joseph de) dénombra, devant les trésoriers de France, le 17 décembre 1710, les terres seigneuriales de la Bastide, de Trémolet et du Carlaret au pays de Foix.

Lordat (Louis de) rendit hommage au Roi pour la baronnie de Bram, au diocèse de Saint-Papoul, devant les trésoriers de France, le 44 septembre 1722.

Lorde ou de Lourde (N..... DE), seigneurs de Carnibat et de Las Ferrières au pays de Foix, ayant produit leurs preuves écrites depuis 1548, devant M. Le Pelletier, intendant de Montauban, furent maintenus dans leur noblesse le 12 août 1698.

Armes: De gueules, écartelé aux premier et dernier à la vache d'argent; au deuxième, à la pensée d'argent; au troisième, à quatre burelles d'argent.

Lorde ou De Lourde (N.... DE), seigneurs de Montgaillard, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse depuis 4529, furent confirmés par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 27 mars 4700.

Armes : Ecartelé, de gueules, aux premier et dernier à la vache d'argent; au deuxième, à la pensée d'argent; au troisième, à quatre burelles d'argent.

Lostanges de Saint-Alvère (Louis-François de), colonel d'un régiment d'infanterie, en faveur duquel la terre seigneuriale de Béduer en Quercy fut érigée en vicomté en 1610. Cette famille, dont une branche s'est fixée depuis longtemps à Toulouse, possédait aussi la baronnie de Saint-Alvère, en Périgord, depuis 1446.

Lostanges (DE). Plusieurs membres de la famille de Lostanges furent admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi, en 4750,4754 et en 4785.

Armes : D'argent, au lion de gueules , lampassé , armé et couronné d'azur , accompagné de cinq étoiles du second émail en orle. Cimier : un ange.

Lostanges (N.... de), seigneur de Béduer, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Cahors en 4789.

Lostanges (Adhemar de), grand-sénéchal et gouverneur du Quercy, présida l'assemblée des trois ordres, convoquée à Cahors pour le 46 mars 1789.

Lostanges (LE VICOMTE DE) se fit représenter à l'assemblée de la noblesse de 1789, tenue à Cahors, et à laquelle il avait été convoqué.

Loubaissin (Bernard), bourgeois, fut reçu capitoul en 4725-26.

Armes: D'azur, au loup de sable, passant sur une terrasse de sinople, entourée d'un lac d'argent au bassin d'eau.

Loubens ou Lobens (Fredolin de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens.

Loubens (Jacques de), seigneur de Verdalle, capitaine de cinquante hommes, fut reçu *chevalier* des ordres du Roi, le 31 décembre 4585.

Loubens de Verdalle (Hugues de), frère du précédent, fut élu grand maître de l'ordre de Malte, le 12 janvier 1582, et promu au cardinalat le 31 décembre de la même année.

Armes: De gueules, au loup ravissant d'or.

Loubens (Hugues de), comte de Verdalle, et Jacques de Loubens son fils, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 7 novembre 4670.

Armes: De gueules, au lion ravissant d'or.

Loubens (JACQUES DE), chevalier, seigneur de Verdalle, de Broquiers et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 8 mai 4696.

Loubens (Jacques de), chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Verdalle-Loubens, de Contrasti, de Seri-

gnan, de Sers, de Talras et d'autres lieux, fut confirmé dans sa *noblesse*, par M. Le Gendre, intendant en la généralité de Montauban, en 1700.

Armes: De gueules, au loup ravissant d'or.

Loubens (Louis de), seigneur de Verdalle, dont la veuve Lucrèce d'Auriol, rendit hommage au Roi, pour la terre de Verdalle, au diocèse de Lavaur, devant les trésoriers de France, le 30 juillet 4722.

Loubens (N.... pé), comte de Verdalle, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Loubers (Pierre), bourgeois, capitoul en 1644 et en 1657. Il fut maintenu noble en vertu de son capitoulat, par M. de Besons, le 13 septembre 1669.

Loubiers (Charles de), seigneur de la Loubière, ayant fait ses preuves écrites depuis 1468, fut maintenu par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 10 septembre 1669. Ses descendants furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 14 février 1700.

Armes: D'azur, au loup passant d'argent.

Loupes (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1542.

Armes: De gueules, à un château-fort, sommé de trois tours crénelées d'or, ajouré d'une porte avec sa herse, maçonné de sable.

Loupes (MICHEL DE), docteur-avocat, capitoul en 4582.

Loupes (Tristan de), écuyer, fut capitoul en 1654.

Armes: D'azur, à trois tours crénelées d'or, maçonnées de sable, posées deux en chef et une en pointe.

Loupes (Tristan-Achille de) fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 4 janvier 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Loupesans (Berenger de), avocat, capitoul en 1583.

Lozes (Arnaud), écuyer, fut capitoul en 1740.

Luc (Jean de), conseiller au Parlement en 1559.

Lucas (Jean), conseiller au Parlement en 1625.

Lucas (François), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1670 à 1684.

Luco (Jean de), docteur en droit, conseiller du roi, et rapporteur au sénéchal, fut capitoul en 4547.

Luppé (RAYNAUD DE) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France à Montauban, pour le château de Castillon et pour la directe de Castelnau-Labarthe, en Armagnac.

Luppé (Charles de) rendit hommage au Roi devant les trésoriers de France à Montauban, en 4633, pour la seigneurie de la Cassaigne en Armagnac. Luppé (N.... DE), seigneur de Taybose en Armagnac, ayant fait ses preuves écrites depuis 1544, fut maintenu dans sa noblesse, par M. Le Pelletier, le 1er juillet 1698. Les branches dites du Garané, de Gariés, de Sainte-Christie furent aussi maintenues.

Armes: D'azur, à trois bandes d'or.

Luppé de Garané (MARC-ROGER DE) fut reçu chevalier de Malte, le 5 octobre 1715.

Luppé (Paul de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, en 4633, pour les seigneuries de Maraval et de Thoron en Armagnac.

Lux (Adhemar de), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Caraman.

Lux (Bernard de) figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix.





M

La Noblesse est la récompense de loyales actions, d'honorables services ou de hauts faits d'armes,

Macé (Antoine), bourgeois, fut capitoul en 1563.

Mac-Carthy-Reagh (Justin-Scipion, comte de de de de de la description, de reconnaissance et de confirmation de noblesse, en septembre 4776. Elles disent expressément de très noble famille d'Irlande. Ces lettres furent enregistrées par le Parlement de Toulouse, où avait fixé sa résidence en France Justin-Scipion de Mac-Carthy-Reagh. Il fut admis aux honneurs de la Cour après la vérification de ses titres de noblesse faite par Cherin père, généalogiste du Roi, le 25 février 1777. Il est l'auteur de la branche qui habite Toulouse, et à laquelle appartenait M. le vicomte Justin-François-Joseph de Mac-Carthy, mainteneur des Jeux-Floraux, décédé le 3 juillet 1862.

Armes: D'argent, au cerf passant de gueules, ramé de dix cors et onglé d'or; l'écu timbré de l'asionn ou couronne antique irlandaise. Tenants: deux anges de

carnation, ailés et chevelés d'or, vêtus de tuniques d'argent, le manteau de pourpre, chacun se couvrant da poitrine d'un bouclier : celui de dextre aux armoiries de la province de Munster, celui de senestre aux armes de la ville de Cork. Cimier : un destrochère tenant un lézard au naturel, avec le cri : Lam laidir abou (vive le bras fort). Légende : Sinnsior clanna Milead (aînés des tribus de Milesius). — Devise des Mac-Carthy-Reagh : Fortis, ferox et celer!...

Mac-Carthy (Le viconte DE) fut admis aux honneurs de la Cour, le 26 février 1788.

Macoau (Georges de), bourgeois, capitoul en 1580 et en 1589.

Madières d'Aubaignes (N... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. La famille Madières d'Aubaignes, du diocèse de Montpellier, a été maintenue, par M. de Besons, le 19 août 1669.

Madron (ARNAUD), capitoul en 1476 et en 1488.

Madron (Augier) fut capitoul en 1518.

Madron (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1546, 1548 et en 1568. Il fut aussi trésorier général de France.

Madron (Pierre), dit le jeune, fut capitoul en 1561.

Armes: D'argent, à la vache de sable passant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Madron (François), seigneur des Issards, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4632 à 4685.

Madron (Louis de), écuyer, fut capitoul en 1638.

Madron (Antoine de), écuyer, fut capitoul en 1647.

Madron (Pierre-Antoine de), conseiller au Parlement, pourvu en 1662.

Madron (Louis de), ayant établi régulièrement sa généalogie depuis Arnaud Madron, capitoul en 1476, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 8 août 1669.

Armes: D'or, à la vache passant de gueules, accolée et clarinée d'azur; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Madron (Pierre-Louis et Bonaventure-François de), ayant prouvé leur filiation avec Pierre Madron, trésorier de France, capitoul en 1546, furent maintenus nobles, par M. de Besons, le 8 août 1669.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Madron (Joseph DE), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte en 1671.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Madron (Paul de), co-seigneur de Villenouvelle, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789.

Maffre (Charles de), seigneur de la Mothe, dénombra ses fiefs, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 7 septembre 1666. Il fut confirmé dans sa noblesse, ayant fait ses preuves depuis 1545, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 9 août 1698.

 $\ensuremath{\mathit{Armes}}$: De gueules plein , au chef cousu d'azur , chargé de trois croissants d'argent.

Maffre (N.... DE), seigneur de Verds, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Maffre de Verds (Dame DE), veuve de M. de Boussac, seigneur de Cucsac, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Mages (DE), seigneurs de Lapeyrière au pays de Rivière-Verdun, ayant produit leurs titres devant M. Pellot, intendant de Guienne, furent maintenus dans leur noblesse, le 5 mai 4667, et confirmés par M. Sanson, intendant de Montauban, le 20 avril 4697. La branche de Salssa, du diocèse de Narbonne, fut maintenue par M. de Besons, le 3 janvier 1669.

Armes : D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois losanges de gueules.

Magreynhe (Vital de), chevalier, seigneur du lieu, figura au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Sainte-Gabelle (Cintegabelle), qui prirent part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maguelonne (Jean-Mathias de), seigneur-baron de Saint-Benoît, conseiller au Parlement, de 1672 à 1714.

Maguelonne (BARTHÉLEMY DE) fut conseiller au Parlement, de 1719 à 1731.

Mahornaco (Pierre de), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maichens (Jean), seigneur de Gramoural et de Beauvais, dénombra noblement, devant les capitouls, à Toulouse, le 19 janvier 1733.

Maichens (Jean-Auguste), écuyer, co-seigneur de Beauvais, fit le dénombrement de ses fiefs, devant les capitouls, le 2 octobre 1754.

Maignial (Antoine), bourgeois, capitoul en 1728.

Maigret ou Megret (N....), capitoul en 1753.

Armes : D'argent plein.

Maillac (Bernard de), licencié en droit, capitoul en 1418 et en 1425-26.

Maillac (Bernard DE), bourgeois, capitoul en 1436.

Maillae (Charles de), seigneur de Palays, au diocèse de Rieux, Alexandre et Jean-Louis ses fils, furent maintenus dans leur noblesse, ayant fait leurs preuves depuis 4507, par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 5 juillet 4669. Leurs descendants, ayant reproduit leurs titres devant M. Sanson, intendant de Montauban, furent confirmés par arrêt du 3 juin 4698.

Armes: D'argent, à trois monts de gueules, chacun sommé d'une corneille de sable.

Mainieri ou Mayneri (Guillaume) fut capitoul en 1521.

Maisan (Georges de) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 4515.

Maistre (Bernard), capitoul en 1320 et en 1328.

Majoret ou Majouret d'Espanés (Jean-François-Marie de), conseiller au Parlement, de 1751 à 1768. Majoret (Jean de), seigneur d'Espanés, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 4689 et le 7 avril 4691.

Majoret (Joseph-Gaston de), seigneur d'Espanés et de Gasens, baron de Mezens, fut capitoul en 1728.

Malbois de Caussonel (André-César), avocatgénéral au Parlement de Toulouse, le 4 juillet 1769; maître des requêtes, le 6 juillet 1771; mort en 1779.

Malard (François), docteur-avocat au Parlement, capitoul en 1549, 1550 et en 1557.

Armes: D'azur, à un château-fort sommé de trois tours d'argent maçonnées de sable; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant la tête contournée d'or.

Malard (Aimable de), écuyer, fut capitoul en 1632.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à un château-fort d'argent, sommé de trois tours du même, maçonné de sable; aux deuxième et troisième d'azur, au lion d'or.

Malard (Aimable de), écuyer, seigneur de Deyme, ancien capitoul, Antoine de Malard, seigneur de la Bastide, Pierre de Malard et Salomon de Malard ses fils, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 14 avril 1669.

Malard (Jean-Salomon de) dénombra ses fiefs nobles comme co-seigneur de Deyme, devant les capitouls, le 3 avril 1689. Malard (François de), écuyer, dénombra noblement, devant les capitouls, le 18 février 1754.

Malard (Anne-Isidore de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 5 décembre 4768. Il mourut étant commandeur de l'ordre, à Toulouse, le 1er mars 1832.

Malard (Charles-Joseph-Bertrand de), frère du précédent, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Malaret (Antoine), avocat, capitoul en 4723. Il reçut des lettres de provisions de conseiller au Parlement de Toulouse, dans lesquelles il est qualifié de seigneur de Fonbeauzard, en 4746, enregistrées à Montpellier. Il fut ensuite avocat-général, de 4753 à 4763.

Malaret (Jean-Etienne de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1724 à 1756, dont les lettres de provisions furent enregistrées à Montpellier, obtint l'érection de la terre seigneuriale de Fonbeauzard en baronnie, en février 1738. Les dites lettres furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Malaret (Joseph de), lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur-baron de Fonbeauzard, seigneur de la baronnie de Blagnac, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 17 mars 1777.

Malaspina (Pierre de) est mentionné parmi les nobles seigneurs du bailliage de Launac, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Malatria (Louis-Geraud de), seigneur de Montesquieu, dénombra noblement, le 26 avril 4754, devant les capitouls.

Malbose (Antoine de), seigneur de la Vernède, au diocèse de Mende, fut maintenu noble, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 21 août 1669, ayant fait ses preuves de noblesse depuis 1499.

Armes: D'azur, à trois chevrons d'argent.

Malefette (Jean-Baptiste), écuyer, fut élu capitoul en 1741.

Malenfant (Hébert), conseiller au Parlement, pourvu en 1461.

Malenfant (Pierre de), professeur en droit, fut capitoul en 4529.

Malenfant de Pressac (Antoine de), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4603.

Armes: Ecartelé; aux premier et dernier d'azur, à l'aigle éployé d'argent; aux deuxième et troisième d'argent, à deux fasces vuivrées de gueules: à la bande d'azur brochant sur le tout, chargée de trois fleurs de lys d'or, mises en bande et divisées par deux besants accolés d'or.

Malepeyre (Jean de), avocat, capitoul en 1638.

Maleprade (Jean de), bourgeois, capitoul en 1600, 1607, 1616 et en 1623; il se qualifiait de seigneur de la Morquié, de Gaillac et autres lieux.

Armes: D'or, à l'arbre de sinople terrassé de même, au lion passant de sable, brochant sur le fût de l'arbre; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Maleprade (François de), écuyer, co-seigneur de Gagnac, dénombra, devant les capitouls, le 34 mars 4689.

Malet (JEAN), conseiller au Parlement en 1559.

Malet (Alexis - Pierre - Martial), seigneur de Sédeilhac et de Loudet, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Maliac ou Maliaco (Bertrand de), chevalier, et ses frères Pons et Gaillard, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maleville (JACQUES DE) obtint en sa faveur des lettres patentes de création d'un majorat, avec titre de baronnie, le 34 janvier 1810.

Malpel (JACQUES), écuyer, fut capitoul en 1739.

Malpel de Latour (Jean-Marie), avocat au Parlement, conseiller du roi, lieutenant des eaux et forêts de Toulouse, capitoul en 4775 - 76 - 77 - 78. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Malras (Antoine de), président à mortier au Parlement, baron de Beauville, seigneur de Beauville, de Campmas, de Calas, de Toutens et de Cessales, dénombra, avec toutes ses qualités, ses fiefs nobles en 1540.

Armes: D'azur, au lion rampant d'or, sommé de deux étoiles du même, cantonnées en chef.

Malvezin de la Feuillade (JACQUES), écuyer, fut capitoul en 1714.

Malvin (N.... DE), anciennement Amalvin, seigneur de la Barthère au pays de Comminges, ayant fait ses preuves écrites depuis 1481, fut maintenu, par M. Le Gendre, le 5 mars 1701.

Armes : D'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une.

Malvin de Montazet. Cette famille a fourni trois chevaliers de l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, reçus en 4753, 4766 et en 4767.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Malvin (N.... DE), seigneur de Las Segans, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Malvin de Montazet (DE), en Languedoc, fit ses preuves de *noblesse*, pour monter dans les carrosses du Roi, en 1789.

Manas (Sanche-Garcie de), damoiseau, fut capitoul en 4329, 4334 et en 4335.

Manas (GÉRAUD DE), agent de change, fut capitoul en 1331.

Manas (Sanche-Garcie), chevalier, capitoul en 1350.

Manas (Bertrand de) rendit hommage au Roi, pour la seigneurie d'Homps en la sénéchaussée d'Armagnac, en 1634.

Manas (N.... de), seigneurs de Saint-Germier, au pays de Rivière-Verdun, ayant produit leurs titres écrits depuis 4554, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, le 26 septembre 4699.

Armes : Ecartelé d'or et de gueules.

Manas (Jean-Pierre de), seigneurs de Lahas en Comminges, ayant produit leurs titres écrits depuis 4551, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 7 avril 4701.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Manas (Jean-Gabriel de), sieur d'Homps, fut maintenu par M. Le Pelletier, le 20 janvier 1699.

Manas (Etienne de) obtint des lettres de relief de noblesse, du conseil du Roi siégeant à Paris, enregistrées à Montauban le 9 août 1719.

Armes: D'azur, à la croix d'argent, à la bordure du même, chargée de tourteaux de sable mis en orle.

Manas (Charles-Bisme de), doyen des trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban en 1750.

Manau (Gabriel de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, pourvu le 6 juillet 1624.

Mancip (Bernard) fut capitoul en 1370.

Mancip (Pons) fut capitoul en 1411.

Mancip (RAYMOND), capitoul en 1431-32-33.

Mancip (RAYMOND) fut capitoul en 1442-43.

Armes: D'or, à un dextrochère au naturel rebrassé de gueules, mouvant à senestre de l'écu, tenant une poignée de tiges feuillées de sinople.

Mandat (Bernard) fut consul ou capitoul en 1152.

Mandat (Joseph), écuyer, fut capitoul en 1697.

Mandement (Bertrand), bourgeois, fut capitoul en 1579.

Mandinelli (Ademar) fut capitoul en 1508.

Mandinelli (Junien), bachelier, capitoul en 1541.

Mandinelli (Adhémar), docteur, capitoul en 1561.

Mandinelli (Gabriel), sieur de Paulel, fut capitou l'en 1605.

Mandinelli (Jean de), docteur-avocat au Parlement, capitoul en 1611.

Mandinelli (François et Jean-Etienne) furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant général de Languedoc, le 8 août 1669.

Mandy (Guillaume) fut un des seigneurs qui prirent part au Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Manen (Joseph), procureur au Parlement, capitoul en 1692.

Armes: D'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même; le tronc chargé de deux mains au naturel, dites bonnefoi, rebrassées de gueules, mouvantes des flancs de l'écu; au chef d'azur, chargé d'un soleil rayonnant d'or.

Manen (JACQUES), avocat au Parlement, fut capitoul en 4775-76-77.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cornets à dés d'argent, posés deux et un; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Manen (Jean-Antoine-Joseph de), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Manenc (Jean), licencié, capitoul en 1500.

Manent (Marie-David-César-Auguste), écuyer, avocat, capitoul en 1786.

Maniban (Тномая рв), avocat-général au Parlement de Toulouse, de 1632 à 1662. Il rendit hommage au Roi, pour la baronnie de Mauléon et autres lieux en Armagnac, en 1634.

Maniban (François-Lancelot de), seigneur de Casaubon, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1665 à 1715.

Maniban (Jean-Guy de), avocat-général près le Parment de Toulouse en 4667, puis président à mortier, de 4683 à 4707. Il obtint du Roi l'érection de la terre seigneuriale de Maniban en marquisat, par lettres patentes du 22 mai 4684, enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Armes: De gueules, à deux bourdons d'or passés en sautoir, cantonnés en chef d'un croissant d'argent, et d'un feu follet ou larme dans les autres cantons.

Maniban (Jean-Gaspard de), marquis de Campagne, président à mortier au Parlement de Toulouse, de 4706 à 4762.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Mans (Jean de), avocat, capitoul en 4587.

Mansencal (Jean), premier président au Parlement de Toulouse, reçu le 7 mars 1538, mort en 1561.

Armes: De gueules, à l'aigle éployé d'argent, chargé de trois croix de sable en fasce, tenant à chaque serre une roue de sable.

Mansencal (Jean de), deuxième avocat du Roi au Parlement en 1556, conseiller en 1559.

Mansencal (François de), seigneur de Venerque, capitoul en 1588.

Mansencal (Jean de), seigneur de Venerque, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitoul en 1636.

Mansencal (P.-André de) obtint, en sa faveur, l'érection de la terre de Labarthe en baronnie, en août 4614. Les lettres d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Mansencal (Guillaume de), baron et seigneur de Venerque, et Jean son fils, furent confirmés dans leurs titres de noblesse, ayant établi leur filiation depuis Jean Mansencal, premier président, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 2 novembre 1669.

Mansencal (Jean de), seigneur de Venerque, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689 et le 9 avril 1691.

Marae (RAYMOND DE), docteur en droit, fut capitoul en 1399.

Marac ou Marat (GERVAIS DE), capitoul en 1605.

Marac (Guillaume) fut maintenu *noble*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 2 août 1669.

Maran (Germain de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 16.. à 1645.

Maran (Guillaume de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1645 à 1690, dénombra les biens nobles que possédait sa fille Isabeau de Maran, veuve de Charles de Castelpers, seigneur et vicomte d'Ambialet, baron de Trébien, et ses neveux mineurs, le 9 avril 1689, devant les capitouls.

Maran (RAYMOND DE), conseiller au Parlement, de 1657 à 1684.

Maran (Bertrand de) oncle, conseiller au Parlement, de 1701 à 1732.

Maran (Bertrand-Joseph de) succéda à son oncle, de 4732 à 4755.

Maransac (MICHEL DE), bourgeois, capitoul en 1627. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 22 mai 1700.

Armes: Parti, au premier d'azur, à un demi-vol d'or; au deuxième d'argent, à un roseau de sinople naissant d'un lac d'azur.

Marcassus (Jean), seigneur de Puymaurin, capitoul en 1721. Il dénombra en qualité de seigneur de Puymaurin, devant les capitouls, le 15 décembre 1727. La terre de Puymaurin fut érigée en baronnie, en 1744, en faveur de Jean Marcassus, et une pension viagère de 600 livres lui fut accordée par le Roi, en récompense des services qu'il avait rendus au pays en rétablissant, en 1712, la manufacture de draps du château de la Terrasse, près de Carbonne.

Marcassus (Nicolas-Joseph), baron de Puymaurin, syndic général de la province de Languedoc, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Marc (Jean), noble homme, docteur ès-droit, dénombra ses fiefs en 4540.

Marcel (RAYMOND-PIERRE) fut consul ou capitoul en 1225.

Marcellier (François de), seigneur de Gaujac, fut conseiller au Parlement, de 1709 à 1737.

Marcellier de Caujac (Eloi-Paul-François de), seigneur-baron de Caujac, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Marcellot (Antoine), greffier civil et criminel de l'Hôtel-de-Ville, capitoul en 4586.

Marchant (NICOLAS), écuyer, seigneur de Latournelle, conseiller du roi, directeur de l'hôtel des Monnaies de Toulouse, capitoul en 4706.

Marche (Guillaume de la), greffier au Parlement, dénombra noblement les fiefs de Frégouville et de la Salvetat en 4503; son héritier, Arnaud de Rigaud, seigneur de Greffeilhe, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523.

Marchuen (Adhemar de) est compris, avec les nobles seigneurs du bailliage de Laurac, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Marcilio (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1251.

Marcorelle (PAUL), écuyer, fut capitoul en 1731.

Marcorelle (Joseph-Marie de), écuyer, chevalier de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, ancien officier au régiment d'Agenais (infanterie), ayant établi

ses preuves, fut confirmé dans sa *noblesse* par un arrêt de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier, le 24 juin 4786.

 $\it Armes$: De gueules , à l'aigle éployé d'argent , en pointe un monde d'argent , cerclé , cintré et croiseté d'or .

Marcorelle (Jean-François-Joseph de), baron d'Escalle, demeurant à Toulouse, et Marie de Marcorelle, veuve de noble François-Mathurin de La Cour, co-seigneuresse d'Escalle, demeurant aussi à Toulouse, furent convoqués à l'assemblée de la noblesse, tenue à Carcassonne en 4789.

Marcorelle (Joseph-Marie de), baron d'Escalle, au diocèse de Narbonne, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Marcorelle (Jean-François-Joseph de), député au Corps Législatif, chevalier de l'Empire, né à Toulouse, le 21 juin 4760, fut nommé baron de l'Empire par décret impérial du 4 août 1811, enregistré au Sénat, le 28 du mois de septembre 1811.

Armes: Coupé, au premier parti à dextre d'argent au livre ouvert de sable chargé de caractères d'or, à senestre des barons pris dans la classe des propriétaires; au deuxième d'azur, au globe cerclé et croiseté d'or, accosté de deux alérions de même.

Marencio (Bernardus de Jace du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des seigneurs du bailliage de Sainte-Gabelle.

Marés (Pierre) fut capitoul en 4307.

Marestanch (Bernard de), seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Margastaud (GERAUD DE), avocat au Parlement, capitoul en 1677.

Margastaud (Vincent de), avocat, fut capitoul en 1682 et en 1698. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Margastaud (Jean-Vincent de), avocat, capitoul et chef du Consistoire en 4714.

Armes: D'azur, à la fasce d'or, en pointe une mer d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Margastaud (Jean-Gaspard-Hyacinthe de), substitut du procureur général au Parlement de Toulouse, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Malte, daté de Toulouse, le 19 septembre 1724.

Marguerit (Jean), écuyer, fut capitoul en 1713.

Marguerit (Moïse), écuyer, fut capitoul en 1727.

Marignac ou Marinhac (Jean de), licencié en droit canonique, capitoul en 1388, 1397, 1404, 1411, 1412 et en 1419.

Armes: De sable, à une mer d'argent ondée d'azur; au chef d'azur cousu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.

Marignac (Jean-Pierre de) fut capitoul en 1419.

Marignac (Antoine), seigneur de Graves en Rouergue, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France à Montauban, le 4 juin 1658.

Marin (Jean) fut capitoul en 1428-29.

Marin (Philippe-Louis de), chevalier de Saint-Louis, officier dans les carabiniers, seigneur de Montbel, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789, et fut convoqué à celle du Comminges, où il se fit représenter par procuration.

Marin (Jacques-Michel-François de), chevalier de Saint-Louis, ancien mousquetaire, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges de 1789, où il se fit représenter.

Marion (François), seigneur de Brésilhac, au diocèse de Mirepoix, ayant établi ses preuves de noblesse depuis 4586, fut maintenu, avec Antoine son père, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 4671.

Mariotte (François), conseiller au Parlement, reçu le 22 novembre 4740.

Mariotte (Christophle), écuyer, secrétaire des Etats de la province de Languedoc, capitoul en 1678-79.

Armes: D'azur, à un mont de sable, entouré d'une mer d'argent (marée montante), au soleil rayonnant d'or cantonné à dextre; au chef de pourpre, chargé d'une croix pâtée d'argent, accostée de deux étoiles d'or.

Marliave (Jean-Pierre de), seigneur de Pontel, en Languedoc, fut maintenu dans sa noblesse de race par arrêt de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier, le 1er avril 1746; il produisit ses preuves écrites depuis 1542.

Armes: De gueules, à deux bars (poissons) adossés d'argent.

Marmiesse (Pierre), docteur-avocat, fut capitoul en 1614.

Marmiesse (François), docteur-avocat, co-seigneur de Cuq, capitoul en 4617.

Marmiesse (Jacques de), baron de Lussan et de Lagraulet, conseiller au Parlement en 1631, avocatgénéral en 1637, président à mortier, de 16.. à 1670.

Marmiesse (Bernard de), écuyer, seigneur de Latour, capitoul en 1654.

Armes: Parti, au premier d'or, au lion contourné de sable; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or, dont une à moitié cachée; au deuxième fascé d'argent et de sable; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.

Marmiesse (Pierre de), conseiller au Parlement en 1672, président à mortier, de 1699 à 1706.

Marmiesse (Pierre-Joseph de), seigneur de Lussan, président à mortier, de 4706 à 4735.

Marmiesse (Jean de), conseiller au Parlement, de 1741 à 1789.

Marnesol ou Marvejol (Jean), bourgeois, capitoul en 1632.

Marqué (Antoine-Jean), avocat, capitoul en 1770.

Armes: D'or, au chevron d'hermine, à l'intérieur parti de sable et de gueules; au chef d'or, chargé d'un navire de sable voguant à dextre.

Marqué (Louis), né à Beaumont (Tarn-et-Garonne), ancien conseiller-rapporteur au Point-d'Honneur, reçut des lettres de noblesse le 14 août 1818; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 22 du mois de novembre de la même année.

Armes: D'or, à un manteau, composé mi-parti de gueules et de sable, bordé d'hermine; au chef d'argent chargé d'un vaisseau de sable.

Marquefabe ou Marquefave (Pierre de), consul ou capitoul en 1188.

Marquefave ou Marcafaba (Arnaud), seigneur de Durban, Arnaud de Marquefave, chevalier, seigneur de Marquefave, et Raymond-Guillaume de Marquefave, figurent dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Marquefave (JEAN DE), capitoul en 4413, 4420, 4428 et en 4429.

Marquesii (GUILLAUME), capitoul en 1286, 1292, 1297 et en 1302.

Marquesii (Jean), licencié en droit, fut capitoul en 1348 et en 1356.

Marquier (Jean de), seigneur de Fajac et de Tarlenque, ayant fait ses preuves écrites depuis 4545, fut maintenu dans sa *noblesse*, par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1671.

Marquier (Baptiste-Louis de), seigneur de Fajac, de Lastronques et de Valcournouze, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 21 janvier 1752.

Marquier (Jean-Joseph-Philibert de), seigneur de Fajac, de Valcournouze, fit ses preuves de noblesse, le 5 décembre 1776, pour entrer aux Etats-Généraux de Languedoc en qualité d'envoyé de la baronnie de Caylus.

Marquier (François-Joseph de), seigneur de Fajac, président au Parlement, de 1764 à 1790; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Marrast (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1623 à 1645.

Armes: D'argent, à deux loups de sable superposés.

· Marrast (André de), écuyer, fut capitoul en 1674.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à un aigle éployé d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'éperons d'or; aux deuxième et troisième d'argent, à trois arbres de sinople posés en fasce; et sur le tout, d'argent, à deux loups passant de sable superposés.

Marrast (Le chevalier de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Marron (Antoine) fut pourvu d'une charge de conseiller-clerc au Parlement, en 1444.

Marron (ETIENNE), capitoul en 1468.

Marron (Gilles), marchand, capitoul en 1511.

Marrot (ETIENNE), procureur au Parlement, fut capitoul en 4727.

Marsolis (Bernard), licencié en droit civil, fut capitoul en 1445.

Martel (GUILLAUME), marchand, capitoul en 1661.

Martel (Guillaume de) fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 4 novembre 1669.

Martel (RAYMOND), avocat, capitoul en 1697.

Martin (Verrier), consul ou capitoul en 1227.

Martin (Jean) fut capitoul en 1340.

Martin (Bernard) fut capitoul en 1364.

Martin (Pons) fut capitoul en 1380.

Martin ou Martini (GAUBERT), licencié en droit, capitoul en 4407.

Martin (Jean), licencié en droit, capitoul en 1415 et en 1423.

Martin (Pierre), procureur au Parlement, capitoul en 1511.

Martin (Antoine), bourgeois, capitoul en 1660, fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement

souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 17 septembre 1668.

Armes: D'argent, au martin-pêcheur de naturel, sur une terrasse de sinople; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Martin (Jean), marchand, capitoul en 1672. Il dénombra, comme co-seigneur du lieu d'Escalquens, le 4 avril 1689, devant les capitouls.

Martin (Mathieu), marchand, capitoul en 1676.

Martin (Louis), écuyer, fut capitoul en 1679.

Martin (Jean-Louis), seigneur d'Auzielle. Son épouse, dame Madelaine del Mas, dénombra pour lui, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Martin (Pierre), écuyer, fut capitoul en 1694 et en 1703.

Martin (Jean), écuyer, capitoul en 1700.

Martin (JACQUES), marchand, seigneur de Pouze, co-seigneur d'Ayguesvives, capitoul en 1717.

Martin (Pierre), trésorier général de France à Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 10 janvier 1729.

Martin (Etienne de), trésorier général de France à Toulouse, de 17.. à 1760.

Martin (Arnaud), écuyer, seigneur de Montsec, fut capitoul en 1720.

Martin (Jean-Jacques), seigneur de Pouzes, reçut des lettres de provisions de conseiller aux requêtes en 1732, puis conseiller au Parlement de Toulouse en 1736.

Martin (Jean-Pascal de), écuyer, co-seigneur d'Escalquens, dénombra ses biens nobles, le 48 juillet 4748, devant les capitouls.

Martin de Mailholas (Jean-Joseph), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 22 mars 4769.

Martin (Thimoléon de), seigneur de Viviers, dénombra tant pour lui que pour Jacques-Alexandre de Martin de Viviers, devant les capitouls, le 45 mai 1786. L'un d'eux assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Martin (Jean-Jacques-Marie-Joseph), seigneur d'Ayguesvives, conseiller au Parlement en 1760, président de la chambre des enquêtes, mort en 1794. Il fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Martin (Jacques-Joseph-Paul-Théodore de), seigneur de Mailholas, co-seigneur direct de Rieux, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Martin de Mailholas (Le chevalier) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Martin-Desplas (N.... de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Martin de Lacroix aîné et cadet assistèrent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Martin (N....), seigneur de Marsac, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Martres (Jean-François-Ignace de), écuyer, et le chevalier de Martres, assistèrent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Martres (Pierre-Paul de), seigneur de Martres, de Haumont et de Ganties, docteur-avocat en la Cour, capitoul en 1636.

Martres (Paul de), avocat, seigneur de Benque et de Gelat, capitoul en 4646. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Laugeois, intendant en la généralité de Montauban, le 29 mai 4715.

Martres (Alexandre de), écuyer, sieur de Haumont, dénombra ses fiefs nobles, le 7 avril 4689, devant les capitouls.

Martres (N.... DE), seigneurs de Beaulieu, dans la juridiction de Lussan, en Comminges, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1588, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Le Gendre de Montclar, à Montauban, le 17 août 1716.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier d'argent, au lion rampant de sable; aux deuxième et troisième de gueules, à une meule de moulin d'argent.

Martres (Joseph de), seigneur de Beaulieu, dans Comminges, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Marue (Pierre-François), avocat, capitoul en 1677. Il dénombra ses biens nobles, le 6 avril 1689, devant les capitouls.

Marvejol (Jean de) fut capitoul en 1632.

Armes: D'azur, à une canette d'argent flottante sur une mer de même, ondée de sinople, d'où naissent quelques plantes aquatiques de sinople; en chef, un soleil d'or.

Mas (GUILLAUME DU OU DEL), habitant de Rhodez, au service du comte de la Marche, fut anobli en 1443.

Mas (Rose del), femme de noble Antoine Dejean, de la Caumette, co-seigneuresse de Salvairac, dénombra, devant les présidents trésoriers de France, à Montauban, le 8 juin 1731. — Voyez Buffet del Mas, Delmas et Dumas.

Mas (Balthazar du ou del), seigneur de Serres, co-seigneur de Peyralbe et d'Endore, et Etienne du Mas son frère, dénombrèrent, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 22 mars 4786.

Masac ou Massac (RAYMOND DE), docteur en droit, capitoul en 1382.

Masac (Jean de), licencié en droit, capitoul en 1410 et en 1438.

Armes : D'or, à quatre chevrons, dont deux de gueules et deux d'azur intercalés.

Masac ou Massac (Pierre de), capitoul en 1430.

Mascaron ou Mascaronus (Sigard) est au nombre des seigneurs du bailliage de Sainte-Gabelle, qui prirent part au Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Mascaron ou Masqueron (Paul et Pierre-Louis de De) père et fils, seigneurs de Neyguers, au diocèse de Rieux, ayant produit leurs preuves écrites de noblesse, furent maintenus, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 24 janvier 1670. Leurs descendants furent confirmés, après la vérification de leurs titres faite par M. Sanson, intendant en la généralité de Montauban, le 28 novembre 1697.

Armes : D'azur, à une tour d'or maçonnée de sable, percée d'une fenêtre, à quatre jours, et ouverte par un portail.

Mascart (Jean), avocat au Parlement, fut capitoul en 1775-76-77-78.

Armes: D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois losanges d'or; accompagné de trois casques de chevalier, posés deux en chef et un en pointe.

Mascarovi (Bertrand), domicellus, figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maschal (Guillaume-Pons) fut consul ou capitoul en 1203 et en 1219.

Maschal (Jean), consul ou capitoul en 1227.

Masdons (JEAN DE), marchand, capitoul en 1445.

Masens (Guillaume), seigneur-comte d'Arquiam, marquis de Benvande et de Villiers, capitoul en 1705.

Armes: D'argent, à deux chevrons versés de gueules; au chef d'argent cousu de gueules, chargé de trois étoiles de sable.

Massabiau de Laforgue assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Massanier ou Massonnier (Jean), bourgeois, fut capitoul en 1598.

Massas (N.... DE), conseiller au Parlement en 1596.

Masse (Jean), docteur, co-seigneur de Grépiac, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un brigantinier.

Massia (Jean de), écuyer, fut capitoul en 1709.

Massoc (Jean), avocat au Parlement, fut capitoul en 1665.

Massoc (Pierre-Antoine de), dit le chevalier, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789, et à celle tenue à Toulouse.

Massonie (Pierre), bourgeois, capitoul en 1619.

Massoulié (François), avocat, capitoul en 1748.

Matha (Antoine), avocat au Parlement, fut capitoul en 1757.

Matre de Miramonte (PIERRE), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Mauléon (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse en 4556.

Mauléon (GERAULT DE), seigneur de Gourdan, chevalier des ordres, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat, gouverneur de Calais, capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, fut décoré de l'ordre du Saint-Esprit en 4585.

Armes : De gueules , au lion rampant d'argent.

Mauléon (Jacques de) rendit hommage au Roi, en 1633, pour la terre seigneuriale de Sabailhan en Armagnac.

Mauléon (Jean-François de), seigneur-baron de Durban, de Doueilhe, de Sabailhan, de Gensac et autres places, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 16 août 1667.

Mauléon (Philibert-Antoine de), seigneur de Roquebrune, baron de Game, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 1500 environ, devant M. de Besons, fut maintenu dans ses titres nobiliaires par jugement souverain rendu le 2 décembre 1669.

Mauléon (N.... DE), seigneur de Durban au pays de Foix, ayant établi ses preuves écrites depuis 1558,

fut maintenu dans sa noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 14 avril 1699.

Armes: De gueules, au lion rampant d'or.

Mauléon de Samathan (GASTON-JEAN-BAPTISTE DE) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 28 avril 1735.

Mauléon de Montlezun (Jean-Baptiste de), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut reçu chevalier de Malte le 2 août 4775.

Mauléon (Le comte DE) fut admis aux honneurs de la Cour, le 47 décembre 4782.

Mauléon (Savary, comte de) fut admis aux honneurs de la Cour, le 8 mai 4786.

Maurand (PIERRE), consul ou capitoul en 1183-84, 1192, 1200, 1201 et en 1214.

Maurand (AMALRIC), consul ou capitoul en 4198.

Maurand (RAYMOND), consul ou capitoul en 1198-99.

Maurand (OLDRIC), consul ou capitoul en 1201.

Maurand (Bon-Mancip de) fut consul ou capitoul en 1246.

Maurand (Odric), seigneur de Belpech, consul ou capitoul en 1251.

Maurand de Belpech (Morandus de Bellopodio), capitoul, est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maurand (RAYMOND) fut capitoul en 1273, 1277 et en 1294.

Maurand (Pierre) fut capitoul en 1284.

Maurand (Etienne), capitoul en 1286, 1295, 1300 et en 1306.

Maurand (Arnaud) fut capitoul en 1289.

Maurand (RAYMOND), capitoul en 1298, 1302, 1307, 1314, 1318 et en 1326.

Maurand (Bon-Mancip), capitoul en 1302, 1306, 1307, 1313 et en 1320.

Maurand (Odric) fut capitoul en 1306 et en 1307.

Maurand (Odric ou Aldric), co-seigneur de Valségur, capitoul en 1318, 1322 et en 1326.

Maurand (Jourdain), seigneur de Pompignan, fut capitoul en 1313, 1327 et en 1338.

Maurand (MANCIP) fut capitoul en 1314.

Maurand (Bertrand), seigneur de Gragnague, fut capitoul en 1315 et en 1331.

Maurand (Pierre), seigneur de Pompignan, fut capitoul en 1317, 1328, 1336 et en 1342.

Maurand (Aldric), seigneur de Belvèze, capitoul en 1319, 1323 et en 1332.

Maurand (Aldric), seigneur de Beauzelle, capitoul en 1320 et en 1326.

Maurand (Mancip), seigneur de Montrabé, capitoul en 1320, 1324 et en 1340.

Maurand (Jean), seigneur de Mons, fut capitoul en 4324 et en 4326.

Maurand (Bon-Mancip), fils de Pierre, seigneur de Gragnague, capitoul en 4325.

Maurand (Guillaume) fut capitoul en 1333.

Maurand (Mancip), chevalier, fut capitoul en 1333.

Maurand de Belpech (N....), capitoul en 1337.

Maurand (Pierre), seigneur de Belvèze, capitoul en 1342.

Maurand (Bon-Mancip), seigneur de Bonrepos, fut capitoul en 1343 et en 1355.

Maurand (RAYMOND-ATHON), seigneur de Belvèze, capitoul en 4345.

Maurand (N....), seigneur de Pompignan, chevalier, fut capitoul en 1346.

Maurand (Admar) fut capitoul en 1349, 1356 et en 1363.

Maurand (Jordain) fut capitoul en 1355.

Maurand (RAYMOND) fut capitoul en 4357.

Maurand (Mancip), seigneur de Bonrepos, capitoul en 1358 et en 1362.

Maurand (RAYMOND), seigneur de Mons, capitoul en 1364.

Maurand (Jean), bourgeois, capitoul en 1389-90-91.

Maurand (Embrin), seigneur de Belpech, capitoul en 1392, 1400, 1410, 1417 et en 1424.

Armes : Echiqueté d'argent et de gueules.

Maurand (Etienne), capitoul en 1416 et en 1424.

Manriae (Present ps), equioni en

Maurand (ETIENNE), capitoul en 1424 et en 1434-35.

Maurand (RAYMOND-DESSUS), fils et héritier de Jean Maurand, figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un brigantinier.

Maurel ou Maureli (Arnaud), licencié en droit, capitoul en 1380 et en 1394.

Maurel ou Maureli (Jean), avocat, fut capitoul en 1544, 1545, 1562 et en 1573.

Maurel (Bernard de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1623 à 1652.

Maurel de Lapujade, trésorier général de France (vétéran), au bureau de Toulouse en 1790.

Maurens (Raymond-Othon de), chevalier, Guillaume de Maurens, seigneur de Saint-Martin, et Espagne de Maurens, seigneur du lieu de Maurens, figurent tous les trois dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Maurens (Guillaume-Pierre de) signa, pour lui et pour son frère, avec les nobles seigneurs du bailliage de Vaure, en 1271, le Saisimentum comitatus Tolosæ.

Mauret (Pierre), seigneur de La Faurie, capitoul en 1713.

Mauriac (Pierre de), capitoul en 1347.

Mauriac (GERMAIN DE), chevalier, capitoul en 1349, 1356, 1364 et en 1371.

Mauriac (Guillaume de), chevalier, fut capitoul en 1380.

Mauriac (JACQUES DE) fut capitoul en 1395, 1406 et en 1413.

Mauriac (JEAN-PIERRE DE) fut capitoul en 1449.

Mauriae (Odet de), seigneur de Saint-Jory et de Montlaur, figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour deux archers et une demi-lance.

Mauriac (Jean de), seigneur de Montlaur, dénombra ses fiefs nobles en 4340-44.

Mauriac (François-Antoine-Félix-Raymond de), conseiller au Parlement, de 1766 à 1790.

Maurice (Guillaume), marchand, capitoul en 1596.

Maurin (Guillaume), docteur en droit, fut capitoul en 1318.

Maurin (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1512.

Maussac (Jacques de) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement en 1596.

Maussac (Henri de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1630 à 1631.

Maussac (Jacques de), conseiller au Parlement, pourvu en 1643.

Maussac (Charles-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1664 à 1701.

Maxence (Bernard DE), notaire, capitoul en 1441.

Maynade (Arnaud), dit le jeune, consul ou capitoul en 1204.

Maynard de l'Estang (Christophe), sieur de l'Estang et de Cornaudric, fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Toulouse, le 7 août 1627.

Maynard (François de), conseiller au Parlement, reçu le 15 avril 1654.

Maynard (Christophe de), seigneur-baron de Ségoufielle, conseiller au Parlement, de 1676 à 1696.

Maynard de l'Estang (Daniel-Joseph de), écuyer, seigneur de Bel-Estang, de la Cornaudric, de Belbèze et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Maynard (Jean-Baptiste de), avocat, professeur de médecine, capitoul en 1774.

Armes: D'azur, à deux épées d'or, passées en sautoir la pointe vers le haut, accompagnées d'un semé de feux follets d'argent; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Maynard (N.... DE), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Maynial (Pierre), licencié, fut capitoul en 1539 et en 1547; il dénombra ses fiefs nobles en 1540. Les descendants de ce capitoul furent confirmés dans leur noblesse, par M. Le Gendre de Montelar, intendant de Montauban, le 12 avril 1717.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lesanges d'argent, posées deux en chef et un en pointe; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Maynial (Guy de), bourgeois, capitoul en 1581. Il mourut pendant l'année de son exercice.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Maynial (N.... DE), avocat, capitoul en 1589.

Maynial (Jean de), seigneur de Lagardie, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 28 novembre 4667.

Maynial (Jean-Pierre de), capitoul en 1667, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 2 août 1669.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Maynial (HÉRARD DE), écuyer, seigneur de Maurens, fils du précédent, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Maynial-Lathomy (Guillaume de), fils d'Antoine de Maynial, seigneur-baron de Frouzins, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Maynial (Pierre-Louis de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte en 1742.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Maynier (Berenger), professeur en droit, seigneur de Canac et de Galice, capitoul en 4545.

Mayreville ou Maireville (Arnaud de) figure au nombre des nobles seigneurs qui signèrent le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Mayreville (Pons de) signa, avec les seigneurs du bailliage de Laurac, l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Mazac ou Masac (RAYMOND DE), docteur en droit, capitoul en 1389.

Mazade (ETIENNE), notaire et secrétaire du roi, fut capitoul en 1541; et en 1562 étant de nouveau capitoul, il prit la qualité de seigneur de Bessières.

Mazade (Etienne), secrétaire du roi, fut capitoul en 1569.

Mazamat de Cazanilles et Mazamat de Lisle assistèrent à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Touleuse en 4789.

Mazars (Barthelemy), avocat, capitoul en 1717.

Mazars de Saint-Michel, possédant des fiefs à Cordes en Albigeois, et Mazars, seigneur d'Alayrac, furent présents à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Mazères (MICHEL DE), licencié en droit canon, fut capitoul en 1507.

Mazères ou Mazières (François de), co-seigneur de Grépiac, dénombra ses biens nobles en 1554.

Mazerols ou Mazerolis (Reyniès et Arnaud de) signèrent, avec les nobles seigneurs du bailliage de Fanjeau, le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Meaulse (Jacques), deuxième président au Parlement de Toulouse en 1448.

Médicis de Saint-Paul (BERNARD DE) fut capitoul en 1273.

Medon (Pierre), procureur au sénéchal, fut capitoul en 1659.

Medon (Jean-Dominique), écuyer, seigneur de Saint-Alary-le-Soulé, dans la sénéchaussée de Toulouse, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Médrano ou Médrane (N.... de), barons de la Bassère, seigneurs de Verlus, de Coudret, de Layau et autres places en Armagnac, famille originaire de la Navarre, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1550, furent maintenus, par M. Sanson, intendant de Montauban, le 2 avril 1697.

Armes: D'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef d'une aiglette de sable, tenant au bec une banderolle d'azur chargée des mots: AVE, ORA, d'argent; en pointe d'or, à la croix tréflée de gueules; l'écu à la bordure d'azur, chargé de tours crénelées d'or, posées en orle.

Médrano (Jean de), écuyer, co-seigneur du lieu de Marquesave, dénombra ses sies nobles, devant les capitouls, le 3 janvier 1773.

Médrano (Le *marquis* et le *chevalier* DE) assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Lectoure en 4789.

Meillan (Philippe), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 25 novembre 1728, fut installé le 29 janvier 1729.

Méja (Jean-Pierre), avocat, capitoul en 1693 et chef du Consistoire en 1715.

Méja (Jean-Pierre de) assista, tant pour lui que comme porteur de procuration de Jean-François de Cheverry, co-seigneur de Prunet, et de demoiselle de Cheverry, co-seigneuresse de Prunet et en qualité de seigneuresse de la Salvetat, à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789.

Melet (Charles), docteur-avocat, capitoul en 1548.

Melet (JACQUES DE), seigneur de Beaupuy, capitoul en 4589 et en 4603.

Melet (Valentin de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1623 à 1645.

Melet (Antoine de), seigneur de Beaupuy, capitoul en 4625.

Melet (François de), fils de Valentin, conseiller au Parlement, pourvu en 1646.

Melet (Guillaume de), conseiller au Parlement, reçu le 18 mars 4658, en remplacement de Jean son père.

Melet (Jean-Pierre de) fut installé président à mortier en Parlement, en 1656.

Melet (François de), seigneur de Saint-Martin, et Guillaume de Melet, fils de Jacques-Valentin de Melet, conseiller au Parlement, furent maintenus dans leur noblesse comme descendants de conseillers au Parlement de Toulouse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 12 janvier 1671.

Armes : D'azur, à trois abeilles d'or émaillées de pourpre, posées deux et une.

Melet (Guillaume de), premier écuyer de S. A. R. M^{me} la duchesse douairière de Guise, fit un acte de reconnaissance, à Toulouse, le 30 avril 4673, devant les capitouls.

Melet (Jacques de), seigneur de Beaupuy, et Germain de Melet, seigneur de Villèle, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 47 septembre 4668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Melet (Jean de), seigneur de Saint-Orens et de Las, figura dans une montre de vingt gentilshommes de la sénéchaussée d'Auch, qui devaient servir armés pendant l'année 1693, faite par Irénée d'Aspe, juge-mage, le 30 mars 1693.

Melet (Jean de), écuyer, co-seigneur de Castanet, marié à Guillaumette Dufaur de Rigaud, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 19 mai 1693.

Melet (Guillaume-Arnaud de), ayant établi ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 5 mai 1787.

Melié (Joseph), écuyer, fut capitoul en 1703.

Mellis (Barthelemy), avocat au Parlement, capitoul en 4773.

Melon (Guillaume), écuyer, fut capitoul en 1725-26.

Armes: Ecartelé d'argent, aux premier et dernier d'azur, à trois melons d'or posés deux et un, la tige en haut; aux deuxième et troisième de gueules, à la fasce ondée d'argent; au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.

Melsin (Jean), dit Gramat, capitoul en 1507.

Menestral (Pierre) fut capitoul en 4303.

Menestral (Guillaume), capitoul en 1330.

Menestral (Jean) fut capitoul en 1341.

Menestral (Pierre), docteur en droit, fut capitoul en 4345.

Menestral (Roger), capitoul en 1368 et 1376.

Menestral (Pierre) fut capitoul en 1373-74.

Mengaud (Antoine), marchand, capitoul en 1666. Il fut maintenu noble, en vertu de son capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 17 septembre 1668.

Mengaud (JACQUES-ANTOINE DE) fut conseiller au Parlement en 1725.

Mengaud (Louis-Antoine-Guillaume de), seigneurbaron de Lahage, conseiller au Parlement en 1751, président à mortier, de 1775 à 1790. Il assista aux assemblées générales de la noblesse, tenues à Toulouse et à Muret en 1789.

Mengaud de la Hage, seigneur de Madron, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Mentens (Philippe de), sieur de Belloc, demeurant à son château de Montjoy, au diocèse de Rieux, fut confirmé dans sa *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 3 janvier 1670.

Menville (Jean de), capitoul en 1483-84 et en 1491.

Ménil ou **Duménil** (N.... DU), baron de Saint-Paul, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Mercier (ARNAUD DE) fut capitoul en 1286.

Mercier (Arnaud-Guillaume de), capitoul en 1319 et en 1337.

Mercier (Jean de) fut capitoul, en 4464.

Mérenvielle ou Mérinvielle, fief dépendant de la terre de Rieux, qui en fut distrait et érigé en comté en faveur de François-Arnaud de Montiers de la Jugie, en novembre 4740. Les lettres royales d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse. Méric de Montgazin (Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4706 à 4739, dénombra ses biens nobles, devant les capitouls, le 42 juin 1730.

Armes: Parti, au premier coupé en chef de gueules, à trois sleurs de lys d'argent rangées en fasce, en pointe de gueules, à quatre bandes d'argent; au second de gueules, au chevron renversé d'argent, sommé de trois épis de blé empoignés d'argent; au chef d'argent, chargé de trois losanges de gueules.

Méric de Montgazin (Pierre-Marie de), conseiller au Parlement, de 1706 à 1767.

Méric de Montgazin (GUILLAUME DE), conseiller au Parlement, de 1739 à 1790; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789, avec le chevalier Méric de Montgazin.

Méric de Montgazin (Guillaume), seigneur-baron de Saint-Paul au pays de Foix, seigneur de Montgazin et de Savères, conseiller de grand'chambre au Parlement de Toulouse, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges en 4789.

Mérigonde (Jean-Baptiste de), écuyer, baron de Favart, seigneur de Saint-Germain, des Verghes et de Saint-Meyxens, capitoul en 1734.

Méritens (MARC-ANTOINE DE) rendit hommage au Roi, devant le juge-mage de Toulouse, pour les fiefs nobles qu'il possédait, le 29 décembre 1609.

Méritens (François et Charles de) frères, seigneurs de Villeneuve, demeurant à Banières, au diocèse de Rieux, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1539,

furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 5 septembre 1669.

Armes: D'argent, au chène arraché de sinople, au levrier arrêté en pointe de gueules, brochant sur le tronc, accolé et bouclé d'or.

Méritens (Philippe de), seigneur de Belloc, fut maintenu *noble*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 43 janvier 4670.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Méritens (N.... DE), seigneur de Sauveterre en Nébouzan, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Pellot, intendant de Guienne, le 4er juin 4667. Il fut confirmé dans ledit jugement par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 3 juin 4698. La branche dite de Montégut, au pays de Foix, a été reconnue, par M. Le Gendre, le 4 décembre 4700.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Méritens (Guy de), seigneur de Montégut, au pays de Foix, dénombra noblement, devant les trésoriers de France à Montauban, le 27 novembre 4674.

Méritens (François de), co-seigneur de Betmale, de Villeneuve et de Batlongue, dénombra ses fiefs nobles qu'il possédait, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 4 février 4772.

Méritens (Joseph-Denis-Urbain baron de), seigneur de Belbèze, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Merlanes (François de) dénombra ses fiefs nobles en 4554.

Merle (Bertrand-Joseph-Augustin), avocat au Parlement, co-seigneur de Colomiers, capitoul en 1786.

Merviel (Barthélemy de), seigneur de Perles, François son frère, et Pierre son fils, ayant fait leurs preuves de noblesse par actes, depuis 4520, furent maintenus nobles, par M. de Besons, en 4669.

Meryille, terre du pays de Rivière-Verdun, qui avait le titre de baronnie. M. Henri-Auguste de Chalvet rendit hommage au Roi, pour la baronnie de Merville, le 11 août 1734.

Messallo (Velot de) fut capitoul en 1283.

Mestre (VITAL) fut consul ou capitoul en 1203.

Mestre (Etienne) fut consul ou capitoul en 1246 et en 1251.

Mestre (Pons) fut consul ou capitoul en 1246.

Mestre (Guillaume), dit Buisson, capitoul en 1626.

Mestre (Guillaume), marchand, capitoul en 1646.

Michaelis (RAYMOND) fut capitoul en 1496.

Michaelis (Barthélemy), bourgeois, fut capitoul en 1507.

Michaelis (Gilbert), docteur en droit canon, fut capitoul en 1535.

Michaelis (Bertrand), écuyer, co-seigneur de Roques, receveur des décimes en la généralité de Toulouse, capitoul en 1642 et en 1660.

Armes : Parti, au premier d'azur, au lion contre-rampant d'or; au deuxième de gueules, au dragon ailé d'or.

Michaelis (Jean-Louis et Pierre de), ce dernier curé de Roques, frère de Jean-Louis, dénombrèrent les biens nobles qu'ils possédaient, devant les capitouls, en 1689 et en 1691.

Miégeville (Dominique de), avocat, conseiller et magistrat présidial, fut capitoul en 1740.

Miégeville (Antoine de), conseiller au Parlement, de 1761 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Mieulet (François de), avocat au Parlement, fut capitoul en 1684; il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, à Toulouse, le 7 avril 1689.

Miglos (Jean-François-César), seigneur du lieu de Roqueiran, au diocèse de Rieux, fut confirmé dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 6 septembre 1669.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, au lion rampant d'or; au deuxième d'argent, au château à trois tours de sinople maçonné de sable; au troisième d'azur, à la croix d'or.

Milanes (Jean de), sieur de Lissort, demeurant à Saint-Sauveur, au diocèse de Toulouse, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 18 janvier 1670.

Milhau (Joseph), écuyer, seigneur de Goujade, fut capitoul en 1707.

Armes: D'azur, à trois épis de mil d'or liés de gueules, accompagnés en pointe d'un croissant d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Milhau ou Milheau (N....), écuyer, fut capitoul en 1713.

Milhau de Gourjade, seigneur de Saint-Martin, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Minut (JACQUES DE), premier président au Parlement de Toulouse, de 1524 à 1536.

Armes: D'azur, à deux lions d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or.

Minut (Jacques de), fils du précédent, sénéchal de Rouergue, auquel le roi Louis XIII donna la terre seigneuriale de Castéra en Languedoc, et en faveur duquel il l'érigea en baronnie par lettres patentes de 15..

Minut (Jacques-Georges de), marquis de Castéra, au pays de Rivière-Verdun, ayant établi ses preuves de noblesse depuis 4515, fut maintenu par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 44 décembre 4745. Il rendit hommage au Roi, pour les terres de Castéra, de Pradère et de Larmont, le 7 août 4722.

 $\it Armes$: D'azur, au lion d'or, lampassé et armé d'argent ; au chef cousu de gueules , chargé de trois besants d'or.

Miquel (Barthelemy), dont les héritiers dénombrèrent noblement les fiefs qu'ils tenaient de lui, situés à Toulouse et à Caujac, en 1517. Miquel (N....), seigneurs de Sainte-Gemme en Comminges, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4556, furent maintenus dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 13 juin 1699.

Miquel (Bertrand-François de), seigneur-baron de Sainte-Gemme, ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, seigneur de Payssous, de Boussens et autres lieux en Comminges, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Miramont (Pierre de), consul ou capitoul en 1203.

Miramont (Arnaud de), consul ou capitoul en 1207.

Miramont (Pierre de), avocat, co-seigneur de Daumazan, capitoul en 1718 et en 1731.

Armes : De gueules, à un monde d'or.

Miramont (Bernard-André de), seigneur du lieu de Daumazan, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1736 à 1790.

Miramont (Pierre-Jean-Auguste de), seigneur de Poussignan, capitaine de dragons, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges tenue à Muret, et à celle réunie à Toulouse en 1789.

Mirat (Jean-Léonard), seigneur de Labarthe, fut capitoul en 1634.

Miraval ou Miravel (RAYMOND DE) fut capitoul en 1344.

Miremont (Bernard et Sicard de), seigneurs du lieu de Miremont, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Miremont (Adhémar et Bernard de), seigneurs de Sentlo, ont pris part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Miremont, en Languedoc, fut érigée de simple fief seigneurial en marquisat, par lettres royales données le 40 décembre 4659, en faveur de messire Jean-Georges Garault-Duranti, seigneur de Donneville, président au Parlement de Toulouse.

Miremont (Armoiries de la ville de), en Languedoc, dont le possesseur entrait aux Etats-Généraux de la province : De France ; l'écu sommé d'un monde, cerclé, cintré et croiseté d'or.

Mirepoix. — La ville de Mirepoix appartenait aux comtes de Foix. Elle était une place d'armes des Albigeois, qui, ayant été prise l'an 1209, fut donnée en récompense à Guy de Lévis, maréchal de l'armée des Croisés, dit depuis le maréchal de Mirepoix ou de la Foi, titre qu'il transmit à sa postérité. Cette donation fut confirmée par le roi Louis IX, qui lui donna de plus, en accroissement de fief, la terre de Montsœur. Mirepoix fut érigée en évêché en 1317. Cette terre est titrée de marquisat depuis le commencement du xyııe siècle. — Voyez Lévis.

Armes : D'azur, au poisson d'argent, posé en fasce; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Moisaguello (Bernard-Hugues de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Moisset (RAYMOND-PIERRE) fut consul ou capitoul en 1226.

Moisset (Jean), seigneur d'Espanés, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 1689.

Molin (Bernard), consul ou capitoul en 1203.

Molin (Arnaud) fut consul ou capitoul en 1220 et en 1251.

Molineri (Pierre-Raymond), capitoul en 1337.

Molineri (Jean), capitoul en 1382, 1389, 1399, 1406, 1413 et en 1422.

Molineri (Jean), agent de change, capitoul en 1407.

Molineri (François-Théodose de), baron de Murols, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1769 à 1790.

Molinier (RAYMOND), consul ou capitoul en 1207 et en 1219.

Molinier (Guillaume), docteur en droit, capitoul en 1313.

Molinier (Jean) fut capitoul en 1392.

Armes: De gueules, au lion rampant d'or; à la bordure d'azur, chargée de besants d'or posés en orle.

Molinier (N....), conseiller religionnaire de la chambre mi-partie établie en 4579.

Molinier (Bernard de), avocat, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, à Toulouse, le 2 avril 4689.

Molinier (Pierre de), seigneur de Vialette, dénombra, le 27 juillet 1694, devant les trésoriers généraux de France au bureau de Montauban.

Molins (Jean de), licencié en droit, capitoul en 1358.

Molis (Jean-Bernard de) fut capitoul en 4437.

Armes: D'azur, à un mont d'or, sommé de deux moulins du même, maçonnés de sable, voilés d'argent, brochant l'un sur l'autre.

Molis (COPIN DE) fut capitoul en 1464.

Molis (Jean de), marchand, fut capitoul en 1516.

Moly (Jean-Antoine), écuyer, fut capitoul en 1681; il dénombra ses biens nobles, à Toulouse, le 8 avril 1689.

Armes: D'azur, à trois meules de moulin d'or, posées deux et une; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Moly de Cadayrac (Paul-Joseph), trésorier général de France en la généralité de Montauban, de 1740 à 1778.

Moly (Guillaume), avocat, seigneur de Bilhorgues, capitoul en 1764.

Moly (Françoise de), veuve de noble Jacques de Rességuier, habitant le lieu de Sauveterre en Rouergue, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 30 août 1738.

Moly des Ondes de Malleville, trésorier général de France en la généralité de Montauban, de 1778 à 1790.

Monal (GERAUD), greffier et secrétaire de la ville, capitoul en 1619.

Monbequin (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1226.

Moncassin ou Monteassin (JACQUES), notaire de la province de Languedoc, capitoul en 1752.

Mondini ou Mondin (Jean de), premier consul, fut député par la communauté de Mirepoix aux Etats de Languedoc en 1606.

Mondini (Jacques de) fut pourvu de l'office de juge en chef de la juridiction de Mirepoix, par messire Louis-Alexandre de Lévis de Lomaigne, maréchal de la Foy, capitaine de cinquante hommes d'armes, etc., par lettres du 11 mai 1628.

Mondini (ETIENNE DE), né à Villeneuve-d'Olmes (Ariége), reçut des lettres patentes de confirmation de noblesse, le 5 mars 1827; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 16 juillet suivant.

Armes: De gueules, au cerf passant d'argent, surmonté de trois étoiles d'or.

Mondran (Guillaume de), écuyer, fit sa déclaration de noblesse, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Mondran (François de), conseiller du roi et contrôleur général du Taillon en la généralité de Toulouse, dénombra ses biens nobles le 7 avril 1689.

Mondran (Louis de), écuyer, capitoul en 1716.

Armes : Ecartelé, au premier et dernier d'or, au chevron d'azur, en pointe un monde de sable cerclé et croiseté d'argent; au deuxième et troisième d'or, au taureau passant de gueules; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Mondran (GUILLAUME DE), trésorier général de France en la généralité de Toulouse, rendit hommage au grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour les fiefs qu'il possédait, le 12 janvier 1725.

Monier ou Moynier (JEAN-FLORENT-NICOLAS), avocat, capitoul en 1778-79-80-81.

Armes: D'azur, au mont de trois coupeaux d'argent, sommé d'une sleur tigée et seuillée du même; en chef, au canton senestre, un soleil agissant d'or.

Monrogier (Paul de), docteur-avocat, fut capitoul en 1626.

Monrogier (Antoine de) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 17 septembre 1668.

Mons (Athon de) fut consul ou capitoul en 1200 et en 1201.

Mons (Bertrand de), consul ou capitoul en 1198 et en 1214.

Mons (Bernard de), consul ou capitoul en 1222 et en 1225.

Monsenquis (Guillaume de), notaire, consul ou capitoul en 1264 et en 1270.

Monserat (JACQUES DE), bourgeois, fut capitoul en 1629.

Monserat (Pierre de), fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 18 janvier 1670.

Monserat (Louis de), écuyer, co-seigneur de Deymes, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689.

Monserat (Antoine de), seigneur de Donneville, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1728 à 1757.

Armes: De gueules, à un mont de quinze coupeaux d'argent, posés un, deux, trois, quatre et cinq; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Monstron d'Escouloubre (Louis-Alexandre), seigneur de Casteldos, François et Jean-François, avec leurs oncles Anne Monstron de Sauton et Gaston Monstron, ayant établi leurs preuves écrites depuis 4544, furent maintenus, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 septembre 4669.

Armes: D'azur, à trois fasces d'or; écartelé d'argent, au lion rampant de gueules.

Monstron-Sauton (Louis-Gaston-François de), marquis d'Escouloubre, seigneur de Vieillevigne et autres places, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Monstron d'Escouloubre (N...) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Montacan (GÉRAUD DE) fut capitoul en 1289.

Montagné (Jean-Baptiste-François) reçut des lettres de provisions de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 29 janvier; il fut installé le 12 avril 1766.

Montagut (Henri de), docteur-avocat, fut capitoul en 1638.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, au mont d'argent; aux deuxième et troisième d'azur, à un cygne d'argent nageant sur des ondes du même.

Montaigou ou Montaygou (Pons de) fut capitoul en 1352 et en 1380.

Montaigou (Jean de) fut capitoul en 1424.

Montastruc (Armoiries de la ville de): D'argent, à un mont de sable, sur lequel on lit, en lettres majuscules d'argent: ASTRUC.

Montaragon (BERNARD DE) fut capitoul en 1284.

Montaut ou Monte-Alto (Roger de), seigneur du lieu; Roger de Montaut, seigneur de Montaut et

d'Auterive; Sicard de Montaut, chevdier, seigneur du lieu, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montaud ou Montaut (JEAN DE), capitoul en 1404.

Montaud (JACQUES DE), chevalier, seigneur du lieu d'Auterive, capitoul en 1410 et en 1417.

Armes: Ecartelé, aux premier et quatrième de guetles, aux quatre otelles posées en sautoir, qui est de Comminges; aux deuxième et troisième d'or, à deux mascles de sable.

Montaud (JACQUES DE), chevalier, seigneur de Pech-Daniel, capitoul en 1425-26.

Montaud (Bertrand de), chevalier, seigneur de Pech-Daniel, d'Auterive et du Vernet, aupitoul en 1436.

Montaud (Jacques de) est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1512.

Montaud (Jean-Marc de), chevalier, seigneur de Benac, capitoul en 1538.

Montaud (ETIENNE DE), seigneur de Saint-Sivier, baron de Montaut, ayant fait ses preuves depuis 4545, fut confirmé dans sa noblesse, avec ses enfants, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 43 novembre 4669.

Armes: De gueules, à quatre otelles posées en sautoir; écartelé de sable, à deux pots à une anse d'or mis en pal ; sur le tout de gueules, à la main d'argent tenant une croix de Malte.

Montaud (Arnaud-Guilhem de), seigneur de Castelnau en Fesensaguet, rendit hommage au Roi, pour ladite terre, à Montauban en 1633.

Montaud (Jean-Louis de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, le 13 juillet 1722, et il dénombra les terres seigneuriales de Montaut, au diocèse de Rieux, et de Loupian, au diocèse de Montpellier.

Montaut de la Bat (François-Thimoléon de), du diocèse de Pamiers, fut reçu chevalier de Malte en 4649.

Armes: D'or, à un arbre de sinople, terrassé de même, fruité de gueules, sommé de deux colombes becquetant les fruits, affrontées d'argent, becquées, membrées et allumées de gueules.

Montaudié (Jean), avocat, fut capitoul en 1714 et en 1719.

Armes: D'azur, à un mont d'or, éclairé par un soleil naissant du même du canton dextre.

Montaugé (Antoine), écuyer, avocat, fut capitoul en 1765.

Montazet (Louis-Hercule de), seigneur de la Roque, ayant établi ses preuves écrites de *noblesse* depuis 1543, fut maintenu *noble*, par M. de Besons, le 13 juin 1669.

Armes: D'azur, à trois coquilles d'or, posées deux et une.

Montazet (N... DE) assista à l'assemblée de noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Montbel (Pierre de), licencié en droit, fut capitoul en 1481.

Montbel (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse en 1556.

Montbrun (ETIENNE DE) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271 avec les nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard.

Montbrun (Guillaume de), avocat du roi près le Parlement de Toulouse en 4459.

Montcabrier ou Monte-Caprerio (RAYMOND DE) est mentionné, avec les seigneurs du bailliage de Vaure, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montcabrier ou Moncabrié, voyez Peytes.

Montealm (RAYMOND DE), maître en médecine et médecin de Jean IV; comte d'Armagnac et de Rodez, résidant à Milhau en Rouergue, reçut du roi Charles VII des lettres d'anoblissement au mois d'avril 1439.

Montealm (Ferrand de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1599.

Montcalm (Jean-Louis de), seigneur-baron de Saint-Victor; Pierre de Montcalm, seigneur de Melac et de Candiac, conseiller au Parlement et chambre de l'Edit de Castres, frères, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1474, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 28 décembre 1668.

Armes: D'azur, à trois colombes d'argent membrées et becquées d'or; écartelé de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, maçonnées de sable,

Montcalm de Bozon (Louis de), seigneur-baron de Saint-Victor, de Bozon, de Milat et autres lieux, rendit hommage au Roi en février 1668.

Montcalm de Bozon. Cette branche a fourni trois chevaliers à l'ordre de Malte, reçus au grand prieuré de Toulouse, en 4744, 4765 et en 4786.

Monteauguerio (Sicardus de) figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montégut ou Monte-Acuto (Bernard de), chevalier, seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montégut (Henri de), avocat, capitoul en 1652-53. Il fut maintenu noble, en vertu de son capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 2 août 1669.

Montégut (Jean-François de), conseiller au Parlement, de 4754 à 4790.

Montégut (RAYMOND-ANDRÉ-PHILIBERT DE), conseiller au Parlement, de 1789 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Monteil (Anne-Antoine comte de), lieutenant pour le Roi au gouvernement de Narbonne, fit ses preuves de noblesse pour entrer aux Etats-Généraux de Languedoc, le 27 novembre 4779.

Montelauderio ou Montlaudier (PIERRE DE) fut capitoul en 1285 et en 1290.

Montels (DURAND), co-seigneur d'Escalquens, fut capitoul en 4584.

Monte-Majori (GUILLAUME DE) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Monte-Mauro ou Mauremont (Eléazar de) est compris parmi les seigneurs du bailliage de Saint-Félix, qui prirent part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ, dressé en 4271.

Montesquieu - de - Lauraguais, en Languedoc, terre seigneuriale, qualifiée de baronnie, à laquelle étaient attachées la haute, moyenne et basse justice, était, en 1689, possédée par douze co-seigneurs, qui se réduisirent à quatre en 1766. Les Dupuy de la Garde, les d'Ossun, les d'Aldéguier, etc., furent co-seigneurs de Montesquieu.

Armes: De gueules, à l'arbre d'argent posé sur une terrasse de sinople, accompagné à dextre d'un loup d'or contre-passant, à sénestre, d'un mouton d'argent.

Montesquieu-de-Volvestre (Armoiries de la ville de): D'azur, à une pique d'or fichée sur un mont de sinople relevé d'argent, à trois bissés d'argent en fasces, posées l'une au-dessus de l'autre, brochant sur le fût de la pique.

Montesquieu (Bernard de) est nommé dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens.

Montesquieu (Guillaume de) fut capitoul en 1327 et en 1338.

Montesquieu (Arnulphe de), écuyer, co-seigneur de Viviers, dénombra ses fiefs nobles en 1540.

Montesquieu (Antoine-Bernard de), baron de Faget; Alexandre de Montesquieu, seigneur de Sainte-Colombe, baron de Faget et d'Auriac; François de Montesquieu, seigneur d'Algans et de Sainte-Colombe, ses fils, après avoir établi leurs preuves de noblesse par actes écrits depuis 1490, furent maintenus par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 14 mars 1670.

Armes: D'azur, à trois colombes d'argent, posées deux et une.

Montfaucon (Jean et Charles de) frères, seigneurs de Sainte-Croix au diocèse de Mirepoix, et leurs enfants, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1480, furent maintenus dans leur *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 2 mars 1669.

Armes: De gueules, au faucon d'argent sur une montagne du même; écartelé de gueules à trois chevrons d'or.

Montfaucon (Le baron de) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du diocèse de Rieux en 1789.

Montfort (Simon comte de), de la maison de Leicester, comte de Toulouse, par investiture de Philippe-Auguste et par confirmation du pape Innocent III, de 1215 à 1218.

Armes: De gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchue et passée en sautoir.

Montfort (Armauri de), fils du précédent, comte de Toulouse; il renonça au comté de Toulouse en faveur du roi de France.

Montfort (Jean de) fut capitoul en 1468, 1483 et en 1484.

Montfort (Hector de), bourgeois, capitoul en 1498.

Montfort (Jean de), qui avait dénombré la terre de Brax le 25 février 4503, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4542.

Montfort (Pierre de), seigneur de Brax et de Lamothe, trésorier du roi à Toulouse, est compris au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un homme d'armes; il dénombra ses fiefs nobles en 1540 et en 1554.

Montfort (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse en 1556.

Montfort (François de), écuyer, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Montgaillard ou Montegalardo (GUILLAUME-PIERRE DE) était au nombre des seigneurs du bailliage d'Avignonet qui prirent part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montgiscard (Armoiries de la ville de) : D'azur, à la tige de trois chardons, feuillée de quatre feuilles d'or.

Montiers de la Jugie (Charles de), comte de Rieux et de Mérinville, baron de Lavinière, seigneur d'autres places, siégea aux États-Généraux de la province de Languedoc de 4686.

Armes: Ecartelé, au premier fascé d'argent et de gueules, qui est de Mérinville; au deuxième d'azur, à deux lions affrontés d'or, qui est de Puydeval; au troisième de gueules, à deux lions léopardés d'or, armés et lampassés du même, superposés, qui est de Montiers; au quatrième, parti: au premier d'azur, à la fasce d'or, au second d'argent, à la bande d'azur, accostée de six roses de gueules, qui est de Beaufort-Canillac; sur le tout d'or, à un lys de gueules, qui est de Morèze.

Montiers (François-Arnaud de) obtint du Roi, en sa faveur, l'érection du fief de Mérinville, dépendant de la terre de Rieux, en comté, au mois de novembre 4740. Les lettres royales d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Montiers de Mérinville (DE). Cette famille fut admise aux honneurs de la Cour, après avoir fait les preuves exigées, au cabinet du Roi, en 4754, 4755 et en 4756.

Montiers de Mérinville (DE). Plusieurs membres de cette famille ont produit leurs preuves écrites devant M. d'Hozier, , juge d'armes.

Montlaudier ou Montledier (François de) fut capitoul en 1316 et en 1326.

Montlaudier ou Montledier (Pierre de), licencié en droit, fut capitoul en 4355, 4362, 4369, 4386, 4387 et en 4394.

Montlaudier (Louis de), capitoul en 4377.

Montlaur (Pons de), chevalier, seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Fanjeau.

Montlaur ou Monlaur (ARNAUD DE) fut capitoul en 1386, 1387 et en 1414.

Montlaur (Dominique de), marchand, fut capitoul en 1477.

Montlaur, terre baronniale érigée en comté par le roi Henri III, en faveur de Jean-Jacques de Montlaur, chevalier, baron de Montlaur, de Mayrées, de Montpezat, de Tanques, de Procuray, d'Escoubés et d'autres lieux, par lettres patentes données, à Lyon, au mois de novembre 4574, et enregistrées par le Parlement de Toulouse le 44 août 4576. Lesdites lettres patentes ont été déposées chez M. Joseph-Alphonse Daste, notaire, à Auch (Gers), par M. Henri-Charles-Louis-Toussaint de Lacôme d'Escoubés, comte de Montlaur, le 26 octobre 1858.

Armes: De gueules, à un monde d'argent, cerclé et cintré de gueules, sommé d'une croisette d'argent, soutenu par deux lions rampants et affrontés d'argent.

— Devise: Virtus auro potion!....

Montlaur (DE), famille qui a retenu son nom d'une terre située près Castelnau-de-Magnoac. Les branches du Comminges et des Quatre-Vallées, ayant établi leurs preuves de noblesse depuis 4523, furent maintenues par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 49 septembre 4699.

Armes : D'or, au lion rampant de vair, couronné de même.

Montlezun (Charles de), seigneur d'Empelle, rendit hommage au Roi, pour la seigneurie et le château d'Empelle en la sénéchaussée d'Armagnac, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 1633.

Montlezun (DE). Les différentes branches de cette famille furent maintenues par M. Pellot, intendant de Guienne, et confirmées par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, sur la production des preuves écrites remontant à 4554, le 22 août 4699.

Armes: D'argent, au lion rampant et couronné de gueules, accompagné de neuf corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.

Montlezun de Pardiac (N..... et le chevalier de) assistèrent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789. MM. de Montlezun père et fils furent convoqués à celle du Quercy, réunie à Cahors.

Montmaure ou Monte-Mauro (GAILHARD et ALRIC DE), arbalétriers, sont compris dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montlezun de Campaigno (marquis DE) fut admis aux honneurs de la Cour, en vertu des preuves de noblesse faites au cabinet des ordres du Roi, le 12 du mois de novembre 1784.

Montlezun de Pardiac (marquis de) fut également admis aux honneurs de la Cour, le 45 mai 4784, ainsi que l'avait été M. de Montlezun, le 8 mai 4770.

Montméjan ou Monmejan (Etienne de), capitoul en 4374, 4379 et en 4385.

Montmuan (Etienne de), capitoul en 1358.

Montotin (PIERRE-RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1494.

Montotin (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1205 et en 1212.

Montotin (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1220.

Montotin (Arnaud de), capitoul en 1309.

Montotin (Bernard de), capitoul en 1342.

Montpezat (N.... DE), chevalier des ordres du Roi, conseiller d'Etat, obtint en sa faveur l'érection de la seigneurie de Montpezat en baronnie, en avril 1611. Les lettres patentes d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Montpezat de Carbon (Joseph de), archevêque de Toulouse, de 1655 à 1687, conseiller du roi en tous ses conseils, etc., siégea aux Etats-Généraux de la province de Languedoc en 1686.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à la balance d'or; aux deuxième et troisième de gueules, au lion rampant d'or, lampassé et armé du même, qui est de Mauléon; sur le tout d'azur, à un monde d'or, qui est de Montpezat de Carbon.

Montpezat (N.... DE), seigneur de Ninigan, et le chevalier Joseph de Montpezat, garde du corps du Roi, assistèrent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Montratier (DE), seigneurs de Labarthette, de Campaigno, de Favols et autres places dans le Quercy, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 4530, furent maintenus par M. Sanson, intendant en la généralité de Montauban, le 30 avril 1697. Les seigneurs de Berty en Lomagne, de la même famille, furent confirmés dans leur noblesse, par M. l'intendant Laugeois, à Montauban, le 29 mai 1715.

Armes: Parti, au premier d'argent, au lion rampant et couronné de gueules; au deuxième coupé d'azur et de sinople: sur l'azur quatre losanges d'argent, mis en croix; sur le sinople, quatre losanges d'argent, posés aussi en croix.

Montratier (Jean-Baptiste de), seigneur de Parazols, lieutenant de MM. les Maréchaux de France, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 5 avril 1735.

Armes: De gueules, au lion rampant et couronné d'or, en pointe quatre losanges d'argent posés en croix, qui est de Montratier; écartelé d'azur, à trois pals d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois soleils rayonnants d'or, qui est de Parazols.

Montratier de Parazols (Jean-Baptiste-Antoine de), ayant produit les preuves de *noblesse* exigées, fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 4^{er} juin 4777; puis il fut mousquetaire du roi Louis XVI.

Montratier de Parazols (N.... DE), frère du précédent, avocat-général au Parlement de Toulouse, de 1763 à 1780.

Montratier de Parazols (François-Marie-René-Charles de), frère des précédents, colonel en second de la cavalerie de la garde du roi Louis XVI, maréchalde-camp des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors, en 1789.

Montratier de Parazols (Antoine-François de), frère des précédents, capitaine au régiment Royal-Vaisseau, chevalier de Saint-Louis, assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 4789. Les quatre frères de Montratier de Parazols furent convoqués à l'assemblée de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors, le 46 mars 4789. Un seul y fut présent.

Montredon (Bertrand de), archevêque de Narbonne, de 1446 à 4424.

Montredon (Antoine et Jacques de) dénombrèrent noblement les fiefs qu'ils possédaient à Montauriol, à Laval et à Blagnac, à Toulouse, le 14 janvier 1503.

Montredon (Gabriel de), seigneur de Montredon, au diocèse de Narbonne, et Jacques de Montredon, seigneur de la Bastide, frères, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4545, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. de Besons, le 44 novembre 4669.

Armes : D'azur, au lion rampant d'or, à la bordure componnée d'argent.

Montredon (François de), seigneur de Gasparet, ayant fait ses preuves de *noblesse* depuis 1446, fut maintenu par M. de Besons, le 13 janvier 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Montredon (Martin-Melchior de), seigneur de Mathés, demeurant à Sigean, fut maintenu dans sa noblesse par M. de Besons, le 20 septembre 4669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Montredon (Marc-Joseph de), seigneur de Montrabech, et Charles, seigneur de Saint-Marsal, frères, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4483, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 42 décembre 4668.

Montredon (Just de), demeurant à Narbonne, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Carcassonne en 4789.

Montredon (Etienne de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Carcassonne en 4789.

Montredond (Charles de), seigneur de Montredon et de Villerma, lieutenant de cavalerie au régiment de Beaufort, Alexandre de Montredond, Pierre de Montredond et Isaac de Montredond, frères, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1400 environ, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, au mois de décembre 1668.

Armes: D'or, à un monde d'azur; au chef cousu d'argent, chargé de deux croissants de gueules, accostées de deux hermines de sable.

Montréjeau (Armoiries de la ville de) : D'azur, au mont de sinople relevé d'argent, sommé d'une couronne royale d'or.

Montrozier-Bardier (Hector de), seigneur de Larboust, au diocèse de Rieux, fut maintenu *noble*, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 20 octobre 4669.

Armes : D'or, à l'aigle éployé de sable.

Montuesio (Otho de), seigneur du lieu, Raymond-Guillaume et Bertrand de Montuesio, co-seigneurs dudit lieu, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Montvalran (ETIENNE DE), prieur de Saint-Pierredes-Cuisines, consul ou capitoul en 1175 et en 1181.

Moras ou Morat (Guillaume), avocat, fut capitoul en 4664.

Moras (Marc-Antoine), sieur de la Tour, avocat, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 4689.

 $\it Armes$: D'argent, au soleil à la face vidée, à huit rayons principaux et rayonné de gueules.

Morebrun (Guillaume de), juge royal de Verdun, capitoul en 1460 et en 1474.

Morebrun ou Morabrune (Antoine et Jeanne) dénombrèrent noblement les fiefs qu'ils possédaient à Gargas, le 45 janvier 4503.

Moret ou Mouret (Antoine de), seigneur de Mont-Arnal et de Pagas, co-seigneur du lieu de Beaufort, rendit hommage au Roi et dénombra le 18 du mois de septembre 1658.

Moret (DE), barons de Pagas, de Montarnal et d'autres places, ayant produit leurs titres écrits depuis 1328, devant M. de Fortia, intendant d'Auvergne, furent maintenus dans leur noblesse, le 5 octobre 1666. La branche qui habitait le Rouergue se fit confirmer dans ses prérogatives nobiliaires par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 5 juillet 1698.

Armes: D'argent, à une hure de sanglier de sable, défendue et allumée d'argent, accompagnée de cinq grappes de raisin de gueules, mises deux en chef et trois en pointe.

Moret (André-Victor de), seigneur de Pagas, de Montarnal et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, à Montauban, le 5 avril 4724.

Moret (Jean-Henry de), très-haut et très-puissant seigneur de Grossée, chevalier, comte de Peyre, seigneur de la Beaume, de Montbreton, de Burzet et autres lieux, gouverneur et grand sénéchal de la province de Bourbonnais, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique, paroisse de Saint-Sulpice, rendit hommage au Roi, avec toutes ses qualités, devant les trésoriers généraux de France en la généralité d'Auch, le 8 août 1758. L'acte dudit hommage est conservé dans les archives de la préfecture de Montauban.

Morillon (Jean de) fut capitoul en 4472.

Morivaut (René), avocat, receveur général des finances en la généralité d'Amiens, capitoul en 1699.

Morlan (Guillaume), écuyer, fut capitoul en 1716.

Armes: D'or, au cerf boisé de gueules, passant en pointe, sommé en chef de deux têtes de maures tortillées d'argent.

Morlanes (Guillaume-Pons de), écuyer, fut capitoul en 1301, 1309, 1314; 1323, 1324, 1340, 1349, 1353, 1363 et en 1370.

Morlanes (Bernard de), damoiseau, fils de Guillaume-Pons, chevalier, fut capitoul en 1324.

Morlanes (Bertrand de), damoiseau et écuyer, fut capitoul en 1328, 1332, 1337, 1344.

Morlanes (Guillaume-Pierre de), chevalier, fut capitoul en 1346.

Morlanes (RAYMOND DE), chevalier, fut élu capitoul en 1353.

Armes: Coupé en chef de gueules, chargé de neuf besants d'or, posés cinq et quatre; en pointe d'azur; chargé de six besants d'or, posés trois, deux et un.

Morlanes (Dominique de), chevalier, fut capitoul en 1358.

Morlanes (Jean de), chevalier, capitoul en 4365 et en 4372.

Morlanes (Robert de), chevalier, capitoul en 4366, 4373, 4374, 4382, 4389, 4394, 4398 et en 4399.

Morlanes (Jean de), chevalier, capitoul en 1445.

Morlanes (PIERRE DE), chevalier, capitoul en 1447.

Armes: D'azur, au semé de besants d'or.

Morlanes (RAYMOND DE), seigneur de Beauzelle, conseiller du roi et héritier de feu Jean Fraysse, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, pour deux archers et une demi-lance.

Morlanes (François de), co-seigneur de Beauzelle, dénombra ses fiefs nobles en 4554.

Morlas (Guillaume de), seigneur-baron de Saint-(illisible), est compris au rôle des nobles de la cité de Toulouse de 1512.

Armes: D'azur, à la licorne saillante d'argent.

Morlas (Jean de), bourgeois, capitoul en 1527.

Morlhon (Antoine de), reçu procureur du roi près le Parlement de Toulouse en 1462, procureur-général en 1766, puis second président en 1483.

Morlhon (Jean de), conseiller au Parlement en 4512.

Morlhon (RAYMOND DE), juge des Appeaux à Toulouse, dénombra, en 4526, la baronnie de Saint-Vincent; il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, de 4523, pour un homme d'armes.

Morlhon ou Mourlhon (Jean de), écuyer, fut élu capitoul en 1729.

Morteaux (DE), en Languedoc, famille ancienne, établie avec filiation dans cette province dès la fin du xv^e siècle, et qui paraît originaire de Normandie. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'extraction sur titres remontés à l'an 4509, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, à Fontainebleau, le 48 octobre 4783.

Elle subsiste dans les deux branches des seigneurs de Bourdète et de Monteru.

Armes: De gueules, à trois chevrons d'argent, accompagnés en pointe d'un olifan (espèce de hochet) versé d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Morterio (Amelin de) est mentionné avec les nobles seigneurs du bailliage de Castel-Fanjeau, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Morvilles ou Mourvilles (Philippe de), consul ou capitoul en 1240.

Morvilles ou Mourvilles (Bernard DE), consul ou capitoul en 1240.

Mosneron (Jean de), ancien négociant, député aux assemblées Constituante et Législative, reçut, pour lui et ses enfants, la *noblesse* et le titre de *baron*, par lettres patentes royales datées de Paris, le 14 décembre 1822. Elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 8 juillet 1823.

Armes: Parti de pourpre, au vaisseau marchand d'or, mouvant du flanc dextre de l'écu et voguant sur une mer de sinople; parti d'or, au mont de sinople, mouvant de la pointe et sommé d'une tige de lys au naturel. Sur le tout, un chef d'hermine.

Mouchy (Le duc de), maréchal de France, baron d'Ambes, etc., assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Mouilhet (Pierre DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1653 à 1685.

Mouilhet (Antoine de), fils du précédent, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1685 à 1745.

Mouilhet (François-Pierre de), fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1724 à 1740.

Moulinet ou Molinet de Granez (Hugues), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 24 mai 4759, reçu le 3 juillet suivant.

Moulinet de Granez (Antoine), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 10 novembre 1779, reçu le 18 décembre suivant.

Mua (Jean-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1646 à 1654.

Mua (Jean de), seigneur-baron de Barbazan, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4654 à 1710.

Multo (Arnaud de), notaire, fut consul ou capitoul en 1264.

Mun (N.... DE), seigneurs de Mun et de Sarlaboust en Astarac, ayant produit leurs preuves écrites depuis 4559, devant M. Le Gendre, intendant de Montauban, furent confirmés dans leur *noblesse* par arrêt rendu le 23 janvier 4700.

Armes: L'écu en bannière d'azur, à un monde d'argent, cerclé, cintré et croiseté d'or.

Mun de Sarlaboust (Le comte pe), après avoir fait les preuves écrites de noblesse exigée, au cabinet du Roi, fut admis aux honneurs de la Cour, le 18 avril 1777.

Mun (Jean-Antoine marquis de) fut admis aux honneurs de la Cour, en vertu des preuves faites au cabinet du Roi, le 4 avril 4786.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Mun (Jean-Antoine de), seigneur-marquis de Sarlaboust, seigneur-baron de Dasque, seigneur de Bize-Nistos, de Clarac et d'autres places, fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Mun (N.... DE), seigneurs de Cardeilhac et de Sarlaboust, produisirent, peu de temps avant la Révolution, leurs preuves écrites de *noblesse* devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Mun (Jean-Antoine-Claude-Adrien de), obtint en sa faveur des lettres patentes de création d'un majorat, avec le titre de comte, le 29 septembre 1809.

Muncip (Arnaud), consul ou capitoul en 1203.

Murat (JACQUES), procureur au Présidial, capitoul en 4575 et en 4582.

Murel (Bernard de), consul ou capitoul en 1220.

Muret (Jerôme), conseiller au Parlement en 1556.

Muret, au comté de Comminges en Gascogne, dont cette ville était la capitale, et où se réunissaient les Etats du pays. Elle ressortissait du diocèse et du Parlement de Toulouse, de l'intendance d'Auch et de l'élection de Comminges. La dernière assemblée générale de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, de 1789, fut convoquée à Muret. Le procès-verbal de cette assemblée est conservé dans les archives de cette ville; il nous a été d'une grande aide pour notre publication.

Armes anciennes: De gueules, à une muraille crénelée d'or, maçonnée de sable. — Actuelles: Ecartelé, au premier de France; au deuxième de gueules, aux quatre otelles d'argent mises en sautoir, qui est de Comminges; au troisième de gueules, à la muraille crénelée d'or, qui est de Muret ancien; au quatrième de Navarre (d'après une peinture de 4666, possédée par M. Saurimont, chanoine honoraire à Toulouse).





N

Un comte sans comté, c'est un conte!.... Les barons sans baronnies sont du XIXº siècle.

Nabis (Jean de), capitoul en 1352 et en 1360.

Nadal (Pierre), bourgeois, capitoul en 1685. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 12 avril 1689.

Nadal (Pierre), écuyer, habitant de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 21 mai 1727.

Nailloux (Armoiries de la ville de) : De France, à un N majuscule d'argent mis en abime.

Najac (NICOLAS), capitoul en 1391, 1418, 1425-26.

Najac (Hugues de), capitoul en 1412, 1420, 1428 et en 1429.

13

11.

Najac (NICOLAS et HUGUES DE), anciens capitouls, reçurent des lettres d'anoblissement du Roi, en mai 1416.

Najac (Charles de), ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 4366, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 3 décembre 4668. Ses descendants furent confirmés dans leur noblesse par M. Sanson, intendant de Montauban, en qualité de seigneurs de Plegats, de Delpy et d'autres places situées dans le Rouergue, le 26 mars 4697.

Armes : D'azur, au château à trois tours d'argent; celle du milieu supérieure, maçonnée de sable et sommée d'un aigle éployé de même.

Najac (Louis de), seigneur de Delpy, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 28 mai 4738.

Nanté (François), seigneur de Lagarde, capitoul en 1642 et en 1664. Il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 2 août 1669. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689 et le 10 avril 1690.

Armes: D'azur, à une tour d'argent sommée d'une tourelle du même, maçonnée de sable, cimée d'un feu ou phare d'or et de gueules.

Narbonne (Jacques de), seigneur de Lunas et de Valjoyeuse, au diocèse de Béziers, ayant établi ses preuves écrites depuis 4527, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 19 juin 4669.

Armes : De gueules plein , écartelé d'azur, au léopard d'argent.

Narbonne de Caylus (Pierre de), seigneur-baron de Faugères, de Lunas et de Roquesels, ayant établi ses preuves écrites depuis 1527, fut maintenu en ses titres nobiliaires, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 19 juin 1669.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Narbonne de Caylus (Jean-Pierre et Gabriel de), frères du précédent, furent également maintenus, par M. de Besons, le 19 juin 1669.

Narbonne (Charles de), seigneur de Pommarés, et Henri son fils, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4500 environ, furent maintenus dans leur *noblesse*, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 12 juillet 1669.

Armes : D'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or; écartelé d'or à trois chevrons de sable.

Narbonne (Jacques de), seigneur de l'Arque, au diocèse de Viviers, ayant prouvé par écrit sa noblesse depuis 4500 environ, fut maintenu, par M. de Besons, le 42 juillet 4669.

Armes : Les mêmes que le précédentes.

Narbonne (N.... DE), seigneurs d'Aubiac, de Birac, de Réaux et d'autres places, furent maintenus dans leur noblesse, ayant fait leurs preuves devant M. Pellot, intendant de Guienne, le 23 février 1668. Ils furent confirmés par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 30 août 1698.

Armes: De gueules plein

Narbonne (François de), seigneur de Réaux, fils et héritier de dame Jeanne de Noailhan, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 12 décembre 1671.

Armes : Ecartelé de gueules , les deuxième et troisième quartiers chargés d'une croix tréflée , vidée et alezée d'argent , qui est de Noailhan.

Narbonne (Jean de), seigneur de Vésu, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 12 mai 1729.

Narbonne-Lara (M. et M^{me} DE), après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi, furent admis aux honneurs de la Cour en 1749.

Narbonne-Lara (François de), dit le vicomte de Narbonne, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, fut installé conseiller d'honneur du Parlement le 24 mai 4784; il fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Narbonne-Lara (Le baron de) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Narbonne-Pelet (M^{me} la comtesse Raymond de) fut admise aux honneurs de la Cour, le 4 mai 1785, après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi.

Narbonne. — Plusieurs membres de cette famille furent admis aux honneurs de la Cour, de 1785 à 1789.

Nattes (Bérenger), bourgeois de Rhodez, reçut des lettres d'anoblissement du roi Charles V, en 4369.

Nattes (Bernard de), docteur en droit, capitoul en 1395 et en 1402.

Nattes (Jean de), demeurant à Tibery; Dominique, Henri et Germain frères, ayant produit leurs preuves écrites depuis Bérenger Nattes, anobli en 4369, furent maintenus dans leur noblesse par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, et par MM. les Intendants de Guienne, en 1669.

Armes: De gueules, à trois nattes d'or mises de fasce.

Nattes de la Calmontie, seigneur de Villecomtale en Rouergue, ayant produit ses titres de *noblesse* depuis 4573, fut maintenu par M. Laugeois, intendant en la généralité de Montauban, le 26 décembre 4745.

Armes : D'azur, à trois nattes d'or mises de fasce.

Nattes (Le comte de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Naurois. Voyez Jacobé.

Navarre (Izar) fut capitoul en 1373 et en 1374.

Nayrac (Paul-Alexandre de), seigneur-baron de Ferrières, de Fontorbe et autres places, capitaine au régiment des dragons de Chartres, dénombra devant les trésoriers généraux en la généralité de Toulouse, le 20 décembre 1786. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castres en 1789.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

Negret (ETIENNE), prieur à la Bourse, fut capitoul en 4757.

Nayrac, Nairac ou Nérac (Charles-Alexandre de De), avocat au Parlement de Toulouse et subdélégué de l'intendant de Montauban à Vabres, obtint des lettres de noblesse datées du 23 février 1775, enregistrées la même année, en récompense de ses bons et loyaux services.

Nemore-Mediano (ARNAUD DE), consul ou capitoul en 1226.

Nercamp (Jean de), bourgeois, capitoul en 1564 et en 1565.

Nesmond (Henri de) fut archevêque de Toulouse, de 1721 à 1727, conseiller épiscopal au Parlement, de 1695 à 1727.

Armes: D'or, à trois huchets ou cors de chasse de sable liés de gueules.

Nestes d'Orbessan (Jean-Thomas de), capitaine d'infanterie, inspecteur des haras de la généralité d'Auch, possédant un fief dans la paroisse de Castelgaillard, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789, à laquelle il se fit représenter.

Nicol (JACQUES), écuyer, inspecteur de la Manufacture des Tabacs, seigneur de Montblanc, fut capitoul en 1763.

Armes: De gueules, au nid d'or dressé de sable, garni d'un cygne d'argent, tout le col hors du nid; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Nicol (Jacques-François-Martin de), écuyer, coseigneur de Cugnaux, dénombra noblement ses fiefs, devant les capitouls, le 10 juillet 1778. Il avait acquis à l'archevêque de Toulouse la justice haute, moyenne et basse, et tous les droits seigneuriaux attachés au fief de Castelmaurou, par acte retenu par Me Vidal, notaire à Toulouse, le 30 avril 1785. Il assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Nicolas ou Nicolas (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1465 à 1506; à cette dernière date, il fut nommé président de la chambre des Comptes.

Nicolas (Jean) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Toulouse, le 14 juillet 1655.

Nicolas (André) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 23 janvier 1694.

Nicolas (Pierre-Jean-François-Ignace), fils du précédent, conseiller au Parlement de Toulouse, reçu le 30 avril 4738; il était conseiller honoraire lors de la suppression des Parlements.

Nicolay ou Nicolaï (Jacques de), baron de Sabran, seigneur de Cauvillargues, co-seigneur de Bagnols; Jacques, seigneur de Cauvillargues; Paul-Antoine, seigneur de Valouvières, ses fils, et Phillibert, fils de Jacques, ayant produit leurs titres depuis 4500 environ, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 44 mars 4670.

Armes : D'azur, au levrier courant d'argent colleté et bouclé d'or.

Nicolau (Nicolas de), écuyer, capitoul en 1735.

Armes: D'azur, à un coq d'or, posé sur une terrrasse d'argent; en chef, trois canettes de sable dans un nid d'argent.

Niger de Saint-Michel (GAILLARD) figure au nombre des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet qui prirent part au Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ninart (Jean de), conseiller du roi, dénombra noblement, à Toulouse, le 20 janvier 4503, les fiefs de Tournefeuille et de Sérignan; ce dernier près de Béziers.

Niocel (François), écuyer, seigneur de Tegra, fut capitoul en 1759.

Armes: D'argent, à un nid de sable d'où sort un oiseau essorant de même; en chef, au canton dextre, un soleil d'or; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Niort (Guillaume-Pons de) fut consul ou capitoul en 1205.

Niquet (Antoine-Joseph de), conseiller au Parlement en 1720, puis président de chambre en 1722; premier président à la même Cour, installé le 9 novembre 1770. Il se démit en 1787.

Niquet (Jean-Antoine-Madelaine de), conseiller au Parlement, pourvu le 43 juillet 1748; président à mortier le 25 février 1769.

Noailhan, Noaillan, Nouailhan ou Noalhan (Amanieu de), chevalier, seigneur du lieu de Sainte-Livrade, reçut des reconnaissances féodales, le 25 mars 4346, devant Bertrand Souin, notaire de Noailhan.

Noailhan (VITAL DE), damoiseau, seigneur de Fraichou et de Cabanac (de Fraxino et de Cabanaco), dans la sénéchaussée d'Agenais, obtint de Louis duc d'Anjou, fils du Roi et frère-germain du roi Charles, et son lieutenant-général ès parties de Guienne et de Gascogne, en considération des services qu'il lui avait rendus et au Roi son frère, des lettres datées de Toulouse, du mois de janvier 1368, et confirmées par autres lettres du Roi, données à Melun, le 5 novembre 4370, portant concession de la haute, moyenne et basse justice dans la terre de Fraichou. Vital de Noailhan se présenta devant le sire Bernard d'Armagnac, chevalier, seigneur de Lescussan, sénéchal d'Agenais, pour obtenir l'exécution desdites lettres patentes. Ce dernier les adressa à messire Jean de Cantemerle, licencié ès-droit, son lieutenant dans le Condomois, et au bailli et autres officiers, pour mettre en possession de ladite haute justice messire Vital de Noailhan.

Noailhan (Louis de), chevalier, rendit hommage au Roi pour les terres seigneuriales de Fraichou ou Fresche, de Villeneuve, de Sainte-Livrade et pour le château de Birac, avec toutes justices, le 20 avril 1460.

Noailhan (Louis de), seigneur de Villeneuve, près de Mezin, au diocèse de Condom en Gascogne, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 4479, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. du Puy, commissaire subdélégué de M. Pellot, intendant de Guienne, le 5 juillet 4667.

Armes : De gueules, à la croix tréflée et vidée d'argent.

Noailhan (Louis de), seigneur de Villeneuve et de Lamezan en Armagnac, ayant produit ses preuves écrites, depuis 4540, devant M. Le Pelletier, intendant de Montauban, fut confirmé dans sa noblesse le 34 mai 4698.

Armes: De gueules, à la croix tréflée et vidée d'argent.

Noailhan (François comte de), du Condomois, ancien officier au régiment de Bourbonnais, fit les preuves de noblesse exigées au cabinet du Roi de l'ordre du Saint-Esprit, pour être admis anx honneurs de la Cour, devant M. Cherin de Barbimont, généalogiste de France, en mai 4788. Son admission eut lieu.

Noailhan, seigneurs de Fraxino, de Villeneuve, de Porci, de la Terrade, de Buzet, des Peirous, de Lamezan, de Bègue, produisirent leurs titres de noblesse, devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Noailhan de Lamezan (François comte de) fut élu président de l'assemblée générale de la noblesse de la sénéchaussée de Condom, convoquée pour l'élection des députés aux Etats-Généraux de 1789.

Noailhan (Joseph-Pierre de), dit le *viconte*, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Condom en 4789.

Noailles (Adhemar de), capitoul en 1459 et en 1471.

Noailles (N.... DE), seigneurs de Montlaur, de Labastide, et de Saint-Victor au pays de Foix, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1549, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 20 janvier 1699.

Nobles (Jacques Des), citoyen lucquois, reçut des lettres de *chevalerie* du duc de Ferrare, en 1474. Son petit-fils obtint du roi de France des lettres de naturalisation, pour lui et ses frères, en 1579; enregistrées au Parlement de Toulouse.

Nobles (Jean Des), fils d'Albert des Nobles, seigneur de Besplas et de Saint-Amadou au pays de Foix, fut reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1647.

Armes: Ecartelé, au premier d'or, au deuxième d'azur, chargés d'un aigle eployé à deux têtes couronnées de sable sur or, et argent sur azur; au troisième d'azur plein; au quatrième d'argent plein.

Noëriis (Arnaud-Pons de), seigneur du lieu, figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Noé, Nohé ou Noer (Jean de), seigneur du lieu de Bonrepos, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522.

Noé (Bernard de), capitoul en 1430 et en 1445.

Noe (Pierre de), licencié en droit, capitoul en 4516.

Noé-Guitaud (MARC DE), seigneur d'Auzielle, coseigneur de la ville de Muret en Comminges, capitaine d'infanterie dans le régiment de Navailles, etc., fut maintenu dans ses dignités nobiliaires par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 25 octobre 1668.

Armes : Losangé d'or et de gueules.

Noé (Jean-Maurice de), seigneur de Montesquieu, dénombra, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 5 juin 1694.

Noé (Le vicomte de la Cour, après avoir fait les preuves de noblesse exigées au cabinet du Roi, le 25 décembre 4753.

Noé (Le comte de la Cour, le 14 février 1756.

Noé (N.... DE), seigneurs de l'Isle, de Montbernard, de Montaignac, de Caumont et de Castagnère, produisirent leurs titres devant M. d'Hozier, en 1789.

Noé (Jean-Joseph marquis de), maréchal de camps et armées du Roi, seigneur d'Estancarbon, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Noel (Pierre), marchand, capitoul en 1596-97.

Noel (Pierre), seigneur de Grazac, conseiller au Parlement, de 4660 à 4663.

Noel (Pierre) et son fils Michel, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 septembre 4669.

Armes : D'azur, à une colombe d'argent, portant au bec un rameau d'olivier de sinople, accompagné en chef de trois étoiles d'or.

Noel (Guillaume de) fit sa déclaration de noblesse, le 5 avril 4689, devant les capitouls.

Noel (Le 'chevalier de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Noel (Simon de), conseiller au Parlement, pourvu le 20 avril 1652, seigneur de Saint-Simon et de Grazac, dont la veuve, Marie de Marrast, dénombra les biens nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même; en pointe d'une colombe d'argent, becquée, membrée et allumée de gueules, portant un rameau d'argent.

Nogaret (Pons et Guillaume de) font partie des seigneurs du bailliage de Saint-Félix qui ont pris part au Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271. Guillaume est le célèbre chancelier du roi Philippe-le-Hardi.

Nogaret (Etienne de), docteur en droit, capitoul en 1357, 1364, 1371 et en 1379.

Nogaret (Jacques de) fut capitoul en 1366, 1377 et en 1385.

Armes : D'argent, au noyer de sinople; au chef de gueules, chargé d'une croisette d'argent.

Nogaret (Bertrand de), capitoul en 1398 et en 1407.

Nogaret (Etienne de), licencié en droit, capitoul en 1408, 1425 et en 1426.

Nogaret (Pierre de), capitoul en 1413, 1420, 1430.

Nogaret (Etienne de), capitoul en 1434-35.

Nogaret (Philippe de), écuyer, seigneur de Roqueserrière, dénombra en 1540 et en 1554.

Nogaret (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1440.

Nogaret (Bernard de), capitoul en 1454 et en 1462.

Nogaret (Sébastien de) dénombra noblement, à Toulouse, le 26 février 4503, les fiefs qu'il possédait à Gragnague, à Verfeil et à Montausel.

Nogaret (Pierre de) est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour fournir un brigantinier à l'armée du Roi.

Nogaret (Philippe de), fils du précédent, seigneur de Roqueserrière, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1534.

Nogaret (Bernard de), seigneur de la Valette au diocèse de Toulouse, fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 4534.

Nogaret (Louis de), cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, de 1645 à 1627, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat, l'un des cardinaux de l'ordre du Saint-Esprit de la création du 13 mai 1633.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier parti d'argent, au noyer de sinople, qui est de Nogaret; parti de gueules, à la croix de Toulouse; au chef de Malte; aux deuxième et troisième écartelé de Foix et de Béarn.

Nogaret (Jean de), co-seigneur de Roqueserrière, ayant produit ses titres écrits depuis 1531, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 septembre 1669.

Armes: D'argent, au noyer de sinople.

Nogaret (Charles de) dénombra noblement, devant les capitouls, le 17 juin 1729.

Nogeroles (Jean de), licencié en droit civil et canon, capitoul en 4501.

Nogeroles (Jean de) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 4545.

Nogeroles (Pierre de), docteur en droit, rapporteur en l'auditoire du Sénéchal, capitoul en 1544. Il dénombra, en 1541, 1554 et en 1558, les fiefs de Samalens, Montesquieu, Thil, etc.

Nogeroles (Etienne de) dénombra la seigneurie de Saint-Sernin en Lauraguais, en 1554 et en 1558.

Nogeroles (Jean-Paul de), docteur-avocat, capitoul en 1619.

Nogeroles (DE), seigneurs de Lamothe en Lomagne, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1554, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Sanson, intendant de Montauban, le 4 février 1698.

Armes : De gueules, à trois bandes d'argent.

Noguès (Pierre), capitoul en 1586.

Noguès de Larran (Simon) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 27 septembre 4669.

Noguès de Larran (Simon), écuyer. Sa veuve, Louise d'Ardailhon, dénombra ses biens nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Nohault (Gervais de), bourgeois, capitoul en 1559 et en 1560. Il avait dénombré ses fiefs nobles en 1557.

Armes: D'argent, à un aigle éployé de sable; en pointe un mont de sinople; au chef d'azur, à un soleil naissant du chef d'or.

Nohault (Pierre de), écuyer, seigneur de Bartecave, capitoul en 1584.

Nohault (Antoine de), seigneur de Préserville, capitoul en 1588-1600.

Nohault (Antoine de), fils du précédent, fut maintenu *noble* en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 septembre 4669.

Nohault (Pierre et Michel), père et fils, furent maintenus nobles en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 25 août 1669.

Noir. Voyez Lenoir.

Nolet (Jean), capitoul en 1500.

Armes : D'azur, à deux palmes d'argent passées en sautoir, surmontées de deux étoiles du même.

Nolet (N.... DE), trésorier général de France au bureau des finances de Toulouse, de 4670 à 1733. — Voyez Desesgaulx.

Nos. Voyez Denos.

Notayré ou Nautairé (Bertrand de) fut capitoul en 1436.

Notayré (Bertrand de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait à Pontpertuzat en 1503.

Notayré (les héritiers de Bertrand), co-seigneurs de Pontpertuzat, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un brigantinier.

Noville (Bertrand de), consul ou capitoul en 1227.

Noville (RAYMOND DE), capitoul en 1296.

Noville (Pons de), marchand, capitoul en 1300.

Novy (Léon), avocat, capitoul en 1738.

Noyers. Voyez Noé.

Nozier (François, Jean et Guillaume de), seigneurs de Laval, de Lalande, de Frayrolles en Rouergue, furent maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 22 mars 1669, et confirmés dans leur noblesse par M. Sanson, intendant de la généralité de Montauban, le 13 décembre 1697.

Armes : D'argent, au noyer arraché de sinople.

Nozières (François de), docteur en droit, dénombra ses fiefs nobles en 1554.

Nupces ou Nupciis (Pierre) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 1504.

Nupces (François de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4524 à 4554.

Nupces (Pierre de), conseiller au Parlement, de 1554 à 1562.

Nupces (Claude de), docteur en droit, dénombra noblement ses fiefs en 4554.

Nupces (Albert de), seigneur de Lissac, fut maintenu dans sa *noblesse*, avec son père Gabriel de Nupces, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 25 août 1669. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689 et en 1691.

Armes: D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef, et d'un croissant de même en pointe.

Nupces (François de), seigneur de Florentin, fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement, et reçu le 12 septembre 1635.

Nupces (Bertrand de), seigneur de Florentin, fut conseiller au Parlement, de 4660 à 4694.

Nupces de Blayes (François de), conseiller au Parlement en 4676, président à mortier, de 4685 à 4707. Il dénombra la co-seigneurie d'Escalquens, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Nupces (Jean-Georges de), fils de Bertrand, fut conseiller au Parlement en 1701, puis reçu président en remplacement de son oncle, de 1702 à 1728.

Nupces (François de), ayant fait les preuves de noblesse exigées, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 11 octobre 1704.

Nupces (Guillaume de) reçut des lettres de provisions de conseiller au Parlement de Toulouse en 1722; elles furent enregistrées à Montpellier, en mars 1725. Il fut installé président à mortier, en remplacement de son père, en avril 1728.

Nupces (Marie de), veuve de M. Georges-Jules de Larroque-Bouillac, rendit hommage au Roi pour la baronnie de Moussens, située au diocèse d'Albi, à Toulouse, le 15 octobre 1723.

Nupces (Jean-Georges de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 30 août 4740.

Nupces de Lissac (Antoine de), avocat, lieutenant particulier honoraire du sénéchal de Martel, fut capitoul en 1773.





0

Le Pouvoir trop souvent tolère l'usurpation des titres nobiliaires par les siens!...

Odon (Arnaud), consul ou capitoul en 1199.

Odon (Terren), consul ou capitoul en 1227.

Odon (Jean), capitoul en 1311, 1315 et en 1325.

Odon (Arnaud-Jean) fut capitoul en 1319.

O'Gorman (Arnold-Victoire-Martin comte), capitaine à la suite du régiment irlandais de Berwick (infanterie), député de Saint-Domingue aux Etats-Généraux de 1789. Il avait fait ses preuves de noblesse pour les honneurs de la Cour, avant la Révolution; puis il fut nommé colonel d'infanterie française par Monseigneur Louis-Stanislas-Xavier de France, oncle du Roi, régent du royaume, au nom de Louis XVII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. Le brevet de colonel

fut donné à Hamm en Westphalie, le 8 septembre 1793. M. Arnold-Victoire-Martin comte O'Gorman, originaire d'Irlande, est l'auteur de la branche de cette ancienne famille qui s'est fixée à Toulouse, en 1805, par le mariage de M. Arnold-Henry-Ursule-Thomas comte O'Gorman, né à Saint-Domingue, avec demoiselle Marie-Mélanie de Simorre.

Armes: D'azur, au lion d'argent passant en abime, accompagné de trois épées antiques du même, garnies d'or, la pointe en haut, posées deux en chef et une en pointe. — Devise: Primi et ultimi in bello!....

Olhon (GÉRAUD) fut capitoul en 1547.

Olier (Bernard), docteur en médecine, fut capitoul en 1364 et en 1376.

Olive ou Dolive (Bernard) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 6 mars 1454.

Olive (Bernard), professeur en droit, juge d'Albi, capitoul en 1460. Il fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 12 octobre 1466.

Olive (Jean) fut capitoul en 1466.

Armes: De gueules, à trois bandes d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois olives d'argent mises en fasces.

Olive (Guillaume d'), évêque d'Alet, conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse, fut installé le 21 novembre 1470.

Olive (Pierre d'), seigneur du Mesnil, procureurgénéral au Parlement en 1472. Olive (Amelin d'), licencié en droit, seigneur de Tournebois, capitoul en 4490; sa veuve, Marie Sarrade, dénombra noblement ses fiefs, le 45 février 4503.

Olive (François d'), seigneur de Tournebois, procureur-général du roi, est mentionné au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un brigantinier.

Olive (Jean d'), avocat-général au Parlement, fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1541.

Olive (François d') fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 4 mars 4628.

Olive du Mesnil (Jean d'), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1645 à 1647.

Olive ou Dolive (Georges d'), avocat, seigneur de Bruyères, capitoul en 1648 et en 1661, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Bazin de Besons, le 23 septembre 1669, et il dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 1689 et le 15 mai 1690.

Armes: De gueules, à trois bandes d'or.

Olive (Jean d'), ayant établi par actes écrits qu'il descendait de Jean Olive, capitoul en 1466, fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 10 janvier 1670. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Olive ou Dolive (Jean d') fut pourvu d'une charge d'avocat-général en la Cour des Aydes de Montauban, le 25 septembre 4643, qu'il conserva jusqu'au 6 mai 4652. Ses descendants furent maintenus nobles, en vertu de cette charge, par M. Laugeois, intendant à Montauban, le 47 septembre 4745.

Armes : D'argent, à un olivier de sinople, mouvant d'un croissant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Olive (Joseph-Denis d') fut conseiller au Parlement de Toulouse, puis président de la chambre des Requêtes, de 1766 à 1783.

Olivier (Jean), avocat, co-seigneur d'Auzeville, capitoul en 1618.

Olivier (François) succéda à son père, doyen du Parlement de Toulouse, en l'office de conseiller, de 1627 à 1640.

Olivier (Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1641 à 1687.

Olivier (Jacques) fut conseiller au Parlement, de 1657 à 1662.

Olivier (Jean), bourgeois, capitoul en 1655.

Armes: D'or, au chevron de gueules, chargé de cinq besants d'or; en pointe, un olivier de sinople; en chef, deux otelles ou olives de même; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent; accosté de deux étoiles d'or.

Olivier (Jean d'), seigneur-baron d'Encausse et autres places, dénombra ses fiefs nobles le 12 avril 1689 et le 8 avril 1690.

Olivier (JEAN-JACQUES D'), écuyer, capitoul en 4699.

Olivier (Jean d'), écuyer, seigneur-baron d'Encausse, fut capitoul en 1701.

Armes: D'or, au chevron de gueules, chargé de neuf besants d'argent; en pointe, un olivier de sinople terrassé de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Olivier (Antoine D'), avocat, fut capitoul en 1680 et en 1702.

Olivier (Jean d') fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 25 août 4669.

Olivier (Jean d'), seigneur-baron d'Encausse et d'Ardisard, co-seigneur de Montjoyre, dénombra ses biens nobles, devant les capitouls, le 42 avril 4689.

Olivier (Catherine d'), veuve de messire Antoine de Courtade, conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, co-seigneuresse de Quint, dénombra noblement, devant les capitouls, le 29 mars 1689.

Olivier (Marc-Antoine d'), chevalier, conseiller du roi, président, grand-voyer, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, intendant des gabelles en Languedoc, etc., fut député aux Etats-Généraux de la province en 4786.

Armes: D'or, à l'olivier de sinople, fruité d'or; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Olivier (Joseph D'), avocat, capitoul en 4721.

Olivier (Jean-Baptiste d'), baron du Bouzet et de Puygaillard, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4732 à 4759.

Olivier (Pierre-Louis-Joseph d'), habitant de Muret, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue en 1789.

Olivier (Jean-Marie-Martin d'), demeurant à Muret, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue en 4789.

Olivier (N.... D'), seigneurs de la Gardie, de Pouzols, de Seriéges, de la Bruguière, produisirent leurs titres de *noblesse*, devant M. d'Hozier, juge d'armes de France, peu de temps avant la Révolution.

Olivier (Pierre-Gabriel), ancien trésorier de France à Toulouse, reçut des lettres de noblesse le 3 avril 4846. Elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

 Armes : D'azur, à une colombe d'argent, portant au bec un rameau d'olivier de sinople.

Olmières. Voyez Dolmières.

Ondes (Arnaud), consul ou capitoul en 1219.

Orbessan, Orbessano (Bernard d'), chevalier, est compris dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, parmi les gentilshommes du bailliage de Penne-en-Albigeois.

Armes: D'azur, à six besants d'or, posés trois, deux et un.

Orbessan (Pierre d'), seigneur de Labusquière et d'autres places, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 24 décembre 4674.

Orbessan (Pierre d'), seigneur de Lissac, au pays de Foix, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1450, fut maintenu dans sa *noblesse*, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 28 avril 1699.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à un vase d'or, à la bordure de sable; aux deuxième et troisième de gueules, au lion rampant d'or, lampassé et couronné de sable.

Orléans (Jean d'), archevêque de Toulouse, de 1500 à 1532.

Armes : De France, brisé d'un lambel d'argent de trois pendants.

Oriolle (Jean d') fut installé président au Parlement de Toulouse, en 1483.

Oriolle (Jean d'), évêque de Montauban, conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse, en 1495.

Oriolle (Antoine d'), neveu du précédent, évêque de Montauban, fut conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse, de 1515 à 1517.

Orlhac (Jean D'), bourgeois, capitoul en 4614.

Orsans ou Orsantio (Roger de) signa en 1271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Fanjeau, le Saisimentum comitatus Tolosæ.

Ortet ou Dortet (SALOMON D') fut capitoul en 1615.

Ortet (Pierre d'), avocat, seigneur de La Serre, Guillaume et Salomon, tous les trois fils du précédent, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 6 mars 4670. Les descendants, seigneurs de Ribonnet et de Saune en Comminges, ayant établi régulièrement leur filiation, furent confirmés dans leur noblesse par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 11 novembre 4715.

Armes: De sinople, à une fontaine sur son piédestal d'argent, dans laquelle nage un dauphin du même.

Ortet (Pierre d'), avocat, seigneur de Ribonnet, dénombra noblement le château et les terres de Ribonnet, avec toute justice haute, moyenne et basse, devant les capitouls, le 30 mars 1689.

Ortet (Bernard-Marie d'), seigneur de Ribonnet, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4769 à 1790; il assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Ortet. Voyez Dortet.

Ortolan (Bernard), consul ou capitoul en 1202.

Ortolan de Laroque (Guillaume), docteur-avocat, capitoul en 1586.

Osmond (Antoine-Eustache d'), étant évêque de Comminges, fut conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse, en 1785.

Ossun (Charles-Pierre-Hyacinthe d'Espagne de première classe, lieutenant-général du pays d'Artois, maréchal de camps et armées du Roi, marquis d'Ossun, seigneur de plusieurs fiefs dans le pays de Nébouzan, fut convoqué et se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, tenue à Muret en 4789.

Othon (Guillaume-Raymond), capitoul en 1294.

Ouvrier ou Douvrier (GERAUD D'), docteur en droit, capitoul en 1541.

Ouvrier (Jean d') fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1556 à 1596.

Ouvrier (Gabriel D'), docteur-avocat, fut capitoul en 1611.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, chargé de sept merlettes de sable, accompagnées de neuf épis de blé, liés de gueules de trois en trois, posés deux en chef et un en pointe.

Ouvrier (Pierre D'), docteur-avocat, fut capitoul en 1637.

Ouvrier (HECTOR D'), évêque de Nîmes, conseiller épiscopal au Parlement de Toulouse en 1644.

Ouvrier (Georges d') fut conseiller des requêtes au Parlement de Toulouse, de 1656 à 1687.

Ouvrier (Guillaume d'), conseiller des requêtes au Parlement de Toulouse en 1652, président à mortier, de 1674 à 1686.

Ouvrier (Jean-Jacques d'), écuyer, seigneur du Vernet, ayant produit ses preuves, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 12 avril 1669. Il fut capitoul en 1677, et il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Ouvrier (Hector d'), seigneur de Bazus, de Mazères et de Carbes, président des requêtes au Parlement de Toulouse en 1682.

Ouvrier (Pierre-François D'), avocat et procureur au Parlement, capitoul en 1717.

Ouvrier (Guillaume-Marie d'), chevalier, vicomte de Bruniquel, baron de Bazus, seigneur de Carbes, de Mazères, etc., président des requêtes au Parlement de Toulouse, en remplacement de son père, reçu le 4 mai 4748, puis président à mortier le 8 août 4739. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 3 avril 4742.

Ouvrier de Bazus (Hector d'), chevalier, seigneur de Bruniquel et autres places, dénombra noblement devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 3 février 4727.

Ouvrier (Marie-Rose d'), seigneuresse du Vernet, fit le dénombrement de ses biens nobles, devant les capitouls, le 6 mars 4786.

Ouvrier-Paussy (Marie-Louise-Charlotte d'), veuve de M. Joseph Gasquet, marquis de Clermont, seigneuresse de Montastruc en Comminges, fut convoquée et se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Ouvrier (N.... D'), baron de Bruniquel, assista à l'assemblée de la noblesse du Quercy, convoquée à Cahors en 1789.

Ouvrier (Louis-Rigal-Joseph-Accurse d'), vicomte de Bruniquel, seigneur de Villegly, demeurant à Toulouse, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Carcassonne en 1789.

Ovelherii (Guillaume), capitoul en 1383-84.





P

Quiconque renie son nom patronymique, par orgueil, est indigne de vivre!....

Pac, De Paco (Jean du), écuyer, rendit hommage au roi Charles VI, en 1389, pour les fiefs nobles de Bonac, de Semiac, de Balacet, de Salsein, d'Autras, d'Uchentein et Vallongue en Couserans, de Coldrun, d'Audressein, de Saint-Jean de Portet, etc.

Pac ou Du Pac (Jacques Du), seigneur de Ponserme; Guy Du Pac, seigneur de Bellegarde, et leurs enfants, ayant établi leurs preuves de noblesse depuis Jean Du Pac, écuyer, seigneur de la Salle, qui rendit hommage au Roi, en 1389, furent maintenus, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 10 décembre 1668.

Armes: D'or, à l'arbre de sinople terrassé de même, à la vache de gueules, accolée, clarinée d'azur, passant et brochant sur le fût de l'arbre.

Pac (Blaise du), seigneur de Badens, Louis du Pac, seigneur de Mazerolles et d'Esperce, frères et leurs enfants, ayant prouvé la même origine que les précédents, furent maintenus dans leurs dignités nobiliaires par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 40 décembre 4668. Les descendants furent confirmés dans leur noblesse, par M. Sanson, intendant à Montauban, le 47 avril 4679.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Pac (N..... DU), seigneurs de la Salle et de Marbe, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 6 décembre 4698.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Pac (Jean-Jacques du) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montpellier, les 12 novembre 1715 et 11 septembre 1722, pour la terre baronniale de Moussoulens et celle de Caunelles, au diocèse de Carcassonne.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Pac de Bellegarde (GUILLAUME DU) fut reçu chanoine-comte de Lyon en 1758.

Pac de Bellegarde (GABRIEL DU) fut reçu chanoinecomte de Lyon en 1761.

Pac de Bellegarde (Gabriel-Jean du), né le 9 août 4765, fut admis de minorité dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 26 mars 4775.

Pac (Gabriel-Marie du), comte de Bellegarde, capitaine de cavalerie, fils de Jean-Pierre du Pac, marquis de Bellegarde, fut député aux Etats-Généraux de la province de Languedoc pour la baronnie de Castries; ses titres nobiliaires furent vérifiés dans la séance du 4er décembre 4784. Il fut admis.

Pac (Gabriel-Marie du), comte de Bellegarde, fut nommé chevalier profès de l'ordre de Saint-Lazare, le 16 juillet 1788, et reçu le 16 décembre suivant.

Pac (DU). — Les branches de la Salle, de Bellegarde, de Marsoulies, de Badens, de Fronsac et de Ponserme, produisirent leurs preuves de noblesse au cabinet de M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Pac (Gabriel-Marie du), comte de Bellegarde, fut admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi, le 27 janvier 1789.

Pac (Joseph Du), co-seigneur direct de Fronsac, de Chaum et de Frontignan, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Pac (François du), seigneur de la Bastide et de Rieucazé, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Pac (Alexandre du), co-seigneur de la Bastide en Comminges, assista à l'assemblée de la noblesse dudit Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Pac de Bellegarde (Gabriel-Marie marquis du), commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, signa, avec les gentilshommes du diocèse de Narbonne, en 1789, le Mémoire sur le droit qu'a la Noblesse de nommer ses députés aux Etats-Généraux du royaume, dans les assemblées convoquées par bailliage et par sénéchaussée.

Pac (Gabriel du), seigneur-marquis de Badens, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Carcassonne en 4789.

Pacor (RAYMOND), capitoul en 1287.

Pacor (Bernard) fut capitoul en 1294.

Padiés (GASPARD), seigneur de Roqueserrière, ayant fait ses preuves écrites depuis Pierre de Padiés, seigneur de Padiés en Albigeois, co-seigneur de Saint-Martin, qui testa le 6 septembre 1522, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 6 décembre 1669.

Armes: D'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, à la bordure componée d'or et d'azur.

Padiés (N.... DE) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Pagan (Arnaud de) fut capitoul en 1285.

Pagan (Jean de), capitoul en 4343, 4330 et en 4344.

Pagan (Arnaud de) fut capitoul en 1320.

Pagan (RAYMOND DE) fut capitoul en 1321, 1328 et en 1339.

Pagés (Antoine), avocat, capitoul en 1695.

Pagés de Vaissière (Alexis), écuyer, fut capitoul en 4734.

Pagés (Jean-François), seigneur de Huttes, d'Esclauzels et de Deniérestang, fut capitoul en 1758.

Pagesse, Pageze ou Pagés (Guillaume-Pierre), consul ou capitoul en 1270.

Armes : Coupé d'or et de gueules.

Pagesse (VITAL-PIERRE), capitoul en 1272.

Pagesse (Guillaume de), damoiseau, fut capitoul en 1324, 1328, 1332 et en 1339.

Pagesse (Guillaume de), capitoul en 4367, 4375 et en 4383-84.

Pagesse (Guillaume-Pierre de), capitoul en 1405, 1412 et en 1419.

Pagesse (Guillaume de), capitoul en 1408.

Pagesse (Guillaume-Pierre de), chevalier, fut capitoul en 1427, 1434, 1435, 1448 et en 1455.

Pagesse (Hugues de), damoiseau, fut élu capitoul en 1442-43.

Armes : Coupé d'or et de gueules.

Pagesse (Hugues de), chevalier, seigneur de Posa ou de Pouze, fut capitoul en 1466 et en 1474.

Pagesse (Guillaume de), capitoul en 1468.

Pagesse (Bertrand de), écuyer, fut capitoul en 1485.

Pagesse (RAYMOND DE) rendit hommage au Roi, et dénombra la terre d'Azas et les fiefs nobles qu'il possédait à Cornaudric, à Rouffiac, à Blagnac, à Beauzelie, à Seilh, à Lavaur, à Garrigas, à Visols, à la Courtensourd et à Merville, le 13 février 1503.

Pagesse (RAYMOND DE), écuyer, seigneur d'Azas, capitoul en 1505 et en 1517. Il figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, avec les désignations de seigneur d'Azas et de Pouze, pour un homme d'armes. Dans ce dernier titre, il est dit : l'héritier de dame Catherine de Pagesse.

Pagesse (Guillaume-Pierre de), écuyer, seigneur d'Azas, capitoul en 1541. Ildénombra ses fiefs nobles, la même année de son capitoulat.

Pagesse (Guillaume de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, en 4554 et en 4557, et notamment ceux d'Azas, de Saint-Chevian, de la Garrigue, de la Court-en-Sourd et de la Court-Naudric (sic).

Pagesse (Jean de), écuyer, seigneur d'Azas, ayant fait remonter ses preuves écrites de noblesse à Guillaume Pagesse, damoiseau, qui fut capitoul en 1324, fut maintenu, avec ses deux oncles Claude, seigneur d'Azas, et Jean, seigneur de Lagarrigue, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 20 septembre 1669.

Armes : Coupé d'argent et de gueules.

Pagesse (Charles, Jean-François, François et Melchior de), seigneurs de Vitrac, ayant établi leurs preuves écrites depuis 4537, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bouchet, intendant de Bourgogne, et par M. de Besons, le 14 juin 4669.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier coupé d'argent et de gueules; aux deuxième et troisième de gueules, au lion rampant d'argent.

Pagesse (Bernard de), écuyer, seigneur d'En-Bernat, demeurant à Auterive, au diocèse de Toulouse, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 13 janvier 1670.

Armes : Coupé d'argent et de gueules.

Pagesse-Vitrae (François de) rendit hommage au Roi, devant les capitouls, le 23 juillet 4722, pour la terre baronniale de Beauville au diocèse de Toulouse.

Pagesse de Saint-Lieux (Louis-Philippe de), né le 14 mars 1728, après avoir fait les preuves de noblesse exigées, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 6 mai 1747.

Armes: Coupé d'argent et de gueules.

Pagesse (N.... DE), marquis de Saint-Lieux, seigneur de Giroussens, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Pagesse (N.... DE), vicomte de Beaufort et de Caumont, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Pagnon ou Paignon (Barthélemy-Guillaume de), seigneur de Gargas, officier de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis, fit le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 6 juillet 1778. Il assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Paillères (Etienne), notaire, capitoul en 1539.

Pajela ou Pagela (RAYMOND), capitoul en 1437.

Palais ou Palays (Hugues DE), consul ou capitoul en 1192, 1197, 1199, 1200 et en 1214.

Palais (Bernard-Guillaume de), consul ou capitoul en 1204.

Palais (Bertrand de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Palais, Palays, Palatio (Guillaume-Bernard de) est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Vaure.

Palais (Hugues de), chevalier, fut capitoul en 1277, 1284, 1288, 1290 et en 1292.

Palais (Hugues de), damoiseau, fut capitoul en 1316 et en 1327.

Palais (Bertrand de), damoiseau, seigneur de Noyers ou Noé, capitoul en 1341, 1348 et en 1355.

Palais (Bertrand de), chevalier, seigneur d'Odars, capitoul en 1352, 1354, 1360, 1369, 1370, 1378, 1386 et en 1387.

Palais (Bertrand de), chevalier, seigneur de Tarabel, capitoul en 1362, 1385, 1393, 1402 et en 1409.

Armes: De gueules, à six besants d'or, posés deux, deux, deux; en chef, un lambel d'argent.

Palais (Hugues DE), damoiseau, capitoul en 1364.

Palais (Hugues de), chevalier, capitoul en 1373 et en 1374.

Palais (Arnaud-Guillaume de), chevalier, capitoul en 1375, 1382, 1389 et en 1397.

Palais (Barthélemy de), chevalier, capitoul en 1377.

Palais (Jean-Pierre de), licencié en droit, capitoul en 1407.

Palais (RAYMOND DE), seigneur de Tarabel, figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, pour un homme d'armes.

Palaprat (Antoine), avocat, capitoul en 1629.

Palaprat (Jean), avocat, capitoul en 1676; seigneur de Bigot et capitoul, chef du Consistoire, en 1684.

Palaprat (Jean), seigneur de Bigot, avocat, ancien capitoul; sa femme, Gabrielle de Barravi, dénombra, devant les capitouls, pour son mari, absent, étant à Paris, les fiefs nobles qu'il possédait, le 3 avril 1689.

Palaprat (Pierre), écuyer, faisant pour noble Jean de Palaprat, écuyer, avocat, ancien capitoul, son père, dénombra tous ses fiefs nobles le 4 mai 1690, et le 7 avril 1791, devant les capitouls.

Palarin (Jean-Etienne de), docteur-avocat, capitoul en 1603.

Palarin (Jean-Etienne de), avocat, capitoul en 1663.

Palarin (Jean de), conseiller au Parlement, de 1685 à 1700, puis président de la première chambre des requêtes. Mort en 1737.

Palarin (Cosme de), conseiller-clerc au Parlement, de 1711 à 1762.

Palarin (Jean-Joseph de), conseiller au Parlement en 1737, puis président. Mort en 1751.

Palati (Jean), capitoul en 1411.

Armes: D'or, à un oiseau d'argent aîlé d'or.

Paleficat (RAYMOND), consul ou capitoul en 4192, 1202 et en 1219.

Paleficat (Bernard), consul ou capitoul en 1221.

Palhasse de Salgues, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1771 à 1790. Les différentes branches de cette famille ont produit leurs titres devant M. d'Hozier, juge d'armes.

Armes : D'or, à trois chevrons d'azur.

Palheriis (Bernardus-Amelii de), filius quondam Raym.-Amelii de Palheriis, figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Palier (Bernard-Guillaume) fut consul ou capitoul en 1202.

Palis (VITAL), seigneur de Rebigue, conseiller et secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du Parlement de Toulouse, pourvu le 12 novembre 1646, fut maintenu noble, en vertu de son office, par M. Bazin de Besons, le 13 mars 1670.

Palmade (Pons) fut consul ou capitoul en 1204 et en 1219.

Palmade (Pons) dit le jeune, fut consul ou capitoul en 1207.

Palmeri (Charles), capitoul en 1491.

Paloti (Jean), damoiseau, fut capitoul en 1440.

Panat (le marquis de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. — Voy. Brunet.

Pandaries ou Pendaries (Jean de), bourgeois, capitoul en 1715.

Panassac (Pierre de), Pierre-Paul, seigneur de Belair, Jean, autre Jean et Jacques, tous parents, et demeurant à Fronton, au diocèse de Toulouse, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 4527, furent maintenus, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 20 mars 4670.

Panassac (Jacques de) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Panetier ou Pannetier (Arnaud de), seigneur de Montgramier, ayant fait ses preuves écrites depuis 1545, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, en 1669. Les descendants ont produit aussi leurs titres devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Panetier (Se disant comte DE), baron de Montastruc-Savés, seigneur de Fougaron, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Panebeuf ou Panebœuf (PIERRE), avocat, reçut des lettres de provisions de secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie de Toulouse, le 27 août 1678.

Armes: De gueules, au bœuf passant d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un paon rouant d'argent, accosté de deux étoiles du même.

Panebeuf (Jean-François de), fils du précédent, lui succéda en l'office de secrétaire du roi, maison et

couronne de France, audiencier en la chancellerie de Toulouse, dont les lettres de provisions sont datées de Paris, le 28 août 1713, et enregistrées à Toulouse.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Panebeuf (N.... DE) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Panis (Martial de), seigneur de Sieurat, au diocèse de Lavaur, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 4546, fut maintenu, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 2 septembre 4669.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'argent, à deux tourteaux de sable; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent; aux deuxième et troisième d'azur, à un cercle rayonnant d'or.

Panis (Jean de), marchand, capitoul en 1699.

Papus (Pierre), capitoul en 1528. Il avait dénombré ses fiefs, devant les capitouls, en 1518.

Papus (Pierre) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1544 à 1562.

Papus (JACQUES), conseiller au Parlement, de 1569 à 1614.

Papus (François de) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement, le 28 janvier 1605.

Papus (Jean de), fils de Jacques, fut conseiller au Parlement, par suite de la démission de son père, le 12 janvier 1614.

Papus (François de J., fils de François, succéda à son père en l'office de conseiller au Parlement de Toulouse, le 27 mars 1615.

Papus (François de) fut conseiller au Parlement, de 1654 à 1697.

Papus (Pierre de), seigneur de la Cassagnère, sur le territoire de Cugnaux, ayant établi qu'il descendait de Pierre de Papus, reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 1544, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu des offices de ses ancêtres, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 12 avril 1669.

Armes : Coupé de sable, à l'aigle éployé d'argent, émanché d'or et de gueules.

Papus (Pierre de), écuyer, seigneur de Cassagnère, fut capitoul en 1687.

Papus (Jean de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Papus (François de), écuyer, co-seigneur de la baronnie de Bérat, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, les 2 et 7 avril 1689.

Papus (Jean de), seigneur de Cugnaux, fils de François, conseiller au Parlement, de 1697 à 1731.

Papus (François et Jean de), seigneurs-barons de Bérat et de La Salle en Comminges, ayant fait leurs preuves depuis 4544, furent confirmés dans leur noblesse

par M. Sanson, intendant en la généralité de Montauban, le 2 décembre 4697.

Armes : Coupé, en chef de sable à l'aigle éployé d'argent; en pointe, émanché d'or et de gueules.

Papus (Tristan-François de) reçut des lettres de provisions de conseiller au Parlement de Toulouse, en vertu desquelles il exerça, de 1734 à 1762, et fut nommé conseiller honoraire, le 23 juin 1762. Il se qualifiait de seigneur-baron du Fousseret.

Papus (Julien de) fut conseiller au Parlement, de 1762 à 1782.

Papus (Jean-Tristan baron de), chevalier, ancien officier de la marine royale, au département de Rochefort, fut nommé louvetier de Monseigneur Louis-Stanis-las-Xavier, fils de France, frère du Roi, duc d'Anjou, d'Alençon, etc., Monsieur, par lettres patentes données le 14 septembre 1788.

Parade (GUILLAUME DE) fut conseiller au Parlement en 1655, président en 1671. Mort en 1686.

Parade (Bernard de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1689 à 1705.

Paraire ou Parayre (GUILLAUME-VITAL), consul ou capitoul en 1269.

Paraire (RAYMOND), capitoul en 1292.

Paraire (Bernard), capitoul en 1302.

Paraire (RAYMOND), capitoul en 1340.

Paraire (Jean), marchand, capitoul en 1693.

Pardeillan (Jean-Antoine de) obtint en sa faveur l'érection de la terre baronniale de Montespan en Gascogne, en marquisat, au mois d'août 1612. Les lettres royales d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse.

Pardines (RAYMOND DE), capitoul en 1306.

Paris (Jacques de), capitoul en 1386 et en 1387.

Paris (Pierre), avocat, capitoul en 1715.

Parouty (Jacques-Jean-Louis de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 29 novembre 4780, et reçu le 20 février 4781.

Parra (Hugues), procureur au sénéchal, fut capitoul en 1585.

Parrin (Jean), avocat, capitoul en 1624 et en 1648.

Armes : D'azur, à deux lions rampants et affrontés d'argent, la tête levée vers un croissant du même mis en chef.

Parrin (Henri-Charles), seigneur de La Bessière, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 28 juillet 1785.

Pas (Jean de), conseiller au Parlement, pourvu le 24 décembre 4711, installé conseiller honoraire en 1745.

Pas (François de), baron de Beaulieu, conseiller au Parlement le 28 août 4745.

Passama-Labusquière (François) obtint en sa faveur un décret impérial portant création d'un majorat, avec le titre de baronnie, le 13 avril 1811.

Passemar (Guillaume et Jacques), seigneurs de Cantalause, au diocèse de Castres, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse depuis 4545, furent maintenus par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 29 novembre 4668.

Armes: D'azur, à un vaisseau d'argent; parti d'argent, à un épervier de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Pastel (Pierre), capitoul en 1468.

Pastoureau (OLIVIER), bourgeois, capitoul en 1551 et en 1561.

Pata (Pierre), bachelier en droit civil, fut capitoul en 1424.

Patras (Jean de) fut présent à la revue de la compagnie d'hommes d'armes de messire Carbonel de Luppé, passée à Villeneuve d'Agenais, le 45 juillet 4563 (*Histoire de la Gascogne*, par l'abbé de Montlezun, tome VI).

Patras (Jean de) faisait partie d'une revue passée dans la ville de Layrac, le 2 avril 4568.

Patras (MICHEAU DE), diet Campaigno, conseigneur de Ligardes, et le seigneur d'Escalup et de Révignan :

un archier. Extrait du rolle des vassaux du Roy nostre sire composant l'eslite de la noblesse du Condomoys, convoqués pour son service, sans date (Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, par M. J. de Bourrousse de Laffore, tom. III, page 246).

Patras (N.... DE), seigneurs de Campaigno, de Ligardes, de Cohen, et d'autres places, originaires du Condomois, furent maintenus par M. de Besons, intendant en la généralité de Bordeaux, le 20 janvier 1700, et par M. Bignon, intendant de la Picardie, le 14 août de la même année.

Armes: Parti, au premier de gueules, à la croix d'argent; au deuxième d'argent, au lion rampant d'azur, lampassé et couronné de gueules.

Patras (N.... de), seigneurs de Laurensan, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 1612, furent maintenus par M. Laugeois, intendant en la généralité de Montauban, le 15 mars 1715. « Cette famille prétend descendre des anciens ducs de Patras, en Morée, qui cédèrent ce duché aux Vénitiens en 1408. Mais cette prétention n'est fondée que sur une simple analogie de nom. Elle est originaire de Guienne et est connue dans cette province par une suite de chartes depuis 1187 (Laîné, généalogiste du Roi). »

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Patras de Campaigno, originaire de Guienne, résidant alors en Picardie, fit les preuves de noblesse exigées au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, devant M. Cherin de Barbimont, pour monter dans les carrosses du Roi, en 1788. Cette famille produisit également ses titres devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Patras de Campaigno (N....) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Condom, en 4789.

Pau (Louis de), docteur-avocat, capitoul en 1639.

Pauc (JEAN), capitoul en 4528.

Pauc (Dominique), bourgeois, capitoul en 1538.

Paucarota (Guillaume), capitoul en 1362.

Paucarota (Jean) fut capitoul en 1386, 1387 et en 1401.

Paucarota (GUILLAUME), capitoul en 1404.

Paucheville (Pierre de), conseiller et magistrat présidial en la sénéchaussée de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Paucy (Pierre), marchand, capitoul en 1604.

Paucy (NICOLAS DE) fut conseiller au Parlement, de 4673 à 4700.

Pauillac ou Paulhac (Louis de), procureur au sénéchal, capitoul en 4598.

Paulhac (François de), docteur-avocat, fut capitoul en 1632. Ses descendants, seigneurs de la Bastide-Paumés en Comminges, furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 28 juin 1698.

Armes: Coupé, en chef d'or, au paon rouant d'azur; en pointe de gueules à deux fasces d'argent.

Paulhac (Pierre-Louis de), fils de François de Paulhac, capitoul en 1632, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 16 juin 1669. Ses descendants furent de nouveau maintenus, comme seigneurs de Labastide-Paumés en Comminges, par M. Le Pelletier, le 28 juin 1698.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Pauli ou Pauly (RAYMOND), domicellus, est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Laurac.

Paulinhi (Roger de) figure au nombre des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet qui signèrent l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Paulo ou Paule (ETIENNE), licencié en droit, fut capitoul en 1512, et conseiller au Parlement de Toulouse, pourvu d'un office de création le 31 mai 1524.

Paulo (Antoine), conseiller au Parlement, pourvu le 9 septembre 4554; puis président à mortier en 4555. Il avait été fait chevalier par lettres royales datées de 4563.

Armes: De gueules, à la gerbe d'or, sommée d'un paon rouant d'argent et d'azur; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Paulo (Antoine de), fils d'Antoine de Paulo, seigneur de Lafitte, second président au Parlement de Toulouse, et de dame Madelaine de Binet, de Touraine, né à Toulouse en 1554, entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse,

en 1571; il fut grand'croix de Grâce en 1611, ensuite grand prieur de Saint-Gilles, et enfin grand maître de l'ordre, le 10 mars 1623. Il fonda deux établissements. La Religion n'avait entretenu jusqu'en 1627 que cinq galères; il en fit construire une sixième, et créa une maison de religieuses Maltaises au quartier Sant-Subra de la ville de Toulouse. Le chapitre général de Malte, tenu en 1635, lui accorda, en reconnaissance de son zèle pour les intérêts de l'Ordre, deux priviléges pour sa famille : le premier est l'exemption du droit de passage à ses neveux et à tous leurs descendants lors de leur entrée dans l'Ordre; le second, celui à tous les aînés mâles de porter dans leurs armes un chef de la Religion avec les attributs de l'Ordre, pour ornements extérieurs de leur écu. Ce grand maître décéda le 10 juin 1636, après treize ans trois mois de règne dans le magistère. Depuis, les aînés de la famille de Paulo, quoique mariés, ont toujours porté le chef des armoiries de la Religion et les attributs de l'Ordre.

Armes: De gueules, à la gerbe de blé d'or, sommée d'un paon rouant d'argent et d'azur; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or, ce chef abaissé sous celui de la Religion, qui est de gueules à la croix d'argent.

Paulo (Simon DE), seigneur de Gratentour, capitoul en 1589-90.

Paulo (Jean de), président au Parlement de Toulouse, de 1589 à 1591.

Paulo-Grandval (Antoine de), baron de Calmont, gentilhomme de la chambre du Roi, capitoul en 1647.

Armes : D'azur, à la gerbe de blé d'or, et un paon rouant du même posé sur la gerbe; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent : ce chef

abaissé sous celui de la Religion, qui est de gueules, à la croix d'argent. L'écu sommé d'une couronne de marquis accolée d'un chapelet ou patenôtre, entrelacée dans une croix à huit pointes derrière l'écu.

Paulo (Antoine-François de), fut conseiller au Parlement, de 4623 à 4628.

Paulo (Vincens de), écuyer, seigneur de Grilhon, fut capitoul en 1650.

Armes: De gueules, à une gerbe de blé d'or, sommée d'un paon d'argent et d'azur; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Paulo (Antoine de), vicomte de Calmont, seigneur de Saint-Marcel, conseiller du roi en ses conseils, fut maintenu dans ses titres nobiliaires, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 6 novembre 4669.

Armes: De gueules, à la gerbe d'or, sommée d'un paon rouant d'argent et d'azur; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or, abaissé sous le chef de la Religion.

Paulo (Sebastien de), gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dont la veuve, Marie de Roques, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Paulo (Jean-Georges-Damasse de), seigneur de Labouette, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1778.

Paulo (Antoine-François de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, pour les terres seigneuriales de Calmont, de Saint-Marcel, de Saint-Jean-Deltor, au diocèse de Mirepoix, le 7 août 4722.

Paulo (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Paulo de Sainte-Foy assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Pavey (Louis de), docteur-avocat, capitoul en 1638 et en 1639. Ses descendants furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par M. Sanson, intendant de Montauban, le 28 février 1698.

Armes: De gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un paon rouant du même, posé sur une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Pavey (Jean-Baptiste de) rendit hommage au Roi, pour la seigneurie de Villaudrie, située au diocèse de Toulouse, le 9 septembre 1723.

Pavie ou Pavye (Jean de) fut conseiller-laïque au Parlement de Toulouse en 1483.

Pavie (François de), chevalier, seigneur-baron de Fourquevaux, est inscrit sur le Livre des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, pour un homme d'armes.

Pavie (Jean-Baptiste de), seigneur-baron de Fourquevaux, ayant prouvé qu'il descendait de Raymond de Pavie, baron de Fourquevaux, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, gouverneur de Narbonne, qui épousa Marguerite de la Jugie en 4558, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 5 janvier 4674. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689.

— Voyez Fourquevaux.

Pavie de Fourquevaux (Arnaud-Guillaume de) fut reçu chevalier de Malte, après avoir fait ses preuves de noblesse au grand prieuré de Toulouse, en 1651.

Armes : Vairé de sinople et d'or.

Pavie (François-Denis Bécarie de) rendit hommage au Roi, pour le marquisat de Fourquévaux, devant les trésoriers généraux de France, au bureau des finances de Toulouse, le 7 août 1722.

Pavie (N.... DE), marquis de Fourquevaux, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse, en 4789.

Pavie de Fourquevaux assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Pebrelli (GUILLAUME), capitoul en 1415.

Pechagut (Antoine), marchand, capitoul en 4508.

Pecharman (Bernard) fut nommé substitut du procureur-général près la cour des Aydes de Montauban, le 15 mai 1776, reçu le 22 juin suivant.

Pechbusque (Bernard de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait à Fenouillet, à Bellaval et à Montausel, le 20 janvier 4503.

Pechbusque (RAYMOND et HENRI DE), seigneurs de Paulhac, sont compris dans le rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un archer et une demi-lance. — Voyez Puybusque.

Pechpeyrou de Comminges (Louis-Athanase), chevalier, comte de Guitaud, marquis Despoisse, maréchal de camps des armées du Roi, et inspecteur général d'infanterie, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 43 mai 1728.

Pédilhac (Jean-Baptiste de), seigneur-marquis de Saint-Léonard, conseiller au Parlement, de 1703 à 1706.

Pegarel (Bernard), docteur en droit, capitoul en 1300 et en 1310.

Péguillan ou Pégulhan (Pons de) fut consul ou capitoul en 1202.

Péguillan (ARNAUD DE), consul ou capitoul en 1203.

Péguillan (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1207.

Péguillan (Jean de), bourgeois, capitoul en 1613.

Péguillan (JEAN-ANTOINE DE), docteur-avocat, fut capitoul en 1616 et en 1626.

Péguillan (Jean de), bourgeois, seigneur de Sabonnères, capitoul en 1623.

Armes: A la croix pattée d'or, cantonnée, aux premier et dernier d'azur, à la croix pattée en abime d'or; aux deuxième et troisième de gueules, à un papillon d'argent.

Péguillan (Jean de), avocat, capitoul en 1672 et en 1689. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 34 mars 1689.

Péguillan (N.... DE), seigneur-baron de Belbèze en Comminges, fut maintenu par M. Pellot, intendant de Guienne, le 5 mai 4668, et confirmé dans sa noblesse, par M. Le Gendre, le 40 décembre 4700.

Armes: De gueules, à trois épées d'argent, posées l'une sur l'autre et en fasce.

Péguillan ou **Pégulhan**. La baronnie de Péguillan en Languedoc fut érigée en comté par lettres patentes du Roi, en avril 4612.

Péguillan (François de), seigneur-baron de Nizan, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Pégurier (RAYMOND), procureur au Parlement, fut capitoul en 1522.

Peironis (ARNAUD DE), consul ou capitoul en 1226.

Peiros ou Peyros (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 4532 et en 4533.

 $\it Armes$: D'or, à quatre pointes d'azur; au chef cousu d'argent , chargé de trois aiglettes de sable , dites de Prusse.

Peirot ou Peyrot de Valhausy (Jean-François), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1762 à 1790.

Peites. Voyez Peytes.

Pelapoix (Arnaud), bourgeois, capitoul en 1587.

Pelefixe (RAYMOND), consul ou capitoul en 1205.

Pelegri (Pierre), capitoul en 1411.

Armes: D'argent, au taureau de gueules, brochant sur un buisson de sinople, mouvant d'une terrasse de même.

Pelegrin (Pierre), capitoul en 1404.

Pelegrin (Firmin), écuyer, seigneur de Lauzerville, dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1554.

Peletier (Antoine), avocat, capitoul en 4627.

Pelet de Narbonne (Claude-François-Augustin de), né le 4 octobre 4740, fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, le 23 septembre 4755.

Pelissier, Pelissiri ou Pelicier (Fulcrand), consul ou capitoul en 1227.

Pelissier (Bernard), consul ou capitoul en 1227.

Pelissier (Guillaume-Hugues), capitoul en 1246.

Pelissier (BARTHÉLEMY), capitoul en 1421.

Pelissier (Guillaume), licencié en droit civil, capitoul en 1524 et en 1532.

Armes: D'or, à trois bandes de sable.

Pelissier (Jean), bourgeois, fut capitoul en 4537 et en 4545.

Pelissier (NICOLAS), bourgeois, capitoul en 1567.

Pelissier (Antoine), bourgeois, capitoul en 1613.

Pelissier (Pierre), avocat, fut capitoul en 4667. Il rendit hommage au grand prieur de Malte de Toulouse, le 27 juillet 4676.

Pelissier (Jean-Antoine) dénombra ses fiefs nobles, le 6 avril 1689, devant les capitouls.

Pelissier (Bernard), écuyer, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 4689.

Pelissier (François), ayant prouvé qu'il descendait de Barthélemy Pelissier, capitoul en 1421, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 9 août 1669. Ses descendants furent confirmés dans leur nobilité par M. Le Pelletier, le 12 septembre 1699.

Armes: De gueules, à la croix d'or, à la bordure de l'écu du même, chargée de douze tourteaux de gueules mis en orle; écartelé, d'azur, à l'écusson d'argent, chargé de trois bandes de sable sommées d'un tourteau de même.

Pelissier (Bernard), seigneur de Sana en Comminges, rendit hommage au grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Toulouse, pour les fiefs qu'il possédait dépendants dudit prieuré, le mai 4725.

Pelletier (Jean), écuyer, fut capitoul en 4678. Il fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Armes: D'or, à un arbre de sinople terrassé de même; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Pellipar (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1207.

Pelut (Pierre), docteur-avocat, seigneur de Pontpertuzat, capitoul en 1673. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 31 mars 1689 et le 7 avril 1719.

Pemeja (Jean-Baptiste de), écuyer, fut capitoul en 1711.

Penne, Penna (Guiscardus de), chevalier, seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Percin ou Persin (JEAN DE) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4553 à 4562.

Percin (François de), seigneur de Lauret et de Saint-Bras, rendit hommage au Roi, pour la terre de Lauret en la sénéchaussée d'Armagnac, en 1633, à Montauban.

Percin (PAUL DE) rendit hommage au Roi, pour la terre de Montgaillard, en 1633.

Percin (Charles de) obtint des lettres patentes du Roi en sa faveur, pour l'érection de la terre seigneuriale de Montgaillard en marquisat, en août 1671. Les dites lettres furent enregistrées par le parlement de Toulouse.

Percin (François de), seigneur de Seilh et de las Tricheries, conseiller du roi et son greffier criminel au

Parlement de Toulouse, dont dame Marie de Lassus, sa veuve, dénombra les fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689.

Percin (N.... DE) ayant établi sa filiation depuis Jean de Percin, conseiller au Parlement, pourvu en 1553, fut maintenu dans sa noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 12 juillet 1698.

Armes: D'azur, au cygne d'argent nageant sur une rivière du même; en chef, trois étoiles d'or.

Percin (Pierre-Jean-François de), de Montgaillard, évêque-comte de Saint-Pons, baron de la Salvetat, de Labastide, de Riols et d'Aiguesvives, docteur en Sorbonne, conseiller du roi en tous ses conseils, etc., siégea aux Etats-Généraux de la province de Languedoc tenus en 4686.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, à la tour d'azur, maçonnée d'argent, sommée de trois donjons du même; aux deuxième et troisième de gueules, au lion rampant d'or, qui est de Mauléon; sur le tout d'azur, au cygne d'argent, nageant sur des ondes du même; au chef cousu du fonds, chargé de trois étoiles d'argent, qui est de Percin.

Percin de Montgaillard. Diverses branches de cette famille ont produit leurs titres de *noblesse* devant M. d'Hozier, juge d'armes.

Percin-Lavalette (Charles-Bernard-Joseph de), marquis de Montgaillard, seigneur de Pompiac, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Percin (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Pérés (Jean), avocat, capitoul en 1669 et en 1689.

Pérés (Jean-François), marchand, capitoul en 1698 et en 1716.

Armes: D'or, au poirier de sinople terrassé de même, le fût affronté de deux lions de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Pérez (François de), trésorier général de France au bureau de Toulouse jusqu'en 4790; il jouissait alors des lettres de vétérance ou d'anoblissement.

Pérez (Jean-François de), conseiller au Parlement, de 1748 à 1790; assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Pérez (N..... DE), seigneur de Saint-Loup, fut présent à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 4789.

Pérignon (Jean-Antoine), écuyer, capitoul en 1706.

Pérignon (Louis), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 23 août 1759, fut reçu le 5 septembre de la même année.

Pérignon (N.... DE), seigneur de la Mouguère, ancien officier au régiment de la Reine (cavalerie), trésorier général au bureau de Toulouse, de 4780 à 4790.

Pérignon (DOMINIQUE-CATHERINE), maréchal de France, sénateur, comte de l'Empire, Grand'Aigle de la Légion-d'Honneur, le 1er février 1805; puis, pair de France, etc.; né à Grenade (Haute-Garonne).

Armes: D'azur, au bélier passant, contourné d'argent, accorné d'or, la tête sommée d'une croix patriarchale du même; au franc-quartier de comte-sénateur brochant au neuvième de l'écu.

Périnel-Dorval (CHARLES DE), capitoul en 1758.

Perrier (Guillaume), avocat, capitoul en 1768.

Perrier ou Duperrier (Gabriel du), fils de feu noble Etienne du Perrier, seigneur-baron de Campmasés de Rochefort au diocèse de Lavaur, ayant fait ses preuves écrites de noblesse, depuis 4555, fut maintenu par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 4 janvier 4671.

Armes: D'azur, à la bande d'or, chargée de trois poires de gueules branchées de sinople, accompagnée d'un soleil agissant d'or, cantonné en chef à sénestre.

— Devise: Et Fato et voluntate!...

Perrier (Louis du), né le 7 septembre 4758, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 23 septembre 4780.

Perrier (François-de-Sales-Julien du), né le 30 janvier 1775, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 18 mai 1787.

Perrier (Pierre du), habitant d'Auriac, assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Castelnaudary, en 1789.

Perrier (Se disant le comte, le baron et le chevalier, MM. DU) assistèrent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. — Voyez **Duperrier**.

Perrier de Monestrol (N..... pu) fut présent à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 4789.

Perrin (Charles et Olivier) frères, furent maintenus dans leur *noblesse* en vertu du *capitoulat*, par arrêt rendu à Montpellier, le 48 août 4684.

Armes: De gueules, à trois fasces d'or.

Perrin (N.... DE), écuyer, seigneur de Montlaur, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 47 avril 4720.

Perrin de La Bessière (La Bessière, seigneurie au diocèse de Castres, généralité de Toulouse), seigneur de Laserre et de Campbonet, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Perrin-Lengari (se disant *comte* DE), seigneur d'Algans en Languedoc, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Pertenais (François), écuyer, fut capitoul en 1723.

Pertenais (Pierre), écuyer, seigneur de Villeneuve, capitoul en 1734.

Pessoles (RAYMOND DE), bourgeois, fut capitoul en 1578.

Pessoles (Jean de), écuyer, fut capitoul en 1714.

Armes: D'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une croix potencée, le tout d'or.

Petromola (Jean DE), bachelier en droit, capitoul en 1401 et en 1409.

Petit (Pierre), trésorier général de France dans le ressort du Parlement de Toulouse, fut nommé conseiller laïque audit Parlement, le 7 avril 1444.

Petri (PIERRE-LAURENS DE) fut consul ou capitoul en 1264.

Petri (Jordain), capitoul en 1383-84.

Petri (Jean), bourgeois, bachelier, capitoul en 1516.

Armes: D'azur, à deux épées d'or, passées en sautoir, la pointe en bas; au chef cousu de gueules, chargé de deux clés d'argent posées l'une en bande et l'autre en barre, l'anneau en bas.

Peyre ou Peire (Guillaume), bourgeois, fut capitoul en 1524.

Peyrilhe (Louis), docteur-avocat, capitoul en 1625.

Peyrille (François), marchand, capitoul en 4595.

Peyrusse (Guyon de) rendit hommage au Roi, pour les seigneuries de la Caze et de Bés en Rouergue, devant les trésoriers de France, à Montauban, en 1657.

Peyrusse (Jean de), seigneur de la Cayre, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 45 mars 4774.

Peyrot (Pierre-François), de Millau, présidenttrésorier de France à Montauban, qui obtint des lettres de vétérance vers 4760, acheta la terre de Valhausy à messire Antoine-Paulin de Solages, marquis de Carmaux, en 4740, pour le prix de 69,000 livres.

Peyrot (Jean-François), baron de Brousse, seigneur de Valhausy et de Luganhac, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1762 à 1790.

Armes: De sable, à deux fasces ondées d'or, au poirier de sinople, fruité d'or, brochant sur le tout.

Peytavin (Jean), licencié en droit, capitoul en 1418.

Peytes ou Peites (Jordan de) est mentionné avec les nobles seigneurs du bailliage de Caraman, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Peytes ou Pictavinus (Guillaume de De), seigneur de Nailloux, capitoul en 1359. Lafaille dit en parlant de cette famille, dans son Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse: « Les Peytes, seigneurs de Montcabrier, et autrefois de Lambault et de Montgaillard, mentionnés dans plusieurs anciens titres et dans le Saisimentum de 1271, dans lequel Jourdain de Peytes est nommé entre les gentilshommes du bailliage de Caraman, qui firent le serment de fidélité entre les mains des commissaires du Roi, divisés en deux principales branches avant l'an 1350 ou environ. L'héritière de celle de Lambault fut mariée dans la famille de Varagnes-Gardouch, et celle de Montcabrier subsiste encore, et a donné plusieurs officiers dans les armées. »

Peytes (Jean de) fit le dénombrement de ses fiess nobles, à Toulouse, en 4554.

Peytes (Pierre de), seigneur de Montcabrier, conseiller, secrétaire du roi, et contrôleur en la chancellerie de Toulouse, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 1508, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 26 mars 4670.

Armes: D'azur, à trois fasces d'or, en pointe deux croisettes d'argent, qui est de Peytes; écartelé de Montcabrier.

Peytes (Germain de), seigneur de Saint-Paulet, diocèse de Saint-Papoul, ayant prouvé sa noblesse depuis 1500 environ, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 26 mars 1670.

Armes: D'azur, à trois fasces d'or, en pointe deux croisettes d'argent.

Peytes (Barthélemy de), fils du précédent, seigneur de Calvel, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Peytes (François-Henri de), seigneur de Montcabrier et d'autres lieux. Les consuls et la communauté de Montcabrier lui rendirent hommage en sa qualité de seigneur de ce fief noble en 1746. Le registre des Reconnaissances est conservé dans les archives du Capitole.

Peytes (François de), lieutenant au régiment de Bourbon (infanterie), fit une reconnaissance en faveur de messire François-Henri de Peytes de Montcabrier, le 4 décembre 1746.

Peytes (DE). — Les branches de Montcabrier, de las Planes et de Calvel, produisirent leurs titres de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Peytes (Dame DE), seigneuresse de Montcabrier, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Peytes de Monteabrier (Joseph-Saturnin de), né à Toulouse, le 9 août 1744, fut fait par le roi Louis XVIII, en 1814, comte, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et contre-amiral de France en retraite, avec une pension, en récompense de ses bons et loyaux services.

Pezan (ETIENNE DE), avocat, seigneur de La Salle, de Savenés et d'Esquelquefés, au pays de Rivière-Verdun, fut capitoul en 1647.

Pezan ou Pesan (Jean de), fils du précédent, seigneur de Plates, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par M. de Besons, le 12 avril 1669, et confirmé dans sa noblesse, par M. Sanson, intendant de Montauban, le 26 mars 1697.

Pezan (François de), seigneur de Saussens, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689.

Pezet (Jean-Pierre de), écuyer, seigneur du lieu de La Bauderie, capitoul en 1774. Pharamond, se disant marquis, comte, baron de la Jonquière, assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Philistorg (Pierre), consul ou capitoul en 1198.

Philistorg (Pierre-Guillaume) fut élu consul ou capitoul en 1201.

Philistorg (Bernard-Guillaume) fut élu consul ou capitoul en 1223.

Picard (CLAUDE), écuyer, sieur Davau, fut capitoul en 4705.

Armes : De sable, à l'ancre d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent, posées deux et une.

Picarel ou Picarela (Jordan) figure, avec les nobles seigneurs du bailliage de Castel-Fanjeau, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Pichon (JEAN) fut capitoul en 1470.

Picot (Hugues) fut capitoul en 1381.

Picot (Philippe), marchand, capitoul en 1738.

Picot (JACQUES), marchand, capitoul en 4765.

Picot de Buissaison (Philippe-Pierre), seigneur de Lapeyrouse, avocat du Roi aux requêtes près le Parlement de Toulouse, de 4769 à 4777.

Picot de Buissaison (Philippe), fils de Jacques, seigneur de Bazus, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 23 juillet 1778.

Picot (Philippe), seigneur de Lapeyrouse, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Picot (Philippe), ancien seigneur de Lapeyrouse, maire de la bonne ville de Toulouse, de 4800 à 4806, reçut le titre de baron de l'Empire, comme maire de l'une des trente-sept bonnes villes de l'Empire, par application du décret impérial du 1er mars 4808.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'azur, à trois fers de lance d'argent; au chef d'argent, chargé d'un coq de sable, crêté et barbillonné de gueules, naissant du champ; aux deuxième et troisième d'or, à l'arbre de sinople fruité de gueules, au lion léopardé du même brochant.

Picot (Etienne-Guillaume) obtint en sa faveur un décret impérial portant création d'un majorat, avec le titre de *baronnie* de Bazus, daté du 19 juin 1813. Il fut enregistré à Toulouse.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à trois fers de lance d'argent; au chef d'argent, chargé d'un coq de sable, crêté et barbillonné de gueules, naissant du champ; aux deuxième et troisième d'or, à l'arbre de sinople fruité de gueules, au lion léopardé du même brochant.

Picot de Lapeyrouse (Jean-Baptiste-Barthélemy), seigneur de Buissaison, frère d'Etienne-Guillaume, fit confirmer, par le roi Louis XVIII, son titre de baron avec majorat. Les lettres patentes sont datées de Paris, le 14 février 1818, et furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Picquet de Juillac (PIERRE-DANIEL et DOMINIQUE DE), seigneurs de Vignolles, frères, avant établi leurs preuves écrites depuis 4554, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Le Gendre, intendant de Montauban. le 30 avril 1700. « De Picquet de Vignolles de Juillac. élection d'Astarac. Cette famille a prouvé depuis noble Bertrand de Juillac, capitaine de Lombez, vivant le 45 octobre 4551. Bertrand eut de Fleurette de Polastron. entre autres enfants, Jean de Juillac, seigneur de Vignolles, maréchal-des-logis de M. de La Valette. marié le 9 mars 1568, avec noble Denise de Picquet. fille de noble Jean de Picquet, lequel fit donation de ses biens au premier enfant mâle qui naîtrait de ce mariage, à la charge de porter son nom » (Extrait des Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France, par M. Laîné).

Armes: Parti, au premier de gueules, au lion rampant d'or, lampassé, armé et couronné de sable; au deuxième d'argent, à trois têtes d'aigles arrachées de gueules, becquées, languées et couronnées de sable; au chef d'or, chargé de trois croissants de sable, brochant sur le tout.

Picquet de Juillac de Montégut (François-Joseph de), co-seigneur de Montégut-Savés en Comminges, fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789, à laquelle il se fit représenter par procuration.

Picquet de Vignolles (François-Marie-Nicolas-Cosme de), comte de Juillac, capitaine commandant au régiment Royal-Champagne (cavalerie), seigneur-barque de Montégut-Savés, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Picquet de Vignolles de Juillac (Joseph-Angé-Lique de), dit le chevalier, ancien sous-lieutenant au régiment Royal-Champagne (cavalerie), seigneur-baron de Montégut-Savés, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Picquet de Juillac, de Vignolles, de Montégut-Savés, de Sauvimont, de Saint-Loup, ont produit leurs preuves de *noblesse* devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Pictavin ou Pictavini (Bernard et Raymond de), seigneurs dudit lieu, sont compris au nombre des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet qui signèrent l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Pictavin ou Pictavinus, dit *Tutoris*, faisait partie des nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard qui prirent part à l'acte du *Saisimentum comitatus Tolosæ* de 1271.

Pictavin (Guillaume de), seigneur de Nailloux, fut capitoul en 1359 et en 1366.

Pictavin (Jean de), licencié en droit, fut capitoul en 1408.

Pictor (Guillaume) fut élu capitoul en 1271 et en 1277.

Pignol (RAYMOND DE), avocat, procureur du roi au sénéchal de Sarlat, capitoul en 1766.

Pigot (PIERRE DE) fut capitoul en 1425-26

Pijon (Jean-Arnaud-Honoré-Marie-Bernard), avocat, imprimeur du Roi, *capitoul* en 4775-76-77-78. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Pimbert (Pierre), avocat, co-seigneur de la Pointe, capitoul en 1727.

Pinel de Truilhas. — Par ordonnance royale du 10 mai 1816, M. Pinel fut autorisé à ajouter à son nom celui de *Truilhas*, qu'il portait en émigration. Cette ordonnance fut enregistrée la même année par la Cour royale de Toulouse.

Pin (GERARD et BERTRAND DE) figurent dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Pin (Jean de), licencié en droit civil, fut élu capitoul en 1518.

Pin (Gaston de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1555 et en 1557.

Pinolio (Arnaud de), licencié en droit, fut capitoul en 1416.

Pinols (Arnaud de), licencié en droit, fut capitoul en 1408.

Pinonis (Guillaume) fut capitoul en 1421.

Pins ou Piis (Odon de) fut élu grand maître de l'ordre de Malte, siégeant en la ville de Limisso, en Chypre, l'an 1294; il mourut en 1296.

Armes: D'or, à un pin de sinople terrassé de même, chargé de trois pommes de pin d'or, mises deux et une.

Pins (Roger de) fut élu grand maître de l'ordre de Malte, siégeant à Rhodes, l'an 1355; il mourut en 1365.

Armes: De gueules, à trois pommes de pin d'or, posées deux et une.

Pins (Othon de), capitoul en 1362 et en 1369.

Pins (GÉRARD OU GÉRAUD DE), capitoul en 1373-74 et en 1383-84.

Pins (GÉRAUD OU GÉRARD DE), damoiseau, fut capitoul en 1401.

Pins (Bernard-Raymond de), dit l'aîné, seigneur de Caucalières, capitoul en 1408, 1409, 1415, 1416 et en 1437. Le roi Charles VI ordonna, par lettres patentes, datées du 16 août 1415, de lui faire rendre ce qui lui avait été pris durant la guerre des Anglais, sur les terres d'Hautpoul et du Bousquet.

Pins (GERARD DE), capitoul en 1411.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à trois pommes de pin d'or; aux deuxième et troisième de gueules, au mont d'or, sommé d'un pin du même.

Pins (Bernard-Raymond de) rendit hommage au Roi, pour les terres qu'il possédait dans le comté de Castres, en qualité de haut justicier, le 9 janvier 1412; il en fit le dénombrement.

Pins (GÉRARD OU GÉRAUD DE) fut capitoul en 1419.

Pins (Jean de), seigneur de Montbrun, capitoul en 1545. Il dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1540.

Pins (Jean de), conseiller-clerc au Parlement en 1512; évêque de Rieux, de 1523 à 1537.

Armes : De gueules, à trois pommes de pin d'or.

Pins (GERARD DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1559 à 1562.

Pins (François de), baron de Caucalières, fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le 8 juillet 4574.

Pins (Jacques de) rendit hommage au Roi, pour la moitié de la terre seigneuriale de Poussoulens, située en Armagnac, en 1633.

Pins (Gabriel de), seigneur de Montbrun, rendit hommage au Roi, pour ladite terre et celles du Grilhon et de Forgues, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 4633.

Pins (demoiselle Paule de) rendit hommage au Roi, pour la seigneurie de Bratz, située en la sénéchaussée d'Armagnac, à Montauban, en 4633.

Pins (Philippe de), seigneur d'Aulaignes, en Armagnac, rendit hommage au Roi, pour les terres seigneuriales qu'il possédait en 1633.

Pins ou Piis (Jean-Jacques de), seigneur-baron de Caucalières au diocèse de Castres, ayant établi par preuves écrites sa filiation depuis Geoffre de Pins, qui obtint, le 26 mars 4543, un bref d'absolution et de réhabilitation de son mariage avec Blanche de Pins, sa parente en degré défendu, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, à Montpellier, le 44 octobre 4668.

Armes: De gueules, à trois pommes de pin d'or.

Pins (Jean-Jacques de), écuyer, seigneur-baron de Caucalières et de la Calmilhe, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers de France, le 26 avril 1672.

Pins (Antoine de), avocat-général près le Parlement de Toulouse, de 4634 à 4689, dénombra, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, les terres de Montbrun et de Forgues, le 27 août 4671, et devant les capitouls, à Toulouse, le 5 avril 4689.

Pins (Louis-Alexandre de), seigneur de Pins, de La Palme et autres lieux, et son beau-frère Clément de Gach, conseiller au Parlement de Toulouse, dénombrèrent tous les fiefs nobles qu'ils possédaient, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Pins (N.... DE), seigneurs de Pins en Comminges, ayant produit leurs preuves de *noblesse*, furent d'abord maintenus par M. de Basville, intendant de Languedoc, le 5 juin 1698, et ensuite confirmés par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 2 août 1699.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Pins (N.... DE), seigneurs d'Aulaignes, du Bourg et d'autres places, en Armagnac, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse, depuis 1558, furent maintenus, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 28 juin 1698.

Armes: De gueules, à trois pommes de pin d'or.

Pins (N.... de), seigneurs de Pey, ayant fait leurs preuves écrites, furent maintenus par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 27 septembre 1698.

Pins (François de), se qualifiant de marquis de Montbrun, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1722 à 1733.

Pins (M. le vicomte de la Cour, après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi, le 23 janvier 1789. Les branches de Montbrun, de Justaret et de La Palme, firent leurs preuves devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Pins (Clément-François de), né le 4 mai 1702, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 10 avril 1715.

Pins (Jean-Paul-Marie-Joseph de), né le 2 juillet 1741, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 6 décembre 1753.

Pins (N.... DE), baron de Caucalières, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse, en 1789.

Piquepé (Jean), procureur, fut capitoul en 1698.

Pilawa-Potocki (Le comte de) était présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Piscis (ETIENNE DE) fut élu capitoul en 4404, 4408 et en 4445.

Plauchut (Louis-Simon), seigneur de Lacassaigne et de Sainte-Colombe, capitoul en 1774.

Plaigne ou Plagne (SICARD DE) dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1558.

Plaignolle, Plagnolle ou La Plagnolle (Antoine DE), seigneur de Saint-Germier, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un archer. — Voyez Hébrard, Planholle.

* Armes : D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de sept étoiles de sable, posées trois, deux et une.

Plaignolle ou Plagnolle (Charles de), écuyer, rendit hommage au Roi, en 4540, pour les fiefs nobles qu'il possédait dans le Lauraguais.—Voyez Planholle.

Planard (Bertrand), trésorier général de France en la généralité de Montauban, en 1650.

Planet (Joseph), procureur au Parlement, capitoul en 1700.

Armes: De gueules, au levrier d'or passant sur une terrasse de sinople; au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.

Planet (Jean-Jacques de), avocat, petit-fils de Joseph, capitoul, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Toulouse, pour la co-seigneurie de Puybusque, le 11 mai 1768. Il assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Planhola ou Planholle ou Plagnolle (PIERRE-RAYMOND DE LA), chevalier, est compris au nombre des seigneurs du bailliage de Caraman et de Laurac, mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Planhola ou Plagnolle (Pierre de la) figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix.

Planhola ou Plagnolle (ROBERT DE LA) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage d'Auriac.

Planhole ou Plagnolle (Antoine HÉBRARD de LA), chevalier, seigneur de Saint-Germier, fut capitoul en 1323. Il avait dénombré, à Toulouse, le 4 octobre 1522, les terres seigneuriales de Saint-Germier et de Cessales, et les fiefs nobles qu'il possédait à Lux, à Mourvilles-Hautes, à Saint-Vincent, à Vaux et aux Cassés. Au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, il est inscrit pour un archer et une demi-lance.

Planiole ou Planhole (Bernard de la) est inscrit au rôle de la compagnie de M. de Bellegarde, dressé en 4572; elle n'était composée que de gentilshommes. Planis (Pierre de) fut élu capitoul en 1312.

Planis (Pierre de) fut capitoul en 1402.

Plantade (Gaspard-René de), fut reçu conseiller au Parlement, de 1715 à 1753.

Plantier (Daniel) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 1727.

Plasensac (Arnaud de), capitoul en 4466.

Plasensac (Pierre de) fut élu capitoul en 1473 et en 1491.

Plasensac (Guillaume de) fut capitoul en 1481.

Plasensac (Simon de), bourgeois, fut élu capitoul en 4532-33.

Armes: D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux besants d'or, en pointe, d'une tige à trois branches de sinople, sommées de trois fleurs de gueules.

Platea (Jean de), avocat, capitoul en 4549-50. Ses descendants, seigneurs de Combes et d'Ambon, furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 20 juin 4699.

Armes: De sinople, à un château-fort flanqué de deux tours d'argent maçonné de sable; au chef cousu d'azur, chargé d'une pleine lune d'argent accostée de deux étoiles d'or.

Plats (N.... des), seigneurs de Planis, en Quercy, ayant fait leurs preuves, depuis 1540, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, le 27 juin 1699.

Plats (N.... DES), seigneurs de Gragnague, etc. — Voyez Desplas.

Armes: Écartelé, aux premier et dernier d'argent, au lion rampant de sable; aux deuxième et troisième de gueules, à trois bandes d'or.

Pleia (Jean de), conseiller au Parlement en 1515.

Plos (Jean), écuyer, fut capitoul en 1697.

Poget (Eustache), bourgeois, capitoul en 1629. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 10 décembre 1700.

Poisson (Jean), avocat, capitoul en 1732.

Armes: D'or, au dauphin contourné et couronné d'azur relevé d'argent; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Polastre (François de) fut conseiller au Parlement, de 1678 à 1721.

Polastre (François de) fut conseiller au Parlement, de 4745 à 4738.

Polastre (Antoine-Joseph de), seigneur de Peyrefite et de Belesta, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789.

Polastron (Bernard de), co-seigneur de Polastron, de Laurac et de Villeneuve, rendit hommage au Roi en 4667, et fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 20 août 4671.

Polastron de La Hillère (Jean-Denis de), seigneur de Ledan, de Noueilles, de Grépiac, ayant établi par actes qu'il descendait de Jean de Polastron de La Hillère, qui rendit hommage au Roi, le 28 octobre 1540, fut maintenu dans sa noblesse de race, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 14 janvier 1669.

Armes : D'argent, au lion de sable, lampassé et armé de gueules.

Polastron de La Hillère (Denis, Jean-François-Denis, Jean-Denis-Gabriel, Jérôme, Denis et Bernard De) furent reçus dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse, en 1592, 1651, 1646, 1697, 1731 et en 1731.

Armes: D'argent, au lion rampant de sable, lampassé et armé de gueules.

Polastron (N.... DE) furent admis aux honneurs de la Cour, le 27 mars 1752 et le 13 décembre 1780.

Polastron de La Hillère (N.... DE), seigneur de Grépiac, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Polastron de La Hillère, seigneur de la baronnie de Peyrède, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Polastron de La Hillère (Jean-François-Michel De), chevalier, seigneur de Saint-Cassian, dans la juridiction de Muret, et co-seigneur de Saint-Amans, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789, à laquelle il avait été convequé.

Polastron de Saint-André (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Pollier (Bertrand-Albert GASTON de), avocat, seigneur de Cexuse, fut capitoul en 1758.

Armes: D'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées en pointe d'une corneille de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Pomarède (Antoine), bourgeois, capitoul en 1599.

Pomarède (François), marchand, capitoul en 1626.

Pomarède de Laviguerie (Bernard), avocat, fut capitoul en 1741 et capitoul chef du Consistoire en 1752; puis professeur de droit français à la Faculté de Toulouse en 1772. C'était le père de Jean-Baptiste Pomarède de La Viguerie, célèbre jurisconsulte.

Pomairol ou Pomeirol (Pierre de) rendit hommage au Roi, pour la seigneurie de Cadars en Rouergue, devant les trésoriers de France, à Montauban, en 1657.

Pomairol ou Pomeirols (Jean de), seigneur de Camboulart, dénombra tous ses fiefs nobles devant les trésoriers de France, à Montauban, le 22 août 1692.

Pomairol ou Pomeirols (Pierre de), seigneur de Gramond en Rouergue, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, le 19 décembre 1658. Les descendants, ayant produit leurs preuves écrites de *noblesse* depuis 1517, furent maintenus par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 26 novembre 1699.

Pomairol (Charles de), seigneur de Toulonjac, en Rouergue, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 23 mai 1728.

Pomairol ou Pomairols (Charles-François de), ancien *président* au présidial de Villefranche, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 8 août 1754.

Pomairol (Jean-François de), écuyer, seigneur de Gramond, de Cadars et autres lieux en Rouergue, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 22 juillet 4770, et il rendit hommage au Roi, pour lesdites seigneuries, le 6 mars 4772 et le 24 janvier 4778.

Pompadour (HÉLIE DE), conseiller au Parlement de Paris, puis à celui de Toulouse en 1444.

Pons (RAYMOND), capitoul en 1369.

Pons (Bernard), bourgeois, capitoul en 1742.

Pons (La dame DE), seigneuresse de Fraissines, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Pons (ETIENNE-LOUIS), né en la ville de Foix, reçut des lettres de *noblesse* du roi Louis XVIII, le 9 mars 1826; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 24 du mois de novembre suivant.

Armes: D'argent, au pin de sinople terrassé de même, sommé de trois étoiles de gueules.

Pons de Roqueville (Guillaume et Raymond) sont mentionnés, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ponsan (Guillaume de), consul ou capitoul en 1203, 1212 et en 1251.

Ponsan (Fulcrand de), consul ou capitoul en 1204.

Ponsan (RAYMOND-ARNAUD DE) fut consul ou capitoul en 1205 et en 1221.

Ponsan (Jean), marchand, capitoul en 1662.

Ponsan (GUILLAUME DE), trésorier général de France au Bureau des Finances de Toulouse, rendit hommage au grand prieur de Malte de Toulouse, le 26 mai 1725. Il obtint les lettres de vétérance de son office en 1750.

Ponsano (Pierre de) fut capitoul en 1289.

Ponsans (Aimeric de), capitoul en 1338 et en 1352.

Ponsans (Hugues de) fut capitoul en 1344.

Ponsard (Joseph), bourgeois, capitoul en 1701.

Armes: D'azur, à un pont d'argent de trois ouvertures du champ, enflammées de gueules, posé sur une rivière d'argent ondée de sinople; en chef, un soleil agissant d'or.

Pontac (Pierre de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1634 à 1641.

Pontaut (DE), seigneurs de Pontaut et de Pech-Auriol au pays de Foix, ayant produit leurs titres depuis 4549, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 11 avril 1699, et par M. Le Gendre, le 15 juillet 1700.

Armes : D'azur, au pont d'argent maçonné de sable, sommé d'un château d'or.

Pontelauro (Bermond de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Pontié ou Pontier (RAYMOND DE), avocat, capitoul en 1710-11.

Pontosio (Bertrandus de), domicellus, signa pour lui et pour Guillaume son neveu, fils de G. de Pontosio, le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Porestro (Adhemarius et Arsio de), seigneurs du lieu, sont mentionnés au nombre des nobles seigneurs qui signèrent le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Portal (Oldric de), consul ou capitoul en 1204.

Portal (Berenger de), capitoul en 1274.

Portal (Pierre de), capitoul en 1280 et en 1285.

Portal (VITAL DE) fut capitoul en 1283.

Portal (RAYMOND-GÉRAUD DE) fut capitoul en 1294 et en 1297.

Portal (Alaric de) fut capitoul en 1295.

Portal (Pierre de), fils de Raymond-Géraud, fut capitoul en 1324, 1329, 1333 et en 1348.

Portal (Pierre de) fut élu capitoul en 1361, 1376 et en 1398.

Portal (Pierre de), capitoul en 4405 et en 4423.

Portallo (Pierre de), capitoul en 1280 et en 1286.

Portallo (RAYMOND-GERAUD DE), capitoul en 1288.

Portes (Jean-François de), marquis de Pardeilhan, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4704 à 4712.

Portes de Pardeilhan (François-Joseph de), conseiller au Parlement de Toulouse en 1722, président de la deuxième chambre, de 1736 à 1759. Il rendit hommage au Roi, pour la terre de Pardeilhan, le 6 juillet 1722.

Portes (Antoine-François-Auguste marquis de), conseiller au Parlement, pourvu le 18 janvier 1755; président de la deuxième chambre, office de son père, de 1759 à 1764.

Portes (N..... marquis de), conseiller au Parlement, de 1755 à 1790; il fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Portes (Jean-Joseph-François-Thomas comte de), sénéchal de Toulouse, assista à l'assemblée de la noblesse convoquée à Toulouse en 4789.

Portes. — Les reconnaissances générales et particulières du lieu d'Assignan, consenties en faveur de messire François-Joseph de Portes, marquis d'Assignan, chevalier, seigneur-baron de Pardeilhan, de Saint-Martial et d'autres places, président au Parlement de Toulouse, par les consuls, habitants et biens tenants d'Assignan le 10 novembre 1740 et le 29 janvier 1747, passées pardevant Me Joseph Girard, notaire royal en la ville de Saint-Chinian, sont consignées dans un registre qui est conservé aux archives du Capitole.

Portets (MICHEL DE), écuyer, seigneur de Belloc, capitoul en 1755.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à une tour d'argent, maçonnée et crénelée de sable; aux deuxième et troisième d'or, à une ancre de sable jetée en pal sur une mer de sinople.

Portier (AIMERIC) fut élu capitoul en 1303, 1309 et en 1330.

Portier (Pons) fut capitoul en 1327.

Armes: D'azur, au lion passant d'or, brochant sur le fût d'un arbre de sinople terrassé de même, à la bordure édentée d'or.

Portier (Pierre-Raymond), capitoul en 4418

Portier (Jean), capitoul en 1434-35 et en 1442-43.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Portier (Jacques), bourgeois, capitoul en 1500. Ses fils, Nicolas, Simon et autre Nicolas, dénombrèrent leurs fiefs nobles, à Toulouse, en 1554.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Portiers (GERAUD), consul ou capitoul en 1219.

Possac (Guillaume de), demeurant à Nîmes, reçut des lettres de *noblesse*, qui furent enregistrées par la Cour des Aydes de Montpellier, en août 4725.

Pothovin (Pierre-Salomon), avocat, fut capitoul en 1745.

Potier (PIERRE), seigneur de la Terrasse et de Saint-Elix, notaire et secrétaire du roi, capitoul en 1540, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un brigandinier. Il dénombra ses fiefs nobles en 1540.

Potier de la Terrasse (Hector), docteur-avocat, seigneur de Castelnouvel, fut *capitoul* en 1600, 1613 et en 1630.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, posées deux en chef, une en pointe.

Potier (Jean de), avocat, seigneur de Castelnouvel, capitoul en 1640 et en 1647.

Potier de la Terrasse (ETIENNE), conseiller au Parlement en 1640, puis président à mortier.

Potier de la Terrasse (ETIENNE) obtint des lettres de dispense d'âge, le 21 mai 1685, pour un office de conseiller au Parlement de Toulouse.

Potier (Jean-François de), seigneur de Castelnouvel, fut maintenu *noble*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 25 août 1669.

Pouilleaux (Pierre), bourgeois, capitoul en 1679.

Pouilliés (Antoine-Claude), procureur au Parlement, capitoul en 1760.

Poulhariés ou Poulhariez (PIERRE), écuyer, fut capitoul en 1724.

Poulhariés (Jacques-Louis) fut trésorier général de France au bureau de Toulouse, de 1745 à 1760.

Poulhariés (Jean de), seigneur de la Réole, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4782 à 4790; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Armes : D'or, à l'arbre de sinople, accosté d'un coq crêté et barbé de gueules, ayant la patte dextre levée, à une étoile d'azur mise en chef.

Poulhariés de la Réole (ISIDORE DE), baron de Saboulies, seigneur de la Réole et d'Ardissas, conseiller au Parlement, de 1761 à 1790; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Pourquery de Cardonne (Pierre), écuyer, avocat, capitoul en 1747; il avait dénombré ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 19 août 1732.

Pous (Jean-François-Joseph), avocat, fut capitoul en 1756.

Poussargues (Nicolas-Ignace de), nommé président à la Cour des Aydes de Montauban, le 20 octobre 1726, fut installé le 15 février 1727.

Poussoy (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1625.

Poussoy (Jean de), bourgeois, capitoul en 1633.

Armes: D'or, au cœur de gueules, sommé d'une tige de sinople fleurie de trois roses de gueules, cantonné de quatre fleurs de lys d'azur; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Poussoy (Louis DE), bourgeois, capitoul en 1641.

Poussoy (Louis de), conseiller du roi et son maître d'hôtel, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 23 décembre 1669.

Poussoy (Antoine de), écuyer, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de l'ordre de Malte, à Toulouse, le 13 juin 1717.

Pouvourville (ETIENNE DE) fut élu consul ou capitoul en 1475.

Pouy (N.... DE), seigneurs-barons de Sasers en Comminges, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1553, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Le Pelletier, le 20 octobre 1698.

Armes : D'argent, à la tour de gueules, maçonnée d'or.

Pouy de Marignac (Germain de), au diocèse de Comminges, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1646.

Armes : D'azur, à la tour crénelée d'argent, accostée de deux branches de laurier d'or.

Pouy (François de), baron de Sasers, seigneur d'Escanecrabe, colonel de dragons, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Armes: D'azur, au mont adextré, affronté d'un lion rampant, sommé de trois étoiles. Le tout d'argent.

Pouysan (Bernard), écuyer, fut capitoul en 1762.

Pouzols ou Pousols (N..... de) furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 28 juin 1669. Les descendants, seigneurs de La Tour et de Beaufort en Bas-Montauban, furent confirmés dans leurs prérogatives nobiliaires, par M. Le Pelletier, le 12 mai 1698.

Armes: De gueules, à un château-fort sommé de trois tours d'argent maçonnées de sable, accompagné en pointe de deux lions affrontés de pourpre, lampassés de gueules, posés sur une terrasse de sinople.

Pouzols (Guillaume de), écuyer, seigneur de Clairac, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689. Cette branche produisit ses titres devant M. Pellot, intendant de Guienne, qui la maintint par jugement souverain rendu le 29 avril 1669; elle fut confirmée par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 12 mai 1698.

Pouzols de Saint-Maurice assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Pradal (Bernard-Lucien de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 26 juillet 1737, et reçu le 8 août suivant.

Pradelas (Esquot de) figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Pradèle (Louis), bourgeois, capitoul en 1643.

Pradères ou Praderiis (Bertrand de) signa, avec les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens, l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Prades (Jean-Pierre de), seigneur de La Valette, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 20 décembre 4734.

Prades de la Valette, seigneur de Larran, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Pradines (Guillaume de), avocat, capitoul en 1668, 1675, 1694 et en 1703. Il dénombra, en qualité de baron de Trébien, en 1691.

Pradines (Gaspard de), seigneur de Limayrac, etc., rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 1671.

Pradines (Jean de), seigneur de Limayrac, co-seigneur de Combrouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 6 septembre 1692.

Pradines (Jean-Joseph de), écuyer, avocat, seigneur de Lapeyrouse, capitoul en 1694, 1705-06-07-08.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, posés deux et un.

Pradines de Ciron (GUILLAUME-HIACINTHE DE), écuyer, avocat, capitoul en 1709.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à trois monts d'argent, qui est de Ciron; aux deuxième et troisième d'or, au semé de croissants de sable. Sur le tout d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois lions rampants d'or, qui est de Pradines.

Pradines (N.... DE), seigneurs del Bosc en Rouergue, furent maintenus nobles par M. Pellot, intendant de Guienne, le 29 avril 4667, et confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 6 mai 4700.

Armes : D'or, à l'arbre de sinople, au lièvre de gueules brochant sur le fût.

Pradis (Gerard de), scutifer, faisait partie des nobles seigneurs du bailliage d'Auriac qui signèrent l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Prat ou Deprat (PAUL DE) fut capitoul en 1352.

Prat (PIERRE DE) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 1459.

Prat (Arnaud de), bourgeois, capitoul en 4534. Il dénombra, cette même année, ses fiefs en qualité de noble co-seigneur de Sainte-Foy-de-Greffeille. Il renouvela son dénombrement en 4554.

Prat (Roger de), bourgeois, seigneur de Gratens, capitoul en 4558-59. Il avait dénombré ses fiefs nobles en 4555.

Armes: D'or, à trois tierce-feuilles de sinople, posées deux en chef, une en pointe; au chef d'azur plein.

Prat (Pierre de), bourgeois, fut capitoul en 4594 et en 4644.

Prat (Pierre de), écuyer, fut capitoul en 1657.

Prat (André de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Prat (Jean-Nicolas-Bernard de), seigneur-baron de Rieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 4730.

Prat (JERÔME-BERNARD DE), seigneur-baron de Rieux, de Gratens, fut conseiller au Parlement de Toulouse, et fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 8 janvier 4770.

Prat du Miral (Pierre) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 40 mars 1779, et reçu le 26 avril suivant.

Pratviel (Pierre), avocat-notaire, capitoul en 1752.

Pratviel (Amans), avocat, seigneur d'Amades, fut capitoul en 1775-76-77-78.

Armes: De gueules, au chevron d'or, sommé d'une étoile d'argent, accompagné de trois fleurs de quatre fleurons (bouton d'or des prés), tigées et feuillées d'or, posées deux en chef, une en pointe.

Pratviel (AMANS), seigneur d'Amades, de Laymont et de Saint-Michel, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges et du Couseran, tenue à Muret en 1789.

Pratviel d'Amades (Amans) fut présent à l'assemblée de la noblesse de 1789, tenue à Toulouse, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux de la province de Languedoc.

Pratviel d'Amades (N....), garde du Roi en 1790.

Prensac ou Procuse (Pierre de) fut élu capitoul en 1420.

Preissac (Guillaume de) fut conseiller au Parlement provisoire en 1420.

Preissac (Gilles de) rendit hommage au Roi pour la seigneurie d'Esclignac, en 4633, à Montauban.

Preissac (Charles de) rendit hommage au Roi, pour la seigneurie de Tailhac en la sénéchaussée d'Armagnac, en 4633, à Montauban.

Preissac-Fezensac (Henri-Thomas-Charles de), duc d'Esclignac, grand d'Espagne de première classe, seigneur de Seysses-Savés, de Bragayrac et d'autres lieux dans le Comminges et le Nébouzan, fut convoqué et se fit représenter à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Preissac (Le comte de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Prévost (Pierre de), avocat, capitoul en 1686.

Prévost (JEAN), écuyer, fut capitoul en 4705.

Armes: D'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, la pointe vers le haut, sommées d'une couronne de feuillage du même.

Prévost (Jean), avocat, baron de Fenouillet, capitoul en 1746 et en 1751. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles le 18 janvier 1748. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Armes : D'or, à l'arbre de sinople terrassé de même ; au taureau effarouché de gueules , affrontant le tronc de l'arbre ; au soleil naissant de gueules

Prévost (Jean), baron de Fenouillet, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 9 juillet 1778.

Prévost (Antoine-Constantin) reçut des lettres de noblesse le 22 janvier 4825; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 8 février suivant.

Armes : De sinople, au sabre courbé d'or posé en bande.

Primat (CLAUDE-FRANÇOIS-MARIE), archevêque de Toulouse, de 4801 à 4846.

Armes: Ecartelé, au premier d'azur, à une psyché d'argent, cerclée et garnie d'or; au deuxième d'argent, au lion de gueules passant en pointe; au troisième d'argent, à trois fleurs de sinople; au quatrième d'azur, à la croix pattée d'or.

Prinhac (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1147.

Prinhac (Guillaume-Pons de) fut consul ou capitoul en 1183-84.

Prinhae (Pons de), consul ou capitoul en 1192.

Prinhae ou Prinhaeo (VITAL DE) fut consul ou capitoul en 1193, 1198, 1201-02.

Prinhac (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1222 et en 1225.

Prinhae (Pons de), consul ou capitoul en 4251.

Prinhac (Pierre de), capitoul en 1277.

Prinhac (Pierre de), capitoul en 1282 et en 1286.

Prinhac (CARBONEL DE), capitoul en 1288.

Prinhac (RAYMOND DE) fut capitoul en 4306, 4312, 1349 et en 4344.

Prinhac (Pons de) fut capitoul en 1308.

Prinhac (Pierre de), capitoul en 1308, 1313, 1317, 1321, 1325, 1329, 1333 et en 1338.

Prinhac (VITAL DE) fut capitoul en 1311.

Prinhac (Pierre-Raymond de), capitoul en 1342.

Prinhac (Pons DE), chevalier, fut capitoul en 1348.

Prinhac (ETIENNE DE), capitoul en 1400.

Prinhac (RAYMOND DE), capitoul en 1412.

II.

Progen (Jean), capitoul en 1657, a été maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 2 avril 1669.

Progen (Blaise de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1676 à 1713.

Progen (Jean-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1707 à 1713.

Progen (JEAN-BAPTISTE DE), fils du précédent, fut conseiller au Parlement de Toulouse en 1714.

Prohenques (Pierre) fut capitoul en 1514.

Prohenques (JEAN DE), bourgeois, fut capitoul en 1577.

Prohenques (Antoine de), conseiller au Parlement, de 1627 à 1642.

Prohenques (Guillaume de), conseiller au Parlement, de 1634 à 1643.

Prohenques (JEAN DE) fut conseiller au Parlement, de 1661 à 1671.

Prohenques (Guillaume de) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 25 août 1669.

Armes: D'or, à trois peupliers de sinople, posés deux en chef, un en pointe; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Prohenques (Guillaume de), conseiller au Parlement, de 1672 à 1719.

Prohenques (Guillaume de), écuyer, seigneur de Lafaurie, de Saint-Martin et de Saint-Jean des Peyres, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689 et le 16 mai 1690.

Prohenques (N.... DE), seigneurs de Plantigny, de Saint-Sulpice de la Pointe, de la Gardelle et de Vias, produisirent leurs preuves de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Prohenques (Adélaïde-Marguerite de), seigneuresse de Brouil, dans la juridiction de Muret, co-seigneuresse dudit Muret, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 1789.

Prulac (OLIVIER DE), consul ou capitoul en 1204.

Prulac (Pons DE), consul ou capitoul en 1205.

Prulac (Pierre de), consul ou capitoul en 1222.

Prulhet (Pons DE), capitoul en 1278.

Prunet (Atho de), scutifer, figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des seigneurs nobles du bailliage de Caraman.

Puech ou Delpuech (Pierre del), capitoul en 1554 et en 1555. Ses descendants furent confirmés dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par M. Le Gendre de Montelar, le 11 août 1716.

Puech (François), seigneur de Fontblanc, et Jean Puech, seigneur de Longuevergne, frères, furent maintenus dans leur *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 7 janvier 4674.

Puel (DE), seigneurs de Besset et de Parlan en Rouergue, ayant produit depuis 1478, furent maintetenus dans leur *noblesse*, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 19 septembre 1699.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, au chène de sinople; aux deuxième et troisième d'azur, à la tour d'or; au chef du champ chargé de trois coquilles d'argent.

Puel-Parlan (Jean-Joseph-Auguste-César de), du Rouergue, né le 48 septembre 1777, reçu de minorité, le 2 octobre 1779, dans l'ordre de Malte de Toulouse.

Puel-Parlan (N..... DE), vicomte de Tréban, seigneur de Parlan, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Puget (Guillaume-Raymond) fut consul ou capitoul en 1227.

Puget (Bertrand de) fut capitoul en 1296, 1301, 1308, 1313 et en 1319.

Puget (Guillaume de), damoiseau, fut élu capitoul en 1324.

Puget (Pierre de) fut capitoul en 1351.

Puget (Jean de) fut capitoul en 1368.

Armes : D'or, à l'arbre de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Puget (Pons de), chevalier, fut capitoul en 1358.

Puget (François de), avocat, capitoul en 1363.

Puget (MICHEL DE) fut capitoul en 1381.

Puget (Guillaume de) fut capitoul en 1401.

Puget (Pierre de) fut capitoul en 1434-35.

Puget (BERTRAND DE) fut capitoul en 1437.

Puget (Guillaume de) fut capitoul en 1459.

Puget (Pierre de) fut capitoul on 1466.

Puget (Guillaume de), avocat, capitoul en 1500.

Puget (JACQUES DE) fut capitoul en 1550.

Armes : D'or, au chêne de sinople, terrassé de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Puget (Simon de), seigneur de Châtillon, fut capitoul en 1573.

Puget (JACQUES DE), bourgeois, capitoul en 1578, 1585, 1591 et en 1599.

Puget (François de), avocat, fut capitoul en 1587.

Puget (JACQUES DE), bourgeois, seigneur de Gaffelaze (à Lalande), capitoul en 1606 et en 1618.

Armes : D'or, à un chêne de sinople, mouvant d'une terrasse de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Puget (Etienne de) fut capitoul en 1609.

Puget (Pierre de), bourgeois, seigneur de Saint-Jean, capitoul en 1615.

Puget (François de), seigneur de Saint-André, fut conseiller au Parlement en 1640, puis président à mortier en 1647. Mort en 1683.

Puget. — En 4675, la branche aînée de la famille de Puget fut autorisée, par lettres patentes royales, de prendre le nom de Saint-Alban.

Puget (Joseph de), conseiller au Parlement en 1678, ensuite président à mortier.

Puget (Pierre de), chevalier, seigneur-baron de Saint-Alban et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Puget (Pie de), seigneur-baron de Saint-Alban, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 7 juillet 1692.

Puget (Pierre de), seigneur de Saint-Alban, fit le dénombrement de ses fiefs nobles et rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 8 octobre 4694.

Puget (Guillaume-Joseph de), seigneur de Saint-André, reçu conseiller au Parlement en 1717, président à mortier, de 1719 à 1759.

Puget (Henri-Gabriel de), fils du précédent, fut reçu conseiller au Parlement en 1748, puis président à mortier en 1759.

Puget (Emmanuel de), chevalier, seigneur-baron de Saint-Alban, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er décembre 4769.

Puget. — Plusieurs membres de cette famille furent admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait les preuves écrites de *noblesse* exigées au cabinet du Roi, de 1774 à 1787.

Puget de Saint-Alban assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Puibusque ou Puybusque (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1222.

Puibusque (Guillaume de), capitoul en 1304-05.

Puibusque (Pons de) fut capitoul en 4354.

Puibusque (Jean de) fut capitoul en 1385, 1393, 1401, 1408, 1412 et en 1419.

Armes : De gueules , au levrier rampant d'argent, accolé d'or.

Puibusque (Pierre-Raymond de), capitoul en 1388, 1396 et en 1403.

Puibusque (RAYMOND DE), capitoul en 1402, 1409 et en 1416.

Armes: De gueules, écartelé: aux premier et dernier, au levrier rampant d'argent, accolé d'or; aux deuxième et troisième, à deux fasces d'or.

Puibusque (RAYMOND DE), chevalier, fut élu capitoul en 1448, 1455, 1464 et en 1471.

Puibusque (VITAL DE) fut capitoul en 1454.

Puibusque (RAYMOND DE), damoiseau, fut capitoul en 1459.

Puibusque (Jean de), seigneur de Vervidal, fut élu capitoul en 1475.

Puibusque (Bernard de), écuyer, seigneur du lieu de Bellaval, capitoul en 1480 et en 1490.

Puibusque (RAYMOND DE), seigneur de Paulhac, fut capitoul en 1482, 1488, 1494-95, 1499 et en 1510.

Puibusque (RAYMOND DE), chevalier, seigneur de Mauremont, capitoul en 1485.

Puibusque (Jean de), écuyer, seigneur de Mauremont, capitoul en 4504 et en 4512.

Puibusque (RAYMOND et PIERRE DE), seigneurs de Paulhac, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, pour un archer et une demi-lance.

Puibusque (Jean de), seigneur de Varennes et de Mauremont, est porté aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 4542 et en 4522, pour un homme d'armes et pour deux archers.

Puibusque (Bernard de), seigneur de Bellaval et de Fenouillet, capitoul en 4503-04-05 et en 4547. Il figure, avec Marguerite de Puibusque, pour un archer, au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1512.

Armes : De gueules , au levrier rampant d'argent, colleté d'or.

Puibusque (Bernard de), co-seigneur de Fenouillet, et André de Puibusque de Novital, damoiseau, figurent au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un archer.

Puibusque (Henri de), écuyer, fut capitoul en 1506 et en 1513, seigneur de la Landelle en 1522.

Puibusque (Jean de), seigneur des Varennes et de Mauremont, est mentionné au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un homme d'armes et deux archers.

Puibusque (RAYMOND DE), écuyer, le plus vieux, seigneur de Gagnac, dénombra ses fiefs nobles en 1540.

Puibusque (RAYMOND DE), le plus jeune, seigneur de la Landelle, dénombra en 4555.

Puibusque (Antoinette de), femme de François de Saint-Félix, dénombra en 1541.

Puibusque (LAURENS DE), écuyer, seigneur de la Landelle, fut capitoul en 4560-61, 4564-65, 4573 et en 4583.

Armes: De gueules, au levrier rampant d'argent, colleté d'or.

Puibusque (Jean de), écuyer, seigneur de Paulhac, dénombra ses fiefs nobles en 1540.

Puibusque (Pierre de), seigneur de Veilhes, et ses fils Jean de Puibusque, seigneur de Paulhac, et autre Jean de Puibusque, furent confirmés dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 août 1669.

Armes : De gueules, au levrier passant d'argent, accolé de sable.

Puibusque de Veilles (N.... DE), premier consulmaire de Caraman, fut député par cette ville aux Etats-Généraux de l'Assiette, tenus à Toulouse en 1786.

Pujeti (Jean), docteur en droit, capitoul en 4309.

Pulier (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1202.

Pullignieu (Dominique-Antoine de) fut nommé premier président à la Cour des Aydes de Montauban, le 27 septembre 1775, installé le 14 novembre suivant.

Pujol (Louis-Guillaume), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1707 à 1761; à cette dernière date, il fut nommé conseiller honoraire.

Pujol (Louis-Dominique-Thérèse) fut conseiller au Parlement, de 1770 à 1790.

Pujos (Jean-Clement), avocat, capitoul en 1748.

Pujos (Jean-François) fut conseiller au Parlement, de 1754 à 1767.

Puntis (Adhemar de), chevalier, seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Purpan (Antoine), seigneur de Vendine, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, à Toulouse, le 30 mars 4689.

Armes: D'argent, au dextrochère de carnation, habillé de gueules, tenant cinq épis de blé de sinople; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux mondes d'or, croisetés du même.

Purpan (Pierre de), avocat, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, à Toulouse, le 4 avril 1689 et le 7 avril 1691.

Puy ou De Podio (RAYMOND DU), du Languedoc, second grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui fit les statuts de cet ordre et mourut en combattant contre les Sarrasins en 1460.

Armes: D'or, au lion de gueules.

Puy ou De Podio (Aymeric du), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles gentilshommes du bailliage de Castelnaudary.

Puy (RAYMOND DU), domicellus, ARNAUD-RAYMOND DU Puy, domicellus, sont inscrits dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Castelnaudary.

Puy ou Podio-Gazis (RAYMOND DU) est compris dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Laurac.

Puy (Aimé du), prieur de l'ordre de Malte, mort en 1450.

Puy (Dides Du), bailli de Rhodes, mort en 1522.

Puy (N.... du), seigneurs de Peyrens, ayant produit leurs titres de noblesse devant M. de Besons, furent maintenus le 19 juin 1669, et confirmés dans leurs titres nobiliaires par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 18 décembre 1700.

Armes: D'azur, au lys d'or de six feuilles.

Puy (N.... Du), seigneurs de Pradières et de Bugnas au pays de Foix, furent maintenus dans leur *noblesse*, après avoir produit leurs preuves devant M. Le Pelletier, le 17 mars 4699.

Puy. Voyez Dupuy. no enisame est ortano limital

Puyboube (Jean), marchand, capitoul en 1597.

Puylaurens ou Podio-Laurentio (Bernard de) sont compris au nombre des gentilhommes du bailliage d'Auriac qui signèrent l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Puylaurens (Loberchus de), chevalier, est compris, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Puylaurens (Guilabert et Gauderia de) sont mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Puylaurens.

Puymaurin (DE). Voyez Marcassus.

Puymirol (Manaud de) fut présent à une revue d'hommes d'armes de Gaston de Foix, passée à Mont-de-Marsan, le 8 septembre 4339 (Histoire de Gascogne, par l'abbé de Montlezun, tome VI).

Puymirol (Guy de) fut présent à la revue de la compagnie de Jourdain de l'Isle, sire de Clermont, gouverneur de Moissac, passée le 29 novèmbre 4352 (Id.).

Puymirol (Gaillardet de) fut présent à la revue de la compagnie du sire d'Albret, passée près de Nantes, le 15 avril 1491 (*Id.*).

Puymirol (RAYMOND DE) est compris dans le rôle de la compagnie de M. de Lavalette, réunie au mois d'avril et au mois de juillet 4582 (*Id.*).

Puymirol (François de), seigneur de Saint-Martin, au pays de Rivière-Verdun, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, en la généralité de Montauban, le 12 février 1667.

Puymirol (François de), seigneur de Saint-Martin, ayant fait ses preuves écrites de noblesse, depuis 4551, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Le Gendre, intendant de la généralité de Montauban, le 29 juillet 1700.

Armes: D'azur, au croissant d'argent, accompagné de cinq têtes coupées de bélier du même, mises de fasce, posées trois en chef et deux en pointe. Puymirol (GERAUD-RAYMOND-PAULIN DE) ayant fait les preuves de *noblesse* exigées, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 46 juin 1775.

Puymisson (Bernard de), docteur-avocat, capitoul en 4560.

Puymisson (JACQUES DE), docteur-avocat, capitoul en 4599 et en 4624.

Puymisson (Charles-Louis de), écuyer, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1678 à 1721, fils de Guillaume de Puymisson, conseiller audit Parlement en 1633, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 1689.

Puy-Montbrun (François-Jean-Alexandre baron du), lieutenant-colonel d'infanterie, commandant le bataillon de Guienne, lieutenant des maréchaux de France, chevalier honoraire de l'ordre de Malte, et chevalier de Saint-Louis, fils de messire Alexandre du Puy-Montbrun de Grangers, seigneur de Montméjan, de Saint-André-de-Vezines et autres places, fut député, par la baronnie d'Ambres, aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc. Ses titres nobiliaires furent vérifiés dans la séance desdits Etats du 1er décembre 1781; il fut admis.

Puy-Montbrun (M. DU) fut admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait les preuves de *noblesse* exigées au cabinet du Roi, le 26 janvier 1788.

Puyou (GABRIEL), avocat, capitoul en 1695.

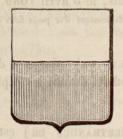
Puységur (M. de) fut admis aux honneurs de la Cour, après avoir fait, au cabinet du Roi, les preuves de noblesse exigées, le 24 novembre 1778.

Puységur (M^{me} DE) fut admise aux honneurs de la Cour, le 16 décembre 1787, après avoir établi ses preuves de *noblesse* exigées au cabinet du Roi.

Puységur (M. le comte de), seigneur de Salvagnac, lieutenant-général, secrétaire d'Etat, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Puységur (M. le vicomte DE), marquis de Trévieu et de Castelviel, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Puységur (M. DE CHASTANET DE) fut admis aux honneurs de la Cour, après la justification faite au cabinet du Roi, de sa noblesse de race, le 2 novembre 1753. — Voyez Chastanet.





lieutenant-général, secrétQe d'Etat, assista à l'assem-

Pas de Noblesse sans illustration, L'usurpateur n'a qu'un mot sans application.

Quérilhac (Pierre de), licencié en droit, fut élu capitoul en 1370.

Queyrats ou Queirats (Jacques de), avocat, fut capitoul en 1652-53; il fut capitoul-chef du consistoire en 1664, alors il se qualifiait de co-seigneur d'Auzeville. Sa veuve, Marie de Rouquier, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Armes: D'azur, à trois losanges d'or posés deux et un, sommés d'un soleil rayonnant du même.

Queyrats (Jean de), écuyer, dénombra les fiess nobles qu'il possédait, devant les capitouls, à Toulouse, le 2 avril 4689.

Quideriis (Bertrandus de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des gentilshommes du bailliage de Castelnaudary.

Quimbal (Bernard de) fut élu capitoul en 1273.

Quimbal (VITAL DE), capitoul en 1283.

Quimbal (Guillaume-Arnaud de), capitoul en 1329, 1343, 1350 et en 1357.

Quimbal (Guilhem de), capitoul en 1358.

Quimbal (Guillaume de) fut élu capitoul en 1365 et en 1380.

Quimbal (Jean de), capitoul en 1373-74 et en 1376.

Quimbal (Guillaume-Arnaud de) fut élu capitoul en 1394 et en 1403.

Quimbal (Germain de) fut capitoul en 1400, 1408 et en 1415.

Quinquiry (Jean), avocat, fut capitoul en 1724 et en 1741.

Armes: D'or, au lion rampant de gueules, accompagné de six étoiles de sable, posées en orle, au chef de gueules chargé de trois besants d'argent.

Quinquiry d'Olive (Antoine de), ei-devant mousquetaire du Roi, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 20 juin 1740.

Quinquiry d'Olive (Guillaume-Louis de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 mars 4778.

Quinquiry (N....), seigneur de Mouzens, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Quinquiry d'Olive (JEAN-JOSEPH DE), ancien officier dans le régiment de Vivarais, retiré à Toulouse, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Quinquiry (N....), officier dans le régiment du Roi (dragons), retiré à Toulouse en 1790.

Quint (Constantin de), consul ou capitoul en 1204.

Quint (Pons de), consul ou capitoul en 1204.

Quentin-Beaujeu (GUILLAUME DE), seigneur de la Magdeleine près de Villemur, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Armes : D'argent, à trois aiglettes de sable, allumées de gueules.





denombrement de ses liefs Ribles, d'Imdones, un liefe,

En respectant le nom de mes ancêtres, je fais honorer le mien!...

Rabastens (RAYMOND DE), évêque de Toulouse, de 1201 à 1205.

Armes : D'azur, au lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules.

Rabastens ou Rabastench (Hugues-Bernard de), chevalier, seigneur du lieu, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271 avec Raymond-Athon de Rabastens, écuyer, parmi les gentilshommes du bailliage de Rabastens.

Rabastens ou Rabasteins (Pierre-Raymond de), chevalier, capitaine-général des pays de Quercy et de Rouergue, par commission royale du 18 avril 1369.

Rabastens (Jean de), écuyer, fut capitoul en 1474.

Rabastens (Falconet de), écuyer, fut élu capitoul en 1489; il est inscrit sur les rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1512 et en 1522, en qualité de seigneur de Colomiers, pour fournir un brigandinier à l'armée du Roi. Ses héritiers sont également mentionnés au rôle de 1523.

Rabastens (ETIENNE DE), écuyer, seigneur de Bressolles, co-seigneur de Colomiers, fut capitoul en 1537, 1546, 1549, 1550, 1557 et en 1561. Il avait fait le dénombrement de ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1540, 1554 et en 1558.

Armes : D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Rabastens (Jean de), écuyer, co-seigneur de Colomiers, dénombra, conjointement avec son frère qui précède, les fiefs nobles qu'ils possédaient en 1540.

Rabastens (Pierre de), écuyer, co-seigneur de Colomiers, capitoul en 4578.

Rabastens (Pierre de), écuyer, seigneur de Colomiers, capitoul en 1607.

Rabastens (Pierre de), écuyer, seigneur de Colomiers, co-seigneur de Bressolles, capitoul en 1621.

Rabastens (Pierre de), seigneur de Colomiers, et François son frère, président et juge-mage à Montauban, ayant produit leurs preuves de noblesse depuis 1327, furent maintenus, par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 4 mars 1670.

Armes : D'azur, au lion rampant d'argent, lampassé et armé de gueules.

Rabastens (Pierre de), seigneur de Bleys, ayant fait ses preuves écrites depuis 1369, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 12 juillet 1669.

Armes : D'azur, au lion rampant d'argent, lampassé et armé de gueules.

Rabastens (Louis de), seigneur de Nespouilhan, fit ses preuves de noblesse depuis 1369, devant M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, qui le maintint par jugement souverain, rendu le 12 juillet 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Rabastens (Jean-Hyacinthe de), né le 34 mars 1734, fut reçu page dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse, le 47 août 1746. Il était encore à Malte en 1798.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Rabaudy ou Rabaudi (NICOLAS DE) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement, le 12 mars 1597.

Rabaudy (Pierre de), viguier de la ville de Toulouse, de 4597 à 4614.

Rabaudy (Jean de), viguier de la ville de Toulouse, de 4614 à 4652.

Rabaudy (Pierre de) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Toulouse, en remplacement de son père, qui précède, le 10 décembre 1629; reçu le 30 avril 1632.

Rabaudy ou Rabaudi (Pierre-Nicolas de), écuyer, fut capitoul en 4649, 1656 et en 4665. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedec, le 14 janvier 1669.

Armes : D'or, au lion rampant de gueules.

Rabaudy (Bernard de), viguier de la ville de Toulouse, de 1652 à 1700.

Rabaudy (Nicolas de), écuyer, fut capitoul en 1659, conseiller au Parlement, de 1670 à 1689. Il rendit hommage au Roi, pour la seigneurie de Montoulieu et d'autres fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en décembre 1668. Sa veuve, Anne de Genibrouse, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, au lion rampant de gueules, qui est de Rabaudy; au deuxième d'argent, au buisson de sinople, qui est de Genibrouse; au troisième, à trois fasces ondées

Rabaudy (François de), seigneur de Montoussin, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Lamoignon, intendant de Languedoc, le 30 septembre 4700.

Armes: De gueules, au lion rampant et tenant une palme, à un soleil mouvant du premier canton; le tout d'or.

Rabaudy (Jean-François de), écuyer, viguier de la ville de Toulouse, de 4700 à 4722, fut capitoul en 4701.

Armes : D'or, au lion rampant de gueules.

Rabaudy (Pierre de), fils du précédent, viguier de la ville de Toulouse, de 1722 à 1749.

Rabaudy (François-Guillaume de), seigneur de Montoussin et d'autres places, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 20 juillet 1744.

Rabaudy (Marie-Louis-Bernard de), conseiller au Parlement, de 1767 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Rabaudy (Arnaud-Louis de), baron de Tillet, seigneur de Montoussin, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Rabaudy (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse d'Armagnac, convoquée à Lectoure en 1789.

Racaud (Jean) fut capitoul en 1424.

Racaud (Bernard); capitoul en 1469.

Rafin (RODOLPHE-JOSEPH DE), conseiller au Parlement en 4748, fut nommé conseiller honoraire en 4784; il existait encore à l'époque de la suppression des Parlements de France.

Raguet de Brancion (Charles-Louis-Alexis-Joseph), général de brigade, membre du comité de cavalerie, né d'un père français, à Bochald (Westphalie), le 12 juin 1799, demeurant à Paris, a obtenu la confirmation du titre héréditaire de comte, qui a appartenu à ses ancêtres, par décret impérial rendu au palais des Tuileries, le 24 avril 1864 (Archives, nº 3,154, X 7).

Armes: D'azur, à trois fasces ondées d'or, qui est de Brancion; écartelé d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'un rat passant d'argent, qui est de Raguet. — Devise: Au fort de la meslée!....

Raguet de Brancion (Charles-Henri), né à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), le 10 octobre 1829, capitaine au 5° régiment de hussards, fils de M. Charles-Louis-Alexis-Joseph comte Raguet de Brancion, général de brigade, commandeur de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, commandant l'hôtel impérial des Invalides de Paris, dont l'article précède, a contracté mariage avec M^{lle} Marie-Anne-Justine de Roquette-Buisson, fille de M. Jean-François-Maxime de Roquette-Buisson, baron de Beauville, ancien magistrat, ancien député de la Haute-Garonne, conseiller municipal de la ville de Toulouse, administrateur des hospices, etc., le 24 novembre 1861. Cette noble famille, originaire de la Bourgogne, est actuellement acquise à notre pays par l'alliance contractée avec l'ancienne et illustre famille de Roquette-Buisson.

Armes: D'azur, à trois fasces ondées d'or, qui est de Brancion; écartelé d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée d'un rat passant d'argent; qui est de Raguet. — Devise: Au fort de la mestée!....

A ces armes sont accolées celles de Roquette-Buisson,

Rahou (Pierre), docteur-avocat, capitoul en 1588, 1593, 1600 et en 1608. Il avait dénombré ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1541.

Armes: De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux rocs d'échiquier d'argent; en pointe, d'un besant d'or, posé sur un croissant d'argent; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Rahou (PIERRE) dénombra tous les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 2 avril 1689.

Raignac (Рієвке-Joseph), ancien prieur à la Bourse de Toulouse, capitoul en 1734.

Raimond. Voyez Raymond.

Rainal ou Raynal (Arnaud-Gullaume) fut consul ou capitoul en 4183-84, 4188 et en 4190.

Rainal (Guillaume-Hugues) fut consul ou capitoul en 1194.

Rainal (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1205 et en 1212.

Rainal (Guillaume-Pierre) fut consul ou capitoul en 1207 et en 1220.

Rainaldi ou Raynaldi (Pierre), capitoul en 1288.

Rainerii (Bertrand ou Raymond) fut élu consul ou capitoul en 1246.

Rainii (RAYMOND) fut capitoul en 1289.

Rambaud (Pierre de), marchand, capitoul en 1702.

Ramondi, Ramondy ou Ramond (Jean-François de), bourgeois, capitoul en 1639 et en 1648. Il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu de son capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 22 septembre 1669.

Armes: D'argent, au lion rampant de gueules, portant sur la patte dextre un monde d'azur, cerclé, cintré et croisetté d'or; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Ramondi ou Ramondy (Jean-Antoine) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 6 août 1725, et reçu le 11 septembre suivant.

Ranchin (GUILLAUME DE), conseiller au Parlement de Toulouse, chambre de l'Edit de Castres, de 1602 à 1605.

Ranchin (JACQUES DE), fils du précédent, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1605 à 1643.

Ranchin (Jacques de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4643 à 4692.

Ranchin (ETIENNE DE), capitaine de chevau-légers, Daniel, seigneur d'Amalric, et Charles, frères, ayant produit leurs preuves depuis 4558, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 28 janvier 1669.

Armes: D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles du même en chef, et d'un puits d'argent, maçonné de sable en pointe.

Ranchin (N..... DE), seigneurs de Burlas, de Lacam et d'autres lieux, assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Lavaur en 1789.

Ranchin (dame DE), veuve de noble de Gineste, seigneuresse de Labarthe, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Rangouse (Jean) était conseiller-clerc au Parlement en 4559, lors de la confirmation de ses officiers par le roi François II.

Rangueil (Louis-François), écuyer, directeur des gabelles et des fermes du Roi, fut capitoul en 1730.

Raoulx (Jean-Antoine de), ancien garde du Roi, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Rapas (Arnaud) fut consul ou capitoul en 1221.

Rapin (Pierre) obtint un arrêt du sénat de Savoie portant qu'il serait maintenu dans ses priviléges de noblesse; il fut rendu en 1577.

Rapin (Jacques), avocat, seigneur de Toyras, ayant fait remonter ses preuves écrites de noblesse à 1550, fut maintenu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 24 mars 1670. Les descendants furent confirmés par M. Sanson, intendant de Montauban, le 14 mars 1697.

Armes : D'or, à deux aigles de sables, accompagnés de six roses de gueules, rangées trois en chef et trois en pointe.

Rapin de Toyras, baron de Mauvers, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Raspaud ou Raspaudi (Bernard, Jean et Bertrand), co-seigneurs de Colomiers, sont inscrits dans le livre des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4512, 4522 et en 4523, pour fournir à l'armée du Roi un archer.

Raspaud (Bertrand), co-seigneur de Colomiers, et nobles Antoine, Jérôme et Charles Raspaud, frères et fils de noble Bernard Raspaud, dénombrèrent les fiefs qu'ils possédaient à Toulouse en 1554.

Raspaud (Antoine), co-seigneur de Colomiers, fut capitoul en 4575.

Rastel (Antoine), docteur-avocat, capitoul en 1605.

Rastius (Bernard), consul ou capitoul en 1203.

Ratier, Raterii (Pierre) est compris dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix.

Ratier ou Raterii (Bertrand) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Penne-en-Albigeois.

Ratier ou Raterii (Guillaume) faisait partie des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet, mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ratier ou Raterii (Pierre), scutifer, est nommé dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, avec les nobles seigneurs du bailliage d'Auriac.

Ratte (Guitard de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 4569 à 4596. Il était alors évêque de Montpellier.

Ravato (Bertrand de) est compris parmi les nobles seigneurs du bailliage de Laurac, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ravinholio (Arnaud de) est compris au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Raymond, Raimond ou Ramondi (Bernard et Guillaume), du Toulousain, firent partie de la première croisade commencée sous le pontificat d'Urbain II, en 1096, et terminée en 1145 (Dom Vaissette, etc.).

Raymond du Falgar, évêque de Toulouse, de 1233 à 1271.

Armes: D'argent, à deux roses de gueules, ou à un mortier et une rose, ou à un fer de moulin et une rose, posés l'un sur l'autre.

Raymond (RAYMOND), écuyer, dénombra ses fiefs nobles et notamment la quatrième partie de la seigneurie de Bordes, à Toulouse, en 1557.

Raymond (Jean) fut conseiller qu Parlement, de 1559 à 1562.

Raymond (François de), seigneur de Saint-Salvadou et autres lieux, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Montauban, le 3 mars 1658.

Raymond (Etienne), écuyer, capitoul en 4666; il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 13 septembre 1669.

Raymond (Jean de), avocat, fils du précédent, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689 et le 16 mai 1690.

Raymond (OLIVIER DE), frère du précédent, écuyer, dénombra pour dame Jeanne de Pastoureau, épouse de noble Olivier de Tolosani, le 49 avril 1691.

Raymond (N.... DE), seigneurs de Folmont, d'Auty en Quercy, ayant été maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 20 janvier 1668, furent confirmés dans leur noblesse par M. Sanson, le 23 janvier 1698.

Armes : Losangé d'or et d'azur.

Raymond (Jean de), seigneur de Saint-Rustice, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1691 à 1725.

Raymond de Lasesquière (Jean-Jacques de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1723 à 176...

Raymond (Joseph-François de), seigneur d'Auty, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 10 juillet 1764.

Raymond ou Reymond de Mauriac (François-Antoine-Félix), conseiller au Parlement, de 1766 à 1790.

Raymond de Mauriac fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Raymond. — Voyez Ramond ou Ramondi et Toulouse.

Raynal (Jean de), procureur au sénéchal de Toulouse, capitoul en 4682. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Raynal ou Reynal (Joseph de) fut conseiller des requêtes au Parlement de Toulouse, de 1745 à 1759.

Raynal (Jean de), avocat, subdélégué à l'intendance de Languedoe, capitoul en 1767. Il assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789. Jean de Raynal a écrit une histoire de la ville de Toulouse.

Armes : D'or, au renard passant de sable, sommé d'une étoile de gueules.

Raynal (PIERRE-MARCEL), seigneur de Saint-Michel-Daussiac, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1784 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Raynal ou Reynal (Joseph de), seigneur de Saint-Michel-Daussiac, seigneur-baron de Montamat, conseiller au Parlement de Toulouse, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Raynal (François-Michel-Urbain de), Bruno et Jean-Joseph de Raynal ses fils, obtinrent, du tribunal civil de Narbonne, un jugement à la date du 2 octobre 1858, rectifiant les actes de leur état-civil, en ordonnant le rétablissement de la particule dite nobiliaire devant leur nom patronymique.

Armes : D'or, au renard passant de sable, sommé d'une étoile de gueules. — Devise : Recta linea.

Raynaldy ou Reynaldi (PIERRE DE), né en 1610, fut conseiller au Parlement de Toulonse, de 1633 à 1637.

Raynaldy (Jean de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1681 à 1698.

Raynaldy (N.... DE), seigneurs de Marmont, de Colombiés et de Rhule, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1608, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. Laugeois, le 4 décembre 1716.

Armes : Parti, au premier d'or, à trois roses d'azur; au second d'argent, à un renard ravissant de gueules; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

Raynard (BERNARD), capitoul en 1282.

Raynard (NOEL), professeur de médecine, capitoul en 1323.

Raynard (GERMAIN), consul ou capitoul en 1238.

Raynard (JEAN), capitoul en 1349 et en 1356.

Rayneville ou Reineville (RAYMOND DE) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard.

Raynier (Jean) fut capitoul en 1341.

Razet ou Rozet (Bernard de), écuyer, seigneur de Lagarde, capitoul en 1569.

Reboutier (Jean-Baptiste), écuyer, payeur des gages de Messires du Parlement, capitoul en 1704.

Recaud ou Ricaud (PIERRE DE) fut élu capitoul en 1316.

Recouderc (Jean de), docteur-avocat, fut capitoul en 1607.

Armes: D'azur, écartelé, aux premier et dernier, à un mont de trois coupeaux d'argent relevé de sable; aux deuxième et troisième, à un arc à tirer d'or cordé d'argent mis en pal.

Recouderc (Guillaume de), seigneur de La Roque, co-seigneur de Saint-Léon et de Caussidières au pays de Lauraguais, et François de Recouderc son fils, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 14 janvier 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Redon (Arnaud de), procureur au Parlement, fut capitoul en 1659.

 Armes : D'azur, à un oiseau, les ailes éployées d'argent, becqué et membré de gueules.

Redon (François de), écuyer, fut capitoul en 1710.

Redon (N.... DE), seigneurs de Montplaisir, après avoir été maintenus dans leur noblesse par M. de Besons, intendant de Guienne, le 40 décembre 1698, y furent confirmés par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 26 juin 1715.

Armes : D'azur, à deux tours d'argent maçonnées de sable.

Redon (Jean-Raymond de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 9 août 4723.

Redon (Joseph-François de), écuyer, fils de François de Redon, capitoul, fit le dénombrement des seigneuries de Beaumont et de Burgaroles, devant les capitouls, le 2 juin 1727.

Redon (RAYMOND DE) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Refrichureri (JEAN), marchand, capitoul en 1407.

Regis ou Reggiis (Bernard-Raymond de), docteur en droit, capitoul en 4299.

Regis (Pierre-Raymond de), docteur en droit, fut capitoul en 1317 et en 1321.

Regis (Arnaud de) fut capitoul en 1330.

Regis (Pierre de), capitoul en 1425-26.

Armes : D'or, à trois losanges de sable.

Regnauldin (François), écuyer, capitoul en 1736.

Regourd (Barthelemy), docteur-avocat, fut capitoul en 1575 et en 1583.

Reich (Bernard de), seigneur de Canecaude, conseiller du roi et contrôleur des finances, capitoul en 1736.

Reich de Penautier (HENRI DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1651 à 1695.

Reich (PIERRE DE), seigneur de Penautier et de Canecaude, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de la province de Languedoc, le 27 septembre 1670.

Armes: D'azur, à un trèfie en cœur et une bande brochant d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.

Rejaut (JEAN DE), drapier, capitoul en 1410.

Armes : De gueules , au levrier rampant d'argent.

Regnaut ou Regnault (JEAN-MAURICE), avocat, fut capitoul en 1746.

Renard (Henri-Laurent de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1755 à 1771.

Renaud (N.... DE), seigneurs de Gronazet en Rouergue, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1560, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, le 24 juillet 1700.

Renaud (Bernard), avocat, fut capitoul en 1708.

Rémusat (Auguste-Laurent de) obtint de Louis XVIII des lettres de confirmation de noblesse, en août 4817, ayant établi devant la commission du sceau des titres que ses ancêtres étaient nobles, et qu'il n'y avait eu que dérogeance pour cause de commerce maritime : dérogeance permise par le roi Charles IX, dans ses lettres patentes données le 10 janvier 1566. Guillaume de Rémusat, chevalier, seigneur de Montmaurin, fut installé viguier

de Marseille, le 16 avril 1365. Dans le procès-verbal d'installation, conservé aux archives de cette ville, il est ainsi qualifié: « Nobilis et egregius vir, dominus Guillelmus de Remusat, miles, dominus Montismaurini. »

Armes: D'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une hure de sanglier; le tout d'or.

Requiem (Jean), écuyer, fut capitoul en 1741.

Requiem de Bruxelles (A. DE), trésorier général de France, au bureau des finances de Toulouse, sous-doyen en 1756.

Requy (Pierre de), avocat, fut capitoul en 1657.

Requy (François de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4682 à 1748.

Requy (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1715 à 1722.

Resseguier (Bernard de) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Toulouse, par François Ier, en 4548. Il avait rendu hommage au Roi en 4481.

Armes : D'or, au pin de sinople terrassé de même; au chef d'azur, chargé de trois quinte-feuilles d'argent.

Resseguier (Bertrand de), reçu conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 4556.

Resseguier (Jean de) est compris dans l'état des conseillers au Parlement de Toulouse, confirmés par le

roi François II, en 1559. Nous croyons que c'est le même qui dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls, à Toulouse, en 1558.

Armes: D'or, au pin de sinople terrassé de même; au chef de gueules, chargé de trois quinte-feuilles d'argent. Les couleurs du chef varient selon les branches.

Resseguier (Etienne de), écuyer, fut capitoul en 1622 et en 1629.

Resseguier (François de), conseiller au Parlement en 1645, puis président de la deuxième chambre jusques en 1694.

Resseguier (ETIENNE DE), conseiller et secrétaire du roi en la Chancellerie de Toulouse, ayant produit ses preuves écrites depuis 4481, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 18 juillet 4669.

Armes: D'or, à un pin de sinople terrassé de même; au chef d'azur, chargé de trois quinte-feuilles d'argent.

Resseguier (Jean de) fut conseiller au Parlement en 1674, et président à mortier en 1695.

Resseguier (François de) dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 9 mai 1672.

Resseguier (François de), ayant produit ses titres devant M. Pellot, intendant de Guienne, fut maintenu le 29 avril 1667, et confirmé dans sa noblesse par M. Sanson, intendant de Montauban, le 23 janvier 1698.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Resseguier (Jean de) fut conseiller au Parlement en 1705, puis président à mortier jusques en 1735.

Resseguier (Jean-François de), seigneur de La Gravette, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1722 à 1739.

Resseguier (François-Marie-Louis de), fut reçu conseiller au Parlement, le 14 août 1737.

Resseguier (Clément-Jérôme-Ignace de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 27 mai 4744, commandeur de Marseille en 4775, bailli et grand'croix de grâces.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Resseguier (François-Bruno de), conseiller-clerc au Parlement, de 1748 à 1764.

Resseguier (Louis-Emmanuel-Elizabeth de), seigneur-marquis de Miremont, avocat-général près le Parlement de Toulouse en 1779, ensuite procureur-général depuis 1788 jusqu'à l'époque de la suppression des parlements. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Resseguier (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Restes ou Reste (Simon), capitoul en 1453.

Restes (Jean) fut capitoul en 1471 et en 1488.

Restes (Simon), dit le jeune, seigneur d'Albiac, est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1512 et en 1522 pour un archer.

Restes (Simon), bourgeois, capitoul en 4513. Ses héritiers dénombrèrent les nobles fiefs qu'ils possédaient en 4540.

Restes (Jean), bourgeois, capitoul en 1503.

Armes: D'argent, à une roue de gueules; au chef de gueules, chargé d'une chaîne d'argent posée de fasce, accompagnée de six besants du même, mis trois et trois.

Restes (Marie), héritière de Simon Reste, écuyer, co-seigneur de Gargas, est inscrite au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4523, pour un brigandinier.

Restes (Jacquette), co-seigneuresse de Gargas, et Imbert d'Izarny, co-seigneur de Dieupentale et de Canals, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4523, pour un brigandinier.

Restes (Jean), docteur en droit, conseiller et secrétaire du roi à la Chancellerie de Toulouse, fut capitoul en 4543. Il avait dénombré ses fiefs nobles en 4540.

Restes (PHILIPPE), bourgeois, fut capitoul en 1548, 1564-65 et en 1571.

Restes (Philippe), fils du précédent, ayant fait remonter ses preuves écrites à 4543, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 10 octobre 1668.

Armes : D'azur, à la fasce d'or, surmontée d'une roue d'argent.

Restes (André), écuyer, seigneur de Vilatte, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 28 avril 4690.

Revel (Hugues de) faisait partie de la septième croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV, en 1248, et terminée en 1268.

Revel ou Revelly (Izarn), scutifer, seigneur de Cuq, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec les seigneurs du bailliage d'Auriac.

Revel (Bernard de), templier du Rouergue, amené du pays Toulousain en février 4340, et détenu dans la maison du comte de Savoie, près la porte Saint-Marcel.

Revel (Salvi), marchand, capitoul en 1703.

Revel (Jean), procureur au Parlement, fut capitoul en 4744 et en 4722.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil naissant du canton dextre, et d'une étoile du même à sénestre; en pointe, une cloche d'argent.

Revel (N....), chevalier de Saint-Louis, capitaine dans Touraine (infanterie), retiré à Toulouse vers 1789.

Revel (Armoiries de la ville de): De gueules, à la lettre majuscule R d'argent, sommé d'une couronne royale de France d'or. Nous les avons aussi trouvées: D'azur, à un R couronné d'or (les premières sont officielles, Arm. de Languedoc).

Revellat (JEAN), bourgeois, capitoul en 1610.

Revellat (Louis DE), bourgeois, capitoul en 1638.

Reverin (Guillaume de) fut capitoul en 4507.

Reversat de Célés (NICOLAS DE) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1681 à 1731. Il testa en faveur de Melchior-François, en 1733.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lions rampants du même, posés deux en chef et un en pointe.

Reversat de Célés (Melchior-François de), fils du précédent, reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 9 août 1719, installé conseiller d'honneur en 1754.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Reversat de Célés (Pierre-Marie-Emmanuel de), seigneur de Marsac, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1743 à 1790. Il fut présent aux assemblées générales de la noblesse, tenues à Toulouse et à Muret en 1789, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux de la province de Languedoc.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Reversat (Augustin-Henri-Melchior de), dont les lettres de dispense d'âge, pour la charge de trésorier général de France au bureau de Montpellier, furent enregistrées par la Cour des Aydes dudit Montpellier, en 4733. Il exerçait encore en 4755.

Reversat de Marsac (GILBERT DE), seigneur de Montmaure, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 29 août 1785.

Rey (ROLLAND), bourgeois, capitoul en 1618.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier d'or, à une rose de gueules; aux deuxième et troisième d'azur plein.

Rey (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1691.

Rey (Jean-Jacques) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 1711.

Rey (Antoine de) rendit hommage au Roi, pour la terre de Saint-Martin de la Garrigue, le 3 mars 1733.

Rey de Saint-Géry (Clément-Jean-Augustin) fut conseiller au Parlement, de 1749 à 1790. Il assista aux assemblées de la noblesse, convoquées à Toulouse et à Carcassonne en 1789.

Rey de Saint-Géry, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel dans Barrois (infanterie) en 1789.

Rey (PIERRE DE), conseiller au Parlement de Toulouse, de 4764 à 1790.

Rey de Belbèze fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Rey de Roqueville (Demoiselles) furent convoquées à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Reynier (HÉLIE), licencié en droit, lieutenant du juge d'appeaux, capitoul en 4502, fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4549.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles du même, posées deux et une.

Reynier (Simon), conseiller au Parlement de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles en 1554.

Reynier (Jean), conseiller au Parlement de Toulouse en 1559, lors de la confirmation de ses officiers par le roi François II.

Reynier (Joseph) fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de la province de Languedoc, le 22 septembre 4669.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même.

Reynier (Charles), écuyer, seigneur de La Robertie, et François son fils furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 24 octobre 1668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Reynier (François de) reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4674.

Reynier (Gabriel-Ignace de), écuyer, seigneur de La Robertie, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4704 à 4706.

Ribecourt (La Dame), épouse de M. de Polastron La Hillère, seigneur de Brax, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Ribes (Marie-Anne de), co-seigneuresse de Sédeillac et de Loudet, fut convoquée à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Ricard ou Ricardi (Jean), docteur ès-lois, assesseur de l'Hôtel-de-Ville, fut capitoul en 1591.

Ricard ou Ricardi (François), bourgeois, capitoul en 1605.

Ricard (François de), seigneur de Villenouvette, capitoul en 1673.

Ricard (Dominique), marchand, capitoul en 1697.

Armes: De sable, à la salamandre d'argent, surmontée d'une couronne ducale d'or, au milieu de flammes de gueules enfumées d'argent.

Ricard (Gabriel), écuyer, avocat, capitoul en 1755 et en 1765.

Ricard de Lasserre assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Ricard (Jacques de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Ricaud ou Recaud (PIERRE DE), capitoul en 1316.

Richard (Christophe), conseiller au Parlement de Toulouse en 4559, lors de la confirmation des officiers de cette Cour, par le roi François II.

Richard (Bernard de), conseiller au Parlement, de 1630 à 1635.

Armes: De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois poissons d'argent, posés en pal, deux et un.

Richard (François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1635 à 16...

Richard (Gabriel de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 27 avril 4689.

Richard (Jean-François de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, et notamment la co-seigneurie de Gaure, devant les capitouls, le 4 avril 1689 et en 1691.

Richard (Jean de), écuyer, fit une reconnaissance en faveur de messire de Peytes de Montcabrier, le 28 septembre 1746.

Richard de Nouels fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Rieumes (Armoiries de la ville de) : D'azur, à un mont de sable dans une rivière d'argent, sommé d'un château d'or en ruine.

Rieux, baronnie, qui entrait aux Etats-Généraux de la province de Languedoc, fut érigée en comté l'an 1610.

Armes: De gueules, à un agneau pascal d'argent tenant une croix d'or posée en bande, où est un guidon d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

Rieutort ou Riuterio (BERNARD DE), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ dressé en 1271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Fanjeau.

Rigail d'Ouvrier (N.....) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 15 juin 1624.

Rigail d'Ouvrier (GUILLAUME), fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1634 à 1638.

Rigail d'Ouvrier (N.....) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689.

Rigail d'Ouvrier (Louis), vicomte de Bruniquel, baron de Penne, seigneur de plusieurs autres places, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 27 janvier 4777.

Rigal de Combemale (RAYMOND-MAGLOIRE) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 19 juin 1776, et reçu le 9 août suivant.

Rigaud (Hugues) fit partie de la première croisade, commencée sous le pontificat d'Urbain II, en 1096, et terminée en 1145. Ses armes sont au Musée de Versailles.

Rigaud (Pierre) était à la septième croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV, en 1248, et terminée en 1268.

Rigaud ou Rigaudi (GUILLAUME et PIERRE) sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix.

Rigaud de Senterin (GUILLAUME), chevalier, est compris, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Castelnaudary, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Rigaud (Jean), chevalier, fut élu capitoul en 1403 et en 1428-29.

Rigaud (Jean), chevalier, seigneur d'Aigrefeuille, fut capitoul en 1410, 1417 et en 1441.

Armes : D'or, au lion rampant de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit écussons d'or, à deux fasces de gueules, mis en orle.

Rigaud (Arnaud), écuyer, seigneur d'Aigrefeuille, fut capitoul en 1423.

Rigaud (Arnaud de), seigneur d'Aigrefeuille, héritier de Guillaume de La Marche, est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1522 et en 1523, pour quatre archers et une demi-lance. Il avait dénombré ses fiefs nobles en 1540.

Rigaud (Jean de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, à Toulouse, en 1554 et en 1558.

Rigaud (Arnaud de), seigneur-baron de Vaudreuil et d'Auriac, seigneur de Fayet, et François de Rigaud, seigneur d'Auriac, son frère, ayant produit leurs preuves écrites de noblesse depuis 1454, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1671.

Armes : D'argent, au lion couronné, lampassé et armé de gueules.

Rigaud de Vaudreuil fut admis aux honneurs de la Cour, après la vérification de ses titres de noblesse, le 26 mars 1763.

Rigaud de Vaudreuil (François-Maurice-Charles de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, ayant produit ses preuves de *noblesse*, au grand prieuré de Toulouse, le 9 juin 4774.

Rigaud de Vaudreuil (Louis-Prillippe de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary, en 4789.

Rigaud (Joseph-Julien-Honoré de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1769 à 1790. Il fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. M. de Rigaud, dont il est question ici, est le sauveur de Catherine Estinés, victime des erreurs de la justice des hommes, comme Calas, Pierre Cahusac, etc.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molattes d'éperon d'or, posées deux et une qui est de Rigaud; aux deuxième et troisième de gueules, à trois fasces d'or; au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine, qui est de Clermont-Lodève.

Riols (Samuel de), seigneur de Moussans et de la Boissonnade, au diocèse de Saint-Pons, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis Nicolas Riols, qui dénombra au Roi, le 21 juin 1546, la verrerie haute de Moussans, fut maintenu par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 5 janvier 1671.

Riols (Sébastien de), seigneur de Fonclare, Pierre-Jacques-Etienne de Riols, son fils, habitants aux verrières de Moussans, au diocèse de Saint-Pons, furent confirmés dans leur *noblesse*, en vertu d'un précédent jugement de maintenue, rendu par M. de Villevieille, gouverneur de la viguerie de Sommières, par arrêt rendu le 43 octobre 4753, à Sommières, par M. le vicomte de Narbonne-Pelet. Des descendants de cette famille, habitant actuellement Toulouse, ont demandé à faire consigner leurs titres dans le Nobiliaire Toulousain.

Armes: D'argent, à l'arbre de sinople terrassé de même; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Riperia ou Rivière (Bertrand de) fut élu capitoul en 4406.

Riperia (AYCARD DE), docteur en droit, fut capitoul en 1407 et en 1414.

Riquet ou Riqueti (Pierre-Paul), seigneur de Bonrepos, obtint du Roi, le 20 novembre 1666, des lettres patentes en forme de déclaration, concernant les travaux à faire pour la communication des mers par ledit Riquet, par lesquelles Sa Majesté lui accorde la réhabilitation de noblesse, perdue à cause de dérogeance de Guillaume et de Nicolas son père et son grand-père. Ses fils Jean-Mathias Riquet, conseiller au Parlement de Toulouse, et Pierre-Paul Riquet, lieutenant au régiment des Gardes, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 20 janvier 1670.

Armes: D'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys du même, défaillante à dextre et florencée d'argent; en pointe de trois roses d'or.

Riquet (Pierre-Paul) rendit hommage au Roi, pour le comté de Caraman et pour la seigneurie d'Albiac, le 15 février 4723, et pour le canal de Languedoc, le 15 juin suivant.

Riquet (Victor-Pierre-François de) rendit hommage au Roi, pour le comté de Caraman et pour la seigneurie d'Albiac, le 3 novembre 4731.

Riquet (Jean-Mathias de), seigneur de Bonrepos, fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 49 avril 4664, et président à mortier en 4683. Mort en 4714.

Riquet (Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de), seigneur de Bonrepos, fut reçu conseiller au Parlement le 5 mars 1729, puis avocat-général le 26 mars 1735; et procureur-général le 10 février 1750.

Riquet de Caraman (Antoine-Jean-Louis de), avocat-général au Parlement de Toulouse, le 44 août 4750, puis président à mortier. Mort en 4759.

Riquet de Bonrepos (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Riquet de Caraman (MAURICE-GABRIEL-JOSEPH DE) obtint en sa faveur un décret impérial portant création d'un majorat, avec le titre de baronnie, le 43 juillet 4843.

Ritay (Jean-Marie), général de brigade, né à Portet (Haute-Garonne), obtint en sa faveur un décret impérial portant création d'un majorat, avec le titre de baronnie, le 26 octobre 1808. Il fut enregistré par la cour impériale de Toulouse.

Armes : D'argent, au lion naissant de sable; au quartier de baron militaire.

Rivals ou Rivalibus (Hugues de) est mentionné avec les gentilshommes du bailliage d'Avignonet dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

RIVALS (HÉLIE), seigneur de Ladevèze, et GUILLAUME RIVALS, seigneur du Claux, ayant produit leurs preuves de noblesse depuis 4540, furent maintenus par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 19 octobre 1668.

Armes: D'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef de deux croissants accolés d'argent et d'un autre en pointe, et flanqué de deux étoiles d'or.

RIVALS, Seigneur de la Mothe, ALAIN RIVALS, Seigneur de la Pomarède, JEAN RIVALS, Seigneur de la Rivière, tous quatre frères, ayant fait remonter leurs preuves à l'an 4540, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 49 octobre 4668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Rivals de Greuze, possédant les fiefs de la Gagotte, de Cadouilh, etc., assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Rivals de Boussac fut présent aux assemblées de la noblesse, tenues à Toulouse et à Lavaur en 1789.

Rivals de Canimont, co-seigneur de Saint-Germier, était présent aux assemblées de la noblesse, convoquées à Toulouse et à Lavaur en 4789.

Rivals de Saint-André assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Rives (Guillaume de), consul ou capitoul en 1270.

Rives (Pierre), avocat, fut capitoul en 1647.

Rives (Antoine), écuyer, rendit hommage au Roi, devant le sénéchal de Toulouse, le 30 juin 1673, et fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Rivière (Bertrand de) fut capitoul en 1414.

Rivière (Pierre de), maître des eaux et forêts de la Reine, seigneur de Queyrats, capitoul en 4552-53.

Armes : De gueules, à une cloche d'argent vidée de sable.

Rivo-Majori ou Rieumajou (Guillaume de) est compris dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271.

Rixoil (Pierre) fut capitoul en 1462.

Roais (Jean de), procureur au Parlement, capitoul en 1701.

Armes: D'or, à un arbre de sinople terrassé de même, le fût affronté de deux lions rampants de gueules; au chef d'azur.

Roaix (Pierre de la première croisade commencée sous le pontificat d'Urbain II en 1096, terminée en 1145 (Dom Vaissette).

Roaix (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1175.

Roaix (Fulcrand de), consul ou capitoul en 4180.

Roaix (Arnaud de) fut consul ou capitoul en 1181, 1200 et en 1212.

Roaix (Hugues de) fut consul ou capitoul en 1181, 1197 et en 1199.

Roaix (DAVID DE) fut consul ou capitoul en 1190.

Roaix (Pierre de) fut consul ou capitoul en 1192, 1194 et en 1198.

Roaix (Pierre de), dit Grinus, fut consul ou capitoul en 1201.

Roaix (RAYMOND DE) fut consul ou capitoul en 1212.

Roaix (Arnaud de) fut consul ou capitoul en 1212 et en 1225.

Roaix (Bertrand de), consul ou capitoul en 1222.

Roaix (Grisius de), consul ou capitoul en 1246.

Roaix (Hugues de), consul ou capitoul en 4246.

Roaix (Montassin de), consul ou capitoul en 1247.

Roaix (Roger DE), consul ou capitoul en 1247.

Roaix (Guillaume de), consul ou capitoul en 1251.

Roaix (Bernard de), consul ou capitoul en 1264.

Roaix (Aimeric de), consul ou capitoul en 1270.

Roaix (Raymond de), fils de Guillaume, consul ou capitoul en 1271 et en 1286. Il est nommé dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roaix (Deodat de) fut capitoul en 1273 et en 1278.

Roaix (DAVIN DE), capitoul en 1295, 1307 et en 1314.

Roaix (Pierre de), capitoul en 1300.

Roaix (SICARD DE), capitoul en 1302.

Roaix (AIMERIC DE), capitoul en 1310, 1321, 1334 et en 1335.

Roaix (ARNAUD DE), capitoul en 1316.

Roaix (François de), capitoul en 1318.

Roaix (RAYMOND DE), capitoul en 1317 et en 1323.

Roaix (Guillaume de), capitoul en 1327 et en 1329.

Roaix (Guillaume DE), fils de Davin, capitoul en 1333.

Roaix (Donat DE), capitoul en 1341.

Roaix (Aymeric de), chevalier, fut capitoul en 1343, 1351 et en 1359.

Roaix (Jean de), capitoul en 1346, 1365 et en 1372.

Roaix (Barthélemy de), capitoul en 4353.

Armes: De gueules, à quatre fasces d'hermine; au franc-quartier d'azur, chargé de six besants d'or, posés deux, deux et deux.

Roaix (Castelnau de), capitoul en 1361.

Roaix (Hugues de), capitoul en 1336 et en 1376.

Roaix (Guillaume de), capitoul en 4379.

Roaix (Bernard de) fut élu capitoul en 1417.

Roaix (Castelnau de), capitoul en 1418.

Roaix (Pierre et Aynard de) faisaient partie du Parlement provisoire, installé à Toulouse, le 29 mai 1420.

Roaix (ETIENNE DE), capitoul en 1454 et en 1465. Il rendit hommage au Roi pour la co-seigneurie de Quint, à Toulouse, en 1454.

Roaix (ETIENNE DE), chevalier, fut capitoul en 1481.

Roaix (Pierre de), seigneur de Belpech, fut capitoul en 1485.

Armes : De gueules, à trois roues d'arbalète d'or, posées deux et une.

Roaix (Achille de), seigneur de Belpech, capitoul en 1536. Il est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1522 et en 1523, pour un homme d'armes. Il dénombra la co-seigneurie de Quint en 1541 et en 1554, et ses fiefs situés dans le Lauraguais en 1557.

Roaix (Gaston de), seigneur de Belpech, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4512, pour un homme d'armes. Robaud (Pierre), marchand, fut capitoul en 1302.

Robert (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1214.

Robert (GUILLAUME), consul ou capitoul en 1269.

Robert (Pierre) fut capitoul en 1388 et en 1403.

Robert (Jean), licencié ès-lois, capitoul en 1513.

Robert (Antoine) fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1540.

Robert (Pierre), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 4556 à 4562.

Robert (Charles), écuyer, fut capitoul en 1686.

Robert (Jean), conseiller au Parlement lors de la confirmation de ses officiers par François II, en 1559.

Robert (Paul), seigneur de Termes, demeurant à Saint-Pons, et Jean-François Robert, seigneur de Lalibot, frères, ayant fait leurs preuves de noblesse depuis 4542, furent maintenus par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 48 décembre 4670.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, au lion d'or; aux deuxième et troisième de gueules, au château sommé de trois tours d'argent, maçonnées de sable, sur le tout d'azur, un cœur d'or (branche aînée).

Robert (Paul), seigneur de Boscapel, et Charles Robert son fils, seigneur de La Roque, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 4542, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 décembre 1670.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands de chêne, branchés et feuillés d'or, posés deux et un, la tige en haut; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or (Lesdites armes sont particulières à la branche cadette de Charles Robert, seigneur de La Roque et de La Garrigue).

Robert (Jacques), seigneur de Fraissinet, demeurant au diocèse de Castres, fut également maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 décembre 4670.

Armes : Les mêmes que la branche aînée.

Robert (N....), seigneurs de Canredon et de La Valette en Comminges, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1550, furent maintenus dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 20 septembre 4698.

Robert (N....), seigneurs de Bartaragna, de Montauriol, de Biros, de Saint-Polit, de Laserre au pays de Foix, furent maintenus, par divers arrêts rendus par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, en 1698.

Robert (N....), seigneurs de la Bastide et de la Noguière en Comminges, ayant fait leurs preuves depuis 4559, furent maintenus par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 26 septembre 4699.

Robert (François) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 22 janvier 1701.

Robert (Jean-Antoine), bourgeois, capitoul en 1750.

Robert de Canredon (Louis-François), capitaine commandant au régiment de Guienne, habitant de Sorèze, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Robert (Barthelemy-Maurice), seigneur de Saint-Félix, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 4789.

Roberti ou Robert (PIERRE), capitoul en 1396.

Roberti (Jean), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1549; il en était le doyen en 1559.

Robiane (Pierre de) fut capitoul en 1464.

Robiane (François de), capitoul en 1485.

Robiane (NICOLAS DE), marchand, capitoul en 1499. Les héritiers de Nicolas de Robiane sont inscrits aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1512, 1522 et 1523 pour un brigandinier.

Robin (Barthelemy) était avocat du Roi près le Parlement de Toulouse en 4545.

Rocacueva (Pierre-Geraud de), consul ou capitoul en 1205.

Rocbroe (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1181 et en 1193.

Roche (Jean) fut capitoul en 1509.

Roche (Pierre de), docteur en droit, fut capitoul en 1527.

Roche ou Rocher (N.... DE), marquis d'Auzielle, père et fils, assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Rocheboulay (Antoine), écuyer, fut élu capitoul en 1715.

Rochechouart (Joseph-Gaston de), comte de Clermont, dénombra devant les capitouls, le 7 avril 1689, les terres seigneuriales de Clermont, d'Aureville, de Goyrans, de Labarthe, de Soulan, de Lescure, de Saint-Couat, de Soulages, de Caraman, de Saint-Louis et autres lieux.

Rochechouart (Charles de) rendit hommage au Roi, le 18 août 1722, pour la terre baronniale de Clermont au diocèse de Toulouse.

Roche de Jaconas (Joseph), avocat, fut capitoul en 1766.

Roche-Flavin (Bernard de La), né en 1552, à Saint-Sernin en Rouergue, conseiller au Parlement de Toulouse et à celui de Paris, président de chambre au Parlement de Toulouse, de 1581 à 1627. Auteur du Livre des Treize Parlements de France. Mort en 1627.

Rochefort ou Rupeforti (AYMERIC DE), seigneur de Montjoy, et JORDAIN DE ROCHEFORT, sont compris parmi les nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Rochefort (Pierre de), docteur en droit, capitoul en 1507, est mentionné au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1512, pour un archer et une demi-lance.

Rochefort (Jean de), seigneur de Viviers, capitoul en 1524, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un archer. Il dénombra ses fiefs nobles en 1523.

Rochefort (Nicolas de), seigneur de la Rame, est porté au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4523, pour un archer et une demi-lance.

Rochefort (GUILLAUME DE) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, notamment ceux de Nogaret, de Valesville, de Saint-Julien, d'En-Garrevaques, etc., en 4540.

Rochefort (Jean-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1770 à 1790, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Rochemonteix. Voyez Chalvet.

Rocher (N.... DE) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 4569.

Rocher de Bollay (Jean) rendit hommage au Roi, pour la terre d'Auzielle, au diocèse de Toulouse, le 7 mars 4724.

Rochette (Jean), co-seigneur de Beaumont, ayant produit des preuves écrites depuis 4555, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 27 septembre 4670.

Armes: D'azur, au rocher d'argent; parti de gueules, au lion rampant d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or, brochant sur le tout.

Rocheville, Roqueville ou Rochovilla (Bertrand de), scutifer, est compris au nombre des nobles gentilshommes du bailliage de Saint-Félix, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ, dressé en 1271. — Voyez Roqueville.

Rocheville (Bertrand de), chevalier, et Raymond son fils, damoiseau, sont mentionnés, avec les nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Rocolis (Antoine) fut capitoul en 1487.

Rodelle (Arnaud de) fut capitoul en 1408.

Roergue ou Roergio (Arnaud de), licencié en droit, capitoul en 1405, 1416 et en 1423.

Roger (Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1188 et en 1192.

Roger (Pierre), consul ou capitoul en 1200.

Roger (Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1200.

Roger (BERNARD), consul ou capitoul en 1204.

Roger (Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1214 et en 1220.

Roger (Arnaud), consul ou capitoul en 1222.

Roger ou Rogerii (Guillaume) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Laurac.

Roger de Comminges (Jean-Louis), vicomte de Bruniquel, fils de Jean-Pierre Roger et de Françoise de Saint-Lary, ayant produit ses preuves écrites depuis 1450, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 8 août 1669.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à la croix cléchée, alézée, vidée et pommetée d'or, qui est de Toulouse; aux deuxième et troisièmed e gueules, aux quatre otelles d'argent mises en sautoir, qui est de Comminges.

Roger de Comminges de las Tronques rendit hommage au Roi pour les terres seigneuriales de Saux, de Montfaucon en Comminges, et de Castillon en Couseran, le 30 septembre 1722.

Roger de Cahusac (François), seigneur de Caux, de Jerminix et de Malras, ayant établi sa filiation depuis Bernard Roger de Cahusac, qui rendit hommage au Roi, le 28 juin 1379, fut maintenu *noble* par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 1er octobre 1670.

Armes : D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'une roue d'argent.

Rogi (Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1194.

Roguet (François) fut créé baron de l'Empire, par Napoléon Ier, en 4843 (Moniteur du 8 avril 4843).

Armes: De sable, à deux épées hautes d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'une grenade d'or, et en pointe d'un levrier couché d'argent, colleté d'or; au franc-quartier d'azur, à l'épée haute en pal d'argent, croisettée d'or; en cœur, un écusson: écartelé, aux premier et dernier d'or, à la branche de laurier de sinople, surmontée de deux étoiles d'azur; aux deuxième et troisième de gueules, à la croix potencée d'argent.

Roguet (François), le même que le précédent, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de la Légion-d'Honneur, fut anobli, avec le titre de comte, en vertu de la Charte de 4844.

Armes : Ecartelé, aux premier et dernier d'or, à la branche de laurier de sinople; aux deuxième et troisième de gueules, à la croix potencée d'argent.

Roguier (Jean), licencié en droit, capitoul en 4500 et en 4511, puis conseiller au Parlement, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4512.

Armes: D'azur, à une palme mise en pal et accompagnée d'une étoile en chef cantonnée à dextre, et d'une croix pattée en pointe cantonnée à sénestre; le tout d'or.

Roguier (Jean), conseiller au Parlement, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un arbalétrier.

Roguier (Jacques), conseiller au Parlement, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, à Toulouse, en 4540. Il faisait encore partie du Parlement en 4559, lors de la confirmation des officiers de cette Cour par François II.

Roguier ou Rouguier (Jean), bourgeois, capitoul en 1546, 1563, 1570 et en 1577.

Roguier (MICHEL), bourgeois, capitoul en 4579.

Roguier (Laurens), bourgeois, capitoul en 1588.

Roguier (Arnaud de), docteur-avocat, fut capitoul en 1635.

Roguier (Laurens de), avocat, capitoul en 1654.

Roguier de Rabastens (PIERRE), avocat du roi près le Parlement, de 1751 à 1776.

Roinail (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 4198.

Rois (Ferrand), chevalier, fut capitoul en 1321.

Rolland (Jean de), seigneur de Rabastens, fut procureur-général près la cour de Parlement de Toulouse, de 1670 à 1681.

Rolland (Jean-Victoire de), écuyer, dénombra, devant les capitouls, un fief noble qu'il possédait dans la paroisse de Giroussens, sénéchaussée de Carcassonne, le 5 avril 4689.

Rolland (Jean), procureur au Parlement, capitoul en 1719, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Toulouse, le 5 avril 1726.

Armes : De gueules, à la lance de chevalier antique d'or, jetée en bande; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Rolland (Henri), écuyer, seigneur de Saint-Rome, co-seigneur de Montesquieu, de Baziége et de Montgaillard en Lauraguais, fut capitoul en 4755.

Armes: D'azur, à trois roues de Sainte-Catherine d'or, posées deux et une; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Rolland (Victor-Ange de), arrière petit-fils de Jean, conseiller au Parlement de Toulouse, de 4764 à 4783.

Rolland de Saint-Rome fut officier dans Condé (dragons), et retiré à Toulouse vers 1789.

Rolland (Pierre-Jacques-François-Hippolyte de), seigneur de Saint-Rome en Lauraguais, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789.

Romenchio (Petrus-Fortis et Aymericus-Bernardi de) furent compris au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix, qui prirent part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Romieu (Jacques), marchand, capitoul en 1666, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu de son capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 27 septembre 1670.

Rond (Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1271.

Rons (Pierre), consul ou capitoul en 1175.

Rons (Arnaud), consul ou capitoul en 1181, 1183, 1188, 1190, 1192, 1198 et en 1204.

Rons (Armengaud), consul ou capitoul en 4183-84, 4193, 4197, 4199 et en 1205.

Rons (ARNAUD), consul ou capitoul en 1184.

Rons (Bernard) fut élu consul ou capitoul en 1190.

Rons (RAYMOND), consul ou capitoul en 1247.

Roquefeuil (RAYMOND DE) se trouvait à la septième croisade entreprise sous le pontificat d'Innocent IV, en 1248, et terminée en 1268.

Roquefeuil (N.... DE), barons du lieu de Roquefeuil, seigneurs de Nussac, de La Salle, de Mérindol, de Saint-Marcel, de Camprède, de Bousquet, de La Crouse, d'Artès, de Pradeval, de Prat-de-Roue, etc., ayant fait leurs preuves écrites depuis 1400 environ, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 17 décembre 1668.

Armes: Fascé et contrefascé d'or et de gueules de quatre pièces, qui est de Blanquefort, à huit nœuds de cordelières de l'un en l'autre, qui est de Roquefeuil. Cette famille portait anciennement : De gueules, écartelé, à douze nœuds de cordelière d'argent, posés deux et un dans chaque écartelure.

Roquefeuil (N.... DE), seigneurs de Roquefeuil, de Blanquefort, marquis du Bousquet en Rouergue, ayant produit leurs preuves depuis 1417, devant M. Le Gendre, intendant de Montauban, furent confirmés dans leur noblesse le 8 juillet 1701.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Roquefeuil (N.... DE), co-seigneur d'Artès, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Roquefeuil (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Roquefort (Guillaume de) faisait partie de l'armée de la septième croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV, en 1248, et terminée en 1268.

Roquefort ou Rupeforti (GÉRARD DE), scutifer, faisait partie des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix qui ont pris part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Roquefort (Roger de) est également mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roquefort (GUILLAUME DE), chevalier, est mentionné, avec les gentilshommes du bailliage de Penne en Albigeois, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roquefort de Verdun (Hugues de) est compris au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Castelnaudary qui ont pris part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roquefort (François de), seigneur de Viviers et de Daumazan au pays de Foix, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1496, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 10 juillet 1669. Ses descendants, seigneurs de la Hitère, de Daumazan, de Fossat

au pays de Foix, furent confirmés, comme nobles d'extraction, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 6 septembre 1698.

Armes: Echiqueté d'or et de gueules; au chef d'azur, chargé de trois rochers de trois coupeaux d'argent.

Roquefort (Antoine-Joseph de) rendit hommage au Roi, pour les terres baronniales de Sales au diocèse de Mirepoix, et de la Gardiolle au diocèse de Lavaur, le 4 er septembre 1722.

Roquemaurel (N.... de), seigneurs de Montégut au pays de Foix, ayant produit leurs preuves écrites depuis 4552, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Pellot, intendant de Guienne, le 5 mai 4667. Ils y furent confirmés par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 7 juin 1698.

Armes: D'azur, au chevron d'or, à trois rocs d'échiquier du même, mis en pointe; au chef d'argent, chargé d'un levrier de sable, colleté d'argent.

Roquemaurel (Noble DE), docteur en théologie, faisant pour noble Joseph de Roquemaurel, etc., rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, en la généralité de Montauban, en août 4668.

Roquemaurel (PAUL DE), seigneur de Montégut, fit ses preuves de *noblesse*, pour entrer dans l'ordre de Malte, le 4 octobre 4677; il fut reçu en 4678.

Armes: D'azur, au chevron d'or, à trois rocs d'échiquier du même mis en pointe et posés un et deux; au chef d'argent, chargé d'un levrier passant de sable, colleté de gueules.

Roquemaurel (N.... DE), seigneurs de l'Isle, d'Ustou, de Latour en Comminges, ayant prouvé depuis 4552, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 24 juin 1698.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Roquemaurel (N.... DE), seigneurs de Montastruc en Comminges, ayant prouvé la même origine que les précédents, furent également confirmés dans leur noblesse, par M. Le Gendre, intendant de la généralité de Montauban, le 22 avril 1700.

Roquemaurel (Joseph de), seigneur d'Albiac, fit le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait, devant les trésoriers généraux de France, en la généralité de Montauban, le 17 septembre 1692.

Roquemaurel (Jean-Baptiste-Julie de), ayant fait ses preuves de *noblesse*, fut admis de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 10 juillet 1779. Il était sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais en 1789.

Roquemaurel (Jean-Jacques-François de), officier de cavalerie au service de l'Espagne, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Roquemaurel (Bernard-Michel-Joseph-Antoine de), fils aîné, capitaine de chasseurs au régiment de Brie, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Roquemaurel de Lordat (Paul-François de), seigneur-baron de Taurignan-Vieux et d'autres places, fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Roquemaurel (Joseph-Roger de) père, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'artillerie, possédant un fief dans la directe de Marignac-Laspeyres, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789. Il s'y fit représenter.

Roqueplane (Pierre de), écuyer, capitoul en 1733.

Roques (Georges), bourgeois, fut capitoul en 1649.

Armes: D'azur, à deux rochers d'argent; en chef une étoile d'or.

Roques (Jean), seigneur de Beau-Soleil, et Antoine Roques, son frère, furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat de Georges Roques leur père, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1671.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Roques de Rechou (Abraham), avocat, fut élu capitoul en 1761.

Roqueserrière (Jean-Jacques-Joseph de) obtint en sa faveur l'érection de la seigneurie de Roqueserrière en marquisat, en juin 1752. Les lettres royales d'érection furent enregistrées par le Parlement de Toulouse, la même année.

Roquette, Roquete, Roqueta (GUILLAUME DE) assista à la septième croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV en 1248, et terminée en 1648. Il faisait partie des croisés qui assiégèrent et prirent la ville de Damiette (Charte de Damiette, 1249).

Armes : D'azur, au roc d'échiquier d'or.

Roquette (Pierre de), seigneur d'Auzielle, reçut des reconnaissances et hommages de ses sujets, devant Bernard Rollandi, notaire à Toulouse, le 17 janvier 1459.

Roquette (Pierre de), seigneur-baron de Beauville et d'Auriac, fut capitoul en 1466 et en 1487.

Roquette (Pierre de), seigneur d'Auzielle et de Grefeuille, fut capitoul en 1492-93-94-95.

Roquette (Arnaud-Jacob de), fils de Pierre baron de Beauville et d'Auriac, fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 1498.

Roquette (Jean de) fut capitoul en 1505.

Roquette (Bernard de) reçut des reconnaissances en qualité de seigneur de Magrins et d'Auzielle, en 1505.

Roquette (Vincens de), seigneur-baron de Beauville et d'Auriac, est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1512 et en 1522, pour un homme d'armes, et en 1523 pour deux archers et une demilance; il rendit hommage au Roi pour ladite baronnie aux mêmes époques.

Roquette (Pierre de), seigneur d'Auzielle et de Magrins, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1522. Ses héritiers sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, pour deux archers.

Roquette de Magrins (Guillaume de), du diocèse de Rieux, ayant fait ses preuves de noblesse au grand prieuré de Toulouse, fut chevalier de Malte en 1618.

Roquette (François de), bourgeois, capitoul en 1620. Il dénombra devant les trésoriers généraux de France à Toulouse, le 22 mars 1625. Sa veuve, Jeanne de Buisson, fit le dénombrement de ses fiefs nobles devant Me de Caulet, juge-mage de Toulouse, le 17 juin 1639. Antoine, leur fils, fut obligé, par le testament de Barthélemy de Buisson, son grand-père maternel, de faire à l'avenir l'addition de ses nom et armes.

Roquette (NICOLAS), procureur au parlement, fut capitoul en 1656.

Roquette (Louis de) dénombra les seigneuries d'Arse et de la Bruguière, à Toulouse, le 16 mai 1668.

Roquette (Jean de), avocat, seigneur d'Amades, capitoul en 4662, fut maintenu dans sa noblesse par M. Bazin de Besons, le 14 janvier 1669.

Roquette (Gabriel de), né à Toulouse en 1626, fut nommé évêque d'Autun, le 1er avril 1666, et sacré par le pape Alexandre VII, en avril 1667. Mort à Autun, le 23 février 4707,

Roquette (Antoine de) rendit hommage au Roi pour les terres seigneuriales de Varagne, de Magrins, de Cailhavel et autres lieux, avec dénombrements, le 17 août 1666, devant les trésoriers de France à Toulouse.

Roquette (Antoine de), seigneur de Magrins, au diocèse de Rieux, ayant produit ses preuves écrites depuis 1466, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 28 janvier 1669.

Armes: Ecartelé, au premier d'azur, à un roc d'échiquier d'or, qui est de Roquette; au deuxième coupé, en chef d'argent, au lion issant de sable, en pointe d'or, au buisson de sinople, qui est de Buisson; au troisième d'or, à deux fasces de gueules qui est de Magrins; au quatrième d'azur, à trois coquilles d'argent posées deux et une, qui est de Beauteville. — Devise: Ajamés arré (Jamais arrière).

Roquette (Jean de), seigneur d'Arse, co-seigneur de la Bruguière au diocèse de Toulouse, ayant fait remonter sa filiation à François de Roquette, notaire et secrétaire du Parlement, qui testa le 29 septembre 1572, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 4 septembre 1669.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, au roc d'échiquier d'or; aux deuxième et troisième d'or, à deux fasces de gueules. — Devise: Ajamés arré (Jamais arrière.)

Roquette (Guillaume de), seigneur de la Bruguière, Pierre de Roquette, seigneur d'Arse, frères, Guillaume, fils du dernier, et Louis-Isaac de Roquette, son oncle, ayant établi la même origine que les précédents, furent également maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 4 septembre 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Roquette (Jean de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1671 à 1699.

Roquette (Jean-Pierre de), seigneur du Moulin, habitant de Toulouse, Jacques et Jean de Roquette, ayant établi leurs preuves écrites de noblesse depuis 4466, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. Nicolas de Lamoignon, intendant de Languedoc, le 12 novembre 1699.

Roquette-Buisson (Bernard de), ayant fait ses preuves de noblesse, fut reçu chevalier de Malte en 4684; il fut successivement commandeur de Douzens en 4732, commissaire des néophytes et des novices en 4735, commissaire de la fondation de Nibia en 4733, commandeur de La Cavalerie en 4740, par amélioration commandeur d'Argentins en 4749, grand'croix de grâce et bailli de Manosque en 4748; il mourut à Auterive le 27 octobre 4759.

Armes : Ecartelé de Roquette et de Buisson.

Roquette (Etienne-Gabriel de), seigneur d'Amades, succéda à Jean son père en son office de conseiller au Parlement de Toulouse, de 4700 à 4748.

Roquette-Buisson (Bernard de), reçu chevalier de Malte, le 10 juin 1686, fut bailli de Manosque en 1748 et commandeur d'Argentins en 1749.

Roquette-Buisson (Bernard-Joseph de), écuyer, co-seigneur de Magrins, rendit hommage à Louis XVI, le 1er juin 1778.

Roquette-Buisson (Jean-Louis-Joseph de), seigneur de Varagne, de Cailhavel, de Boussenac, de Magrins et d'autres lieux, fut présent à l'assemblée de la noblesse du diocèse de Mirepoix, tenue en 1789.

Roquette-Buisson (Anne-Antoine de) naquit le 24 janvier 1771 à Varagne, reçu chevalier de Malte en octobre 1789. Il fut colonel du régiment des chasseurs de Malte jusqu'au 23 juin 1796; député de la Haute-Garonne, de 1826 à 1830, etc. Décédé, à Toulouse, le 27 février 1847.

Roquette-Buisson (Antoine de), frère du précédent, fut reçu chevalier de Malte en 1792.

Roquette (N.... de), seigneurs de Canet au pays de Rivière-Verdun, ayant établi par preuves écrites qu'ils descendaient de Pierre de Roquette, seigneur-baron de Beauville, qui fut plusieurs fois capitoul de Toulouse, de 1466 à 1495, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de la généralité de Montauban, le 14 janvier 1700.

Armes: Aux premier et dernier d'argent, à trois rocs d'échiquier de sable; aux deuxième et troisième d'or, à deux fasces de gueules.

Roquette (Dame DE), veuve de noble d'Agède, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 8 août 1785. Elle fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Roqueville (Bernard de) fut élu consul ou capitoul en 1227.

Roqueville (Guillaume de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roqueville (Pierre de), chevalier, est compris parmi les nobles seigneurs du bailliage de Caraman, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roqueville (RAYMOND DE), chevalier, seigneur de Roqueville, prit part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Roqueville (Jacques de), co-seigneur de Montcabrier, fit un acte de reconnaissance en faveur de M. de Peytes de Montcabrier, à Toulouse, le 4 novembre 1746.

Ros (MICHEL DE) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ros (Guillaume de) fut élu capitoul en 1350.

Ros (Arnaud-Bernard de) fut élu capitoul en 1357.

Rosandi (Pierre), marchand, capitoul en 1440.

Rosbec (VITAL) fut consul ou capitoul en 1225.

Rosel (RAYMOND), docteur en droit, capitoul en 1331.

Rosel (Martin), docteur régent, seigneur de La Martinière, dénombra ses fiefs nobles en 4557.

Rosel (Charles), conseiller au Parlement en 1596, puis premier président en la Cour des Aydes de Montpellier, par lettres de provisions du 3 novembre 1597.

Rosel (Pierre de), avocat-général près le Parlement de Toulouse, de 1642 à 1684.

Rosel de Laclotte (François, Jules, Raulin, autre François, Louis, Henri et Charles de), frères, ayant fait leurs preuves depuis Pierre de Rosel, premier président à la Cour des Aydes de Montpellier, vers 1600, furent tous maintenus dans leur noblesse par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 8 octobre 1669.

Rosel (François de), avocat-général en la chambre de l'édit de Castres en 1579. Ses enfants, Pierre, Jean-Jacques, François, furent maintenus dans leur noblesse par M. de Besons, le 8 octobre 1669.

Roseli ou Rosel (Hugues), licencié en droit, fut capitoul en 1384 et en 1388.

Roseli ou Rosel (GERAUD) fut capitoul en 1418.

Rosergio (Arnaud de), licencié en droit, capitoul en 1431-32-33.

Rossignol (Jean), conseiller au Parlement en 1466.

Rossignol (Pierre), licencié en droit, fut capitoul en 1522.

Rotond (Pierre), receveur des décimes du diocèse de Lavaur, capitoul en 1631.

Armes : D'azur, à un mont d'argent adextré et affronté d'un lion rampant d'or.

Rotond (Pierre), écuyer, fut capitoul en 1723.

Rouaix. Voyez Roaix.

Roucous-Castanet ou Rocous (Laurent), capitoul en 1737-38. Il reçut des actes de reconnaissance pour le fief noble qu'il possédait hors la porte de Saint-Cyprien, au chemin de Cugnaux, au local de Rapas, en 1746 et en 1747, par devant Me Martin, notaire à Montesquieude-Lauraguais. En 1754, il est qualifié de seigneur de Saint-Amans et de baron d'Is.

Armes: De gueules, à un mont couponné d'argent et de sinople, sommé de deux colombes se becquant d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Roucous (Jean), écuyer, fils du précédent, seigneur d'Is, de Saint-Amans et d'autres places, reçut l'hommage et les actes de reconnaissance des habitants de Saint-Amans et d'Is, en 4760, dans le château seigneurial dudit Saint-Amans, au diocèse de Mirepoix, sénéchaussée de Lauraguais; lesdits actes de reconnaissance furent retenus par J. Fauré, notaire à Toulouse, et, en 4783, par Me Carman, notaire, à Castelnaudary.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Roucous d'Is (N.....) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Roucous de Bois-Duran (N....) fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Roucous (N.....), seigneur d'Is et de Saint-Amans, fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Castelnaudary, en 4789 ; il s'y fit représenter.

Rouer (RAYMOND DE), baron de Fourquevaux, fut capitoul en 4563.

Rouffiac (François et Jean de), frères, seigneurs de Bourbon et de Damies, au diocèse d'Alby, ayant fait remonter leurs preuves écrites en 1524, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 janvier 1669.

Armes : D'argent, à trois bandes de gueules.

Rouffiac (Henri de) rendit hommage au Roi, pour la baronnie de Verlhac et de Montgaillard, au diocèse de Montauban, devant les trésoriers généraux de France, le 16 juin 1722.

Rouffiac (N...., se disant comtes DE), barons de Verlhac, seigneurs de Montgaillard, de La Roquette et d'autres places, assistèrent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789. L'un d'eux représenta leur mère, co-seigneuresse de Lavernose, à l'assemblée de la noblesse du Comminges en 4789.

Rougé de Touges-Noaillan (Jean), seigneur de Mauvaisin, capitoul en 1623.

Armes : D'azur, à deux besants d'or, mis en pal.

Rouger (Jean), écuyer, seigneur de Carmaing, de Trilla, de Bessandie et d'autres places, capitoul en 1712.

Rouget (N.... DE), habitants du Rouergue, ayant produit leurs preuves de *noblesse* depuis 4534, furent maintenus par M. Le Pelletier, le 24 juin 4698.

Armes : D'or, à trois rougets de gueules en pals, posés deux et un.

Roulhac de Trachausade (JACQUES), écuyer, fut capitoul en 1747.

Roullet ou Rollet (Jean-François de), baron de Jalenques, ayant fait ses preuves écrites depuis 4538, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 27 janvier 1670.

Roume (Jean-Paul de), bourgeois, capitoul en 1739.

Roume ou Rome (Marie de) prit la qualité de baronne de La Guépie, dans son contrat de mariage, passé le 47 février 4556, dont l'hommage au Roi et les reconnaissances avaient eu lieu pour cette baronnie en 4553. Les dits actes sont mentionnés dans le dénombrement des fiefs fait par les descendants, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 24 août 4674.

Roume ou Rome (Jean-Baptiste de), écuyer, fut reçu secrétaire et greffier des Etats-Généraux de la province de Languedoc, le 22 décembre 4757.

Armes: D'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux roses de gueules.

Roume (N.... DE), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Roume (N.... DE), lieutenant dans Vexin (infanterie), retiré à Toulouse vers 1789.

Roume (N.... DE) frères, écuyers, gardes du corps de Monsieur, retirés à Toulouse vers 1789.

Rouquette. Voyez Roquette.

Roure (Auguste-Jean-Pierre-François-Marie de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 6 avril 1785; il fut installé le 5 mai suivant.

Roussel (Louis) reçut des lettres de survivance de secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Toulouse; elles furent enregistrées à Montpellier, en août 4725.

Roussel de Saint-Amans (ETIENNE) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 13 mai 1724, et installé conseiller honoraire en 1763. Mort en 1779.

Rousset (Louis de), écuyer, fut capitoul en 1698.

Rousset ou Rosset (Sanson), baron de Nougarède, et Pierre, seigneur del Caussé, ayant fait remonter leurs preuves de noblesse à Arnaud Rousset, seigneur de Colombiers, qui dénombra ses fiefs en 4503, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 29 novembre 4668.

Roussillou (Joseph), dit l'aîné, écuyer, fut capitoul en 1769.

Armes: D'or, au lion rampant de sable contre un rocher de sinople adextré; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Roussillou (Roch) obtint des lettres de *noblesse*, avec le titre de *chevalier* et des armoiries, le 6 octobre 1827; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 4 février 1828.

Armes: Parti, au premier d'argent, à trois flammes de gueules posées dans un anneau de sable; au deuxième d'or, à la fasce de sable, chargée de trois étoiles d'or, et accompagnée de deux vaches de gueules.

Rouvairolles de Rigaud (Jean), écuyer, fut élu capitoul en 1750.

Rouvière (Pierre), écuyer, fut capitoul en 1708.

Roux (Arnaud), seigneur de Ségreville, fut capitoul en 4320.

Roux (Philippe) rendit hommage au Roi en 1372 et en 1389.

Roux (Guibert), conseiller au Parlement de Toulouse en 1444.

Roux (Guillaume), conseiller au Parlement en 1451.

Roux (Jourdain) fut capitoul en 1496.

ROUX (JEAN), procureur au Parlement, fut capitoul en 1549.

Roux (Roger) est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1512 et en 1522, pour un arbalétrier.

Roux (Pierre), trésorier du roi, fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 4540.

Roux (Jean), bourgeois, fut capitoul en 4580, 4586 et en 4592.

Roux (Jean), docteur-avocat, fut capitoul en 1594.

Roux (Jean) fut capitoul en 4638.

Roux (Jacques), bourgeois, capitoul en 4658, 4668 et en 4686.

Roux (Honoré), avocat, capitoul en 1729.

Roux (François), baron de Puyvert, de Ribes et de Sainte-Colombe, président au présidial et juge-mage à Carcassonne; Pierre Roux, seigneur de Montbel, syndic de la province de Languedoc; François-Marie Roux, chevalier de Malte, lieutenant des gardes du duc de Verneuil; Pierre Roux, prieur et seigneur de Pomerai; Vital Roux, capitaine au régiment de Castelnau, ayant fait remonter leurs preuves écrites à Philippe Roux, qui avait rendu hommage au Roi en 1372 et en 1389, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 20 septembre 1668.

Armes: De gueules, à six mouchetures d'hermine d'argent, posées trois, deux et une. — Devise: Lethum quam lutum.

Roux (Pierre), seigneur de Montbel, syndic général de la province de Languedoc, etc., assista aux Etats-Généraux de 1786.

Armes : De gueules, à six hermines d'argent, posées trois, deux et une.

Roux de Montbel (MARTHE DE), fille de Pierre, syndic général de la province de Languedoc, seigneur de la Terrasse, fut mariée à Joseph d'Hautpoul, le 24 février 1691; elle lui porta en dot la seigneurie de la Terrasse.

Roux (François) rendit hommage au Roi pour la terre de Puyvert, diocèse de Mirepoix, le 30 juillet 1722.

Roux (Sylvestre-Jean-François), seigneur de Puyvert, conseiller au Parlement en 4737; président aux requêtes, à la place de son père, le 40 septembre 4739; président à mortier en 4743. Mort en 4781.

Roux de Puyvert (Victor-Charles-François de), reçu dans l'ordre de Malte, à Toulouse, le 3 décembre 4770; avocat-général au Parlement, de 4780 à 4782.

Roux de Sainte-Colombe (François de), conseiller au Parlement en 1695, puis président aux requêtes et conseiller d'honneur en 1740.

Roux de Campagnac assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Rouzet (Jean de), seigneur de Griolhac, ancien capitaine dans le régiment Royal, fit le dénombrement de ses fiefs le 24 novembre 4724, devant les trésoriers généraux de France à Montauban.

Royer (Laurent de), avocat, fut capitoul en 1654.

Armes : D'azur, à une palme d'or, mise en pal, accompagnée en chef d'une étoile d'or adextrée, et en pointe d'une fleur de trèfle du même à sénestre.

Royer (André de), avocat, seigneur de Doussilhon, capitoul en 1679. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689. Sa veuve, Thérèse de Lamartine, dénombra, tant pour elle que pour ses enfants Pierre et Joseph de Royer, mineurs, à Toulouse, devant les capitouls, le 15 janvier 1702.

Royer (Jean de), écuyer, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Royer (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Rozet (Barras de), seigneur de Lagarde en Quercy, un des cent gentilshommes de la garde du Roi, capitoul en 1564-65, fut ensuite fait chevalier de l'ordre du Roi.

Rozet (N.... DE), seigneurs de Lagarde et de Rozet en Quercy, furent maintenus dans leur *noblesse*, par les intendants de Montauban, en 4697, 4698 et en 4700.

Armes: D'azur, au lion rampant d'or, armé, lampassé et couronné de gueules, tenant une hache d'or.

Rozier ou Rosier (Bernard du), archevêque de Toulouse, de 1451 à 1474.

Armes: De gueules, à une bande d'or chargée de trois roses de gueules; l'écu bordé d'or à huit roses de gueules posées en orle.

Rosier (MICHEL), bourgeois, capitoul en 1632.

Armes: D'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un rosier tigé et feuillé de sinople, fleuri de trois roses de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Rubei (Pierre) fut capitoul en 1331.

Armes : De gueules plein.

Ruble ou Rublé (Nicolas et François de), habitant en Lomagne, furent anoblis ensemble, leurs frères et leurs descendants, en considération des services qu'ils avaient rendus à la cause royale, par lettres patentes du Roi, données en septembre 4677. Ils furent maintenus, en vertu de ce titre, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 27 août 4699, et par M. Laugeois, le 44 avril 4746.

Rubles (Marie-Anne de), veuve de M. Laurent d'Espagne, seigneuresse de Cassagne, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse du Comminges, en 4789.

Rudelle (François de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1559 à 1579.

Rudelle (Antoine de), docteur-avocat, fut capitoul en 4573 et en 4584.

Rudelle (Guillaume de), avocat, capitoul en 1608.

Rudelle (Guillaume de) reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4596.

Rudelle (Thomas de), marié à Jeanne d'Alzon, fille de Guillaume d'Alzon, conseiller au Parlement de Toulouse en 4596.

Rudelle (Hugues de), docteur-avocat, fut capitoul en 1610 et en 1638.

Rudelle (Antoine de), seigneur de la Frégière et d'autres places, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France de Montauban, le 3 mai 4634.

Rudelle (Hugues de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4643 à 46...

Rudelle d'Alzon (Jean de), co-seigneur de Colomiers, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 14 avril 1689.

Rudelle (Jean de), seigneur de Pirat en Lomagne, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1543, fut maintenu par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 6 mai 1701.

Armes: D'azur, à trois roues d'or.

Rudelle (Guillaume de), avocat-général au Parlement vers 1700.

Rudelle d'Alzon (Gullaume de), co-seigneur de Colomiers, chevalier de Saint-Louis, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, le 42 janvier 1728.

Rudelle d'Alzon (GUILLAUME DE), conseiller du roi et son avocat en la Cour des Eaux et Forêts, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 février 1755.

Rudelle d'Alzon (Pierre-Henri-Izaac de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1756 à 1788.

Ruera (Jean de), licencié en droit, capitoul en 1413.

Ruffat (Martin), consul ou capitoul en 1203.

Ruffi ou Ruffy (Pierre) fut capitoul en 1303.

Ruffi (Arnaud-Bertrand), capitoul en 4346.

Ruffi (Guillaume) fut capitoul en 1359.

Ruffi (ARNAUD) fut capitoul en 1364.

Ruffi (Jean), capitoul en 1383, 1384, 1401 et en 1411.

Armes: D'or, à deux bandes d'azur, chargées d'une cotice d'or, accompagnées de cinq quintes-feuilles de gueules, posées une en cheî, trois entre les deux bandes et une en pointe.

Ruffi de Vaure (Pierre) fut capitoul en 1418.

Rupé (Gaston de), licencié en droit, fut capitoul en 4506.





S

La Noblesse est plus qu'un titre, c'est une vertu acquise honorablement.

Sabatier ou Sabateri (PIERRE), capitoul en 1333 et en 1343.

Sabatier (GERMAIN) fut capitoul en 1372.

Sabatier (RAYMOND), professeur en droit, capitoul en 1518.

Sabatier (Thomas), procureur au Parlement, capitoul en 4543, 4549 et en 4550.

Armes : D'argent, au chevron de sable, chargé de trois étoiles d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Sabatier (Pierre-Bertrand et Gabriel) étaient conseillers au Parlement de Toulouse, lors de la confirmation des officiers de cette Cour par le roi François II, en 1559; Pierre fut nommé président en 1591.

Sabatier (Jean), procureur-général près le Parlement de Toulouse, lors de la confirmation des officiers de cette Cour, par le roi François II, en 1559.

Sabatier (Henri), docteur-avocat, capitoul en 1584 et en 1582. Il remplaça Guy de Maynial, mort quatre mois après son élection.

Sabatier (François), avocat, seigneur de Roquerlan et de Grépiac, capitoul en 1627 et en 1642.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or; en pointe, d'un pélican dans sa pitié d'or, junté de gueules.

Sabatier (Gabriel), seigneur de Roquerlan, ayant prouvé qu'il descendait de Raymond Sabatier, capitoul en 1518, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 12 août 1669.

Sabatier (Gabriel), seigneur de la Bourgade, trésorier du domaine du roi en la sénéchaussée de Toulouse, ayant fait ses preuves écrites depuis 4559, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 6 novembre 4669.

Sabatier (Jean), seigneur de Saint-Martin, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 6 mars 4670.

Sabatier (ETIENNE), seigneur de La Roque, au diocèse de Toulouse, fut maintenu dans sa noblesse, par

jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 20 septembre 1669.

Armes : D'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une.

Sabatier (François de), écuyer, seigneur de la Bourgade, fils de Gabriel de Sabatier, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 34 mars 1689. Il fut confirmé dans sa noblesse, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban en 1699, comme descendant de membres du Parlement.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Sabatier de la Bourgade (Henri de) rendit hommage au Roi, pour les fiefs qu'il possédait dans le diocèse de Narbonne, le 3 juillet 4724.

Sabran (Louis-Auguste-Elzéard comte de), des comtes de Forcalquier, comte de Rabat, premier baron des Etats de Foix et du Nébouzan, maréchal des camps et armées du Roi, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Sacase de Saint-Béat (Arnaud-Pierre-Isidore), écuyer, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, audiencier en la Chancellerie de Languedoc, près le Parlement de Toulouse, seigneur direct du fief du Tournier ou de Réguelongue, capitoulat de la Daurade, reçut des reconnaissances en 4784. Il faisait encore partie de la Chancellerie en 4790, lors de sa suppression. Il fut convoqué et assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Sacaley (Etienne) fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement en 1512.

Sadous (Pierre), ancien lieutenant-criminel, fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 23 juin 1784, et reçu le 7 juillet suivant.

Saget (Jean-Thomas), bourgeois, capitoul en 1701.

Armes: D'azur, à douze besants d'argent, posés cinq, quatre et trois; au chef cousu de gueules, à la bisse d'argent mise en fasce, accompagnée de onze étoiles d'or, six en chef et cinq en pointe.

Saget (JACQUES DE), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 1685 à 1717; nommé avocat-général le 30 décembre 1719.

Saget (Jean), écuyer, conseiller et secrétaire du roi, capitoul en 1722.

Sahuqué (Paul de) fut capitoul en 1778-79-80. Il était directeur honoraire de l'hospice de Saint-Joseph de la Grave en 1790. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Armes : De gueules, au sureau de sinople terrassé de même, fleuri d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Saint-Aigne (Joseph-Marie), avocat, fut capitoul en 1712.

Saint-Alban de Falguière (N....) obtint du Roi la création d'un majorat, avec le titre de baronnie, par ordonnance royale du 28 juin 1821; elle fut enregistrée par la Cour royale de Toulouse.

Saint-Amans (Hugues de) fut élu capitoul en 1226.

Saint-Amans, Sancto-Amantio (Pons de) est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Rabastens.

Saint-Amulie (Arnaud de) fut capitoul en 1388.

Saint-André (AMÉRIC DE), domicellus, figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saint-André (Pierre de), seigneur de Saint-André, premier président au Parlement de Toulouse, du 31 mai 4509 à 4536.

Armes: D'azur, à un château à trois tours d'argent, maçonné de sable, sommé de trois étoiles d'or.

Saint-Aroman (Pierre), écuyer, maire de Mirande, capitoul en 1712.

Saint-Béat (Armoiries de la ville de): Anciennes: D'azur, à deux montagnes de sinople, au sommet desquelles se trouvaient, d'un côté, un loup; de l'autre, un homme armé portant un drapeau avec cette devise: Passus Lupi. — Les nouvelles sont: D'azur, à la clef sommée d'une fleur de lys d'or. Elles furent confirmées par lettres patentes du 25 octobre 1821; enregistrées le 28 janvier 1822 par la Cour royale de Toulouse.

Saint-Bertrand de Comminges (Armoiries de la ville de): De gueules, à quatre otelles d'argent (amandes) posées en sautoir et adossées; l'écu accolé de deux palmes de sinople (officielles).

Saint-Blancard de Saint-Victor (Louis-François DE), chevalier de Saint-Louis, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges et du Nébouzan, convoquée à Muret en 1789.

Saint-Blancard de Saint-Victor (MARGUERITE DE) se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

Saint-Céser (RAYMOND DE) fut consul ou capitoul en 1223, 1227, 1240, 1245 et en 1246.

Saint-Denis (Arnaud de) fut capitoul en 4364.

Sainte-Affrique (Mademoiselle DE), seigneuresse de Sainte-Affrique, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Sainte-Colombe (Guillaume de), seigneur d'Oupia et de Laval de Dagne, et Pierre son fils, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 1445 environ, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 23 septembre 1669.

Armes : D'azur, à trois bandes d'or; écartelé d'or, à une tour de gueules.

Sainte-Gemme ou De Sainte-Gème (N.... DE), seigneur du lieu, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Armes: Parti, au premier d'azur, à la clé d'argent l'anneau en haut; au deuxième d'or, à la vache de gueules passant en abime.

Sainte-Marie (Jean EPARCHE de), chevalier de Saint-Louis, maréchal-des-logis des Gardes du Roi, compagnie de Beauveau, retiré à Toulouse avant 1784.

Sainte-Marie (Jacques-Honore de), dit d'Aubiac, maréchal-des-logis des Gardes du Roi, chevalier de Saint-Louis, retiré du service vers 1781.

Sainte-Marie (JACQUES DE), gendarme de la Garde ordinaire du Roi, quitta le service à l'époque de la Révolution.

Armes : D'argent, à la tour crénelée d'azur.

Saint-Etienne (Arnaud de), seigneur de Camparnaud, fut *capitoul* en 4537.

Armes : D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Saint-Etienne (Pierre de), écuyer, seigneur de Saint-André, fut capitoul en 4538. Il avait dénombré ses fiefs nobles en 4534.

Saint-Etienne (Jacques de), écuyer, seigneur de Camparnaud, dénombra ses fiefs nobles en 4540.

Saint-Etienne (JEAN DE), chevalier, seigneur de Camparnaud, capitoul en 1551.

Saint-Etienne (JACQUES DE), écuyer, docteur-avocat, seigneur de la Fraxinette, capitoul en 1620.

Saint-Etienne (Henri, Guillaume, Alexandre de), seigneur-baron de la Pomarède et de Caraman, père et fils, et Pierre-Jacques de Saint-Etienne, demeurant à Revel, au diocèse de Lavaur, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 5 décembre 1668.

Saint-Etienne (Guillaume de), écuyer, seigneur de la Fraxinette, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 17 janvier 1670.

Saint-Etienne (Bertrand de), écuyer, seigneur de la Fraxinette, dénombra les fiefs nobles qu'il possédait, devant les capitouls, le 2 avril 4689.

Sainte-Foi (Bernard de), capitoul en 1355.

Armes : D'azur, à la bonne foi de carnation.

Saint-Félix (Arnaud de) fut élu consul ou capitoul en 1219.

Saint-Félix (Arnaud-Guillaume de), chevalier, est mentionné au nombre des gentilshommes du bailliage de Saint-Félix dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saint-Félix (RAYMOND DE), chevalier, est compris au nombre des seigneurs du bailliage de Caraman dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saint-Félix (Arnaud de), seigneur de Montpezat, écuyer d'écurie du roi Charles, acheta la terre seigneuriale de la Paillade le 7 janvier 4442.

Saint-Félix (Bermond de), dit de Montpezat, fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Toulouse en 1464. Son fils Arnaud lui succéda.

Armes: De gueules, au levrier passant d'argent.

Saint-Félix (François de), docteur en droit, seigneur de Clapiers, capitoul en 1530. Il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1523, en qualité de seigneur de Clapiers, de Varennes, de Mauremont et d'autres lieux.

Saint-Félix (François de), docteur en droit, seigneur de Clapiers et de Mauremont, capitoul en 4552-53 et en 4564.

Armes: De gueules, au levrier passant d'argent; en chef un lambel de trois pendants du même.

Saint-Félix (Claude de) fut avocat-général près le Parlement en 4559, puis procureur-général en 4570.

Saint-Félix (N.... DE), conseiller au Parlement de Toulouse en 4569.

Saint-Félix (Germain de), seigneur de Varennes, fut capitoul en 1608.

Saint-Félix (GERMAIN DE), seigneur-baron de Varennes, de Couladère, de Le Pouyet et d'autres lieux, fut capitoul en 1619.

Saint-Félix (Claude de), seigneur-baron de La Bastide, seigneur de Couladère et de Varennes, fut élu capitoul en 1647.

Saint-Félix (CLAUDE DE), écuyer, seigneur de Varennes, capitoul en 1663.

25

11.

Saint-Félix (PHILIPPE DE), seigneur de Mauremont, de Clapiers et de La Paillade, ayant produit des preuves écrites depuis 1442, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 23 septembre 1669.

Armes: D'azur, au levrier rampant d'argent, accolé de gueules, bouclé et cloué d'or.

Saint-Félix (Claude de), seigneur de Varennes, Philippe de Saint-Félix, seigneur de Lapeyrouse, Pierre de Saint-Félix, seigneur de Labourel, père et fils, ayant établi la même origine que le précédent, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 23 septembre 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Saint-Félix (Philippe de), seigneur de Lapeyrouse, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4er avril 1689.

Saint-Félix (Pierre de), seigneur de Varennes et de Labourel, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 29 mars 4689.

Saint-Félix (Anne-François de) fut reçu page dans l'ordre de Malte, le 6 décembre 1753, au grand prieuré de Toulouse.

Saint-Félix (Jean-François-Marie-Elisabeth de) reçu de majorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 23 juin 4764.

Saint-Félix (Célestin-Catherine de) a été reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 6 octobre 1775.

Saint-Félix (Jean-Baptiste-Thérèse-Paulin de) reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 45 septembre 4777.

Saint-Félix (Jean-Jacques de) reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 24 juillet 1778.

Saint-Félix de Mauremont (Philippe-Joseph-Gabriel de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 10 juin 1787.

Saint-Félix (Guyon-Roger de), seigneur de Varennes, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Saint-Félix (Le baron de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Saint-Félix (N.... DE), seigneur de Colomiers, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Saint-Félix de Mauremont (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Saint-Félix, en Lauraguais (Armoiries de la ville de): D'or, à la cloche d'azur bataillée d'argent, sommée de la croix de Toulouse (officielles, Arm. de Languedoc).

Saint-Gaudens ou Sancto-Gaudencio (Jean de l'Infigure dans une sentence rendue par le tribunal de l'Inquisition de Toulouse, le 19 février 1247, rapportée dans le tome IV, des Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse, 1790, page 27.

Saint-Gaudens, en Nébouzan (Armoiries de la ville de): D'or, à la cloche d'azur bataillée d'argent (offic.).

Saint-Geniez ou Sancto-Genesio (GERMAIN et ARNAUD-OTHON DE) père et fils, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Laurac.

Saint-Geniez ou Sancto-Genesio (RAYMOND DE), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saint-George (Grégoire de), du diocèse de Mirepoix, ayant établi sa filiation depuis noble Grégoire de Saint-George, seigneur d'Hautmont, vivant en 1550, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 7 novembre 1670.

Saint-Germain ou Sancto-Germano (IZARN DE), chevalier, est compris, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec les gentilshommes du bailliage de Castelnaudary.

Saint-Germain (Guillaume de), bourgeois, capitoul en 4590 et én 4599.

Saint-Germain (François-Etienne de), seigneur de la Valade, qui faisait autrefois partie du temporel des archevêques de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 2 avril 1689.

Saint-Germain de la Valade (N.... DE), assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Saint-Giles (Pierre de) fut capitoul en 1375.

Saint-Gilles. Voyez Toulouse.

Saint-Ginies (Guillaume de), avocat, fut capitoul en 1681, et député aux Etats-Généraux de la province de Languedoc, par la ville de Toulouse, en 1684. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Armes: Ecartelé, aux premier et quatrième de gueules, au chevron d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or; aux deuxième et troisième d'azur, au chien rampant d'argent contre une fontaine sur son réservoir du même, maçonnée de sable, à sénestrée, dans laquelle il se désaltère.

Saint-Ginies (Guillaume de), avocat, procureur du roi en la ville et viguerie de Toulouse, fut élu capitoul en 1605.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Saint-Ginies (Guillaume de) écuyer, fut député aux Etats-Généraux de l'Assiette, à Rieux, pour la ville de Saint-Sulpice-Lézadois, tenus en 4785 et en 4786.

Saint-Gresse (Jean de), seigneur de Séridos, rendit hommage au Roi, pour les juridictions de Valence, de Pardeilhan, d'Empoils et de Beaucaire en Fezensac, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 4634.

Saint-Gresse (Jean de), seigneur de Mérens, figura dans une montre de vingt gentilshommes de la sénéchaussée d'Auch, qui devaient servir le Roi pendant l'année 1693, faite par Irénée d'Aspe, juge-mage, le 30 mai 1593 (Histoire de la Gascogne, par l'abbé de Montlezun, t. VI, p. 171).

Saint-Gresse (N.... DE), seigneurs de Mérens en Armagnac, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1531, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 15 juin 1700. Un membre de cette noble famille s'est établi à Toulouse depuis plusieurs années.

Armes : D'azur, au levrier courant d'argent, colleté de gueules.

Saint-Hilaire (Jean de), seigneur d'Arnac, et Charles de Saint-Hilaire, seigneur de Lauretier, son frère, ayant prouvé qu'ils descendaient de Pierre de Saint-Hilaire, qui rendit hommage au Roi, le 2 décembre 1493, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 10 janvier 1670.

Armes : D'azur, au cœur d'or, enflammé de gueules.

Saint-Hilaire (N.... DE), seigneur de Saint-Hilaire, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Saint-Ibars (Bernard de) fut consul ou capitoul en 1183-84 et en 1190.

Saint-Ibars (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1192, 1194 et en 1199.

Saint-Ibars (Pierre de), consul ou capitoul en 1201.

Saint-Ibars (Arnaud-Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1222 et en 1225.

Saint-Ibars (RAYMOND-BERNARD DE) fut consul ou capitoul en 1222.

Saint-Ibars (Hugolin de) fut élu consul ou capitoul en 1225.

Saint-Ibars (Durand de), capitoul en 1272.

Saint-Ibars (Estoulte de) fut capitoul en 4295 et en 4310.

Saint-Ibars (RAYMOND DE), capitoul en 1311.

Saint-Ibars (Durand de) fut capitoul en 4327 et en 4344.

Saint-Ibars (RAYMOND-BERNARD DE) fut élu capitoul en 1348 et 1356.

Saint-Jean de Montaigut, Sancto-Joanne de Monte-Acuto (Raymond de) figure, tant pour lui que pour un autre Raymond, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec Berengier et Athon,

ce dernier pour lui et pour Pons-Gérard et B. de Monte-Acuto, chevaliers, parmi les gentilshommes du bailliage de Penne en l'Isle d'Albigeois.

Armes: D'azur, à un mont de six coupeaux d'argent, mis un, deux et trois, sommé d'un soleil agissant d'or.

Saint-Jean (Bernard de), licencié en droit, capitoul en 4407.

Saint-Jean (Jean de), seigneur de Ségofiel, capitoul en 1510. Il dénombra la même année.

Armes: De gueules, à la croix du Précurseur d'or, ornée d'une banderolle d'argent, fichée dans une terrasse de sinople, à un agneau pascal passant d'argent, brochant sur la vergette de la croix, la tête couronnée d'un nimbe d'or.

Saint-Jean (Arnaud de), écuyer, seigneur de Ségofiel, capitoul en 1546. Il figure au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour deux archers et pour une demi-lance. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1540 et en 1554.

Saint-Jean (N.... de), président au Parlement de Toulouse, lors de la confirmation des officiers de cette Cour par le roi François II, en 1559; puis, en 1579, président de la chambre mi-partie établie à Castres.

Saint-Jean du Maine (Jean de), demeurant au diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 14 mars 1670.

Armes : Parti d'argent et de gueules; au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de sable.

Saint-Jean (GERMAIN DE), fils de noble Pierre de Saint-Jean de Lasgrèzes, né au château de Villestang, obtint une attestation de noblesse des consuls de Montferrand en Lauraguais, le 5 octobre 4739, visé par les consuls de Carcassonne, le 30 septembre 4740.

Armes : D'azur, à deux défenses d'éléphant d'argent mouvant des flancs de l'écu; au chef cousu de gueules, chargé de trois croix patées d'argent.

Saint-Jean (N.... DE), seigneurs-barons de Pointis en Comminges, ayant fait leurs preuves de noblesse depuis 4514, furent maintenus par M. Le Pelletier, le 5 septembre 1699.

Armes : D'azur, à deux lions affrontés d'or, soutenant une cloche d'argent.

Saint-Jean (François-Bernard de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1747 à 1766; puis conseiller honoraire.

Saint-Jean (Jean de), père, seigneur-baron de Pointis, vicomte de Couseran, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 4789.

• Saint-Jean (Catherine-Joséphine-Charlotte de), veuve de M. Louis de Cazaux-Laran, maître de camp de dragons, baronne de Pointis-Inard, seigneuresse de Campalas, fief retranché de la baronnie d'Encausse, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Saint-Jean de Pointis (Nicolas-Melchior vicomte de) et Saint-Jean de Pointis, prêtre, assistèrent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Muret en 1789.

Saint-Jory, terre seigneuriale, que le roi Henri IV réunit à celle de Bruguières, pour les ériger en baronnie, en faveur de Jacques Dufaur, en juillet 1603.

Saint-Julia (Armoiries de la ville de): De France, en chef la croix de Toulouse (Officielles, Armorial de Languedoc).

Saint-Julian (Jerôme de) fut capitoul en 1489.

Saint-Julien (GERMAIN DE) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait dans la juridiction d'Auterive, à Toulouse, le 11 janvier 1503.

Saint-Just (BERTRAND DE), licencié en droit, fut capitoul en 1405, 1414 et en 1422.

Saint-Lary (Jean de), seigneur de Gensac, Montgras, Montblanc, Frontignan et Montastruc, qui testa en 1485, est le plus ancien membre connu de cette famille, de laquelle est sorti Octave de Saint-Lary-Bellegarde, évêque de Couseran en 1614.

Armes : D'azur, au lion couronné d'or.

Saint-Lary (PIERRE DE), seigneur de Bellegarde, fut pourvu de l'office de sénéchal de Toulouse; il fut reçu par le Parlement le 18 février 1562.

Saint-Latgier ou Saint-Lacgier (Jean de), bourgeois, capitoul en 1572.

Saint-Laurens (Antoine de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1685 à 1724.

Saint-Laurens (Jean de), seigneur de Fontanas et de Canals, *capitoul* en 4668 et en 4687. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 3 avril 4689, en y ajoutant la seigneurie de Grisolles.

Saint-Laurens (Jean-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1713 à 1759.

Saint-Loup (Bertrand de) fut consul ou capitoul en 1212.

Saint-Loup (Bertrand de), damoiseau, fut capitoul en 1312 et en 1320.

Saint-Loup (JEAN DE) fut capitoul en 1470.

Saint-Loup (Jean DE), marchand, capitoul en 1490.

Saint-Loup (Pierre de), marchand, capitoul en 1501 et en 1513. Il dénombra les fiefs qu'il possédait dans le consulat de Montesquieu en Lauraguais, en 1517.

Saint-Lys (Armoiries de la ville de): D'azur, au lys naturel, tigé et feuillé de sinople, sommé de cinq fleurs d'argent (armes parlantes).

Saint-Martial (PIERRE DE), archevêque de Toulouse, de 1392 à 1401.

Saint-Martin (Pierre de) fut consul ou capitoul en 1180, 1193, 1198 et en 1200.

Saint-Martin (RAYMOND-PIERRE DE) fut consul ou capitoul en 1205.

Saint-Martin (Aymèric de) est mentionné avec les nobles seigneurs du bailliage de Castel-Fanjeau, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Saint-Martin (Bernard de) est compris dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les gentilshommes du bailliage de Laurae.

Saint-Martin (Pierre de), conseiller au Parlement de Toulouse en 1556.

Saint-Martin (Jean de), seigneur de Monconnil, et ses neveux Charles-François de Saint-Martin, seigneur de Saint-Martin, au diocèse de Carcassonne, Pierre-Antoine de Saint-Martin et Jean, chevalier de Saint-Martin, ayant produit leurs titres depuis 1500 environ, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 13 décembre 1668.

Armes : D'azur, à un rocher d'or.

Saint-Martin (N.... DE), du Quercy, ayant prouvé par écrit depuis 1602, fut maintenu dans sa *noblesse* par M. Laugeois, le 7 juillet 1716.

Saint-Martin (JEAN), marchand, capitoul en 1724.

Armes: D'argent, à la vache de gueules cornée de même, clarinée d'argent, passant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même.

Saint-Martin (Alexandre de) fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, le 49 mars 1780.

Saint-Martory (Armoiries de la ville de): D'azur, à un mont d'argent sommé d'un saint Vidian d'or, habillé en chevalier, tenant une palme d'or; en pointe, des ruines de sable (Armes parlantes).

Saint-Maurice (Marc-Antoine de), seigneur de Coudols au diocèse d'Albi, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 18 septembre 1669. Ses descendants furent confirmés dans leurs titres nobiliaires par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 29 août 1699.

Armes: De gueules, à un paon d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Saint-Médard (Pierre de), capitoul en 1488.

Saint-Michel. — Bernardus de Sancto-Michaële, domicellus, Ponxius de Sancto-Michaële, miles; Guil-lelmus-Poncius de Sancto-Michaële; Poncius de Sancto-Michaële, domicellus, pro se et nepotibus suis filiabus quondam, sont ainsi mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec les nobles seigneurs des bailliages d'Avignonet et de Saint-Félix.

Saint-Michel. — Bertrandus de Sancto-Michaële, domicellus, figure aussi dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saint-Michel (Jean-Marguerite de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1732 à 1761.

Saint-Orens (Charles-Paulin de), seigneur de Frontignan, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Saint-Pasteur (N.... DE), seigneurs de Boussas, en Astarac, ayant prouvé depuis 1608, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Laugeois, le 29 mai 1715.

Saint-Pastou (N.... DE), seigneurs de Montbrun au pays de Rivière-Verdun, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1612, furent maintenus dans leur noblesse par M. Laugeois, le 26 décembre 1715.

Armes: D'azur, à un aigle d'argent, fondant vers la pointe et tenant à son bec une cloche du même.

Saint-Pastou (Jean-Marie de), seigneur-baron de Bonrepeaux, officier dans le régiment de Chatres (infanterie, se fit représenter à l'assemblée de la noblese du Comminges en 1789.

Saint-Pastou (N.... DE), officier dans les chasseurs de Flandres en 1790.

Saint-Paul ou Saint-Pol (Bernard de), consul ou capitoul en 1247.

Saint-Paul ou Saint-Pol (IZARN DE), chevalier, seigneur de Saint-Paul, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274, avec les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens.

Saint-Paul (Jean de) et sa nièce, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4522, pour un brigandinier.

Saint-Paul (Antoine de), docteur-avocat, dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 4541.

Saint-Paul (Jean de) dénombra les fiefs nobles qu'il possédait à Aubiac, à Thil et à Brassac près de Foix, en 4544.

Saint-Paul (Jean de), seigneur de Bonneval, au diocèse d'Albi, et Jacques de Saint-Paul-Bonneval, son frère, ayant produit depuis 4340, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 24 décembre 1668.

Armes: D'azur, à une épée d'argent, la pointe en bas, la garde d'or, sur laquelle s'appuye un lion d'or, armé et lampassé de même.

Saint-Paul. Voyez Saint-Pol.

Saint-Pierre (Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1221.

Saint-Pierre (Bernard de), capitoul en 1448.

Saint-Pierre (Nicolas de), licencié en droit, fut capitoul en 1474.

Saint-Pierre (Nicolas de), chevalier, reçu premier président du Parlement de Toulouse, en 4504.

Saint-Pierre (Arnaud, Jean et Pierre de) étaient conseillers au Parlement de Toulouse en 1556 et en 1559, époque à laquelle les officiers de cette Cour furent confirmés par le roi François II.

Saint-Pierre (Jean de), docteur-avocat, fut capitoul en 1606.

Saint-Pierre (NICOLAS DE), docteur-avocat, capitoul en 1609, 1618 et en 1627.

Armes: Ecartelé, aux premier et quatrième de gueules, à deux clés d'or passées en sautoir, l'anneau en bas; aux deuxième et troisième d'azur, au lion rampant d'or; au chef brochant sur le tout de sable, à trois croissants d'argent.

Saint-Pierre de Trébons (Philippe de), seigneur de la Busquière, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Saint-Pol ou Sancto-Paulo (Izarn de), seigneur du lieu, signa le Saisimentum comitatus Tolosæ en 1271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens.

Saint-Pol ou Saxeti (RAYMOND DE) fut élu capitoul en 1298, 1304 et en 1305.

Saint-Pol ou Saint-Paul (Pierre de) fut capitoul en 4304-05, 1315 et en 1322.

Saint-Pol (RAYMOND DE), dit le jeune, fut élu capitoul en 1330.

Saint-Pol (RAYMOND DE), dit l'aîné, fut élu capitoul en 1331.

Saint-Pol (Bertrand de) fut capitoul en 4403, 1444 et en 4447.

Saint-Pol (Jean de), bourgeois, capitoul en 1500.

Armes: D'azur plein; au chef cousu de gueules, chargé de deux clés d'argent, posées une en bande, l'autre en barre, les anneaux en bas.

Saint-Pol (N.... DE), conseiller catholique de la chambre mi-partie établie à Castres en 1579.

Saint-Pol (Jacques-Georges de), avocat, sieur de Lorat, capitoul en 1638. Il fut député vers les Intendants de Languedoc et de Guyenne pour leur représenter les droits des Capitouls à la Noblesse et à toutes ses prérogatives. Il rapporta une ordonnance de reconnaissance.

Saint-Pol (Jacques-Georges de), sieur de Lorat. Sa veuve, Antoinette de Vinel, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Saint-Pol (DE). Diverses branches de cette famille ont produit leurs titres de *noblesse*, devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Saint-Romain (Bernard de) fut consul ou capitoul en 4475.

Saint-Romain (PIERRE DE) fut consul ou capitoul en 1481, 1483, 1484, 1194, 1201 et en 1212.

26

Saint-Romain (Pons-Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1192 et en 1204.

Saint-Romain (Jean de) fut élu consul ou capitoul en 1199.

Saint-Romain (Bernard de) fut consul ou capitoul en 1207 et en 1222.

Saint-Romain (Arnaud-Pierre de) fut élu consul ou capitoul en 1207.

Saint-Romain (AIMERIC DE) fut consul ou capitoul en 1221.

Saint-Romain (Pierre-Guillaume de) fut consul ou capitoul en 1247.

Saint-Sardos (Pierre de), chevalier, maître-de-camp, fut nommé gouverneur de Castelsarrasin, par lettres patentes du 4 mars 1766, enregistrées en la chambre des Comptes, le 23 septembre 1766; puis à Montauban, le 6 janvier 1767.

Saint-Sardos de Mondenard (Jean marquis de), baron de Cazes, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Armes: D'argent, à trois sardines d'azur, posées en pal deux et une; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même. — Devise: Toujours fidèle.

Saint-Sardos de Mondenard (Jean marquis de) fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse du Quercy, tenue à Cahors en 4789.

Armes : D'argent, à trois sardines d'azur, posées en pal deux et une; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

Saint-Sardos (N.... de). Cette famille a produit ses titres de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes; elle a été insérée dans l'*Indicateur Nobiliaire*, p. 224.

Saint-Sernin (JEAN DE) fut capitoul en 4350.

Saint-Sernin (Pierre de), écuyer, fut élu capitoul en 1740.

Saint-Sernin de Binos (Joseph de), co-seigneur de Cierp et de Siradan, curé d'Huos, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Muret en 4789.

Saint-Simon. Voyez Candie.

Saint-Subran (Guillaume de), consul ou capitoul en 1227.

Saint-Subran (Pierre de) fut consul ou capitoul en 1251 et en 1271.

Saint-Sulpice de Lézat (Armoiries de la ville de): Parti de France et de gueules à la croix de Malte (Armorial de Languedoc). Saint-Vincent (Marie-Joseph de), colonel du régiment d'artillerie à cheval de Toulouse, reçut le titre de baron par lettres patentes du 3 juillet 1818, enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 17 février 1819.

Armes: De gueules, à un dextrochère d'argent, chargé de trois bracelets d'azur et tenant une épée d'argent montée d'or.

Salard (Bernard) fut capitoul en 1470.

Salezio (Arnaldus de), chevalier, est mentionné parmi les nobles seigneurs du bailliage de Laurac, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Salies (Armoiries de la ville de) : D'azur, au sanglier de sable bataillant dans un étang d'eau salée d'argent (Histoire du Comminges).

Salimbéni ou Salimbini (Bartolini del Fouray marquis de). Cette famille obtint des lettres de relief de noblesse, dans lesquelles il est dit : nobles seigneurs marquis de Bartolini Salimbini. Elles furent délivrées, à Rome, par le marquis Tarquin Piennezza, pro-secrétaire des archives de la Noblesse, le 44 septembre 4778, et contre-signées par M. Louis-Dominique Digne, conseiller secrétaire du Roi, garde des archives, consul de France, à Rome, etc., le 20 septembre 4778. La branche de cette noble famille, établie en France depuis 4778, a fixé sa résidence à Toulouse et y a contracté d'honorables alliances avec les familles du pays.

Armes: De gueules, écartelé aux premier et dernier au lion rampant, aux deuxième et troisième à trois losanges posés deux et un. Le tout d'argent.

Salinier (Jean-Georges de), avocat, seigneur de Boujols, capitoul en 1654.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à trois rocs d'échiquier d'or, mis deux et un; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or; aux deuxième et troisième de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Salinier (Jean), docteur-avocat, référendaire en la Chancellerie de Toulouse, capitoul en 1595.

Salinier (Jean-Georges de), sieur de Boujols, diocèse de Toulouse, fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 24 août 1669.

Saline (Jean), avocat, fut élu capitoul en 1644.

Salelles. Voyez Massia.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fleurs d'argent.

Sales (Gabriel), seigneur de Grilhon, au diocèse de Mirepoix, capitaine d'infanterie, chambellan de Monsieur, frère du Roi, fut pourvu le 3 juillet 1651, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1554, et maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, en 1669.

Armes : D'azur, au château d'argent maconné de sable.

Salles (Pierre), docteur-avocat, capitoul en 1675.

Salles (N.... DE), seigneurs-barons de Gudanne au pays de Foix, furent maintenus par M. Pellot, intendant

de Guienne, le 24 juillet 1668, et confirmés dans leurs titres nobiliaires par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 14 mai 1699.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lionceaux d'or.

Salles (N.... DE), seigneurs de Fontvives et de Ludis, au pays de Foix, furent maintenus dans leur noblesse par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 20 décembre 4668, et confirmés par M. Sanson, intendant de Montauban, le 27 avril 4697.

Armes : D'azur, à une tour d'or, maçonnée de sable.

Salles (M^{me} DE), seigneuresse de Castelnau-d'Estretefonds, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Salmitret (François de), bourgeois, fut capitoul en 1656.

Salomon (Pierre), bachelier, capitoul en 1533.

Armes: D'argent, au chevron de gueules, à trois pointes d'azur mouvantes du chef, chargées chacune d'un besant d'or.

Salvagnac ou Salvaniaco (Pierre de), écuyer, et Pierre, dit le jeune, sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4271, parmi les gentilshommes du bailliage de Rabastens.

Salveti (RAYMOND) est compris parmi les nobles seigneurs du bailliage de Laurac, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Salvet (Bernard) fut capi'oul en 1381.

Saluste (Pierre de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1558 à 1562.

Saluste (Marie-Anne de), docteur-avocat, conseiller au Parlement, fut capitoul en 1584; en 1592, étant capitoul, il prit la qualité de seigneur de Canet et de Cobirac; en 1601, maître des requêtes de Navarre; en 1612 et en 1619, conseiller du roi et son maître des requêtes de Navarre et de la Reine-Mère, seigneur de Canet et de Cobirac ou Combirac.

Saluste (GERMAIN DE), fils du précédent, seigneur de Canet, ayant établi sa filiation depuis Pierre Saluste, conseiller au Parlément de Toulouse, de 1538 à 1562, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1671.

Salviac (Jean), avocat, fut capitoul en 1690.

Salvins (BARTHÉLEMY), consul ou capitoul en 1219.

Samaran (Bernard de), capitoul en 1277 et en 1284.

Samatan (Arnaud de) fut capitoul en 1303, 1314, 1319 et en 1324.

Samatan (Bernard de), capitoul en 1306 et en 1321.

Sambolea (Gratias de), chevalier, fut un des nobles seigneurs qui prirent part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Sambucy (MARC-ANTOINE), avocat, fut élu capitoul en 1745.

Armes: D'or, au sureau de sinople fleuri d'argent, posé sur un croissant de sable; au chef d'azur chargé d'un soleil agissant d'or.

Sammartin (Gabriel de), écuyer, seigneur de Pontde-Joses, co-seigneur de Lherm, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Sancené (Louis), écuyer, conseiller du roi, jugegarde de la Monnaie de Toulouse, capitoul en 1782-83-84-85. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Sanche (Daniel-François), écuyer, fut élu capitoul en 1721.

Sanchely ou Sancheli (Jacques de), avocat, fut capitoul en 1681. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Sanchely (Pierre de), avocat, capitoul en 1709.

Armes: D'azur, à la croix patriarchale alézée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, en pointe de deux coquilles d'argent.

Sancii (Etienne) est mentionné au nombre des nobles seigneurs du pays, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Sancta-Vite (MARC DE) fut capitoul en 1436.

Sancto-Mario (ETIENNE DE), capitoul en 1422.

Sancto-Petro (JEAN DE), docteur-avocat, capitoul en 1531.

Sancto-Saturnino (PIERRE DE), seigneur de Miremont, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Sancto-Supplicio (Guillaume de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Sancto-Michaële de Caujaco (RAYMOND DE) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Sanguin (Antoine), cardinal de Meudon, archevêque de Toulouse, de 1550 à 1559.

Armes: D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés deux et un, et en pointe de deux pattes de griffon posées en bande d'or.

Sanhona (Sigard de), chevalier, est inscrit dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Santereau (Simon-Pierre) reçut, par ordonnance royale datée du 14 août 1818, le titre de baron avec création de majorat; elle fut enregistrée par la Cour royale de Toulouse, le 17 février 1819.

Armes: D'argent, à un lion de sable lampassé de gueules, surmonté d'une figure égyptienne du même; parti d'azur, à une tour crénelée d'argent maçonnée de sable, surmontée d'une tête de cheval harnachée d'or, sénestrée d'une grenade d'argent.

Santerre (Pierre), procureur au Parlement, fut élu capitoul en 1521 et dénombra ses fiefs nobles en 1541.

Saporta (RIGAL DE), avocat, seigneur de Cambon, fut capitoul en 1646.

Armes: D'azur, à la porte close d'argent, dont les murs sont maçonnés de sable, sommés d'un chien de même.

Sapte (André-Jean de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1657 à 1687. Il dénombra ses fiefs, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Sapte (Bernard de), fils du précédent, seigneur de Puget, conseiller au Parlement, de 1687 à 1739.

Sapte-Villelisse (Bernard de) fut conseiller au Parlement, de 1692 à 1723, puis conseiller honoraire.

Sapte (JEAN-ETIENNE-BERNARD DE), seigneur de Villelisse, fut reçu conseiller au Parlement en 1722, en remplacement de son père, puis président à mortier en 1763.

Sapte (Henri-Bernard-Catherine de) reçu conseiller au Parlement en 4763, puis président à mortier; il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789, en se qualifiant de seigneur de Bussarens, de Verdun, etc.

Sapte de Saint-Agne (N.... DE), ancien mousquetaire, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Saqueti (Martin), scutifer; Bernard Saqueti; Bertrand Saqueti, chevalier; Arnaud-Guillaume Saqueti,

chevalier, seigneur d'Auterive, sont compris au nombre des gentilshommes des bailliages de Saint-Félix et de Caraman, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saralhé ou Sarailhé (Pierre), capitoul en 1477.

Sarallo (Bernard-Raymond de), capitoul en 1428 et en 1429.

Sarallo (Guillaume-Raymond de), capitoul en 1431, 1432 et en 1433.

Sarlat (Pierre de) fut capitoul en 1423.

Sarlat (PIERRE-ANTOINE DE) fut capitoul en 1465.

Sarnin (RAYMOND) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4556.

Sarradas (Joseph de), seigneur de Marsoulas, ancien capitaine d'infanterie, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789; il s'y fit représenter.

Sarrat (Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1448 à 4461.

Sarrat ou Sarrati (Jean) reçu conseiller au Parlemen de Toulouse le 18 octobre 1444, puis avocat-général le 4 janvier 1472, et premier président, de 1495 à 1503. Sarrat (Marie), fille du premier président, et veuve de messire Amelin d'Olive, dénombra noblement le fief de Tournebois, et ceux qu'elle possédait à Lautrec, à Coufoulens et à Loupiac, en 1503. — Voyez d'Olive.

Sarragousse (Jean de), docteur-avocat, fut capitoul en 1594.

Sarreméjane (Guillaume) fut élu consul ou capitoul en 1207.

Sarreméjane (Jean-Pierre), écuyer, procureur au Parlement, capitoul en 1772.

Armes: D'or, au croissant contourné de gueules adextré; au dextrochère de sable tenant une branche du même; au chef d'azur, chargé de trois oiseaux naissants du champ d'or.

Sarreméjane (Le chevalier de) assista à l'assemblée de la noblesse de Toulouse, tenue en 1789.

Sarreméjane (Elizabeth de) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Sarravère (RAYMOND), bourgeois, capitoul en 1539.

Armes: D'or, à un ours assis de sable. la patte dextre armée d'un glaive de même.

Sarres (Terrenus de), consul ou capitoul en 1203.

Sarrieu (N.... DE), seigneurs de Martres en Comminges, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1502, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 28 juin 1698.

Armes : De sable, à deux lions d'or, l'un sur l'autre.

Sarrieu (Augustin de), co-seigneur du lieu de Saint-Hippolyte, dont la veuve dame Marianne de Lézat dénombra noblement, devant les capitouls, le 6 mai 1778.

Sarrieu de Gense (Augustin de) assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Sarrieti (Louis-François de) père, baron de Villarzet, seigneur de Martres, et François-Honoré-Henri-Philippe son fils, furent présents à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Satur (Michel-Isaac), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 15 janvier 1766, reçu le 26 février suivant.

Sarta (Durand de), deuxième président au Parlement en 1556.

Saunhac (Antoine de) ayant été pourvu d'un office de secrétaire du Roi, contrôleur à la Chancellerie de Toulouse, le 28 mai 1630, obtint des lettres d'honneur qui l'anoblissaient lui et ses descendants. Ces derniers furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 1er juillet 1698.

Saunhac de Belcastel (DE). La branche habitant le Quercy, ayant établi ses preuves depuis 1538, fut maintenue par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 3 juin 1698, et celle du Rouergue, le 10 avril 1699.

Armes : Coupé, en chef d'or, au lion de gueules; en pointe de gueules, au lion contourné d'argent.

Saunhac de Belcastel (CHARLES DE), seigneur de Fossat, rendit hommage au Roi, le 4 décembre 1633, et dénombra noblement devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 6 août 1671.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Saunhac (Joseph de), écuyer, dénombra la seigneurie de Cussan en Rouergue, devant les capitouls, le 5 avril 4689 et le 9 avril 4694.

Saunhac de Belcastel (RAYMOND DE) dénombra devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 18 juin 1704.

Saunhac (Jean-Antoine de), seigneur de Villelongue, dénombra noblement, devant les trésoriers généraux de France, en la généralité de Montauban, le 9 avril 1723.

Sauveterre (François-Joseph de), avocat, capitoul en 1676. Il dénombra en qualité de seigneur de Lafage ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Sauveterre (Antoine-Bernard-Bruno de), habitant de Toulouse, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Toulouse, commandeur de Bordères, terroir de Saint-Clar, le 34 juin 1740.

Saux d'Argelés (Jean-Pierre de), seigneur de Sainte-Foy-d'Aurignac, ancien major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789. Sauzet (Charles de), seigneur de Maylet, ayant produit ses preuves écrites de noblesse depuis 1567, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 46 mars 4370. Il a obtenu un arrêt de confirmation de noblesse, à la date du 3 février 4676, rendu par le bureau de la sénéchaussée de Montpellier. Il avait rendu hommage au Roi pour les fiefs nobles qu'il possédait, le 45 avril 4634.

Armes: D'argent, à six fusées de gueules rangées en fasce, surmontées de quatre canettes de même.

Sauzet (Christophe de), seigneur de Fabrias, reçu conseiller à la Cour des Aydes de Montpellier en 1743.

Sauzet (Louis de décharge en sa qualité de noble, l'un rendu par M. de Saint-Priest, intendant de Languedoc, le 13 septembre 1780; l'autre rendu par le Parlement de Toulouse, le 11 août 1785.

Savalethe (Pierre de), écuyer, capitoul en 1710.

Saverdun (GUILLAUME DE) fut capitoul en 1365.

Savignac (N.... DE), conseiller à la Cour des Aydes de Montauban en 1699.

Savignac (Jean-Antoine-Louis de) fut nommé président à la cour des Aydes de Montauban, le 2 novembre 1759; il fut reçu le 3 décembre suivant.

Savignac (Pierre-Ambroise-François de), procureur-général près la Cour des Aydes de Montauban, nommé le 28 février 1780, et installé le 24 mars suivant. Savy (Blaise), avocat au Parlement, fut capitoul en 1624.

Armes : D'azur, au caducée d'or, ailé d'argent.

Savy (Jean), fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 20 septembre 1669.

Armes : D'azur, au caducée d'or, aîlé d'argent.

Savy (Jacques), écuyer, seigneur de Gardeil, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Savy (Eléonore) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Savy (Salomon) fut conseiller au Parlement de 17.. à 1730.

Savy de Brassalières (JEAN-AUGUSTIN), avocat, fut capitoul en 1766, 1772, 1774-75-76-77-78-79-80.

Savy de Gardeil (Jean-François-Madelaine de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1784 à 1790. Il assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Savy de Gardeil (N.... DE), sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais en 1789.

Saxiaci de Cambiac (Pons et Guillaume), scutifer, font partie des seigneurs du bailliage de Caraman mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Saxeti (Guillaume de), damoiseau, seigneur du lieu, est mentionné, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Vaure, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Armes: Ecartelé, aux premier et quatrième, à trois besants avec un chef, aux deuxième et troisième, à un besant.

Saxiis (Guillelmus-Arnaldi de) est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Scorailles (DE), seigneurs d'Aignac en Rouergue, originaires d'Auvergne, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1512, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, le 10 juillet 1700.

Armes : D'or, à trois bandes d'azur.

Scorbiac ou Escorbiac (Jean de) fut conseiller au Parlement, de 1714 à 1757.

Scorbiac de Montfort (Jean-Guichard de) pourvu d'un office de conseiller à la cour des Aydes de Montauban, le 31 mars 1751, reçu le 11 septembre suivant.

Scorbiac (Maurice-Jean-Jacques), étant membre du collége électoral de Montauban, reçut le titre de baron par décret impérial du 13 juin 1811, enregistré à la Cour impériale de Toulouse

Armes: D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles en fasce, et en pointe d'un lion couronné de sable, armé et lampassé de gueules; au franc quartier de baron.

Secondis (Guillaume), notaire, capitoul en 1500.

Secorrieu (Pierre de) fut capitoul en 1273.

Secondat de Montesquieu (Jean-Joseph de) fut reçu de minorité chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4640.

Armes: D'azur, à deux coquilles d'or posées en chef, et à un croissant d'argent en pointe.

Secousse (Léonard de Toulouse, le 2 septembre 4643.

Secousse (Léonard de), écuyer, seigneur de Saint-Martin, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689 et le 9 avril 4691.

Sède (Jean-Gaston de), bourgeois, capitoul en 1658. Il fut maintenu noble par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 12 août 1669, en vertu du capitoulat. Il dénombra, devant les capitouls, en qualité de coseigneur de Colomiers, les 5 avril 1689 et 16 mai 1690.

Sède (Laurens de), bourgeois, co-seigneur de Colomiers, capitoul en 1691. Il dénombra ses fiefs nobles, comme oncle et héritier de Gaston de Sède, devant les capitouls, le 14 avril 1691.

Sède (N.... DE), seigneur-baron de Liéoux, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Seganville (Louis) reçut le titre de baron, avec création de majorat, par ordonnance royale du 6 juillet 1816. Elle fut enregistrée par la Cour royale de Toulouse, le 8 janvier 1821.

Armes: De gueules, à un dextrochère d'or tenant un sabre d'argent mouvant de sénestre; coupé d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe de trois besants de même posés deux et un.

Seginet (Jean) reçu conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1483.

Ségla (Arnaud), bourgeois, fut capitoul en 1566.

Ségla (Bernard) fut anobli par la charge de secrétaire du Roi qu'il exerça en la Chancellerie de Toulouse, depuis le 27 juin 1596 jusqu'au 28 avril 1632. Antoine son fils lui succéda. Ses descendants furent confirmés dans leur noblesse, par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 40 décembre 1700.

Armes : D'argent, à trois épis de seigle d'or, liés du même.

Ségla (Bernard de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 16.. à 1644.

Ségla (Guillaume de), chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, président au Parlement de Toulouse, pourvu le 27 août 1618.

Ségla (Louis de), fils du précédent, baron du Cheilar, seigneur de Ribeaute, fut maintenu noble en vertu de l'office de son père, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, intendant de Languedoc, le 5 octobre

1668. La terre du Cheilar, au diocèse de Nimes, fut érigée en baronnie au mois de février 1609.

Armes: De gueules, à trois fasces d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile d'or; parti de gueules, au lion rampant d'or.

Ségla (Jean de), écuyer, co-seigneur du Vernet, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Ségla (Urbain-Elisabeth de) fut conseiller au Parlement, de 1759 à 1790.

Segons (N.... DE), seigneurs de La Brousse en Rouergue, ayant prouvé depuis 1607, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Laugeois, intendant en la généralité de Montauban, le 7 juillet 1716.

Segui ou Seguy (RAYMOND DE), seigneur du fief de Ychaussas, capitoul en 1527.

Segui ou Seguy (Pierre de), bourgeois de Toulouse, seigneur de Ychaussas, d'Aurignac, d'Auterive, d'Avignonet et d'autres lieux, dénombra ses fiefs nobles à Toulouse en 4540.

Segui ou Seguy (Denis de), écuyer, seigneur de Ychaussas et de Beauzelle, élu capitoul en 1675, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 6 avril 1669. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 1669.

 $\it Armes$: De gueules , au levrier passant d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile d'or .

Segui ou Seguy (NICOLAS DE), docteur-avocat, fut capitoul en 1730.

Seguier (Guillaume), du Languedoc, assista à la septième Croisade, entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV en 1248, et terminée en 1268 (*Musée de Versailles*. — Dom Vaissette).

Seguier (Guillaume), licencié en droit, fut capitoul en 1319.

Seguier (Jean), conseiller au Parlement en 1485, président le 27 juillet 1519. Ses héritiers, seigneurs de Bouloc, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un brigandinier.

Seguier (Bertrand), conseiller du Roi, est mentionné au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un brigandinier.

Seguier (Colin), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 4556; il existait toujours en 4596.

Seguier de Bouloc (Jean), de la Gravière-lès-Montauban, fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse en 1559.

Seguier de la Gravière (Риштере), du diocèse de Montauban, fut reçu chevalier de Malte en 4591; il était commandeur d'Homps en 4617.

Seguier (JACQUES et JEAN), seigneurs de Villaudric et de Bouloc, ayant fait remonter leurs preuves à François Seguier, seigneur de Villaudric, conseiller au grand conseil et juge-mage de Quercy, reçu le 22 novembre 4558, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 18 septembre 1669.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles du même en chef et d'un mouton passant en pointe d'argent; écartelé d'azur, au lion rampant d'or, armé et lampassé de sable, couronné d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

Seguin (Bernard) fut élu capitoul en 1362.

Seguin du Séjour (Pierre-Roch), avocat, capitoul en 1762.

Seguin de Latour (ETIENNE), seigneur de Reyniés, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 9 avril 1742.

Seguin de Pazzis (Jean-Baptiste-Nicolas) fut reçu de minorité chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 7 janvier 1768.

Seguin de Latour, se disant *baron* de Prades, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Segureto de Sancto-Paulo (Hugo de), miles, du bailliage de Puylaurens, est mentionné, avec un autre Hugues, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Ségur (GÉRAUD DE), écuyer, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 mars 1689.

Seicher (ROBERT), avocat, capitoul en 1575.

Seignan (JEAN-BAPTISTE), écuyer, capitoul en 1707.

Seignan (Jean-Baptiste de), écuyer, vicomte de Sère, seigneur de Pellefique et d'autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1748.

Selery d'Allens. Voyez Celery.

Senac (JEAN), écuyer, fut capitoul en 1744.

Sénéchal (N.... Le), barons de Kercado, par érection du mois de décembre 1624, marquis de Molac, par le mariage de René Le Sénéchal avec Anne de Rosmadec, illustre et ancienne maison de la province de Bretagne, où elle fut maintenue. Une branche de cette famille réside à Toulouse depuis plusieurs années.

Armes : D'azur, à neuf mâcles d'or.

Senaux (Bertrand de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1635 à 1651.

Senaux (Amans de) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4653.

Senaux (Jean-Joseph de) fut conseiller au Parlement, de 1674 à 1718.

Senaux (François-Raymond de) fut conseiller au Parlement, de 1717 à 1761.

Senaux (Jean-Joseph de), conseiller au Parlement, de 1750 à 1761; puis président à mortier jusqu'en 1789. Il fit acquisition de la baronnie de Montbrun à l'archevêque de Toulouse. Cette transmission fut approuvée par le Roi, par lettres patentes données au mois de février 1770, enregistrées au Parlement de Toulouse.

Senaux (Pierre-Madelaine-Joseph-Raymond de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1784 à 1790.

Sénégas. Voyez Durand de Sénégas.

Senhoroni (Pierre) fut capitoul en 1342.

Senis (BERNARD DE) fut consul ou capitoul en 1264.

Senovert (François-Ignace), seigneur de Cintes en Vivarais, avocat, capitoul en 1778-79-80-81.

Armes: De gueules, à deux chevrons d'or.

Senovert (N....), capitaine dans le Génie vers 1789.

Sens (Vincens), avocat, capitoul en 1694.

Seintenac de Lafitte (N....) reçut le titre de vicomte, avec majorat, par lettres patentes du 45 du mois d'octobre 1825. Elles furent entérinées par la Cour royale de Toulouse. — Voyez Talentin.

Sentis (DE), originaire d'Espagne, famille résidant, à la fin du siècle dernier, dans le diocèse de Comminges et sénéchaussée de Toulouse. Elle a produit sa filiation depuis don Jean Sentis, qui testa le 24 septembre 1590.

Armes : D'azur, au lion rampant d'argent ; au chef du second métal chargé de trois merlettes de sable.

Sentous (Martial), bourgeois, capitoul en 1603

Sentous (Jean), petit-fils du précédent, seigneur de Cahusière, fut maintenu *noble*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 6 mars 1670.

Sentous (Arnaud), sieur de Mont, écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689. Il fit un acte de reconnaissance, en faveur du grand prieur de Malte de Toulouse, en date du 11 mars 1706.

Sercio (Jean de) fut élu capitoul en 1422, 1430 et en 1446.

Armes: D'or, à une fasce de sable.

Seré (Bernard), bourgeois, capitoul en 1557-58.

Sère (Guillaume), seigneur de Corronsac, capitoul en 1610-11.

Seré (Jean), bourgeois, fut capitoul en 1723.

Seré (N.... DE), baron de Rivières et de Cornebouc, au diocèse d'Albi, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Seré de la Pugeterie (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Séré (Jean-Pierre-Antoine), député, a obtenu du Roi des lettres de *noblesse* le 6 janvier 4845; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même; en pointe, une gerbe d'or.

Serène (RAYMOND DE), docteur en droit, fut capitoul en 1431-32-33.

Serignol (Jean de), écuyer, seigneur de Folcarde et de Rieumajou, co-seigneur direct de Villenouvelle et d'Avignonet en Lauraguais, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4er avril 4689.

Serié (Jean), avocat, capitoul en 1732.

Armes: D'or, au chevron de gueules; en pointe, un cerisier de sinople, terrassé de même, fruité de gueules; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or accostée de deux croissants d'argent.

Serinio (N.... DE) fut conseiller-clerc au Parlement de Toulouse en 1512.

Sermet (Hugues) fut capitoul en 1570.

Sermur (GUY DE), conseiller au Parlement en 1483.

Serrecave (Jean-Charles de), seigneur de Coueilles, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789; il s'y fit représenter.

Serre (AYMARD DE), ancien capitaine au régiment de Toulouse (infanterie), et Fortunat de Serre de Roche-Colombe, lieutenant-colonel du même régiment, obtinrent des lettres d'anoblissement pour services rendus au Roi, en août 4720; elles furent enregistrées par le Parlement de Toulouse en septembre suivant.

Armes : D'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, accompagné de trèfles de sinople.

Serres (Bernard de), consul ou capitoul en 1270.

Serrurier-Dubois (Melchior-Gaspard-Balthazar de), co-seigneur de Dieupentale, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 22 janvier 4778; il assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Sers (Jean-Pierre de), seigneur de Saignes, Bertrand de Sers, seigneur de Bondigoux, père et fils, et François de Sers, seigneur de Molles, au diocèse de Bas-Montauban, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 29 octobre 1668.

Armes: Ecartelé, au premier et dernier d'azur, au lion rampant d'or; au deuxième et troisième d'azur, à trois étoiles d'argent.

Sers (Jean de), seigneur d'Aulix et de Goutevernisse, au diocèse de Rieux, et ses enfants, Jean de Sers, seigneur d'Aulix et de Lafitte, et François de Sers, seigneur de Maussac et d'Aulix, ayant produit leurs preuves écrites depuis 1528, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons,

intendant de Languedoc, le 5 novembre 1668. Ils furent confirmés dans leurs titres nobiliaires par M. Sanson, intendant de Montauban, le 18 février 1698.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, au lion rampant d'or; aux deuxième et troisième d'azur, à trois étoiles d'or posées deux et une.

Sers (MICHEL DE), écuyer, seigneur de la Nougarède, au diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 19 juin 1669, et confirmé par M. Sanson, intendant général de Montauban, le 3 juin 1698.

Sers (N.... DE), seigneurs de Castéras et de Monteils, au pays de Foix, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4556, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 44 octobre 4698.

Sers (N.... marquis de) fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Sers (Dame de), baronne de Nougarède, seigneuresse de Sers, fut convoquée à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Sers (Louise de), veuve de M. Balthazar-Emmanuel de Cambon, conseiller au Parlement, seigneuresse de Francon, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Sers (Demoiselle de), seigneuresse de Beauzelle, fut également convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Sers (Joseph-Gaston de), seigneur-baron de Gensac, au diocèse de Rieux, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Sers (Paul-François-Honoré-Suzanne de), seigneur d'Aulix et de Vignoles en Comminges, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse, tenue à Muret en 1789.

Serta ou Sarta (Durand de), professeur en droit, capitoul en 4521.

Serta (Pierre de), marchand, capitoul en 1529.

Servat (RAYMOND) fut capitoul en 1327 et en 1332.

Servieti (Hugues), bourgeois, fut capitoul en 4574 et en 4581.

Servienti (Jean-Bernard), licencié en droit canon, capitoul en 1446.

Armes: De gueules, au cerf élancé et ramé d'or, chargé d'une bande d'azur.

Servienti (MICHEL), procureur au Parlement, fut élu capitoul en 4504.

Servienti (Alexandre) fut reçu chevalier de Malte, à Toulouse, en 1618.

Armes : D'azur, à trois bandes d'or; au chef du champ chargé d'une tête de lion lampassée d'or.

Seurin (Pierre), marchand, fut capitoul en 1595.

Sévérac ou Severac (Guy de), du Rouergue, assista à la huitième Croisade entreprise sous le pontificat de Clément IV en 1268 et terminée en 1270 (Musée de Versailles).

Sévérac (Jean de) fit le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait dans les juridictions de Saint-Félix de Caraman et de Puylaurens, en 4554.

Sévérac (DAVID DE), seigneur de Montcausson, Sébastien, Marquis et Gabriel, ses fils, et Alexandre de Sévérac de la Tour, seigneur de Juzes, leur oncle, ayant établi leurs preuves de noblesse depuis 4500 environ, furent maintenus par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 28 novembre 1668.

Armes: D'azur, à trois étoiles d'argent mises en barre; parti d'argent, à un monde d'azur, cerclé et croisetté d'or, coupé de gueules à trois fasces d'argent.

Sévérac (SCIPION DE), CLAUDE-FRANÇOIS son fils; PIERRE-MANAUD DE SÉVÉRAC, seigneur de Ladevèze, et MARQUIS DE SÉVÉRAC, baron de Mourens, frères, ayant prouvé la même origine que les précédents, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 28 novembre 4668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Sévérac (Gabriel de), seigneur de Monteausson et co-seigneur de Laplagnolle, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Sévérac (Jean de), baron de Beauville, fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789.

Sévérac (Laurent de), co-seigneur de Laplagnolle, assista à l'assemblée générale de la noblesse, réunie à Castelnaudary en 4789.

Severin (N....), seigneur de Castanet, fut capitoul en 1471.

Sevin (Germain de) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4596.

Armes : D'azur, à la gerbe d'or.

Sevin-Mansencal (Pierre-François de), conseiller au Parlement, de 1644 à 1695.

Sevin-Mansencal (Jean-Antoine de), greffier en chef du Parlement, reçu le 13 septembre 1685.

Sevin (Jean-Antoine de) rendit hommage au Roi, pour la terre seigneuriale de Rayssac, au diocèse de Narbonne, le 27 février 1723.

Sevin de Segougnac (JEAN-CHRYSOSTOME-DULCIDE DE) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 27 décembre 1773.

Sevin de Segougnae (PIERRE-THÉOBADE DE) fut reçu de minorité chevalier de Malte, au grand prieuré de Malte, le 8 juillet 1774.

Sevin de Segougnae (PIERRE-THÉRÈSE-FRANÇOIS-XAVIER DE) fut reçu de majorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 18 septembre 1775.

Sicard (DURAND) fut capitoul en 1414.

Sicard (JEAN), avocat, fut capitoul en 1740.

Sicredi (RAYMOND) est un des seigneurs nobles du bailliage d'Auriac qui ont pris part à l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ en 1271.

Signari (Pelegrin) fut élu capitoul en 1283, 1295 et en 1297.

Signari ou Signier (PELEGRIN), dit le vieux, fut capitoul en 1301 et en 1339.

Signier (Jean), consul ou capitoul en 1181, 1194, 1197, 1200 et en 1201.

Signier (ETIENNE) fut consul ou capitoul en 1212.

Signier (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1222.

Signier (Etienne), dit le jeune, consul ou capitoul en 1247.

Signier (Etienne) fut capitoul en 1304 et en 1305.

Signier (François), capitoul en 4309, 4343, 4347, 4321 et en 4328.

Signier (Jean), dit le vieux, capitoul en 1325.

Simon (Pierre), licencié en droit, capitoul en 1515.

Simorre de Lourde (Jean), avocat, fut élu capitoul en 1750.

Armes: D'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une tête de maure au naturel.

Siol (Tolosain de) fut élu consul ou capitoul en 1205 et en 1220.

Siol (Pons de) fut élu consul ou capitoul en 1221 et en 1227.

Siol (Tolosain de), dit le jeune, fut consul ou capitoul en 1226.

Siregand, Siregan ou Siregant (Jean-Sebastien de), seigneur d'Ilomoula et de Cassagne, au diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 30 novembre 1669.

Siregand (Jean-Pierre-Gaston de), vicomte d'Erce, dénombra les seigneuries d'Erce, de Castelnau-de-Picampau, d'Aulus et de Polastron, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Siregand (N.... DE), vicomtes d'Erce, seigneurs d'Ossar, au pays de Comminges, furent maintenus dans leur noblesse par M. Pellot, intendant de Guienne, le 7 février 1669, et confirmés par M. Sanson, intendant de Montauban, le 30 novembre 1697.

Armes: D'azur, à une main gantelée d'argent mise en fasce, supportant un épervier longé d'or; au chef cousu de gueules, chargé de deux croissants d'argent.

II.

Siregand d'Erce (Alexis-Gaston de) fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 47 décembre 4756.

Siregand d'Erce (JEAN-HENRY-HERCULE DE) fut reçu de minoré dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1784.

Siregand d'Erce (Arnaud-Henry-Gaston de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1786.

Siregand (Joseph-Jean-Pierre-Gaston de), vicomte d'Erce, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Siregand (Alexis-Gaston de), dit le chevalier d'Erce, capitaine au régiment des Dragons-Conti, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Sirven (Jean), avocat, fut capitoul en 1734.

Sobacci ou Sobachi (Pierre) fut consul ou capitoul en 1220.

Sobacci (RAYMOND), consul ou capitoul en 1231.

Sobachi (RAYMOND) fut capitoul en 1282.

Soberne (Pierre), seigneur de la Folcarde en Lauraguais, dénombra ses fiefs nobles en 1531.

Soca (GUILLAUME) fut élu capitoul en 1297.

Soca (Pierre) fut capitoul en 4303.

Soissac-d'Aliés (Dame veuve de), seigneuresse de Bressols, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Soissons (RAYMOND DE), consul ou capitoul en 1202.

Sol ou Desol (Jean de), co-seigneur de Grisolles, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Solaci (Jean), bachelier, fut capitoul en 1474.

Solacii (Jean), bachelier, capitoul en 1447.

Armes: D'argent, à un soleil de sable; en pointe, des flammes de gueules.

Solade de Saint-Paul (SICARD DE LA), chevalier, figure au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Puylaurens mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Solade (Sicard de la), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Solages, Solatges ou Soulages (Bernard DE) rendit hommage à Simon comte de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois, avec les gentilshommes du Quercy et du Rouergue en 1217.

Solages (Thibaut de), du Rouergue, assista à la septième Croisade entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV, commencée en 4248 et terminée en 4268 (Musée de Versailles).

Armes: De gueules, à un soleil agissant d'or.

Solages (Arnaud-Raymond de) fut donné en ôtage, en 1282, à Alphonse, roi d'Aragon, par Edouard, roi d'Angleterre, avec Gaston, vicomte de Béarn, Fabien de Forcalquier, etc.

Solages (RAYMOND DE) était chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem vers l'an 4300.

Solages (Pierre de), procureur au Parlement, fut capitoul en 1502.

Solages (François de) fut reçu chevalier de Malte en 1603.

Solages (Jean de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte en 4615.

Solages (JACQUES DE), seigneur de Valhausy, rendit hommage au Roi et fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 8 octobre 1658.

Solages (Marguerite de), seigneuresse del Mas et d'autres lieux en Rouergue, au diocèse de Vabres, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, en la généralité de Montauban, le 25 août 4667.

Solages (Paul de), seigneur de Robal, de Saint-Etienne, de Naucoules, de Costris, de Lauras et de Saint-Privat, rendit hommage au Roi, pour sa terre et seigneurie de Naucoules en Rouergue, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 46 janvier 4668.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, au soleil agissant d'or, qui est de Solages; aux deuxième et troisième d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, qui est de Robal. — Devise: Sol agens!....

Solages de Tholet et de Maillan (Jean de), seigneur-baron de Saint-Sernin et co-seigneur de Maillac, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689 et le 19 avril 1691.

Solages (N.... DE), seigneurs de Robal et d'autres places en Rouergue, ayant produit des titres écrits depuis 1544, furent maintenus dans leur noblesse de race, par jugement souverain, rendu par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 15 juillet 1700. « La terre de Solages, située à trois lieues et demie d'Espalion, en Rouergue, a été le berceau d'une famille puissante connue depuis Rigaud, seigneur de Solages, en 4028. Indie de Solages, héritière de cette maison, épousa, en 1382, noble et redouté seigneur Beg ou Bégon d'Arjac, seigneur de Cayla. Leur fils, Jean d'Arjac, prit le nom et les armes de Solages, et a été la souche des branches d'Arjac-Morlhon, marquis de Saint-Vensa, éteinte au commencement du xviiie siècle; de Solages, barons de Tholet, de Castelnau, de Miremont, éteintes en 1644, et de Solages de Robal, marquis de Cramaux, seule branche existante (Archives généalogiques et historiques de la

Noblesse de France, par M. Laîné, généalog. du Roi).

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, au soleil agissant d'or, qui est de Solages; aux deuxième et troisième d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent posés deux et un, qui est de Robal. — Devise: Sol agens!....

Solages (Antoine-Paulin de) fut reçu page du Roi de sa grande écurie, après avoir fait ses preuves de noblesse, le 9 mai 1722.

Armes: D'azur, au soleil agissant d'or; écartelé d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent posés deux et un. — Devise: Sol agens!....

Solages (ETIENNE DE), doyen des Arques, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 8 juin 1724.

Solages (François-Paul de), chevalier, seigneur de Saint-Etienne, de Naucoules, de Rebourguil, de Valhausy et d'autres places, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, le 49 décembre 1724.

Solages (Paulin-Guillaume-Auguste de) fut reçu chevalier de Malte en 1781.

Armes : Ecartelé de Solages et de Robal.

Solages (François-Gabriel vicomte de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Solages (Gabriel de), dit le chevalier, maréchal-decamps, seigneur de Blaye et de Saint-Benoît, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. Solan (N.... DE), seigneurs de Sabouliés, d'Agert et d'autres lieux, au pays de Foix, ayant fait leurs preuves depuis 4558, furent maintenus dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 6 juin 1699.

Armes : De gueules , à la bande d'or.

Solano (BERNARD DE) fut capitoul en 1339.

Soleilhavolp (Jean de), bourgeois, fut élu capitoul en 1652-53.

Armes : D'azur, à deux levriers rampants et affrontés d'or, se tenant par les pattes de devant, regardant un soleil rayonnant d'or mis en chef.

Soleilhavolp (Etienne-Noel de), écuyer, qui avait dénombré, devant les capitouls, le 4 avril 1689, fut élu capitoul en 1691.

Soleilhavolp (Dame DE), seigneuresse de Saint-Pierre-des-Monts, fut convoquée à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Solens (Pierre), marchand, capitoul en 1581.

Solens (Jean), bourgeois, capitoul en 1588.

Solier, Soleri ou Dusolier (Robert Du), avocat, capitoul en 1503.

Solier (Antoine du), professeur en droit, capitoul en 1514; il dénombra ses fiefs nobles de Rabastens, à Toulouse en 1548. Il faisait partie du Parlement de Toulouse, en 1559, lorsque le roi François II confirma les officiers de cette Cour.

Solier (Jean du), co-seigneur de Saint-Loup, fut élu capitoul en 1545. Il avait dénombré ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1540 et en 1541.

Solier (Suzanne du) dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 4554.

Solier (Antoine Du), bourgeois, capitoul en 1576.

Solier (Etienne du), docteur-avocat, capitoul en 1612.

Solier (Paul et Pierre du) furent maintenus dans leur noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 mars 4670.

Solier ou Sollier (N..... pu), habitants au pays de Foix, furent maintenus dans leur *noblesse*, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, et confirmés par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 3 juin 1700.

Armes: D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, accompagnée de deux étoiles d'or; au chef d'argent.

Solier de Gaye (Dame DE), co-seigneuresse de Pauliac, fut convoquée à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Somviés (Bertrand de), écuyer, sieur de Roubignan, capitoul en 4708.

Sorbiac (N.....) obtint du roi Louis XVIII des lettres de confirmation de *noblesse* le 28 décembre 4816; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse.

Soterene ou Souterene (PIERRE), marchand, fut capitoul en 1646 et en 1656.

Souberne (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1534.

Soubiran (Jean), écuyer, fut capitoul en 1613.

Soubiran (André de), seigneur du Falga, de Garenet et de Jarnac, habitant de Revel, au diocèse de Lavaur, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 3 juillet 1669.

Armes : D'argent , à la bande de gueules.

Soubiran (N.... DE), seigneurs d'Arifat, au pays de Foix, ayant prouvé par titres écrits depuis 4557, furent maintenus dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 23 août 1698.

Armes: D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissants d'argent.

Soubiran (N.... DE), seigneurs de Lissac en Rouergue, ayant produit leurs titres depuis 1557, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 4 février 1700.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Soubiran (Paul de), seigneur de Belfort, au diocèse de Lavaur, André et Pierre de Soubiran, ses cousins, ayant prouvé qu'ils descendaient d'Amblard de Soubiran, sénéchal d'Albigeois, pourvu le 19 juillet 1208, furent maintenus dans leur noblesse, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 21 juillet 1669.

Armes : D'argent, à la bande de gueules.

Soulages ou Soutlages (JEAN-PAUL DE), seigneur de Lamée et de Trèbes, capitoul en 1706.

Armes: D'azur, aux trois flammes d'argent posées deux et une; en chef, une étoile d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit besants d'or, mis en orle.

Soulages de Lamée (HENRI DE) fut conseiller au Parlement, de 1714 à 1736.

Soulages de Lamée (JEAN DE) rendit hommage au Roi, devant la Cour des Comptes de Montpellier, le 16 janvier 1755. Le procès-verbal dudit hommage fut enregistré à Montpellier.

Soulages de Lamée (Alexandre de), seigneur du Mazet, dans la sénéchaussée de Carcassonne, rendit hommage au Roi et prêta le serment de fidélité devant la Cour des Comptes de Montpellier, le 8 novembre 1777. Il fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Soulens. Voyez Solens.

Soult (NICOLAS), maréchal de France, duc de Dalmatie, par décret impérial du 1er mars 1808.

Armes: D'or, à l'écusson de gueules, chargé de trois têtes de léopard d'or; posées deux et une; au chef de gueules, semé d'étoiles d'or.

Soupens (Jean-François) était conseiller au Parlement en 1681.

Soustre (Tristan de), docteur en droit, capitoul en 1516. Il fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement en 1519.

Soulé de Besins (BARTHÉLEMY) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 4 avril 1748; reçu le 18 janvier 1749.

Souterene ou Soterene (Pierre de), bourgeois, fut capitoul en 1646 et en 1656.

Souterene (Claude de), bourgeois, capitoul en 1678.

Armes : D'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de deux liens de gueules superposés, sommée d'une étoile d'or.

Souville (Jean-Baptiste-François), avocat, capitoul en 1767.

Souville (Bernard-François-Bertrand de), seigneur de Villeneuve et co-seigneur de Lunax, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Squivati (Hugues) fut capitoul en 4384.

Squivati ou Squinati (Seguin), capitoul en 1402.

Stellane (Bernard), avocat, capitoul en 1687.

Storgi (Pierre) fut élu capitoul en 1406.

Suarez d'Almeyda (Jean-Baptiste-Joseph de), procureur-général au conseil supérieur du Cap (île Saint-Domingue), originaire de Portugal, se fixa en France en 1792, à la suite de la Révolution. Il est auteur de la branche de cette noble famille qui réside, depuis cette époque, à Toulouse, et qui y a contracté d'honorables alliances.

Armes: Coupé; en chef parti, écartelé aux premier et quatrième de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable; aux deuxième et troisième d'argent, au lion rampant de gueules; parti de gueules, à trois pals d'or; en pointe d'or, à l'arbre de sinople terrassé de même, affronté à sénestre d'un lion de gueules rampant contre le fût de l'arbre.

Suarez d'Almeyda (Louis-Clement-Adolphe de), ayant fait ses preuves de *noblesse* devant le juge d'armes de France, fut admis dans les Gardes du Corps du Roi, le 9 juillet 1814.

Armes: Les mêmes que les précédentes, écartelées de Méric de Montgazin (Voyez: Méric de Montgazin).

Suau (Jean), docteur-avocat, capitoul en 1572.

Suau (Pierre de), écuyer, docteur-avocat, fut capitoul en 4579 et en 4588. Ses descendants étaient seigneurs de l'Escalette, près de Pibrac.

Armes: D'azur, au goëland essorant d'argent, sur une mer de sinople ondée d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or. — Devise: Deo et Patriæ.

Subreville (Pierre) fut élu capitoul en 1594.

Suc (ABEL), président au Parlement de Toulouse et de la Chambre de l'Edit de Castres, pourvu le 12 février 1627. Son petit-fils, Henri Suc, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 17 septembre 1668.

Sudre (Guillaume), marchand, capitoul en 1475.

Suère de Lafitte (Jean-Louis de), seigneur de la ville du Plan, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Suère (N.... DE), ancien capitaine d'infanterie, Suère de Laroque et Suère de Lasserre, assistèrent à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Sumat (RAYMOND DE) fut élu capitoul en 1316.

Supersantis (Bernard de), docteur-avocat, capitoul en 1558, 1568, 1575 et en 1580.

Suplicy (Pierre-Jean), bourgeois, capitoul en 1667; il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 20 septembre 1669.

Syllio (AIMÉRIC DE) fut élu capitoul en 1296.

Symonet ou Simonet (Philippe), capitoul en 1502.





T

Le titre seul est héréditaire!.... La Noblesse s'acquiert!....

Taberly (Pierre), bourgeois, capitoul en 1633.

Taberly (Bernard), écuyer, seigneur de Sacalery, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Taffid (Philippe-Mathurin), écuyer, seigneur de Condureau, capitoul en 1700.

Taillasson (Pierre de), docteur-avocat, professeur-régent en 4645, capitoul en 1643.

 $\it Armes:$ Taillé d'argent et de gueules de dix pièces ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Taillasson (Jean-Raymond de), co-seigneur de Colomiers, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Taillasson (Jean-Raymond-François-Marguerite-Joseph-Henri-Saturnin-Gilles de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1784 à 1790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Taillasson (N.... DE), co-seigneur de Colomiers et de Saint-Martin-du-Touch, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Taillefer (N....) fut consul ou capitoul en 1203.

Taillefer (Tolosain) fut consul ou capitoul en 1205 et en 1221.

Taillefer (Guillaume-Arnaud), consul ou capitoul en 1207.

Taillefer (Pierre), ayant établi ses preuves écrites de noblesse depuis 4549, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant général de Languedoc, le 45 janvier 4671.

Armes: D'azur, à la fasce élevée d'argent, au dextrochère de naturel, brassadé d'argent, mouvant du flanc sénestre de l'écu, armé d'une épée haute d'or, brochant sur le tout.

Talentin de Seintenac de Lafitte (CESAR-JEAN-BAPTISTE) obtint le titre de *viçomte*, avec majorat, par lettres patentes datées du 15 octobre 1825; enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 7 novembre suivant.

Armes: D'argent, au pin de sinople, portant une pomme de pin de chaque côté d'or.

Tamisier (Guillaume), bourgeois, capitoul en 1525.

Taparaci (Guillaume), jurisconsulte, fut capitoul en 1337, 1350 et en 1357.

Taparaci (Fors) fut élu capitoul en 1362.

Taparas (Fort) fut élu capitoul en 1369.

Tapie (François de), avocat, conseiller au sénéchal d'Auch, capitoul en 1766.

Tardieu de Labarthe (Jean-Jacob-Claude), écuyer, capitoul en 1741.

Tardy (N.... de) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Tartanac (Jean de), avocat, fut capitoul en 1672.

Tatgeri (Jean), licencié en droit, capitoul en 1421.

Tatzaco (Roger de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Tauriac (Ayméric de), seigneur de Tauriac, en Rouergue, est cité dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Tauriac (Pilus Fortis de Tauriacho), chevalier, seigneur de Tauriac, est également compris dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Tauriac (JACQUES DE) rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour son père, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 23 mars 1658.

Tauriac (Jacques de), seigneur de Bussac, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 12 avril 1658.

Tauriac. — La famille de Tauriac de Bussac fut relevée de dérogeance par lettres patentes du Roi, données à Paris, le 15 mars 1681, enregistrées à la Cour des Aydes de Montauban, le 4 juillet 1689. Cette famille n'a rien de commun avec celle de Boyer dite de Tauriac. — Voyez: Boyer.

Tauriac (Jacques de), seigneur de Bussac, et Antoine de Tauriac, son frère, furent maintenus dans leur noblesse, par un arrêt du conseil du Roi, rendu le 30 mars 1700.

Armes: D'azur, au taureau d'or. - Devise: Nil timet.

Tauriac (N.... DE), seigneurs d'Alterac, de Bussac et d'autres lieux, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, le 27 janvier 4699.

Armes : D'azur, au taureau d'or.

Tauriac (Jacques de), chevalier, seigneur de Bussac, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 9 novembre 1725.

Taurine (Pierre de), seigneur du fief de Puechain, au diocèse d'Albi, et Claude, son frère, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1516, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 27 janvier 1670.

Armes : D'azur, au taureau d'or.

Taverne (Jerôme), avocat, fut capitoul en 1760.

Taverne de La Salle assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Tegra de Caussade (le baron de) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Teinier (RAYMOND) fut consul ou capitoul en 1226.

Teillet ou Telhet (ETIENNE), notaire, capitoul en 1490 et en 1501.

Terlon (CLAUDE), docteur-avocat, capitoul en 4555.

Armes: D'azur, à trois lions léopardés d'or, rangés en pal.

Terlon (GABRIEL DE) fut conseiller au Parlement, de 16.. à 1611.

Terlon (PIERRE DE) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 30 mars 4639.

Terlon (BLAISE DE) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1679 à 1701.

Terminis (RAYMONDUS DE), domicellus, est mentionné au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Puy-Laurens, dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Termes (OLIVIER DE), du Languedoc, assista à la première Croisade entreprise sous le pontificat d'Urbain II, en 4096.

Termes (OLIVIER DE) assista à la septième Croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV, en 4248, et terminée en 1268 (Musée de Versailles).

Teronde (Jean de), docteur-avocat, capitoul en 1560.

Terrein (Jean) fut capitoul en 1466 et en 1485.

Terrein (Guy), licencié en droit, capitoul en 1511.

Terrein (Jean), licencié en droit, capitoul en 1512.

Terreni (Roger), domicellus; est mentionné dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Terrier (Bernard) fut élu capitoul en 1332.

Terrier (VITAL) fut capitoul en 1341.

Tersac ou Tersaco (Roger de), scutifer, figure dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Tersac (GÉRAUD DE), seigneur de Comagnes, diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 17 janvier 1671, et confirmé par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 11 février 1700.

Armes: Tiercé en fasce d'azur, d'or et de gueules; l'azur chargé de trois fleurs de lys rangées d'or.

Tersac (Victor-Alexandre de), seigneur de Montberaud, chanoine de l'église de Toulouse, héritier de M. César de Montberaud, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Tersac de Montberaud (N.... DE), seigneurs de Montberaud et de Vernajoul au pays de Foix, ayant prouvé leurs titres depuis 1555, furent maintenus dans leur noblesse par M. Sanson, intendant de Montauban, le 24 février 1598.

Armes : De gueules, au chef cousu d'azur, soutenu d'or, et chargé de trois fleurs de lys d'or.

Terson de Paleville (PIERRE-HILAIRE DE), garde du corps du Roi, demeurant à Revel, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 4789, et à laquelle il représenta, par procuration, M. Louis-Philippe de Terson de Paleville.

Terson de Paleville (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Testou (Jean-Baptiste de), écuyer, dénombra noblement, devant les capitouls, le 4 septembre 1727.

Tetard (MICHEL), écuyer, conseiller du Roi, capitoul en 1708.

Teula (Jean de), professeur en droit, capitoul en 4529.

Teulier (Philippe) fut élu capitoul en 1354.

Textor (Jean de), docteur-avocat, capitoul en 1578.

Teynier (Jean-Louis), ancien prieur de la Bourse de Toulouse, fut *capitoul* en 1767.

Armes : D'or, à la croix potencée de gueules.

Théon. Voyez Du Breuil.

Théron (Bernard) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1666 à 1693.

Théron de Ladevèze (Pierre-Charles), avocat, fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 6 avril 1774, reçu le 19 mai suivant.

Armes: D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois lys de gueules, tigés et feuillés de même, posés deux en chef et un en pointe.

Thesan ou Thezan (N.... DE), seigneurs du fief du Poujol, de Luc et de Venasque en Languedoc. Cette ancienne maison est citée dans l'Histoire de Languedoc, comme une des premières qui, dès l'an 900, eussent pris un nom de fief; et depuis environ l'an 1400 jusques vers le commencement du xvue siècle, que la terre de Thesan a été réunie au Domaine, elle l'avait possédée toujours par indivis avec le Roi.

Armes: Ecartelé d'or et de gueules. Pour cimier une croix et une épée passées en sautoir. — Devise: Pro aris et focis (pour la Religion et la Patrie).

Thesan (Bertrand de) assista à la septième Croisade commencée sous le pontificat d'Innocent IV en 1248, terminée en 1268 (Musée de Versailles).

Thesan ou Thezan (JACQUES DE) fut reçu chevalier de Malte, le 5 mai 1544.

Thesan du Poujol d'Olargue (François-Gabriel de De) fut conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 1678 à 1704.

Thesan de Venasque (Louis de), marquis de Saint-Gervais, ayant produit ses preuves écrites depuis 1500 environ, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 4 janvier 1671.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Thesan de Venasque (Paul-Marie-Pierre-Antoine de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 25 janvier 1720.

Armes : Ecartelé de Thesan et de Venasque.

Thesan (Hercule de) rendit hommage au Roi, pour les terres seigneuriales de Luc et de Caunes au diocèse de Narbonne, le 27 octobre 4722.

Thesan (Antoine-François de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 44 mai 4754, et reçu le 2 juin suivant; il fut nommé conseiller honoraire le 43 novembre 4784.

Thesan (Le chevalier DE), après avoir fait les preuves exigées au cabinet du Roi, fut admis aux honneurs de la Cour, le 10 novembre 1771.

Thesan (Pons-Marthe marquis DE), seigneur du Poujol, capitoul gentilhomme en 1781-82.

Armes : Ecartelé d'or et de gueules.

Thèsan de Lescout (François de) fut pourvu d'un office de conseiller à la cour des Aydes de Montauban, le 9 juin 1784, et reçu le 28 juillet suivant.

Thesan (M. le marquis DE), seigneur de la Courtensourd, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Théza ou Thésa (Pons de) fut capitoul en 1417.

Théza ou Thèse (Jean de), licencié en droit, fit le dénombrement de ses fiefs nobles à Toulouse en 1548.

Thibault (Jean), procureur au Parlement, capitoul en 1566.

Tholosani ou Tolosani de La Sesquière (Gullaume), docteur-avocat, capitoul en 1631 et en 1646.

Tholosani (OLIVIER), avocat, seigneur de La Sesquière, capitoul en 1654 et en 1663. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689, avec son épouse Jeanne de Pastoureau. Il dénombra de nouveau le 28 avril 1690.

Armes: D'argent, à une sirène de sable, tenant par la queue deux dauphins de même, qui sont réunis par la tête au-dessus de la sirène, formant ainsi une couronne.

Tholosani (Antoine), seigneur de La Sesquière, capitoul en 1657.

Tholosani (Pierre), écuyer, seigneur de La Sesquière, fut capitoul en 1682.

Tholosani de La Sesquière (Jean-François) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Tholosani (Jacques, Antoine et Jean), seigneurs de La Sesquière, ayant fait leurs preuves depuis 1534, furent maintenus *nobles* par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 19 avril 1669.

Armes : D'azur, à une sirène se peignant et se mirant sur des ondes au naturel.

Tholosani (Olivier), écuyer, seigneur de La Sesquière, avocat, capitoul en 1654.

Tholosani (Jean-Jacques-Raymond), seigneur de Saint-Rustice, de La Sesquière et autres places, dénombra noblement, devant les capitouls, le 2 juin 1729.

Thomas (Jean), procureur au Parlement, fut capitoul en 1480.

Thomas (Bardin), procureur au sénéchal, fut élu capitoul en 1557.

Thomas (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1589.

Thomas (Jean), docteur-avocat, fut capitoul en 1591 et en 1603.

Thomas (Bernard) fut conseiller au Parlement, de 1657 à 1692.

Thomas (Guillaume), notaire, capitoul en 1694.

Armes : D'azur, à une tour d'argent maconnée de sable.

Thomas (Bernard) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin

de Besons, le 47 janvier 4670. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 4689, et le 46 avril 4691.

Thomas (URBAIN), demeurant dans le diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 27 septembre 4670.

Thomas (Antoine), seigneur de Labarthe au diocèse de Castres, ayant établi qu'il descendait d'Antoine Thomas, seigneur de Roquecourbe, qui reçut des lettres d'anoblissement au mois de décembre 1627, fut maintenu par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 24 mars 1670.

Thomas (Bernard de), conseiller au Parlement, dénombra la co-seigneurie d'Escalquens, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Thomas (Casian de) dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 4689 et le 45 mai 4690.

Thomas (Pierre de), écuyer, co-seigneur de Saint-Sulpice-de-Lézat, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 17 août 1776.

Thomas (Louis-Jean-Joseph-Marie de), écuyer, fut député par la ville de Saint-Sulpice-Lézadois aux Etats-Généraux de l'Assiette, tenus à Rieux en 4783.

Thomas (Dame de), seigneuresse de Cornebarrieu, fut convoquée à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Thonel d'Orgeis (Jean-François-Joseph de) reçut le titre de *marquis* par lettres patentes du 30 août 1817; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 18 novembre de la même année.

Armes: D'azur, à trois épis de blé d'or posés en pal, accostés de deux tours d'argent, sommées de trois tourelles de même; le tout crénelé, maçonné et ajouré de sable.

Thonis (Jean de), docteur en droit, fut élu capitoul en 4334-35.

Thonis (MATHIEU DE) fut capitoul en 1346.

Thoron ou Toron (JEAN DE), docteur en droit, fut capitoul en 1446.

Thoron ou Toron (Pierre de), bourgeois, capitoul en 4553-54, fit le dénombrement de ses fiefs en qualité de co-seigneur de Lagardelle en 4557.

Armes : D'azur, à trois fasces d'argent abaissées ; au chef d'or, chargé de trois tourteaux-besants de gueules et d'argent.

Thoulouse (MATHIEU), seigneur de Razengues, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1740 à 17...

Tieux de Lasserre (N....), doyen des secrétaires du roi en la Chancellerie de Toulouse en 1790.

Tiffaut ou Tiffault (GILLES) fut capitoul en 1535.

Tiffaut (Jean-Arnaud de), docteur-avocat, capitoul en 1602; puis il fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 16.. à 1645.

Tiffaut (Jean de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 1645 à 1690.

Tiffaut (Jean-Jacques de), écuyer, seigneur de Belloc et de La Boubée, fut capitoul en 1656.

Tiffaut (François de), écuyer, seigneur de Tiffaut, fut capitoul en 1671.

Tiffaut (RAYMOND DE), seigneur de Belloc, conseiller au Parlement, de 1691 à 1712.

Tiffaut (Jean-Arnaud de), écuyer, capitoul en 1680 et en 1691, seigneur de Saint-Christaud. Il dénombra, devant les capitouls, le 2 avril 1689, comme seigneur de Saint-Christaud et co-seigneur de La Boubée.

Tiffaut (Jean-Arnaud de) et Jean-Jacques de Tiffaut, seigneur de Belloc, son oncle, furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 43 septembre 4669. Le premier dénombra, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 1er février 1679.

Tiffaut (RAYMOND DE), écuyer, seigneur de Belloc et de La Boubée, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Tiffy (Paul), avocat, capitoul en 1674. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689.

Tiffy (Pierre), seigneur de la Lagarde, co-seigneur de Banières, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4er avril 1689.

Tilhet (Le baron de), seigneur de Montoussin, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Tilhet de Rabaudy (Théodore) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1689 et en 1691.

Tilhol (Jean de), docteur-avocat, capitoul en 1630.

Armes : D'or, à un arbre de tilleul de sinople terrassé de même, fleuri d'argent; en chef un nuage d'argent ondé d'azur, chargé d'une étoile de gueules, accostée de deux têtes d'éole ou de vent de carnation soufflant sur l'arbre.

Tilhol (CLAUDE DE), avocat, capitoul en 4664; il fut dans la suite professeur ès-droit en l'université de Toulouse; il dénombra ses fiefs nobles, le 31 mars 1689, et notamment la terre de Saint-Pey de Monts, dans la juridiction de Montaut.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Tilhol (Jean-Claude de), avocat, fut capitoul en 1750 et en 4754-55-56.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Tilhol (Gabriel de), fils de Jean Tilhol, fut maintenu noble, en vertu du capitoulat de son père, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 4 novembre 1669. Confirmé par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 15 février 1716.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Timbal (Gabriel), pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 10 décembre 1766, reçu le 11 février 1767.

Timbrune (Vincent-Sylvestre), comte de Valence, lieutenant-général des armées du Roi, seigneur de Boussan, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Tiran (Antoine), conseiller du roi, magistrat au présidial de la sénéchaussée de Toulouse, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 1er avril 1689.

Tirani (Antoine de), avocat, fut capitoul en 4746. Il dénombra noblement, le 4 septembre 1732, en qualité de conseiller du roi, de lieutenant criminel au sénéchal de Toulouse, de seigneur de Caignac et de Lagarrigue, et comme héritier substitué de Jean-Baptiste de Tirani, avocat, son frère, le 4 septembre 1732.

Armes : D'argent , au chevron de gueules , en pointe un croissant de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Tirani (Gabriel-Joseph de), seigneur de Caignac, dénombra ses fiefs nobles le 15 avril 1778.

Tissendier (Bernard de), avocat, capitoul en 1748.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à trois coquilles d'argent, posées une et deux; au chef de gueules, chargé de deux croissants d'or; aux deuxième et troisième d'or, à une croix alézée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même.

Tolosani. Voyez Tholosani.

Tolut (PIERRE), marchand, capitoul en 1477.

Tonnac de Calhavié, seigneur de la Calhavié, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Tonnac de Villeneuve (N.... DE) fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Tonnerre (Jean de), docteur en droit, fut capitoul en 4343.

Torilhon (MARTIN), bourgeois, capitoul en 1689.

Tornier ou Tournier (BERTRAND), capitoul en 1342.

Tornier (BERTRAND), chevalier, fut capitoul en 1396.

Armes: D'azur, à une tour d'argent maconnée et ajourée de sable.

Tornier (ETIENNE), licencié en droit, fut capitoul en 1402 et en 1417.

Tornier (Antoine), damoiseau, seigneur de Launaguet, capitoul en 1440, 1463-64. Il rendit hommage pour la terre de Launaguet, au diocése de Toulouse.

Armes : D'azur, à une tour d'argent maconnée et ajourée de sable.

Tornier (Fulcran-François), avocat, fut capitoul en 1689. Il dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Tornier. Voyez Tournier.

Tororela ou Tororele (RAYMOND) fut élu capitoul en 1406.

Toron. Voyez Thoron.

Toulouse. — Les armes de la Maison des comtes de Toulouse sont : De gueules, à la croix d'or, dite croix de Toulouse. Elle se distingue des autres croix, parce qu'elle est vidée, cléchée, pommetée d'or. Le pape Urbain II, après avoir proclamé la Croisade, à Clermont-Ferrand, vint à Toulouse, où il reçut le serment des chevaliers et des soldats qui devaient marcher sous la bannière de la Croix, qu'il remit solennellement dans l'église de Saint-Sernin, à Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Ce prince l'adopta dès-lors pour l'étendard de son armée et pour ses armoiries.

Toulouse (Frédélon comte de). Charles-le-Chauve donna, en 849, le pays Toulousain, avec le titre de comté, à Frédélon. Celui-ci, à l'exemple des grands vassaux, se perpétua dans sa dignité et la transmit, comme fief héréditaire, à son frère Raymond Ier du nom, en 852. Dans cette liste, il n'est question que des comtes héréditaires de la maison de Toulouse.

Toulouse (RAYMOND comte DE), frère du précédent, lui succéda de 852 à 865.

Toulouse (Bernard comte de) régna de 865 à 875.

Toulouse (Eudes comte de) succéda au précédent, de 875 à 919.

Toulouse (RAYMOND comte DE), deuxième du nom, ne régna que de 919 à 923.

Toulouse (RAYMOND-PONS comte DE), troisième du nom, posséda le comté, de 923 à 950.

Toulouse (Guillaume comte de), troisième du nom (à cause de deux autres comtes de Toulouse, non héréditaires, du même nom), succéda au précédent, de 950 à 4037.

Toulouse (Pons *comte* de) gouverna le *comté*, de 1037 à 1061.

Toulouse (Guillaume comte de), quatrième du nom, régna de 1061 à 1093.

Toulouse (RAYMOND comte DE), quatrième du nom, dit de Saint-Gilles, frère du précédent, lui succéda de 1093 à 4105. Il fut l'un des principaux chefs de la Croisade, entreprise en 1096, sous le pontificat du pape Urbain II, qui lui donna solennellement la croix dans la basilique de Saint-Sernin. Le comte Raymond de Saint-Gilles adopta cette croix comme signe distinctif, et la fit mettre sur sa bannière, sur sa targe et plus tard dans son écu.

Armes: De gueules, à la croix vidée, cléchée, pommetée et alézée d'or, dite de Toulouse. Ces armes sont devenues celles de la maison de Toulouse.

Toulouse (Bertrand comte de), fils naturel du précédent, lui succéda de 1105 à 1112.

Toulouse (Alphonse-Jourdain comte de), fils légitime de Raymond de Saint-Gilles et d'Elvire de Castille, succéda à Bertrand, de 1112 à 1148. Il assista à la seconde Croisade, commencée sous le pontificat du pape Eugène III, en 1145, et terminée en 1188.

Toulouse (Pons DE), comte de Tripoli, fils de Raymond de Saint-Gilles, fit partie de la première Croisade, entreprise sous le pontificat d'Urbain II, en 1096.

Toulouse (RAYMOND comte DE), cinquième du nom, fils du précédent, lui succéda de 1148 à 1194.

Toulouse (RAYMOND comte DE), sixième du nom, fils du précédent, lui succéda de 1194 à 1222.

Toulouse (RAYMOND comte DE), septième du nom, fils du précédent, lui succéda de 1222 à 1249.

Toulouse (Jeanne comtesse de), fille de Raymond VII, femme d'Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi Louis IX, étant morte sans laisser de postérité, le comté de Toulouse fut réuni à la Couronne de France, en vertu du traité de Paris, passé en 1226. La réunion définitive n'eut lieu qu'en 1271.

Toulouse ou Tholosa (Pierre de) est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, avec les nobles seigneurs du bailliage de Vaure.

Toulouse ou Thoulouse (Tozet de) fut consul ou capitoul en 4183 et en 4184.

Toulouse (RAYMOND-ATHON DE) fut consul ou capitoul en 1197.

Toulouse (Pierre de), consul ou capitoul en 1198, 1200, 1201 et en 1220.

Toulouse (Bernard-Raymond de), consul ou capitoul en 1478 et en 1499.

Toulouse (Pierre-Raymond de), consul ou capitoul en 1247.

Toulouse (Pierre de), consul ou capitoul en 1251.

Toulouse (RAYMOND-OTHON DE), capitoul en 1271.

Toulouse (Pierre de), damoiseau, capitoul en 1283, 1285 et en 1289.

Toulouse (MANCIP DE) fut capitoul en 1286.

Toulouse (RAYMOND-MAURAND-OTHON DE) fut élu capitoul en 1299.

Toulouse (RAYMOND-OTHON DE), capitoul en 1309.

Toulouse (RAYMOND-OTHON DE), damoiseau, fils de Pierre, capitoul en 1315.

Toulouse (RAYMOND-OTHON DE), seigneur de Quint, capitoul en 1322 et en 1342.

Armes : De gueules fretté d'or.

Toulouse (Nicolas de), capitoul en 4347, 4357 et en 4366; en 4366, co-seigneur de Quint.

Toulouse ou Thoulouse (RAYMOND-OTHON DE) fut capitoul en 4378.

Toulouse (Jean), bourgeois, fut capitoul en 4737.

Toulouse, Tholose, Tolosa, Tolose ou Thoulouse, ville capitale du royaume d'Aquitaine, plus tard du comté de Toulouse et du pays Toulousain, dont les consuls, qui formaient la cour des Comtes, étaient, avant 1271, pris parmi les nobles seigneurs de la cité et du bourg. Dans la suite, leurs successeurs étaient anoblis par l'exercice du capitoulat, charge purement municipale et particulière à la ville de Toulouse (Vovez tome I, page xvi). Les armoiries de la ville de Toulouse, dont nous avons publié l'historique en 1855, et que nous avons reproduit dans notre Annuaire de 1859, page 58, sont : De gueules, à la croix vidée, cléchée, pommetée et alézée d'or (qui est de Toulouse), soutenue d'une vergette du même; au bélier d'argent passant en pointe, la tête contournée, brochant sur la vergette (le bélier est l'animal emblématique choisi par les Toulousains à l'époque romaine); en chef, deux tours d'argent maconnées de sable, donjonnées chacune de trois donjons : ceux de la tour à dextre crénelés (représentant le Château-Narbonnais), ceux de la tour à sénestre couverts en clochetons (représentant l'insigne basilique de Saint-Sernin); au chef cousu d'azur, semé de fleurs de lys d'or (qui est de France ancien).

Toulouse-Lautrec de Montfa (Jean de) fut, après avoir fait ses preuves de *noblesse*, reçu chevalier dans l'ordre de Malte en 1612.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier de gueules, à la croix de Toulouse; aux deuxième et troisième d'argent, au lion rampant de sable, lampassé, armé et couronné de gueules.

Toulouse-Lautrec (Bernard de), vicomte de Lautrec, baron de Montfa, au diocèse de Castres, Alexandre et Jean-Guillaume ses fils, ayant prouvé depuis 4527, furent maintenus dans leurs titres nobiliaires, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 9 novembre 1668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Toulouse-Lautrec (Louis de), seigneur de Saint-Germier, au diocèse de Castres, ayant établi ses preuves écrites de noblesse depuis 4536, fut maintenu noble par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 24 septembre 4669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Toulouse-Lautrec (ETIENNE-JOSEPH DE), abbé commandataire de Candeil, ordre de Citeaux, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 27 février 1755.

Toulouse-Lautrec (M. le comte de), après avoir fait les preuves de noblesse exigées au cabinet du Roi, fut admis aux honneurs de la Cour, le 12 mai 1770. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castres en 1789, et fut député par elle aux Etats-Généraux du Royaume.

Toulza (CLEMENT-CYRILLE) obtint des lettres d'anoblissement du roi Charles X, données le 26 mai 1827; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 26 mars 1828.

Armes: D'azur, à la gerbe d'or, accostée de deux fers de lance d'argent, la pointe en bas, et accompagnée en chef et en pointe d'un lys de jardin d'argent.

Toupignon (Pierre de) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 3 avril 1664.

Toupignon (Jean-François de), trésorier général de France en la généralité de Toulouse, rendit hommage au Roi, le 16 juillet 1673.

Toupignon (JEAN-PAUL DE), conseiller au Parlement, de 1703 à 1722.

Tour. Voyez Latour.

Tournemire ou Tornemire (Antoine de), chevalier, fut capitoul en 1472.

Tournemire (Bertrand de), écuyer, fut élu capitoul en 1489.

Tournemire (Pierre de), seigneur de Pouse, fut capitoul en 4509.

Tournemire (Pierre de), fils du précédent, professeur en droit, capitoul en 4515.

Tournemire (Jean de), écuyer, seigneur de Pouse, capitoul en 1526.

Tournemire (RAYMOND DE) dénombra ses fiefs nobles en 1554. En 1541 il avait dénombré comme écuyer et seigneur de Novital.

Tournemire (Arnaud de), docteur-avocat, seigneur de Pouse, capitoul en 4578. Il avait dénombré en 4554.

Tournemire (François de), seigneur de Raillac, au diocèse de Rieux, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 27 novembre 1669.

Armes : D'azur, à la tour d'argent, accompagnée de huit mouchetures d'hermine d'argent; au chef de même, cousu d'argent, chargé de deux étoiles d'or.

Tournemire (Jean-Michel de), écuyer, capitoul en 1669. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, le 12 août 1669.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Tournemire (François-Alexis et Henri) père et fils, furent maintenus dans leur *noblesse*, en vertu du *capitoulat*, par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 17 janvier 1670.

Tournemire (François de), seigneur de Lacroix et Falgarde, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 23 janvier 1727.

Tournemire (M. DE) fut admis aux honneurs de la Cour, le 30 mars 4785.

Tournier (BERTRAND), capitoul en 1349 et en 1360.

Tournier (GAILLARD) fut élu capitoul en 1361.

Tournier (GAILLARD), chevalier, capitoul en 4376 et en 4383-84.

Tournier (BERTRAND) fut élu capitoul en 1388.

Tournier ou Tournoër (Guillaume) fut reçu second président au Parlement de Toulouse en 4545.

Tournier ou Tournoër (Jean de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 4556 à 4559.

Tournier (Antoine), procureur au Parlement, fut élu capitoul en 4553-54 et en 4557.

Tournier (ETIENNE), avocat, fut capitoul en 1586.

Tournier (Jean-François de), conseiller au Parlement, de 1671 à 1705.

Tournier (Pierre de), conseiller-clerc au Parlement de Toulouse, de 1690 à 1738.

Tournier (Jean-François de), avocat-général et puis président au Parlement, rendit hommage pour la baronnie de Launac, au diocèse de Toulouse, le 4 février 4737.

Tournier de Murel (Jean-François de), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1708 à 1739.

Tournier (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE), avocat, fut capitoul en 1745 et en 1758.

Tournier de Soulirac (Pierre-Marie-Jacques de), conseiller au Parlement, de 1761 à 1780.

Tournier de Vaillac (RAPHAEL-FRANÇOIS-AUGUSTE-ELEONORE DE) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1786 à 1790. Tournier (Pierre-Marie-Jacques de), conseiller au Parlement, de 4781 à 4790. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Tourreil (François de), écuyer, fut élu capitoul en 1664.

Armes : D'argent plein, à deux cotices mises en croix.

Tourreil (François de), chevalier, conseiller du Roi, trésorier général de France à Montauban, fit un acte de reconnaissance au Roi, à Toulouse, le 1er avril 1673.

Tourreil (Jean de), conseiller au Parlement en 1645, puis président aux requêtes, ensuite procureur-général près la même Cour, le 20 juin 1653. Mort à Paris, le 22 mai 1668.

Armes : D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de coq crètées et barbées d'or, deux en chef et une en pointe.

Tourreil (Pierre de) fut conseiller au Parlement en 1649, puis président à mortier jusqu'en 1654.

Tourtel (André de), avocat, baron de Saint-Aspre, seigneur de Gramont et de Beau-Séjour, capitoul en 1751.

* Armes: De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent, posés deux et un.

Touzin (François), bourgeois, capitoul en 1398.

Tovres (Jean de) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 4559.

Traget (Arnaud de), consul ou capitoul en 1227.

Traget (BERNARD), consul ou capitoul en 1269.

Traget (RAYMOND DE) fut élu capitoul en 1278.

Trajet (Bernard de) fut capitoul en 4312.

Trajet (Jean de) fut capitoul en 1317.

Trantol (RAYMOND DE), chevalier, était un des nobles seigneurs du bailliage d'Auriac qui signèrent, en 1271, le Saisimentum comitatus Tolosæ.

Travaudi ou Trabaudi (Pierre ou Etienne DE), notaire, capitoul en 1532-33.

Armes : D'azur, à trois fasces d'or.

Traversier, seigneur de Vèbre, de Lherm, de la Pujade, de Magrins, etc., était, sous Henri IV, gouverneur de Tarascon et de Varilhes.

Armes: D'azur, à un ours debout d'argent; au chef d'argent, charge d'un chène de sinople, à la bordure de gueules, chargé de huit flanchis d'argent.

Traversier (N.... DE), seigneurs de Fautillon et de Vèbre, furent maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 6 août 1669, confirmés dans leur noblesse par M. le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 14 février 1699.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Traynier (Bernard), docteur-avocat, fut capitoul en 1548.

Trébose (Jean-Jacques de), docteur-avocat, capitoul en 1636. Il fut maintenu noble, avec ses deux fils Jean-Benoît et Jean, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 9 août 1669; ils furent confirmés dans leur noblesse, en qualité de seigneurs de Beilhart, au pays de Rivière-Verdun, par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 20 juillet 1699.

Armes : D'or, au chevron de sable ; en pointe, un bouc de même,

Trémolet de Bucelly (N.... DE) obtint en sa faveur l'érection de la terre baronniale de Montpezat en marquisat, en juillet 4665. Les lettres d'érection furent enregistrées au Parlement de Toulouse.

Armes : D'azur, au cygne d'argent, sur une rivière du même, surmonté de trois étoiles d'or; à la bordure d'argent chargée de seize tourteaux d'azur.

Trémolières (Jean), procureur au Parlement, fut capitoul en 4523.

Trenier (ARNAUD-RAYMOND), capitoul en 1181.

Trenqualie ou Trinqualié (Jean) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1689.

Trenqualie. (Jean-Louis de), conseiller au Parlement en 1700, doyen en 1753.

Trenqualie (Jean-François-Louis de), conseiller au Parlement, de 1745 à 17...

Trenqualie de Magnan (JEAN-HENRI-FRANÇOIS-CYPRIEN DE), conseiller au Parlement, de 1781 à 1790; puis conseiller à la Cour d'Agen.

Treylier (Pierre), procureur au Parlement, fut élu capitoul en 1505.

Trichal (GÉRAUD), licencié en droit, fut capitoul en 1492-93-94-95.

Tro.... (Bernard) fut élu capitoul en 4375.

Trubelle (Gabriel-Joseph), écuyer, fut élu capitoul en 1771. Il assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Truelh (DURAND DE) fut capitoul en 1386-87.

Trytens (Bernard-Pierre) fut élu consul ou capitoul en 1212.

Tueria (Etienne de) fut capitoul en 1287.

Tueria (GERAUD DE) fut capitoul en 1289.

Turle (Charles), conseiller et secrétaire du Roi en la Chancellerie de Toulouse, chambre de l'Edit à Castres, reçu le 20 juin 1612. Il rendit hommage au Roi pour les seigneuries de Mondonville et de Peyrolade, situées en la sénéchaussée d'Armagnac, en 1635, à Montauban.

Turle (François de), seigneur de Mondonville, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1628 à 1656.

Turle (Georges), fils du précédent, avocat, capitoul en 1662 et en 1677. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 29 juillet 1669.

Turle (VALÈRE) fut élu capitoul en 1644.

Turle-Labrepin (ETIENNE-JOSEPH DE), écuyer, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Turle-Labrepin (ETIENNE-JOSEPH DE), écuyer, fut capitoul en 1699.

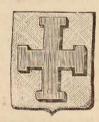
Turle-Labrepin (François de), avocat, fut capitoul en 1725-26.

Armes: De gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, à trois créneaux de fasces; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Turle-Labrepin (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Turssan d'Espaignol (Pierre-André-Gabriel de) fut nommé *président à Cour des Aydes* de Montauban, le 10 novembre 4780, et installé le 26 janvier 4781.

Tymbaud (Pierre), licencié en droit, fut capitoul en 4476.





U

Le vrai Noble aime tous les hommes en frères; il leur vient en aide dans l'adversité!....

Ulmo (Bernard de) fut consul ou capitoul en 1204.

Ulmo (RAYMOND DE) fut consul ou capitoul en 1207 et en 1221.

Ulmo (Arnaud de), consul ou capitoul en 1220.

Ulmo (Guillaume de), consul ou capitoul en 1225.

Ulmo (BERENGER DE) fut capitoul en 1301.

Ulmo (Pierre de) fut capitoul en 4336.

Ulmo (ETIENNE DE) fut capitoul en 1353, en 1360 et en 1381.

Armes : D'or, à l'ormeau de sinople.

Ulmo ou Olmières (Jean d'), avocat-général près le Parlement de Toulouse en 1525; puis président à mortier, de 1530 à 1536. — Voyez Dolmières.

Umbiis (Pons) fut élu consul ou capitoul en 4181 et en 4183.

Umbiis (Guillaume-Raymond) fut consul ou capitoul en 1483.

Umières (N.... D'), seigneurs de Vareilhes, de Dolmeyrac, de Loubejac et d'autres places en Rouergue, ayant fait leurs preuves écrites de noblesse depuis 4559, furent maintenus nobles par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 7 juillet 1746.

Unaud ou Hunaud (GUILLAUME), chevalier, fut élu capitoul en 1350.

Université de Toulouse (Armoiries de l'): D'azur, à un dextrochère de carnation brassadé d'argent, mouvant du haut de l'écu, tenant un livre fermé d'or, à deux fermoirs de sable tournés vers le bas de l'écu, le livre chargé d'une croix de Toulouse de gueules.

Unzent ou Unzento (Guillaume de), chevalier, seigneur du lieu, était au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Cintegabelle qui signèrent, en 1271, l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ.

Urdés (Lucas d'), docteur-avocat, capitoul en 4554, 4563, 4571, 4577 et en 4582.

Urre de Brotin (Jean-Baptiste d'), seigneur de Paris, marquis de Montanègue, maître de camp d'un régiment de cavalerie de Monsieur, frère du Roi, demeurant à Villeneuve-lès-Avignon, ayant produit ses titres depuis 1450 environ, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 16 janvier 1671.

Armes : D'argent, à une bande de gueules chargée de trois étoiles d'argent.

Urre (Le marquis D') fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Urset (Guillaume-Raymond) fut consul ou capitoul en 1225.

Usson (Jean) fut capitoul en 1461.

Usson (Bernard) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1518.

Usson (N..... D'), seigneurs de Bonrepeaux, du Freychenet au pays de Foix, furent maintenus par M. Pellot, intendant de Guienne, le 40 juin 1667, et confirmés dans leur *noblesse* par M. Sanson, intendant en la généralité de Montauban, le 40 décembre 1697.

Armes: Ecartelé, au premier d'or, au lion rampant de gueules; aux deuxième et troisième de sinople, à un roc d'échiquier d'or; au dernier d'or, à trois pals de gueules.

Ustou (Roger d'), seigneur de la Molette, ayant produit ses preuves écrites depuis 1530, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant général de Languedoc, le 13 novembre 1669.

Armes : D'or, à la vache de gueules, accornée, accolée et clarinée d'argent, passant sur une terrasse de sable.

Ustou (N.... p'), seigneurs de la Molette, d'Estève ayant produit leurs titres depuis 1550, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 5 décembre 1699.

Armes: Parti, au premier d'or, à la vache de gueules, colletée et clarinée d'argent; au deuxième d'azur, à la croix d'argent, cantonnée en chef de deux étoiles du même.

Ustou (M. le vicomte D'), baron de Montberaud, et le chevalier D'USTOU, seigneur de Saint-Michel, furent présents à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Ustou (Stanislas-Bernard-Pierre vicomte d'), seigneur de Montberaud et de Saint-Michel, chevalier de Saint-Louis, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789, et fut député par elle aux Etats-Généraux du Royaume.

Ustou (Joseph-Roger d'), baron de Morlhon, seigneur de Lestelle et de Beauchalot, fut présent à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 4789.

Uzilis (Etienne) fut conseiller au Parlement en 1596.





V

Le Blason est l'égide de l'Honneur!.... Comme un bouclier , il le garantit.....

Vabres (Claude de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1483 à 1515.

Vabres (MICHEL DE), conseiller au Parlement, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1541; il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, en qualité de seigneur de Castelnau-d'Estrétefons, pour un homme d'armes.

Vabres (Bernard de), écuyer, seigneur-baron de Castelnau-d'Estrétefons, dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1555.

Vabres (François de), marquis de Castelnau-d'Estrétefons, ayant produit une délibération des Etats-Généraux de Languedoc de 4540, portant que Michel de Vabres,

81

baron de Castelnau, seigneur de Beaufort, y prendrait séance, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 6 août 4669.

Armes : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

Vacques (Jeanne de), héritière de Bernard de Baxio, chevalier, est inscrite au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522.

Vacques (N. ... DE), seigneurs de Mansan et de Montastrue en Comminges, furent maintenus nobles par M. Pellot, intendant de Guienne, le 10 juin 1667, et furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 8 juillet 1700.

Armes : D'argent, à une vache de gueules.

Vacquier ou Vacquie (Pierre), marchand, fut élu capitoul en 1324.

Vacquier (Guillaume) fut capitoul en 1481.

Vacquier (Jeanne de), dame de Castres et du fief de Ribaute, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1554.

Vacquier (Pierre), docteur-avocat, capitoul en 1580.

Vacquier (Pierre), écuyer, seigneur de Colondres, capitoul en 1729.

Vacquier (Jacques de), écuyer, fut capitoul en 1756. Il assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Vacquier (Jean de) rendit hommage au Roi pour les fiefs nobles qu'il possédait, devant les trésoriers généraux de France en la généralité de Montauban, en octobre 1668.

Vacquier (N.... DE), écuyer, co-seigneur dans le vicomté de Villemur, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Vaisse ou Vaysse (Jean), écuyer, seigneur de Lavernose, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Comminges, fut capitoul en 1709.

Armes: D'argent, à trois aiglettes éployées de sable, mises une et deux, accompagnées de trois mouchetures d'hermine de même posées deux et une.

Vaisse ou Vaysse (Joseph-Luc), seigneur de Saint-Hilaire, de Villeneuve et d'autres lieux, fut conseiller au Parlement, de 1740 à 1790. Il fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse, et se fit représenter à celle du Comminges, convoquée à Muret, en 1789, en qualité de co-seigneur de Lacasse et de Lavernose.

Vaisse ou Vaysse (Louis-Jean-Gaspard-Dorothée DE), seigneur de Saint-Hilaire, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Muret en 1789.

Vaisse ou Vaysse (N..... DE), seigneur de Roquebrune, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Vaissier (Jean), avocat, fut capitoul en 1743.

Vaissier (N.... de), écuyer, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Valade (PIERRE) fut capitoul en 1344 et en 1353.

Armes: Palé de gueules, d'or, d'azur, d'or et de gueules.

Valade (RAYMOND), licencié en droit, fut élu capitoul en 1475.

Valentin (Bernard-Etienne de) dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Valentine, en Languedoc, au diocèse de Comminges, dont les armes sont : De France. L'écu sommé d'une couronne royale d'or ; ayant pour tenants : deux anges de carnation habillés d'azur ; le tout posé sur une terrasse de sinople ; au lion léopardé d'or passant sous l'écu (Officielles, Armorial de Languedoc).

Valens (Marc de), habitant au Bas-Montauban, ayant prouvé par écrits depuis 1540, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 3 janvier 1671.

Valèse (Jean-Antoine de) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 9 décembre 1662.

Valette ou Valète (PIERRE), marchand, capitoul en 1465 et en 1475.

Valette (James ou Jacques) fut capitoul en 1498.

Valette (Antoine de La), chevalier, seigneur de Toulonjac, de Ginal et d'Algouze, est mentionné dans un arrêt du Parlement de Toulouse, rendu le 5 avril 1530.

Armes : De gueules, au gerfaut d'argent ayant la patte dextre levée.

Valette (Jean), bourgeois, fut capitoul en 1531.

Valette (Laurens), docteur-avocat, capitoul en 1560.

Valette (François de La), seigneur de Cornusson et de Pachot, chevalier des ordres, conseiller du roi en ses conseils d'Etat, gouverneur et sénéchal de Toulouse en 1575, capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances. Il fut reçu dans l'ordre royal du Saint-Esprit en 1583.

Armes: De gueules, au gerfaut d'argent ayant la patte dextre levée.

Valette (Antoine), bourgeois, capitoul en 1612.

Valette (Pierre) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 30 août 4636.

Valette (Pierre-Antoine) fut conseiller au Parlement, de 1654 à 1662.

Valette (JACQUES), écuyer, co-seigneur de Fenouillet, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 34 mars 4689.

Valette (Pierre de), seigneur de Falgous et de Bertric, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 4657.

Valette (JACQUES DE), seigneur-baron de Fenouillet, en Comminges, ayant établi qu'il descendait d'Antoine Valette, élu capitoul en 1612, fut maintenu dans sa noblesse par M. Le Pelletier, intendant en la généralité de Montauban, le 1er août 1699.

Valette (Jacques DE), avocat, baron de Fenouillet en Comminges, capitoul en 4702 et en 4718. Il fit un acte de reconnaissance le 7 mai 4706.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur, à la croix alézée d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'une rose d'or; aux deuxième et troisième d'azur, à la bande d'or chargée de trois croisettes de gueules, au lion d'or, issant de la bande.

Valette (Valentin de), écuyer, fils du précédent, fit un acte de reconnaissance en faveur du grand prieur de Malte de Toulouse, le 8 mars 4726.

Valette (Guillaume de), seigneur de Calot, fit une reconnaissance en faveur de M. Peytes de Montcabrier, le 11 novembre 1746.

Valette (Jacques-François de), seigneur de la Pointe-Fontauzic, trésorier général de France au bureau de Toulouse, de 4772 à 4790.

Valette des Hermeaux (Antoine-Alexis), avocat, capitoul en 1766. Il acquit la seigneurie de Saint-Laurent de Rive-d'Olt en Rouergue. Son fils assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Rodez en 1789.

Valiech (Jean de), bourgeois, fut capitoul en 1576 et en 1590.

Valiech (Audibert de), docteur-avocat, fut capitoul en 1570. Ses descendants, ayant prouvé par titres leur filiation, furent confirmés dans leur noblesse, par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 30 août 1698.

Armes : D'azur, à l'aigle d'or, becqué et membré de sable, accompagné de trois étoiles d'or.

Vallés (Pierre de dénombra en qualité de seigneur d'Escalquens, devant les capitouls, le 4 avril 4689.

Valrivière (Guillaume de), avocat, capitoul, chef du Consistoire en 1633.

Vamor (N.... DE) fut reçu conseiller au Parlement en 1512.

Vandages ou Vendages de Malpeyre (Jean), docteur-avocat, capitoul en 1628.

Vandomois. Voyez Vendomois.

Vanerie (VITAL), consul ou capitoul en 1273.

Varagne, Varanhes, Baragnes ou Baraignon (Arnaud de), consul ou capitoul en 1219.

Varagne (Bernard DE), consul ou capitoul en 1220.

Varagne de Gardouch ou Varanhano (Hugues et Raymond de) sont mentionnés dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet.

Varagne (Jean de) fut élu capitoul en 1412.

Varagne, Varanhes ou Baragnes. — « Les Varagnes, seigneurs dudit lieu, de Gardouch et de Baziége, dont ils portèrent indifféremment les noms, suivant l'usage du temps, et qui cédèrent au comte Raymond-le-Jeune, en 1231, Baziége en échange du château de Gardouch, de la Bruguière et du fort de Mourvilles. Jean de Varagnes fut viguier de Toulouse; et l'on voit encore son tombeau élevé dans le chapitre des pères Jacobins de cette ville, qui a servi depuis à la famille des Bertrand. Ils ont eu des alliances considérables, et ont donné des officiers dans les armées, connus sous le nom Bélestat (Lafaille, Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse, 1707). » — Voyez Baragnes ou Baragnon. Nous devons ajouter ici que cette noble et ancienne famille vient de s'éteindre (1863).

 $\mathit{Armes}: \mathsf{D'azur}\,,$ à la croix d'or chargée d'une croix de sable. — Devise : Nulli $\mathit{cedo}.$

Varagne (Roux de) assista à la septième Croisade, entreprise sous le pontificat d'Innocent IV en 4248, et terminée en 4268 (Musée de Versailles).

Varagne (Jean de), capitoul en 1412 et en 1419.

Varagne de Belestat de Gardouch (Louis-Hippolyte de) reçu de minorité, le 49 mars 4704, dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse.

Varagne de Belestat (Jean-Sébastien de), reçu de majorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 28 mai 4743.

Varennes (Jean des), seigneur des fiefs de Malissy et de Roux au Bas-Montauban, ayant fait remonter ses preuves écrites à 1545, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 18 janvier 1669.

Armes: De sable, à trois bandes d'argent

Varenques (Arnaud de) fut capitoul en 1298.

Varés ou Barés (Pierre), docteur en droit, capitoul en 1550-51. Il dénombra tous ses fiefs nobles, avec la qualité de co-seigneur de Pied, en 1554.

Varés (François), écuyer, seigneur de Canteloup, fut capitoul en 1606.

Armes: De gueules, à deux tours sommées de trois donjons d'argent, ajourées, crénelées et maçonnées de sable, reliées entr'elles par un pont à deux arches du même, ouvertes du champ; au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

Varés (Antoine de) fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 24 décembre 1668.

Varés (Hugues) fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 17 janvier 1670. Il dénombra tous ses fiefs nobles, en qualité de seigneur de Lacasse, devant les capitouls, le 34 mars 1689 et en 1694.

Varés (Jean), ayant établi ses droits à la noblesse, en vertu du capitoulat, fut maintenu noble par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 6 septembre 1669. Sa veuve, Jeanne de Taberly, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Varés (Bernard), seigneur du fief de Pied, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689.

Varés (Bernard), seigneur de Pied et du Fauga en Comminges, ayant prouvé qu'il descendait de Pierre Varés, élu capitoul en 1550-51, fut maintenu dans sa noblesse par M. Le Gendre de Montclar, intendant de Montauban, le 9 août 1716.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Varés (Pierre-Honoré), seigneur-baron du Fauga, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Varinier ou Varnier (Pierre) fut installé premier président au Parlement de Toulouse, le 4 décembre 1454. Il siègea jusques en 1560.

Vasco (Guillaume) fut consul ou capitoul en 1274, 1277 et en 1280.

Vasco (Guillaume-Vital) fut élu consul ou capitoul en 1274.

Vasco (Arnaud) fut capitoul en 1288.

Vascon de Lussan (Arnaud), capitoul en 1296.

Vascon (François) fut capitoul en 1351.

Vassal de la Tour (N.... DE), seigneur de la Garde, ayant fait ses preuves écrites de noblesse depuis 1534, fut maintenu par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 24 juillet 1716.

Armes: D'azur, à la bande de gueules bordée d'argent, chargée de trois besants d'or, accompagnée de deux étoiles du même.

Vaudreuille, ancienne baronnie de Languedoc, qui fut portée en mariage, l'an 1189, par Anne Adhémar à Bernard Rigaud, seigneur de plusieurs autres places.

Vaure (Arnaud de), consul ou capitoul en 1251 et en 1274.

Vaure (Pierre de), docteur ès-droit, fut capitoul en 1326.

Vaure (Joseph de), premier consul-maire d'Avignonet, fut député par cette ville aux Etats-Généraux de l'Assiette, tenus dans le diocèse de Saint-Papoul en 1783 et en 1784.

Vaure (PAUL-JOSEPH DE), habitant d'Avignonet, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Castelnaudary, en 1789.

Vaux (Bernard de) fit le dénombrement de ses fiefs de Ribaute, de Fonsagrives, de La Salle, de Gameville, de Lauzerville, de Deyme et d'autres places, à Toulouse, en 1503.

Vaux ou Vaulx (N.... DE), seigneurs de Miremont en Comminges, ayant établi leurs preuves écrites depuis 1553, furent maintenus par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 8 janvier 1701.

Vaux (Jeanne-Françoise de), veuve de M. Pierre-Paul de Binos, seigneuresse de Lespiteau, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Vayre ou Vaire (GERAUD DE), bourgeois, maître des ponts et passages, fut capitoul en 1608 et en 1614.

Vayroles (Geoffroy ou Galfred de), archevêque de Toulouse, de 1363 à 1376.

Vaysse. Voyez Vaisse.

Vazegia ou Baziége (Arnaud de), domicellus, est mentionné au nombre des nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Vedelly (Hugues), seigneur d'Azas, fut conseiller au Parlement de Toulouse en 1624.

Vedelly d'Azas (Henri) fut conseiller au Parlement, de 1659 à 1700.

Veires ou Veyres (GERAUD), marchand, fut capitoul en 4589.

Velin (RAYMOND), consul ou capitoul en 1199.

Venca. Voyez Venerque.

Vendages ou Vandages (Pierre de) fut consul ou capitoul en 1226.

Vendines (Guillaume de) fut élu consul ou capitoul en 1203.

Vendines (GERAUD DE), consul ou capitoul en 1227.

Vendines (Guillaume de), consul ou capitoul en 1269.

Vendines (Pierre-Raymond de), capitoul en 1302 et en 1315.

Vendomois ou Vandomois (Paul de), seigneur de Saint-Araille, diocèse de Mirepoix, au pays de Foix, ayant fait ses preuves écrites depuis 1559, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 14 janvier 1671.

Armes : Coupé, en chef d'or, à trois fasces de gueules ; en pointe d'hermine.

Vendomois (N.... DE), seigneurs de Bas, de Villarens en Comminges, ayant produit leurs preuves de noblesse depuis 1559, furent maintenus nobles par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 9 mai 1699.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Vendomois (N.... DE), seigneurs de Taurignan, au pays de Foix, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4536, furent maintenus dans leur *noblesse* par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 47 août 4702.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Vendomois (Jean-Joseph-Henri comte de), capitaine au régiment du Roi (infanterie), seigneur de Cuélas, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Vendomois (Jeanne-Marie de), veuve de Guy-Joseph baronne de Pointis, seigneuresse de Barjac, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789; elle s'y fit représenter.

Venerque ou Venca (Barthelemi de) fut capitoul en 1304 et en 1305.

Venerque (JACQUES DE), capitoul en 1428-29.

Ventenacho (Bertrand de), chevalier, figure au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Saint-Félix, qui signèrent, en 1271, le Saisimentum comitatus Tolosæ.

Verdalle. Voyez Loubens.

Verdeilhan (N.... DE), seigneur de Molles, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Verdelin (Antoine de), seigneur de Génères, au diocèse de Rieux, prouva qu'il descendait de Guillaume de Verdelin, père de Jean et Jacques, qui avaient obtenu du Roi des lettres de naturalisation portant : « Ils jouiront de toutes les prééminences, prérogatives, franchises et priviléges octroyés à la Noblesse, dont les légitimés nés de nobles avaient accoutumé de jouir en payant une

finance modérée. » Lesdites lettres patentes du Roi, données au mois de juin 4561, furent enregistrées par la chambre des Comptes le 4 mai 4562. Antoine de Verdelin fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 28 novembre 4670. Ses descendants furent confirmés par M. Le Gendre, intendant en la généralité de Montauban, le 2 juin 4701.

Armes : D'or, au verdier de sinople perché sur une cotice de même mise en fasce.

Verdelin (Antoine de), seigneur d'Avantignan, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Verdier (François), dit de Vilette, habitant Castelsarrasin, reçut des lettres d'anoblissement de Louis XIV, au mois de janvier 1675. Ses descendants furent maintenus par M. Le Gendre, intendant en la généralité de Montauban, le 16 mars 1701.

Armes: D'azur, au palmier d'argent terrassé du même, sur le tronc duquel brochent deux épées passées en sautoir; au léopard lionné, coupé d'or et d'argent; sur le tout, chargé d'une croisette de gueules.

Verdier (Jean-Marie-Antoine de), écuyer, seigneur de Monteil et de Montcaud, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 15 juillet 1723.

Verdiguier (Jean de), bourgeois, seigneur du lieu de Paulhac, capitoul en 1603.

Verdiguier (Guillaume de), docteur-avocat, fut élu capitoul en 1632.

Verdiguier (François de), seigneur de la Salle, au diocèse de Castres, ayant fait ses preuves écrites depuis 4558, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 18 juillet 1669.

Armes: Parti d'azur, à un feuillage de laurier d'or, soutenu d'un dextrochère d'argent; parti de gueules, au cerf courant d'or; au chef enté de sinople, chargé de trois étoiles d'or.

Verdiguier (Jérôme de), écuyer, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1689.

Verdun (Bernard de), licencié en droit, fut capitoul en 1521.

Verdun (NICOLAS DE), premier président au Parlement de Toulouse, du 3 juin 4602 au 9 avril 4616.

Verdun (N.... DE) fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789, à cause des fiefs nobles qu'il possédait dans la juridiction de Cahuzac.

Verdun (N.... de), seigneur de Lagarde, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Verfeil (Armoiries de la ville de) : D'argent, au figuier de sinople, terrassé de même (Officielles, *Armo-rial de Languedoc*).

Verfeil ou Verfeuil (Pierre de), du Languedoc, assista à la septième Croisade entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV, en 1248, terminée en 1268 (Charte de 1250).

Vergé (Jean-Baptiste), seigneur de Sarta, ancien prieur à la Bourse, capitoul en 4775-76-77-78.

Vergier (Jean), avocat, fut capitoul en 1692.

Armes: D'argent, au chevron de gueules; en pointe, un arbre de sinople chargé de fruits d'or; au chef d'azur, à une croix patée d'argent accostée de deux étoiles de même.

Vergnies (N....), né à Pamiers, obtint des lettres de *noblesse* le 6 décembre 1817, enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 9 février 1818.

Armes: D'argent, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un pélican dans sa pitié de sable; en pointe, d'un coq contourné de gueules, l'un et l'autre posés sur une terrasse de sinople.

Vergnoles (Jacques de), seigneur de La Béraudie, Guillaume et Pierre, seigneur de Combernard, frères, du diocèse d'Albi, ayant fait remonter leurs preuves à 1436, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 8 août 1669.

Armes: D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissants d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe, mis en barre.

Verlhac (Jean-Mathieu), procureur au Parlement, capitoul en 1661. Il fut maintenu noble, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 8 août 1669.

Verlhac (JACQUES), avocat, capitoul en 1698; chef du Consistoire en 1716.

Armes: D'or, à l'arbre de sinople terrassé de même, le tronc affronté de deux lions de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles de six pointes d'or.

11.

Vernet ou Duvernet (RAYMOND), capitoul en 4365.

Vernet (Henri), seigneur du Casse, ayant prouvé depuis 1551, fut maintenu dans sa *noblesse*, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 23 août 1668.

Vernet (Jean-David du) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 1689.

Vernhet (ETIENNE DE), sieur del Mas de Roquefort en Rouergue, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de Montauban, le 24 février 1672.

Vernon (Pierre de), seigneur de Valdonnés, au diocèse de Carcassonne, maréchal-des-logis de la compagnie d'Ordonnance de M. Ventadour, ayant produit le jugement de maintenue de François de Vernon, seigneur de Villerambert, en la généralité de Montpellier, en y joignant sa filiation, fut également maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 40 octobre 4668.

Vésian (Jean-Pesayris), docteur en droit, capitoul en 4468.

Vesian (Jean), licencié en droit, capitoul en 1472.

Vésian (Jean) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 48 juillet 4558.

Vesian (Charles de) fut conseiller au Parlement, de 1610 à 1643.

Vésian (Gabriel de), conseiller au Parlement, est compris dans les lettres patentes de confirmation de cette Cour, données par Louis XIII, le 22 décembre 4610.

Vésian ou Vezian (Guillaume de) fut conseiller au Parlement, de 1633 à 1676.

Vésian ou Vézian (Charles de), seigneur de Husac, et Guillaume Vésian, seigneur de Belcastel, frères, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 27 septembre 4669.

Armes: D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux croissants d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe.

Vésian (Antoine de), écuyer, capitoul en 1674.

Vessières (Guillaume de) fut capitoul en 1285.

Vestiac (ARNAUD), consul ou capitoul en 1201.

Veyron (Joseph), écuyer, capitaine des dragons des Colonies françaises, capitoul en 1773.

Vezins (N.... DE), seigneurs du lieu de Vezins en Rouergue, et des seigneuries de Charry et de Guittard en Quercy, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1553, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 5 mars 1701.

Armes: De gueules, à trois clés d'or, posées deux et une.

Vialar (Bertrand), avocat, capitoul en 1679.

Vialar (Pierre) fut pourvu d'un office de conseiller à la cour des Aydes de Montauban, le 17 août 1775, et reçu le 13 septembre suivant.

Vialar (Jacques-Philippe), bourgeois, co-seigneur de Cugnaux, capitoul en 1729. Il dénombra noblement, à Toulouse, le 25 février 1755, en qualité de seigneur de Villeneuve-les-Cugnaux et de co-seigneur de Cugnaux.

Vialar (Jacques-Augustin) reçut le titre de baron, avec institution de majorat, par lettres patentes données le 30 août 1827; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 5 décembre 1827.

Armes: Parti, d'azur et de gueules: l'azur au portique d'argent, les gueules au sautoir alézé d'or; sur le tout, un chef d'or chargé d'une guivre en pal de sable, accostée de deux croix patées du même.

Vialettes d'Aignan (Jean) fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi, à Toulouse, le 7 novembre 1692; il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu de sa charge, par M. Laugeois, intendant en la généralité de Montauban, le 22 décembre 1716.

Armes: De gueules, à un mont d'or, accompagné en chef de deux violettes d'or; au chef d'argent, chargé de trois emmanchés de gueules, mouvants du bord supérieur.

Vialettes d'Aignan (ETIENNE), né à Montauban, reçut des lettres de confirmation de noblesse, à la date du 3 décembre 1814 et du 10 février 1816; elles furent-enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 11 juin suivant.

Armes: De gueules, à un mont d'argent sur une terrasse de sinople, accosté de deux violettes d'or; au chef d'argent, chargé de trois emmanchés de gueules.

Vialettes de Mortarieu (Joseph-Pierre), de Montauban, député au Corps Législatif, reçut le titre de baron, par décret impérial à la date du 19 juin 1813; il fut confirmé dans son titre par ordonnance royale du 4 novembre 1815; ces deux pièces ont été enregistrées par la Cour de Toulouse.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, à quatre pals d'azur; aux deuxième et troisième de sable, au cor franchi et enguiché d'or.

Vic (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1645.

Armes: D'or, à l'arbre de sinople terrassé de même, sur lequel sont deux colombes posées d'argent, becquées, allumées et membrées de gueules; au chef d'azur, chargé d'une ombre de soleil d'or, accostée de deux étoiles d'argent.

Vic ou Devic (Antoine de), avocat au Parlement, capitoul en 1685.

Vic (N.... de), seigneurs de Vic en Comminges, furent confirmés dans leur *noblesse* par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 47 mars 4699.

Vic (Guillaume de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1696 à 1726.

Vie (Guillaume de), seigneur de Clermont, conseiller au Parlement en 1726; conseiller honoraire en 1751-53.

Vic (Louis-Antoine de), fils du précédent, conseiller au Parlement en 1751; conseiller honoraire en 1782-90.

Vic (Joseph-Marie-Valentin de), seigneur de Bachas, se fit représenter à l'assemblée générale de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Vidal (Pierre), troubadour, fit partie de la troisième Croisade, entreprise sous le pontificat de Clément III, en 1488, et terminée en 4495. Il prit part à plusieurs combats (Dom Vaissette).

Vidal (Jean), bourgeois, capitoul en 1520. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles en 1540.

Vidal (Jean), seigneur de Saint-Lys, est inscrit aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 4522 et en 4533, pour un brigandinier.

Vidal (Jeanne de), dame de Miremont, dénombra ses fiefs nobles en 4558.

Vidal (Guillaume), bourgeois, capitoul en 1588.

Vidal (Jean), seigneur de Grépiac, est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 4534, pour un archer.

Vidal (Bernard), avocat, fut élu capitoul en 1615 et en 1630.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, au lion rampant de sable; aux deuxième et troisième barré d'argent et d'azur, à une bande d'or, chargée de trois étoiles de sable, brochant sur le tout.

Vidal (Antoine), avocat, capitoul en 1633. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Vidal (François), conseiller au sénéchal de Toulouse, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 12 août 1669. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Vidal (Jean-Guillaume), écuyer, avocat, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 4 avril 1689.

Vidal (François), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1698 à 1725.

Vidal de Lapise (Jean), seigneur de Lapanonie, garde des sceaux en la Chancellerie de Toulouse, de 1750 environ à 1760.

Vignals (N....), conseiller au Parlement en 1569.

Vignas ou Vignes (Bernard) fut capitoul en 1306, 1326, 1329, 1331 et en 1333.

Vignas (Nicolas), écuyer, fut capitoul en 1513.

Vignas (Bernard), écuyer, seigneur de Noueilles, capitoul en 1523. — Voyez Vignes.

Vignaux (Pierre), licencié en droit, fut élu capitoul en 1497.

Vignaux (Pierre), docteur en droit, fut capitoul en 1542 et en 1553.

Armes : D'or, au cep de vigne arraché de sinople, chargé de fruits d'azur.

Vignaux (Arnaud) était conseiller au Parlement lors de la confirmation de cette Cour par le roi François II.

Vignaux (Pierre de), bourgeois, capitoul en 1577 et en 1586.

Vignaux (MICHEL DE), co-seigneur de Noueilles, fut capitoul en 1583.

Vigneaux (Pierre), bourgeois, capitoul en 4571.

Vignes ou Vinhas (Guillaume-Raymond de) fut consul ou capitoul en 1193.

Vignes (Bernard), seigneur de Noueilles, capitoul en 4507.

Vignes (Bernard et Nicolas), seigneurs de Noueilles, sont mentionnés aux rôles des *nobles de Toulouse*, dressés en 4522 et en 4533 pour un brigandinier. — Voyez Vinhas.

Vignes (Bernard), écuyer, seigneur de Noueilles, capitoul en 1531 et en 1540. Il dénombra, en 1540, les seigneuries de Noueilles, de Saint-Léon et de Caussidières; il fut marié à Françoise du Palays, en 1554.

Vignes (Arnaud), écuyer, co-seigneur de Montesquieu de Lauraguais, capitoul en 1536 et en 1544. Il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1533, pour un brigandinier, et il dénombra ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1554.

Vignes (Pierre de) fut reçu conseiller au Parlement le 5 septembre 1642.

Vignes (Jean), procureur au Parlement, fut capitoul en 1689.

Vignes (François-Jerôme de) rendit hommage au Roi pour la moitié de la seigneurie de Colomiers, à Toulouse, le 23 novembre 4726. Il fut conseiller au Parlement, de 4706 à 4734.

Vignes (Claude de), seigneur de la Bastide au Bas-Montauban; Antoine de Vignes, seigneur de Puylaroque; François de Vignes, chevalier de Malte; Jean de Vignes, tous quatre frères, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1492, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 17 septembre 1668.

Vignes (Jean de), conseiller au Parlement, de 1672 à 1684, seigneur de Mauvices; sa veuve, Françoise de Bataille, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 7 avril 1689.

Vignes (Joseph de), chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 23 novembre 1723.

Vignes (Antoine de), écuyer, fut capitoul en 1708. Il fit une reconnaissance en faveur du grand prieur de Malte de Toulouse, en 1725.

Armes: D'argent, au cep de vigne tortillé à un échalas de sable, feuillé de sinople, terrassé de même, chargé de deux raisins de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Vignes (René-François de), marquis de Puylaroque, fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 28 février 1729; puis conseiller chevalier d'honneur près la même Cour.

Vignes (Jean-François-Joseph de), écuyer, fut reçu conseiller-secrétaire du roi, en la Chancellerie de Toulouse, de 1783 à 1790, seigneur de Saint-Orens-de-Gameville, de Cayras, de Lantourville et d'autres places, fit un échange avec le roi Louis XVI, dont l'acte fut signé à Paris, en présence de Me Picquais, notaire royal, le 30 novembre 1786. Ledit acte a été donné et expédié à Toulouse, après les formalités d'usage remplies, le 21 mai 1788.

Armes: D'argent, à un cep de vigne tortillé à un échalas de sable, feuillé de sinople, terrassé de même, chargé de deux raisins de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Vignes de Saint-Orens assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Vignes-Colomiers (N.... DE), écuyer, seigneur de Colomiers, fut présent à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 4789.

Vignes-Montbel (N.... DE), seigneur de Preignan, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Vignole (François de), conseiller au Parlement, chambre mi-partie établie en 4579; il en faisait encore partie en 4596.

Vignolles (Gaspard de), conseiller du Roi en ses conseils, président au Parlement de Toulouse, fils de Jacques de Vignolles, président au même Parlement, en faveur duquel furent érigées en marquisat les terres seigneuriales de Cornonterrail, de Sainton et d'Antonnègre, en Languedoc, sous la dénomination de marquisat de Vignolles, par lettres patentes du Roi, données au mois d'août 4654; lesquelles portent aussi érection de sa terre de Saint-Bonnet en vicomté.

Vignolles (Charles de), président de la chambre de l'Edit à Castelnaudary, fut ensuite conseiller au Parlement de Toulouse, de 1681 à 1696.

Vigoles (Pierre) fut *capitoul* en 1369, 1377, 1388, 1397, 1404 et en 1411.

Armes: Parti, au premier d'or, à un cep de vigne de sinople; au chef de sable chargé de trois billettes d'argent; au deuxième de gueules, à un mont sommé d'une tige feuillée d'or.

Vigoles ou Vigoleti (Jean) fut capitoul en 1416, 1423 et en 1430.

Viguerie (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1537.

Viguerie (Pierre), fils du précédent, fut élu capitoul en 4551 et en 4576.

Armes: Ecartelé, aux premier et quatrième d'azur, à une tour d'argent maçonnée de sable; aux deuxième et troisième de gueules, à trois fasces d'or.

Viguerie (Jean), bourgeois, capitoul en 4582.

Viguerie (Pierre de), fils de Pierre, capitoul en 1576, fut conseiller au Parlement de Toulouse vers 1600.

Viguerie (François de), seigneur de Gratentour, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1623 à 1684.

Viguerie (Pierre de), avocat au Parlement, fut capitoul en 1651.

Viguerie (Jean de) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1680 à 1712.

Viguerie (Antoine de) fut maintenu noble avec son père qui précède, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par. M. de Besons, le 44 avril 4669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Viguerie (Jean-François de) dénombra ses fiefs nobles, le 7 avril 1689.

Viguerie (Antoine-Joseph de), fils de Jean, fut son successeur en la charge de conseiller au Parlement de Toulouse, de 1714 à 1739.

Viguerie (N.... de) assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Viguier (Antoine) fut capitoul en 1464 et en 1477.

Viguier (Etienne), apothicaire, fut capitoul en 1475 et en 1485.

Viguier (Jean), licencié, fut capitoul en 1530.

Viguier (Géraud), bourgeois, co-seigneur de Gargas, capitoul en 1616.

Viguier (Paule de), baronne de Fontenilles, dite la Belle-Paule, portait pour armoiries :

Armes: D'azur, au palmier d'or, terrassé de sinople, soutenu de deux lions affrontés d'or.

Viguier (Guillaume de), ayant établi régulièrement sa filiation depuis Antoine Viguier, qui fut élu capitoul en 1464, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 4 janvier 1670.

Viguier (Jacques, Paul-Antoine, Louis-François-Antoine, Jean-Baptiste de) furent reçus dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1706, 1714, 1716 et en 1744.

Armes: D'or, à la bande d'azur, chargée d'une rose d'argent, accompagnée de trois étoiles d'azur posées deux en chef et une en pointe.

Vilete ou Vilette (JEAN DE), seigneur de Montledier, au diocèse de Castres, ayant produit ses titres écrits depuis 1525, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 30 janvier 1669.

Armes : D'azur, au lion rampant d'or.

Vilete (N.... DE), seigneurs du lieu de Pailherols en Rouergue, maintenus dans leur noblesse par M. Pellot, intendant de Guienne, le 1 er août 1669, furent confirmés dans leur nobilité par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 12 juillet 1698.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Vilette (Jean de), seigneur de Campauliac, secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de Toulouse, reçut

des lettres royales de noblesse en vertu de sa charge après quarante ans d'exercice, le 28 août 1674; ses fils furent maintenus nobles par M. Le Gendre, le 8 juillet 1700.

Vilhiés de Girou des Ondes (Henri-Jean-Baptiste-Anne) obtint en sa faveur le titre de baron, avec création d'un majorat, par lettres patentes du Roi, données le 12 décembre 1828; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 5 janvier 1829.

Armes : D'argent, à trois fasces ondées de gueules.

Villefranche (Pons de), capitoul en 1273.

Villefranche-de-Lauraguais (Armoiries de la ville de): De gueules, à la croix de Toulouse d'or, accostée de deux tours d'argent; au chef cousu de France (Officielles).

Villèle (Guillaume de) prêta serment de fidélité à Alphonse, comte de Poitiers, mari de Jeanne, comtesse de Toulouse, le 2 décembre 4249.

Villèle de Montesquieu (Arnaud de), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villèle (Guillaume de), chevalier, est compris parmi les nobles seigneurs du bailliage d'Avignonet, mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villèle (RAYMOND DE), chevalier, est compris au nombre des nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villèle (Arnaud-Guilhem et Pierre de), seigneurs de Mourvilles, sont inscrits aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 4512 et en 4522, pour un brigandinier. Ils avaient fait le dénombrement de leurs fiefs nobles en 4510.

VIIIèle (Les héritiers de Arnaud-Guilhem, de Pierre et de Denis de), seigneurs de Mourvilles, sont inscrits au rôle des nobles de la cité de Toulouse pour fournir à l'armée du roi un brigandinier.

Villèle (Martin et Thomas de), frères, dénombrèrent ensemble la co-seigneurie de Mourvilles-Basses, à Toulouse, en 1551.

Villèle (Antoinette de), veuve de Pierre Gaulart, huissier au Parlement, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, à Toulouse, en 1541 et en 1554.

Villèle (Thomas de), écuyer, fut capitoul en 1609.

Villèle (François de), seigneur de la Boulogne, au diocèse de Toulouse, ayant fait remonter ses preuves écrites à l'an 4525, fut maintenu dans sa *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 24 janvier 4674.

Armes : D'azur, à trois pointes d'or, mouvant des flancs de l'écu.

Villèle (Louis-François-Joseph de), seigneur de Mourvilles, de Fourtanens et de Campauliac, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789, et y représenta M. Guillaume de Villèle, co-seigneur de Caraman, de Segreville et de Campauliac.

Villèle de Mourvilles (N.... DE) assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Villèle de Mourvilles (Joseph de) obtint du Roi le titre de comte par lettres patentes données le 17 août 1822; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse la même année.

Villemat (Jean de), docteur en droit, fut capitoul en 4538.

Villemur (Aton de) prêta serment de fidélité à Alphonse, comte de Poitiers, mari de Jeanne, comtesse de Toulouse, le 2 décembre 1249.

Villemur (Armand de), du Languedoc, assista à la septième Croisade entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV en 1248, terminée en 1268.

Villemur, Villamuro (Pons de), seigneur de Villemur, Bertrand et Elie sont mentionnés dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villemur. — La terre baronniale de Villemur fut érigée en vicomté par le roi Philippe de Valois, en faveur d'Arnaud de Vic, petit-neveu du pape Jean XXII, en récompense des services qu'il avait rendus pendant les guerres, en l'an 1342. Cette baronnie entrait aux Etats-Généraux de la province de Languedoc. Elle fut réunie à la Couronne par le roi Henri IV.

Armes: De gueules, à une muraille mise en fasce maçonnée de sable, à cinq créneaux, surmontée d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or; en pointe une étoile du même; au chef de France.

Villemur (PIERRE-DURAND DE), licencié en droit, fut capitoul en 1476.

Villemur (Jacques et Georges de), seigneurs de Montpeyroux; Antoine et Anne, seigneurs de la Pomarède; Henri, seigneur de Dugna-Chevalier, habitants tous le diocèse de Rieux, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1526, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 4 septembre 1669.

Villemur (Anne de), seigneur-baron de Pailhés en Languedoc, et Henri son fils, seigneur-baron de Capens; Roger, seigneur de Beaufort, frère d'Anne, ayant fait leurs preuves de noblesse depuis 4526, furent maintenus nobles par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 4 septembre 4669.

 Armes : D'or, à trois pals de gueules, qui est de Foix ; écartelé de gueules, au lion rampant d'or.

Villemur (N.... DE), seigneurs de Cobac, de Rieutort, de Saint-Martin, de Capens en Comminges, ayant produit leurs titres probants de noblesse depuis 1545, furent maintenus nobles par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 14 mars 1699.

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'or, à trois fasces ondées d'azur; aux deuxième et troisième d'or, à un cerf saillant de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles à six raies d'argent.

Villemur (Jeanne-Marie de), marquise de Mauléon, rendit hommage au Roi pour les terres de Pailhés, au diocèse de Rieux, et de Madières, au diocèse de Pamiers, devant les trésoriers généraux de France, à Toulouse, le 45 juin 1723.

Villemur de Pailhés (M^{me} la comtesse de), seigneuresse de Gragnague, fut convoquée à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Villeneuve (Arnaud de) fit partie de la première Croisade entreprise sous le pontificat du pape Urbain II, en 1096, terminée en 1105 (Canso de San-Gili).

Villeneuve (Arnaud, Pons et Raymond de), chevaliers, assistèrent à la deuxième Croisade, avec le comte Alphonse-Jourdain; ils quittèrent Toulouse en 4450.

Villeneuve (Hugues de) assista à la troisième Croisade, commencée sous le pontificat de Clément III en 1188, et terminée en 1195 (Geoffroy Vinisauf).

Villeneuve (Pons de), du Languedoc, fit partie de la septième Croisade, entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV en 4248, et terminée en 4268.

Villeneuve (Pierre de), lors de la Croisade contre les Albigeois, combattait sous la bannière de Raymond, comte de Toulouse, contre l'armée de Simon de Montfort, de 1212 à 1218.

Villeneuve (Arnaud et Raymond de), du Languedoc, assistèrent à la septième Croisade, commencée sous le pontificat d'Innocent IV en 1248, et terminée en 1268 (Sentence de saint Louis).

Villeneuve (Armand de), d'Armagnac, fit partie de la septième Croisade, entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV en 1248, et terminée en 1268 (Convention entre Sicard d'Alaman et Bernard de Montault).

Villeneuve (Bernard de), du Languedoc, faisait partie de la septième Croisade, entreprise sous le pontificat d'Innocent IV en 1248, et terminée en 1268 (Charte de Damiette de 1249).

Villeneuve de Caraman (Bernard et Vital de) frères, prêtèrent serment de fidélité à Alphonse comte de Poitiers, mari de Jeanne comtesse de Toulouse, le 4er décembre 1249.

Villeneuve (Pierre de) était commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1257.

Villeneuve (Pierre V de), sire de Vence, fit partie de la huitième Croisade, commandée par le roi Louis IX, de 1268 à 1270. Il fut tué devant Tunis.

Villeneuve (Pons de), viguier de la ville de Toulouse, fut consul ou capitoul en 1147, 1152 et en 1181.

Villeneuve (Pierre-Fulcrand de) fut consul ou capitoul en 1183-84.

Villeneuve (Arnaud de), consul ou capitoul en 1188, 1198 et en 1201.

Villeneuve (Fulcrand de), fils de Pierre-Fulcrand, consul ou capitoul en 1192 et en 1198.

Villeneuve (Jourdain de) fut consul ou capitoul en 1197, 1201 et en 1246.

Villeneuve (Pons de), chevalier, fut sénéchal de Toulouse, de 1233 à 1248.

Villeneuve (Bertrand de) fut consul ou capitoul en 4246.

Villeneuve (IZARN DE), consul ou capitoul en 1247.

Villeneuve (RAYMOND-ARNAUD DE) fut consul ou capitoul en 4251.

Villeneuve (Pons et Jourdain de), chevaliers, sont compris dans le Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Caraman.

Villeneuve (Bernard de), damoiseau, est mentionné, avec les gentilshommes du bailliage de Saint-Félix, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villeneuve (Pons de l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271, parmi les nobles seigneurs du bailliage de Montgiscard.

Villeneuve (Jourdain de), damoiseau, est mentionné, parmi les gentilshommes du bailliage de Penne en Albigeois, dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 4274.

Villeneuve (Bernard DE), damoiseau, fut capitoul en 1294.

Villeneuve (RAYMOND-ARNAUD DE), damoiseau, fut capitoul en 1297, 1298, 1306, 1313 et en 1319.

Villeneuve (Bernard de), chevalier, fut élu capitoul en 4300.

Villeneuve (JEAN DE), fils de Jourdain II, était commandeur de l'ordre de Malte en 4345.

Villeneuve (RAYMOND-ARNAUD DE), chevalier, fut capitoul en 1323, 1328, 1334, 1335 et en 1342.

Villeneuve (Bernard de), écuyer, fils de Raymond-Arnaud, chevalier, fut capitoul en 4326. Etant de nouveau capitoul en 4332, il est qualifié de damoiseau.

Villeneuve (RAYMOND DE), capitoul en 1383. Il fit le dénombrement de ses fiefs nobles, le 15 décembre 1389, notamment celui de la Croisille.

Villeneuve (JEAN DE), capitoul en 1446 et en 1462.

Villeneuve (Antoinette de), veuve de Bernard de Puybusque, écuyer, seigneur de Belaval et co-seigneur de Fenouillet, dénombra en 1540.

Villeneuve (Hugues de), seigneur de la Croisille et de Maurens, dénombra en 1555.

Villeneuve (Guillaume de), seigneur de Croisillat, fut député par la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse aux Etats-Généraux du Royaume, tenus sous le roi Charles IX, en 1560.

Villeneuve (Jean-Marie de), seigneur de Navès, au diocèse de Lavaur; Marc de Villeneuve, seigneur de Flamalens; Guillaume de Villeneuve, seigneur de

Saint-Jean; Tristan de Villeneuve, seigneur de la Roquette; Jean-Paul de Villeneuve, seigneur de la Croisille; Paul de Villeneuve, seigneur de Lamothe; Marc de Villeneuve, seigneur de Barthenove; François de Villeneuve, seigneur d'Avezac; et Guillaume de Villeneuve, tous habitants le diocèse de Lavaur, ayant fait leurs preuves en commun, remontant à 1528, furent maintenus dans leur noblesse par jugements souverains, rendus par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, les 15 septembre et 5 novembre 1668.

Armes: De gueules, à une épée antique d'argent montée d'or, la pointe en bas. — Devise: Sicut sol emicat ensis.

Villeneuve de la Croisille (Tristan de) fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, et commandeur d'Argentens, le 19 mai 1615; de Rayssac, le 6 novembre 1623; grand prieur de Toulouse en 1625.

Villeneuve (Antoine de), seigneur de Montgros, Barthélemy son frère, et Jean, seigneur de la Croisille, son fils, tous habitants du diocèse de Lavaur, ayant fait remonter leurs preuves à 1349, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 20 décembre 1669.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Villeneuve (GUILLAUME DE), seigneur de Saint-Sernin, au diocèse de Mirepoix, et GASPARD DE VILLENEUVE, seigneur de Cumèles, frères, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1541, furent maintenus dans leur noblesse, par M. Bazin de Besons, le 19 décembre 1668.

Armes: D'azur, à trois triolets d'or, posés deux et un; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Villeneuve (Jean-Jacques de), seigneur de Maurens, au diocèse de Lavaur, Barthélemy de Villeneuve, co-seigneur de Maurens, et Laurens de Villeneuve, ses deux fils, ayant prouvé par actes publics depuis 4544, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 45 septembre 4668.

Villeneuve (Luc-Anne de), seigneur de la Fage et de Valcornouse, au diocèse de Mirepoix, et Etienne de Villeneuve, seigneur de Mornac, son fils, ayant fait leurs preuves écrites depuis 1515, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 19 décembre 1668.

Villeneuve (Maurice de), seigneur de Croisillat et de La Roque, demeurant à Saint-Julia, au diocèse de Toulouse, ayant établi qu'il descendait de Guillaume de Villeneuve, seigneur de Sainte-Gabelle (Cintegabelle), fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain rendu par M. de Besons, le 24 décembre 4668.

Villeneuve (François de), seigneur de Croisillat, fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 17 janvier 1670.

Armes : De gueules , à une épée antique d'argent , garnie d'or , posée en bande , la pointe en bas. — Devise : Sicut sol emicat ensis , ou Victori et Fidei!....

Villeneuve (N.... de), seigneurs de la Boulbène et de Croisillat en l'élection de Lomagne, ayant été maintenus nobles par M. Bazin de Besons, le 24 décembre 4668, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 22 avril 4700.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Villeneuve (N.... DE), seigneurs de Sanitous en Quercy, ayant produit leurs titres depuis 4544, furent maintenus dans leur *noblesse*, par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 14 juin 1701.

Villeneuve-Trans (M. le comte DE) fut admis aux honneurs de la Cour, le 4 avril 1767.

Villeneuve (M. de) fut admis aux honneurs de la Cour, le 12 août 1767.

Villeneuve (M. le marquis de) fut admis aux honneurs de la Cour, le 18 janvier 1781.

Villeneuve de Flamalens (M. le marquis DE) fut admis aux honneurs de la Cour, le 3 février 1786.

Villeneuve d'Abadie (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Villeneuve d'Arifat (Louis-Florent marquis de) fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castres en 1789.

Villeneuve de Beauville (Jean-François baron de) assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Villeneuve-Francarville (Louis de), seigneur de la Croisille, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Castelnaudary en 1789 Villeneuve-Flamalens (Jean-Sébastien-Sauveur comte de), seigneur de Flamalens, de Viterbe et d'autres places, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789. Le vicomte de Villeneuve-Flamalens y assista également.

Villeneuve-Hauterive (Jean-Joseph-Marie de), se disant baron d'Hauterive, présida l'assemblée générale de la noblesse du diocèse de Saint-Papoul convoquée en 4789.

Villeneuve de Lanrazous (Jacques-François-Marie-Anne-Alexandre, se disant comte de), ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, comme époux de dame Marie-Joséphine Picquet de Juillac, fille de Côme Picquet de Juillac, co-seigneuresse de Montégut-Savés, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789. Il s'y fit représenter.

Villepigue (JEAN-FRANÇOIS) fut capitoul en 1696.

Villepigue (Pierre-Jacques de), écuyer, seigneur de Lagardelle, capitoul en 1717. Il dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 26 juin 1727.

Villers (N.... DE), seigneur de la Bastidette, et M^{He} DE VILLERS, pour la terre des Pradels, furent tous les deux convoqués à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Vilerase (Vital de), banquier, fut capitoul en 1295 et en 1299.

Villeta (Pierre-Raymond de) figure dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Villon (JACQUES DE), docteur en droit civil, capitoul en 1524.

Vimat (Pierre de) fut élu capitoul en 1312.

Vinaria (Bernard-Arnaud de la), chevalier, est mentionné dans l'acte du Saisimentum comitatus Tolosæ de 1271.

Vincent (Louis), marchand, capitoul en 1581.

Vinel (Jean), docteur-avocat, fut capitoul en 1616 et en 1623.

Armes : D'azur, à une fleur adextrée, tigée et feuillée d'argent, terrassée du même, affrontée d'une cigogne d'argent, becquée et membrée de gueules.

Vinel (Antoinette de), veuve de Jacques-Georges de Saint-Pol, sieur de Tauriac, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 1689.

Vinhas ou Vignas (Bernard), banquier, capitoul en 1313.

Vinhas (Arnaud) fut capitoul en 1339. Etant de nouveau capitoul en 1346, il se qualifie de chevalier.

Vinhas (Jean), capitoul en 1348.

Vinhas (Bernard), chevalier, fut capitoul en 4344 et en 4351.

Vinhas (Guillaume), capitoul en 1362 et en 1372.

Vinhas (JACQUES), capitoul en 1382, 1395, 1403, 1411 et en 1420.

Armes: De gueules, à trois fasces ondées d'argent, abaissées; en chef, un château-fort flanqué de deux hautes tours carrées d'or, chacune ajourée de quatre ouvertures de sable; entre les deux tours, trois tourelles de même.

Vinhas (Etienne) fut capitoul en 1404.

Vinhas (Bernard), chevalier, fut capitoul en 1418, 1425-26-27, 1434 et en 1435.

Vinhas (Bernard), bourgeois, fut capitoul en 1455.

Vinhas ou Vignes (Bernard et Nicolas), seigneurs de Fenouillet, sont inscrits aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 1512 et en 1522, pour un brigandinier.

Vinssac (Bernard de), seigneur de Lapeyrière, dont le livre terrier, contenant les reconnaissances des fiefs qu'il a acquis, du seigneur de Montbartier, dans Bessens et Dieupentale, des deux tiers de la rente locaterie, appelée de Coraille, de 1766, est conservé dans les archives municipales du Capitole.

Violati (JACQUES), licencié, capitoul en 1504.

Virazel (PAUL), bourgeois, capitoul en 1618.

Armes: D'azur, au chevron d'or; en pointe, un oiseau éployé de sable; au chef cousu de sable, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Virazel (Jean), marchand, fut élu capitoul en 1644 et en 1662, se qualifiant de co-seigneur de Plaisance.

Virazel (Louis de), écuyer, docteur-avocat, fils du précédent, dénombra tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 5 avril 4689.

Virvent (Charles-Marc de), seigneur d'Aigars; Louis, seigneur de la Boulbène, au diocèse de Lavaur; Guillaume, seigneur de Longaillard, et Gaspard, ses fils, furent maintenus *nobles*, par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 19 décembre 1668.

Virvent de la Boulbène, habitant de Lavaur, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 24 avril 1785.

Virvent de la Boulbène fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Vis ou de Vize (RAYMOND DE), archevêque de Toulouse en 4346, puis cardinal de Canilhac.

Armes : D'argent, au levrier rampant de sable, accolé d'or.

Vise (Jean de), chevalier, dénombra, en 4554, les seigneuries de Sajas, de Boussenac, de Salitran, de Mourelle sive Languerouse, de Lautinhac, de Verlens, de Vize et de Chasane.

Vise, Vize ou Bize (N.... DE), seigneurs de Couladère, furent maintenus *nobles* par arrêt du Conseil d'Etat du 3 janvier 1676, et confirmés dans leur *noblesse*

par jugement souverain, rendu par M. Le Gendre, intendant en la généralité de Montauban, le 30 avril 4700.

Armes: D'azur, au levrier rampant d'argent, colleté d'un collier de gueules, bouclé et cloué d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même.

Vise (N.... de), seigneur de Couladère, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Vital (RAYMOND-GERAUD) fut élu consul ou capitoul en 1488, 1490, 1494, 1200 et en 1201.

Vital (RAYMOND-BERNARD), consul ou capitoul en 1202.

Vital (PIERRE), consul ou capitoul en 1203.

Vital (ETIENNE), consul ou capitoul en 1212.

Vital (RAYMOND), dit de la Dalbade, fut élu consul ou capitoul en 1212.

Vital (Arnaud), marchand, fut consul ou capitoul en 1311.

Vital (BERNARD) fut élu capitoul en 1378.

Vital de Castelmaurou, archevêque de Toulouse, de 1402 à 1410.

Armss: De gueules, à trois lions rampant d'argent, posés deux en chef et un en pointe.

Vitet (Pierre), bourgeois, fut capitoul en 1622.

Vivat de Tresques (JACQUES) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse, le 42 mai 4685.

Vivés (N.... de), seigneurs de Beauregard, au pays des Quatre-Vallées, furent maintenus *nobles* par M. de Lamoignon, intendant de la généralité de Bordeaux, le 27 juillet 1711, et confirmés par M. Laugeois, intendant de Montauban, le 17 septembre 1715.

Vizouard de Varennes (Denis), écuyer, directeur des Gabelles, fut capitoul en 1710.

Vivier (Louis de), seigneur de Sarrante, au diocèse d'Alet, ayant produit depuis 1487, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement souverain, rendu par M. de Besons, en 1668.

Voisins. — « Les Voisins, si connus dans cette province depuis la guerre des Albigeois, en laquelle ils suivirent le comte Simon de Montfort, originaires de France, où est la terre de Voisins, et qui ont possédé Arques, Confoulens et Ambres, depuis baronnie des Etats de cette province, et un très grand nombre d'autres terres, divisées en plusieurs branches, dont il ne reste que celle des marquis d'Alzau et des seigneurs de Pomas. Ils ont produit plusieurs sénéchaux dans cette province, et des officiers de distinction dans les armées. J'ajouterai que la branche d'Arques finit par une fille mariée dans la maison de Joyeuse; et c'est de celle-ci qu'étaient sortis les barons de Blagnac et les seigneurs de Cornebarrieu (Lafaille, Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse, 4707). »

Voisins (Nicolas de), chevalier, baron de Blagnac, capitoul en 4503. Il figure aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressés en 4512 et en 4522, pour un homme d'armes et deux archers.

Armes : D'argent, à trois losanges de gueules posées de fasce.

Voisins (Etienne de) faisait partie du Parlement provisoire de Toulouse, installé le 29 mai 1420.

Voisins (Nicolas de), écuyer, seigneur d'Aussonne, fut capitoul en 1524.

Voisins (Pierre de), écuyer, seigneur de Cornebarrieu, dénombra tous ses fiefs nobles en 1540 et en 1554. Il est inscrit au rôle des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1533, pour un archer.

Voisins (Jean de), seigneur de Blagnac, dénombra ses fiefs nobles en 4557.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Voisins (Pierre de), écuyer, seigneur de Boyssens, dénombra ses fiefs nobles en 1554.

Voisins d'Aussonne (Severin, Blaise, Bernard et Thimoléon de) furent reçus dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4532, 4547, 4555 et en 4604.

Voisins de Beauzelles (Accurce de) fut reçu dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse en 4664.

Voisins de Pomas (Jean-Baptiste de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en l'année 1682.

Voisins (Aaron, Jacques, Jean de), seigneurs de Cornebarrieu, ayant produit leurs titres nobiliaires depuis 4527, furent maintenus dans leur *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 6 novembre 1669.

 Armes : De gueules , à trois los anges d'or, posés en fasce , surmontés d'un lambel de trois pendants de même.

Voisins (Odet de), seigneur d'Hautpoul; Jean-Sébastien de Voisins et Olivier de Voisins ses fils, habitants au diocèse de Carcassonne, ayant produit depuis 1410, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 12 septembre 1668.

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Voisins (Jacques de), seigneur de Pezens et d'Alzau, chambellan de S. A. R.; VITAL de Voisins; Antoine-Hercule de Voisins, frères, ayant fait remonter leurs preuves écrites à 1492, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, en 1669.

Armes : D'argent, à trois fusées ou losanges de gueules.

Voisins (Jacques de), écuyer, seigneur de Villeneuve, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 avril 4689 et le 45 mai 4690.

Voisins (François de), chevalier, marquis de Milhars, dans le diocèse d'Albi, dénombra à Toulouse, devant les capitouls, le 6 avril 4689, tous ses fiefs nobles.

Voisins (Gabriel de) rendit hommage au Roi pour la terre baronniale de Pezens et d'Alzau, au diocèse de Carcassonne, devant les trésoriers généraux de France, à Montpellier, le 48 septembre 4745 et le 43 juin 4722.

Armes: D'argent, à trois fusées ou losanges de gueules. - Devise: Pro Fide.

Voisins (Jean-Vincent-Honoré de) rendit hommage au Roi pour les seigneuries de Pezens et d'Alzau, au diocèse de Carcassonne, devant les trésoriers généraux de France, à Montpellier, le 42 janvier 4735.

Voisins de Bailet (Pierre de), écuyer, fut capitoul en 1749

Voisins (M. le comte de) fut admis aux honneurs de la Cour, le 2 juin 1787, et M. le marquis de Voisins, le 10 février 1788, en vertu des preuves faites au cabinet des ordres du Roi.

Voisins de Mirabel (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789.

Voisins (N.... DE), seigneurs d'Alzau, de Pezens, de Cuxac, de Roquemaure, produisirent leurs titres de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Voisins de Lavernière (Marius de), ancien trésorier général de France en la généralité de Toulouse, né à Lavaur, reçut des lettres patentes de *noblesse*, le 34 mai 4817; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 44 octobre de la même année.

Armes: D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois losanges de même; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Volland (Paul-Ambroise de) reçut le titre de baron par lettres patentes datées de Paris, le 29 mai 1829; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 13 novembre suivant.

Armes : D'azur, à l'épée d'argent montée d'or et une plume taillée d'argent, passées en sautoir; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.







Y

Diou le volt!..... Montjoye!... Saint-Denys!...

Yeard ou Icard (N.... D'), seigneurs de Pontaut, de Lasserre, de Bellauvère en Comminges, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Gendre, intendant de Montauban, le 24 novembre 1703, et par M. Laugeois, le 26 décembre 1715.

Ycard de Pérignan (Antoine D'), né le 27 juin 1719, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 15 juillet 1731.

Armes: D'azur, au lion d'or rampant contre une lance antique de chevalier du même.

Ycard de Pontaut (N.... D'), seigneur de Sérisol, assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789.

Ynard (Antoine), seigneur de Frozi ou Frouzins, est mentionné aux rôles des nobles de la cité de Toulouse, dressé en 1522.

Yrenne ou Irenne (N.... D'), seigneurs du Perget et de Lalanne, au pays de Comminges, ayant fait leurs preuves écrites depuis 4554, furent confirmés dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 46 mai 4669.

Armes: Ecartelé, au premier de gueules, à une cloche d'argent; au deuxième d'azur, au lion rampant d'or, lampassé et armé de sable; au troisième d'azur, à quatre besants d'or; au dernier de sinople, à trois fasces d'argent.

Yrenne de Lalanne (Joseph d'), ancien mousquetaire du Roi, assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, tenue à Muret en 1789.

Yrenne de Lalanne (Joseph, Gustave, Paul et Louise), frères et sœur, ont obtenu un jugement de rectification de nom, du tribunal civil de Toulouse, le 30 décembre 1859, ordonnant le rétablissement de la particule nobiliaire dans les actes de leur état-civil.

Ysalguier. Voyez Isalguier.

Yshart (Bernard), capitoul en 1402 et en 1409.

Armes: D'argent, à un arbre arraché de sinople; au chef d'azur, chargé de trois besants ou pleines lunes d'or, chargés d'une nue de sable.

Ysarn (Pierre), du Rouergue, fit partie de la septième Croisade entreprise sous le pontificat du pape Innocent IV en 1248, terminée en 1268.

Yzarni. Voyez Izarni et Izarn.

Yversen de Saint-Fonds (N.... p') fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Yversen (N.... D'), seigneurs de Saint-Fonds et du Pouget, produisirent leurs preuves de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Yversen (Roch-François-Alphonse d'), né à Gaillac, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, obtint le titre de baron, avec création d'un majorat, par lettres patentes datées du 15 novembre 1817; elles furent enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 9 février 1818.

Armes: D'or, à un cerf ailé et élancé de gueules, ramé de sable; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux croissants d'argent.



-

SUPPLÉMENT

Comprenant les additions, les rectifications et les modifications à faire à l'Inventaire Général des Titres probants de Noblesse du NOBILIAIRE TOULOUSAIN.

A

Abolin (N....), garde des sceaux en la Chancellerie près le Parlement de Toulouse, de 1754 à 17...

Adhémar ou Adémar (Lambert d'), du pays Toulousain, fit partie de la troisième Croisade entreprise en 1488. Il est mentionné dans une Charte datée d'Acre, en 1491.

Adhémar de Monteil de Grignan (Jean-Louis d') fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1602.

Armes: Ecartelé, au premier d'or, à trois bandes d'azur; au deuxième de gueules, à la tour crénelée et sommée de trois tourelles d'or, maçonnée de sable; au troisième de gueules, au lion rampant d'argent vers un franc-quartier d'argent, chargé de trois hermines de sable; au quatrième de gueules, à la croix alézée d'or, cantonnée de quatre fleurs de six feuilles du même.

Adhémar de Monteil de Grignan (Charles D') fut reçu chevalier dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse en 1656.

Aignan d'Orbessan (Bernard d') fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1678 à 1730.

Aignan d'Orbessan (Bernard d') fut conseiller au Parlement en 1707; président à mortier, de 1715 à 1736.

Airolles (Joseph) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 20 octobre 4779; il fut reçu le 45 novembre suivant.

Albaret (PIERRE), capitoul en 1770, porte pour : Armes : D'argent, au sautoir de gueules.

Albert (Jean-Bernard), capitoul, fut maintenu le 2 août 1669, porte pour :

Armes : Tiercé en pal de sable, d'argent et d'azur.

Amieu de Blagnac (Jean) était trésorier général de France en la généralité de Montauban; il fut pourvu le 28 octobre 4716, et reçut les lettres de vétérance le 23 mai 1742. (A la page 19 du tome Ier, il faudra lire Amieu et non Amien.)

Anceau (Jean-Louis d'), conseiller au Parlement de Toulouse, de 1696 à 1730.

André (JACQUETTE D'), veuve de M. Paul de Ravy, habitante de Toulouse, fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 juillet 4778.

Antiquamareta ou Anticamareta (Jean-François d') fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1593.

Armes: De gueules, au lion rampant d'argent, à la bande d'or brochant sur le tout.

Araignon de Villeneuve (Emmanuel-Amable-Félix d') fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 2 octobre 1779.

Arché (GERAUD D'), capitoul en 1660 et en 1670, porte pour :

Armes: De gueules, à l'ancre levée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

Armengaud (Henri d'), doyen des trésoriers généraux de France au bureau de Toulouse en 1756. Il obtint les lettres de vétérance ou de noblesse.

Arnaud (Guillaume), du pays Toulousain, fit partie de la première Croisade entreprise sous le pontificat du pape Urbain II en 1096 (*Dom Vaissette*).

Assalit ou Assalyt (GILBERT D'), du pays Toulousain, près de Carcassonne, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de 1467 à 1469, fit partie de la seconde Croisade, entreprise en 1445 sous le pontificat d'Eugène III, et terminée en 1488 (Dom Vaissette. — Musée de Versailles).

Armes: D'azur, à un semé d'étoiles d'argent, sur le tout un lion rampant du même.

Assalit (Etienne), du Toulousain, assista à la septième Croisade commencée en 4248. Il est mentionné dans une Charte datée d'Acre de 4250.

Astorg (Pierre d'), du Toulousain, partit avec les premiers croisés, sous la bannière de Raymond de Saint-Gilles en 1096 (Bongars).

Astorg (Bernard d'), du Toulousain, fit partie de la septième Croisade entreprise en 1248. Il est nommé dans une lettre que le pape Innocent IV écrivit à l'évêque d'Agen.

Astorg d'Aurillac (D') fit partie de la huitième Croisade contre les infidèles, en 1268 (Joinville. — Musée de Versailles).

Astorg d'Aubarède (Bernard d') fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1729.

Armes : D'azur, à l'aigle éployé d'argent.

Astorg d'Aubarède (Charles-Maurice d'), né le 13 avril 1729, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 16 février 1754.

Astorg (Louis-Marie d') fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 3 août 4756.

Astorg (Jacques-Pierre-Prothade d') obtint des lettres patentes de création d'un majorat, avec le titre de baronnie en sa faveur; elles sont du 1er avril 1809.

Audonnet (Jean-Baptiste-Etienne d') assista à l'assemblée générale de la noblesse du Lauraguais, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Auriac (Berenger d'), du Rouergue, assista à la septième Croisade, entreprise en 1248. Il est nommé dans la charte d'Acre de 1250.

Aurival (Jean d') fit partie de la première Croisade entreprise sous le pontificat du pape Urbain II en 1096 (Canso de San-Gili).

Aymar (Samuel), conseiller au Parlement, de 1720 à 1756, fut capitoul en 1727.

Aymar de Palaminy de Laloubère (Louis) fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1750 à 1767.

Armes: D'azur, au chevron d'argent, moucheté d'hermine, accompagné de trois croissants contournés d'argent, posés deux et un; au chef cousu de gueules chargé d'une fasce édentée d'argent.

Aymar de Lagarde (Louis-Marie-Joseph) fut reçu conseiller au Parlement de Toulouse en 1750.

Ayral (GUILLAUME) fut pourvu d'une charge de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 20 février 1727, et reçu le 6 mai suivant. Il fut nommé conseiller honoraire par lettres patentes du Roi, datées du 4 octobre 1757, et installé le 20 août de la même année.

Ayral (Dominique), fils du précédent, fut pourvu de son office par lettres de provisions datées du 20 août 1757; il fut installé le 12 septembre de la même année.

Azemar (Marc et Arnaud d'), du Rouergue, furent reçus chevaliers de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4506 et en 4544.

Azemar (Jean d'), seigneur de Vabres en Rouergue, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 29 mars 1658.

Azemar (Jean-Pierre d'), conseiller au Parlement, de 1745 à 1750.

B

Babut (N.... DE), seigneurs du fief de la Pointe en Lomagne, portent pour :

Armes: De gueules, au chevron d'or; en pointe un pélican dans sa pitié du même; au chef d'or plein.

Bacalan (Joseph de), seigneur-viconte de Cumont, fit le dénombrement de tous ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 30 août 4744.

Bach (Jean), capitoul en 1651 et en 1662, porte pour :

Armes: D'azur, à la vache passante d'or.

Baillet-Berdolles (Louis-Marc-Vital) fut pourvu d'un office de conseiller à la cour des Aydes de Montauban, le 24 mars 4770; il fut reçu le 29 mai suivant. Balzac de Saint-Paul (Jean de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1639; il était commandeur de Beaulieu en 1690.

Armes : D'azur, à six croisettes dites de Saint-André, posées trois, deux et une.

Balza (André-Joseph de), seigneur-baron de Firmy, fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1727 à 1756.

Armes : De gueules, au pal d'or, chargé d'une plante de baume de sinople.

Balza (Marie-Auguste de) fut investi du titre de baron, avec création d'un majorat, par ordonnance royale datée de Paris, le 24 novembre 1822.

Bastard (Jean de), comte d'Estang, conseiller à la cour des Aydes de Montauban, pourvu le 3 février 1768, et reçu le 21 mars suivant; il fut conseiller d'honneur le 12 septembre 1781 et installé le 27 février 1783.

Baudus (N.... DE), seigneur de Montfermier, assista à l'assemblée générale de la noblesse du Quercy, tenue à Montauban, en 4789.

Baulat ou Baulato (Pierre de), chevalier, intervint dans la rédaction des coutumes de la Bastide-de-Mourède, au comté d'Armagnac, en 1284, renouvelées en 1479. L'original est conservé dans les archives de Montauban.

Baulat ou Beaulat (Arnaud-Guilhem de) rendit hommage au Roi pour la terre et le château de la Pomarède, situés dans la sénéchaussée d'Armagnac, à Cahors, en 1634. Bazon (Charles de), seigneur de Boulens, rendit hommage au Roi pour ladite seigneurie située dans la sénéchaussée d'Armagnac, en 1633.

Bazon (N.... DE) père et fils, furent convoqués à l'assemblée de la noblesse, tenue à Lectoure en 4789.

Beaumont de Verneuil (LAURENT DE), seigneur de Payrac, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 11 du mois de septembre 1694.

Armes : De gueules; à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

— Devise : Impavidum ferient ruinæ.

Beaumont (Louis de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 29 octobre 4784.

Belcastel de Montlauzun (QUITTERIE DE) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 5 août 1671.

Bellegarde (Antoine-Guillaume de), capitoul en 1770, portait pour :

Armes: D'argent, à un dextrochère de sable, mouvant du flanc sénestre de l'écu, tenant une épée de même, couronnée de sinople, adextrée d'un cœur de gueules.

Bellissen (Pierre-Roger de) rendit hommage pour le château de Mirepoix, à Bernard, à Roger son fils et à Raymond de Trencavel, en la quatrième férie des ides de janvier 1452.

Bellissen (RAYMOND DE) rendit hommage à Raymond et à Guillaume de Trencavel, pour les châteaux d'Aniort et de Castelport, le 17 des kalendes d'août 1158.

Bellissen (Guillaume-Elisabeth de) fut reçu dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 14 juillet 1778.

Bellissen (Pierre de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 9 décembre 1778.

Benoist (Bernard), capitoul en 1646, portait pour : Armes: De sable, à une ancre d'or, accostée de deux étoiles d'argent.

Benoit de Bérail (François-Louis de), seigneur de Mazerolles, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 4 juillet 1731.

Bérail (Gabriel de), seigneur de Saint-Orens, rendit hommage au Roi pour ladite seigneurie, située dans la sénéchaussée d'Armagnac, en 1633.

Bergougnié (IZAAC) fut pourvu d'une charge de conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, le 14 décembre 1769.

Bergeron (Jean), capitoul en 1662, portait pour:

 $\it Armes$: De gueules , au chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent posées deux et une.

Bermont (Jean-Baptiste de), baron de Saint-Paul, trésorier général de France au bureau de Toulouse, avait obtenu les lettres de vétérance vers 4750.

Bernardi ou Bernardy (Jean-François et Jean-Paul de) furent maintenus nobles, en vertu du capitoulat, par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 8 juillet 1669.

Armes : Emanché d'argent et d'azur ; au chef de gueules plein.

Bernon (André-Thomas de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1606.

Bertier de Pinsaguel (Jean de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4627.

Bertrand (GUILLAUME) fit partie de la première Croisade entreprise en 1096, sous le pontificat du pape Urbain II (Dom Vaissette).

Bertrand (RAYMOND), seigneur de l'Isle en Jourdain, assista à la première Croisade contre les infidèles en 1096 (Dom Vaissette).

Bertrand de Monteils (François) fut reçu dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1620.

Bertrand (Jean-André-Rose de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, le 9 avril 4759.

Besombes de Saint-Geniez (Pierre-Louis de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 27 juin 1750; il fut reçu le 18 juillet suivant.

Bessery (Joseph-Joachim), seigneur de Rivals, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 22 janvier 1778.

Armes : De sable, à une fasce abaissée d'or, chargée d'un vol d'aigle de sable.

Besset (Etienne de), capitoul en 1645, portait pour :

Armes: D'azur, à sept colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, dont quatre au vol et trois posées sur une terrasse de sinople; en chef, un soleil adextré d'or.

Bessière (Jean de), trésorier général de France au bureau de Toulouse, de 1730 à 1760 environ.

Biénaise ou Bienèze (Nicolas) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Toulouse, le 19 juillet 1724, tant pour lui que pour Bernard Biénaise son fils, pour la co-seigneurie de la communauté et terre de Lavernose, au diocèse de Rieux, avec la troisième partie de la justice haute, moyenne et basse, et la directe dudit lieu, ainsi que pour tous les droits et devoirs seigneuriaux, avec pouvoir de faire prêter le serment aux consuls, etc.

Binos (N.... DE), seigneurs de Guran en Comminges, portaient pour :

Armes: D'azur, à la roue de sainte Catherine d'argent, sommée d'une cigogne du même.

Bon (Pierre-François-Ignace de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4741.

Bon (Louis-Marie-Philibert de) fut reçu dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 3 juin 4750.

Bonhomme (Pierre) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 8 septembre 4759; il fut reçu le 49 novembre suivant.

Bonhomme-Dupin (Jean), ancien capitoul, dont la veuve, dame Marguerite de Salles, dénombra les fiefs nobles, devant les capitouls, le 6 mai 4778.

Bonnefous de Presque (François de) fut reçu chevalier de Malte, le 1er avril 1704.

Bonnefoy (Gregoire-Germain, Jean-Louis et Joseph-Charles de) furent reçus chevaliers dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 4789 et en 4794.

Bonnefoy de Bilières (Jean-Blaise de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1620.

Armes: D'azur, au bélier passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

Bonnefoy (Joseph de), demeurant à Auriac, fut présent à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Castelnaudary en 1789.

Bonnemain et non Bonnemaison (Timoléon de), seigneur de Gua et de Montpeyroux, fut conseiller au Parlement, de 1722 à 1754. Son frère, Guillaume-Gabriel, lui succéda en 1755. (Voyez tome I, p. 447.)

Bourg ou Dubourg (GUILLAUME-RAYMOND DU) fut consul ou capitoul en 1199.

Bourg (Jean DU) fut capitoul en 1439.

Bourg (Jean Du), seigneur de Clermont, rendit hommage au Roi pour une partie de la seigneurie de Sensac, en la sénéchaussée d'Armagnac, en 1633, et pour celle de Clermont, en 1635.

Bourg (François-Marie-Louis-Joseph du) fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 28 avril 4766.

Bourg (Bruno-Gabriel du), frère du précédent, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 17 novembre 1773.

Armes : D'azur , à trois branches d'épines effeuillées d'argent , posées deux et une. — Devise : Lilium inter spinas.

Bourlat (Guillaume de), trésorier général de France au bureau de Toulouse; il obtint les lettres de vétérance en 4760.

Boussac (Mathieu), capitoul en 1720, portait pour :

Armes : D'azur, au sautoir denché d'or, cantonné de quatre croissants d'argent.

Boutaud (La famille DE), en résidence à Toulouse, porte pour :

Armes: D'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux tourteaux de même; en pointe, d'un rosier tigé et terrassé de sinople, sommé de trois boutons de roses de gueules, qui est de Boutaud; écartelé d'azur, au cornet lié d'or, accompagné de trois fleurs de lys du même, posés deux et une, qui est de Kermorial.

Boyer d'Odars (Jean-Jacques de) fut conseiller au Parlement de Toulouse en 1696.

Boyer d'Odars (Jean de), seigneur d'Odars, de Baziége, de Belberaud, de Saint-Martin, de Lalande, et d'autres places, était syndic général de la province de Languedoc en 4696.

Armes: D'or, au taureau ou à la vache de gueules; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperons d'or.

Boyer (François-Antoine) fut trésorier général de France, puis doyen des vétérans du bureau de Toulouse, en 1752.

Boyer (Jean-Felix-François de), trésorier général de France au bureau de Toulouse, de 4730 à 4760 environ.

Brettes de Turin (ETIENNE-FRANÇOIS DE), né le 2 avril 4729, fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 27 juin 4750.

Armes: D'azur, au lion couronné d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or, qui est de Brettes; écartelé d'or, à trois aiglettes de sable, posés deux et un, qui est de Turin.

Broca (Jean de), procureur du roi au sénéchal et présidial de Montauban, fut nommé conseiller à la Cour des Aydes de ladite ville, le 9 juillet 1759; il fut reçu le 24 du même mois.

Broca (Louis-Charles de), avocat, reçut des lettres de provisions de l'office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, datées du 6 avril 1774; il fut installé

le 19 mai de la même année. Il assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Lectoure en 1789. Son fils fut présent à celle de Montauban.

Armes : D'or, à l'arbre effeuillé de sable , terrassé de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Bruyères de Chalabre (Jean de), du diocèse de Mirepoix, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4584.

Bruyères (N.... DE), marquis de Chalabre, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Limoux en 1789.

Bruyères (Durand de), secrétaire du roi, fils et héritier de messire Pierre-François de Bruyères, conseiller au présidial de Villefranche, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 49 août 4726.

Buisson (Chatard du) fit partie de la cinquième Croisade entreprise en 1498, sous le pontificat du pape Innocent III. Il est mentionné dans le manuscrit de Dulaure, conservé dans les archives de Clermont-Ferrand èn Auvergne.

Buisson (Guiraud, Enjorrand et Raymond du), d'Auvergne, assistèrent à la sixième Croisade, commencée en 1220, sous le pontificat d'Honoré III. Ils sont mentionnés dans le manuscrit de la bibliothèque publique de Clermont-Ferrand et dans une Charte datée d'Acre, 1240.

Buisson (IMORAN DU) fit partie de la septième Croisade, entreprise en 4248, sous le pontificat du pape Innocent IV (Charte d'Acre, de 1249).

Buisson d'Aussonne (Mathieu de), du diocèse de Toulouse, entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse, en 1616.

Buisson de Beauteville (Gaston de), du diocèse de Mirepoix, fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1631.

Buisson (Jean de), seigneur de Bournazel en Rouergue, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers de France, à Cahors, en 4657.

Buisson de Beauvoir (Jacques de), seigneur de Petit-Paradis, de Lespinasse et d'autres lieux, seigneur en paréage avec le Roi de l'île de Tounis, à Toulouse, fut maintenu dans sa *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, le 45 janvier 4674.

Buisson de Bournazel (Dame Fleurette de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 3 juillet 4668.

Buisson de Bournazel (Henri de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1664.

Armés: Coupé, en chef d'argent, au lion issant, lampassé de sable; en pointe d'or, au buisson de sinople, terrassé de même.

Buisson de Bournazel (Claude-Madelaine-Joseph-Xavier et Jean-Alphonse-Xavier de) frères, furent admis de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 23 décembre 1776.

Busquet (Jean de), qui fut conseiller au Parlement de Toulouse, de 1557 à 1585, portait pour :

 $\it Armes$: De gueules , au lion rampant d'or , tenant à sa patte dextre un écusson d'argent .

C

Cahusac (Antoine de), capitoul en 1772.

Armes: De gueules, à la chouette éployée d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Calvet (Jean), capitoul en 1604.

Armes : D'azur, à trois losanges ou fusées d'or.

Calvimont (Jean-Baptiste de), seigneur de Saint-Martial, baron de Belcastel et d'autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 15 mai 1771.

Cambon (Nicolas de), seigneur-baron de la Guépie et autres lieux, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 24 août 1671. On a inséré dans ledit acte que dame Marie de Roume était qualifiée de baronne de la Guépie dans son contrat de mariage, dressé le 17 février 1556. L'hommage avait été rendu au Roi pour cette baronnie en 1553.

Calmontie (Jean de la), du Rouergue, fut admis dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4604.

Caminade (Jean-Louis de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4632.

Armes : De gueules, au chien rampant d'or, colleté de gueules.

Campistron de Maniban (N.... DE) portaient pour :

Armes: D'azur, à la fasce élevée d'or, accompagnée en chef de quatre étoiles d'argent, rangées en fasce; en pointe, d'un coq d'or posé sur une étoile d'argent, la patte dextre levée, accosté de deux autres étoiles du même.

Campmartin (Jean de), capitoul en 1651, portait pour :

Armes : D'or, à un bouquet de roses au naturel.

Campmas (NICOLAS DE), trésorier général de France à Montauban.

Campunaut (Jean-Raymond de), capitoul en 1718, portait pour :

Armes: D'azur, à la tour crénelée d'argent, sommée de deux lions rampants et affrontés d'or, soutenant un cœur du même.

Carrère (Jean), capitoul en 1728 et en 1732.

Armes: De gueules, à un mont adextré d'argent, affronté d'un lion rampant d'or posé sur une terrasse de sinople; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Carrière d'Aufrery (Pierre-Clément de), né le 29 mars 1730, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 1er mai 1755.

Cassagnol (RAYMOND DE) fut capitoul en 1668.

Armes : De gueules, à un chien d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Cassaignes (Antoine de juit pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 18 juin 1753; il fut reçu le 11 septembre suivant.

Cassan (Georges-Joseph de), chevalier, secrétaire du Roi, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, seigneur de Jottes, fit ainsi enregistrer ses armoiries en 4696.

Armes: D'azur, à deux levriers rampants et affrontés d'or, surmontés d'un croissant d'argent vers lequel ils lèvent la tête.

Cassan (Jean-Pierre de), écuyer, seigneur du fief de Verrières, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Villefranche de Rouergue, le 17 mars 1789.

Castanet (Bernard ou Léonard de), du Rouergue, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse; il plaidait pour la commanderie de Saliers en 4534, qui lui fut adjugée en 4744; puis il fut commandeur de Millau.

Castéras de Montesquiou (Esprit de), seigneur de Sourniac, fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1646.

Armes : Ecartelé, au premier et dernier de gueules, à la tour crénelée d'argent; aux deuxième et troisième d'or, à trois massues de gueules.

Casteras-Sourniac de Montesquiou (Louis-François-Marcien-Jean-Marie-Denis-Catherine de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, le 46 mai 4772.

Armes: Les mêmes que les précédentes.

Castels (Jean de), avocat, capitoul en 1660.

Armes: D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un château crénelé, sommé d'un autre château d'or, maçonné de sable.

Catelan (Jacques de), seigneur de La Masquère, conseiller au Parlement de Toulouse en 1710; président de la première chambre des enquêtes en 1731, ayant succédé à François de Catelan, son oncle. Il mourut en 1766.

Celeri d'Allens (N.... DE), seigneurs d'Allens, portent pour :

Armes: De gueules, au lion rampant, à la fasce d'azur brochant sur le tout, chargé de trois étoiles d'argent.

Chastanet (HEBRARD DE) rendit hommage au Roi, pour une partie de la directe du lieu de Montbrison en Armagnac, en 1634.

Chalvet (François-Henri, Henri-Marie, Jean-Baptiste, Joseph, Jacques-François de) furent reçus chevaliers de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1750, 1751, 1755 et en 1756.

Armes : De gueules, au levrier d'argent, colleté de gueules.

Chauson de la Combe (François) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 4 juin 1753; il fut reçu le 24 juillet suivant.

Chauson de la Combe (François) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 31 décembre 1762; il fut reçu le 17 juillet suivant.

Cheverry de La Réole (PIERRE DE) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4607.

Armes : De gueules, à trois billettes d'argent ; écartelé d'argent, à une tête de Maure tortillée d'argent.

Clausade (Pierre-Amarand de), seigneur de Saint-Amarand, garde du corps du roi Louis XVI, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789, à cause des fiefs de la Gachée et d'autres.

Clausade (Georges-Antoine-François de), frère du précédent, était sous-lieutenant dans les Gendarmes de la Garde du roi Louis XVI peu de temps avant la Révolution.

Comminges (Marc-Antoine-François-Sylvestre-Théodore de) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, le 45 juillet 1786.

Constans (N.... DE) était conseiller à la Cour des Aydes de Montauban en 1699.

Constans (Jean-Louis), avocat, fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, par lettres patentes du Roi, datées de Paris, le 23 mai 4770; il fut reçu le 48 juillet. Il était encore en fonction à l'époque de la suppression de cette Cour, en 4794. Il se nommait, dans les actes publics, Constans de Saint-Sauveur, seigneur de Brozes et d'autres places, noms des terres qu'il possédait. La branche aînée a conservé cette appellation. La branche cadette se distingue par l'addition du nom du fief de Bonneval.

Armes: D'or, à un mont de sable, sommé d'un arbre de pin de sinople; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Corail (N.... DE), seigneurs de Tallemey et de Serrigny, produisirent leurs preuves de *noblesse* devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Cordurier de la Pierre (Ayméric de) fut reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1557, et tué au siège de Malte en 1565.

Armes: D'azur, à une colombe d'or, tortillée de deux guivres du même; au chef de gueules plein.

Cortade-Betou (Guillaume) fut capitoul en 1707 et en 1709, et portait pour :

Armes: Ecartelé, aux premier et dernier d'azur plein; au chef d'or; aux deuxième et troisième d'azur, à la fleur de lys d'argent; sur le tout, d'azur à trois croissants d'or; écartelé de gueules, au lion rampant d'argent.

Costa (Pierre de) fut maintenu dans sa noblesse en vertu du capitoulat, par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 24 janvier 1670.

Costa (François-Jean-Antoine-Télémaque et Henri-François-Victor de) furent reçus dans l'ordre de Malte en 1767 et en 1782.

Cottin (GUILLAUME DE), ancien capitoul, rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Toulouse, le 3 avril 4754; il dénombra la co-seigneurie d'Auterive, le 45 mars 4776.

Armes: D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles, accompagnée de six feux follets de gueules, mis trois en chef et trois en pointe.

Cottin de Quintalonne (Guillaume de), co-seigneur d'Auterive, et Pierre son frère, dit le chevalier,

furent convoqués aux assemblées générales de la noblesse, tenues à Toulouse et à Castelnaudary en 1789. — Voyez ci-devant **Cottin** et **Coutin**.

Couderc (Jean), capitoul en 1668, portait pour :

Armes : De gueules, à cinq cyprès d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du même.

Cousin (Le chevalier DE) signa le mémoire sur le droit qu'a la noblesse de Languedoc de nommer ses députés aux Etats-Généraux du Royaume, dans les assemblées convoquées par bailliage et par sénéchaussée, en 1789, avec les gentilshommes du diocèse de Lavaur.

Crozailles de Loubens (Jean), capitoul en 1770. Il assista à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Cahors en 1789.

Armés: D'or, à la croix alézée de gueules, enflammée à chaque canton du même, à quatre têtes d'éoles de carnation soufflant sur les flammes, mises à chaque canton de l'écu.

D

Dalies de Caussade (Paul-Antoine) fut nommé président à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, le 10 décembre 1728, et installé le 9 avril 1729.

Dalies de Saint-Etienne de Caumont (PAUL) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 4 avril 1750; il fut reçu le 30 mai suivant.

David de Beauregard (Alexandre-Jacques-Isidore) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 9 février 1784. Les chevaliers David de Beauregard frères étaient à Malte, lorsque les Français prirent cette île, le 11 juin 1798; puis ils suivirent l'escadre française en Egypte.

Davizard (Catherine-Françoise-Etiennette-Josèphe), épouse de M. de Lacarry, dénombra ses fiefs nobles, devant les capitouls, le 19 juin 1778.

Davizard (Alexandre-Joseph) fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 22 mai 4784.

Dejean (Antoine) fut élu capitoul en 1718.

Armes: D'argent, au dauphin de sable animé de gueules, nageant sur une mer de sinople ondée d'argent; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.

Delbreil (Dominique) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 9 juillet 1759; il fut reçu le 21 août suivant.

Du Cos de la Hitte (Joseph) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse en 1700.

Ducos de la Hitte de Saint-Barthélemy assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Condom en 1789.

Dufaur de Bérat (François-Antoine) rendit hommage au Roi pour les terres de Bérat, de Capens et de Saint-Hippolyte, situées au diocèse de Rieux, devant les capitouls, le 6 juin 4778.

Dufaur de Bérat (François-Antoine), seigneurbaron de Bérat, de Capens, de Saint-Hippolyte et d'autres places du diocèse de Rieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre, fils de messire Jean-Louis Dufaur de Coaraze, baron de Bérat, et de dame Anne de Villemur de Pailhés, fut député pour la baronnie d'Aureville, aux Etats-Généraux de la province de Languedoc. Ses pouvoirs et ses titres nobiliaires furent vérifiés dans la séance du 2 décembre 4781. Il fut admis.

Dufaur de Bérat de Capens (VITAL-FRANÇOIS-THEODORE) fut reçu de minorité dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusulem ou de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 9 juin 4775.

Dufaur-Coaraze (VITAL-FRANÇOIS-THÉODORE), baron de Bérat, ancien page du roi Louis XVI, fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789. Cette noble famille a produit se titres devant M. d'Hozier, juge d'armes de France.

Dufaur de Custos (Guy), comte de Pibrac, maréchalde-camp des armées du Roi, etc., fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 40 décembre 4671.

Dupin de Saint-André (Jean-Antoine-François-Gabriel) reçut des lettres de provisions de l'office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, datées du 24 mai 1756; il fut installé le 7 juillet suivant. Le chevalier Dupin de Saint-André fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Cahors en 1789.

Durand de Bonne (Daniel), chevalier, marquis de Sénégas, baron de Bruguières, seigneur desdits lieux, rendit hommage au Roi et fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les présidents-trésoriers de France à Montauban, le 23 juin 1724.

Durègne (François), seigneur de Launaguet, fut capitoul en 1732.

Armes: D'argent, à un arbre mouvant d'un étang, d'où naissent plusieurs plantes aquatiques, et au bord duquel sont deux rainettes croassantes; le tout de sinople relevé d'argent.

E

Espagne (Marie-André-Valentin d') fut reçu de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 30 mars 4775.

Esquirolis ou Esquirols (Bernard D'), capitoul en 1637 et en 1644, portait pour armes :

Armes: D'azur, à trois grelots d'or, posés deux et un; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

Estienne (Gaspard d'), habitant de Conques en Carcassez, fut maintenu dans sa *noblesse* par jugement souverain, rendu par M. Bazin de Besons, intendant de Languedoc, le 28 février 4668.

Armes: D'azur, à trois bandes d'or. - Devise: Courage, honneur et foy.

F

Fajole (Jean), seigneur de La Ferrière, maire perpétuel de Saint-Geniez en Rouergue, conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de Françe, contrôleur en la Chancellerie de Toulouse, pourvu par lettres patentes du Roi, le 3 janvier 4701; elles furent enregistrées par le Parlement. Il obtint des lettres de noblesse.

Armes : D'azur, au frêne d'or, accosté de deux épées du même, mises en pal.

Fajole (Jean-André de), fils de Jean qui précède, lui succéda, en sa charge, le 2 juillet 1727. Il avait été condamné, par l'intendant de Montauban, à 2,000 livres d'amende comme usurpateur de titres de noblesse; mais il fut déchargé de cette condamnation, ayant prouvé ses droits à la noblesse, par arrêté du Conseil du Roi, rendu le 5 septembre 1721.

Fajole (Joseph-Régis de), ayant été compris au rôle de la capitation rôturière par les consuls de Saint-Geniez, obtint de M. Terray, intendant de Montauban, une ordonnance datée du 49 janvier 4776, qui le réintégrait au rôle de la capitation de la noblesse. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 4789.

Fargue (Jean-André de la) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 23 mai 1780, et reçu le 8 juillet suivant.

Farjonel ou Farjonnel (François-Joseph), trésorier général de France au bureau de Toulouse, en 1743.

Ferbaux (Joseph-Alexandre de) fut reçu chevalier dans l'ordre de Malte, à Toulouse, le 4 juillet 1776.

Ferrabouc (Jean-Charles de) rendit hommage au Roi pour le château de Camarade, situé dans la juridiction de Valence, sénéchaussée d'Armagnac en 4634.

Ferrabouc (François de) rendit hommage au Roi, pour la terre de Pouy en la sénéchaussée d'Armagnac, en 1634.

Ferrabouc de Gazaupouy (Le sieur de) est mentionné au Rolle des vassaux du Roy, nostre sire, composant l'eslite de la noblesse du Condomoys, convoqués pour son service, parmi ceulx quy tiennent fiefs et domaines nobles convocqués à la suitte et choisis par le Roy (Acte sans date, publié dans le Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, de M. J. de Bourrousse de Laffore, t. III, p. 247).

Finiels (ETIENNE) rendit hommage au Roi, pour les terres de Bonrepaux, de Goudourville, au pays de Rivière-Verdun, au diocèse de Toulouse, le 7 février 1721; il dénombra ses fiefs nobles le 13 juillet 1722.

Armes: D'azur, à neuf yeux ouverts d'argent, posés trois, trois et trois.

Foix-Fabas (N.... DE) assista à l'assemblée de la noblesse du Comminges, convoquée à Muret en 1789.

Fornier (Barthélemy), trésorier général de France au bureau de Toulouse, de 1742 à 1780.

Foucaud (Arnaud de), écuyer, seigneur d'Alzon, et Pierre son frère, ayant produit leurs preuves écrites depuis Guillaume, fils de Pierre, seigneur de Saint-Martial, qui rendit hommage au Roi, le 10 octobre 1400, furent maintenus dans leur noblesse par jugement souverain, rendu par M. de Besons, le 24 octobre 1668.

Armés: D'azur, au lion rampant d'or; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperons de sable, qui est de Foucaud; écartelé d'argent, à trois pals de gueules, qui est d'Aure.

Foucaud d'Alzon (Guerin, François et François-Jacques de) furent reçus dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de la langue de Provence, en 1565, 1634 et en 1721.

France (Henri-Pons de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, le 13 janvier 4758; il fut reçu le 1er mars suivant.

Fumel (François-Joseph, Jacques-Pons, Marie-Joseph, Louis-Julie et Joseph-Jules-Cesar-Marie de) furent reçus chevaliers de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4751, 4772, 4776, 4782 et en 4786.

G

Garipuy (François-Philippe-Antoine), écuyer, qui fut capitoul en 1765, portait pour :

Armes: D'azur, au mont ou puy d'argent, sommé d'un coq du même, posé sur la patte dextre et ayant l'autre levée, fixant un soleil cantonné à dextre; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or. Gary (Alexandre-Gaspard de) fut procureur-général près la Cour royale de Toulouse, de 1815 à 1826, et non avocat-général, et officier de la Légion-d'Honneur.

Gaston de Pollier (Bernard-Albert), avocat, fut capitoul en 1758. — Voyez Pollier.

Gérus (SÉBASTIEN DE), pourvu de l'office de juge royal du pays de Comminges, par lettres patentes du Roi, enregistrées par le Parlement de Toulouse, fut reçu le 7 septembre 1654.

Gineste de Najac (Antoine) obtint des lettres patentes d'institution de majorat, avec le titre de baronnie, le 3 février 1816, et enregistrées par la Cour royale de Toulouse, le 30 mars suivant.

Armes : D'azur, à une plante de genêt d'or, soutenu par deux lionceaux du même ; au chef de gueules , chargé de trois étoiles d'argent.

Ginesty au lieu de Gineste (Bernard-Thomas-Henri), capitoul en 1778-79-80 (tome I, page 401).

Gorsse (Agnès), trésorier général de France, au bureau de Toulouse, de 1730 à 1760.

Goulard (Charles de), seigneur de l'Isle-Bouzon, dans la sénéchaussée d'Armagnac, rendit hommage au Roi pour ladite terre, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en 1634.

Goulard (MARC-ANTOINE DE), seigneur de Ferrières en Armagnac, rendit hommage au Roi pour ladite terre, devant les trésoriers généraux de France, en 1634.

Gounon (RAYMOND-FRANÇOIS DE), dit des Changes, capitoul en 1772, portait pour :

Armes : De sinople, à la gerbe de blé d'or; au chef d'argent, chargé d'un lézard passant de sable.

Gouzens, seigneurs de Fontaines, portaient pour :

Armes: D'or, au chien rampant et lampassé de sable.

Grimal (N.... DE), conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, mort en 1699.

Groussou (Jean-François) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, le 18 décembre 1776, et reçu le 13 février 1777.

H

Haget (Bernard-Louis de), du diocèse de Rieux, fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 43 décembre 4754.

Hautpoul (Pierre-Raymond d'), du pays d'Albigeois, en Languedoc, assista à la première Croisade entreprise en 4096.

Hautpoul (HÉBRARD D'), seigneur de Preignan, rendit hommage au Roi pour ladite terre, située en Armagnac, en 1634.

Hautpoul de Cassagnoles (Joseph d') fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 19 mars 1717.

Hautpoul de Félines de Cassagnoles (Jean-Henri D') fut reçu page dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 3 juin 1737.

Hautpoul de Félines (Henri-Anne d') fut reçu page dans l'ordre de Malte, le 24 avril 1747.

Hautpoul (Joseph-Paul-Marie-Louis, Joseph-Marie-Grégoire-Prosper, Charles-Marie-Benjamin et Marie-François-Louis d') furent reçus dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1772, 1775 et en 1777.

Hautpoul de Seyres (Pierre et Jean d') furent admis dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse en 1740.

Hébrail (Corbeiran, Alexandre, Antoine-Scipion et Paul-Victor-Marie d'), du diocèse de Pamiers, furent reçus dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1583, 1643, 1646 et en 1773.

Hugonin de Launaguet (Victor), capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, ayant prouvé qu'il descendait de Jean-François Hugonin, seigneur de Launaguet (cette terre n'a jamais été érigée en baronnie), capitoul en 1684, fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Toul, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux du royaume de 1789.

Hunaud (Les) portaient pour :

Armes: De gueules, à trois sasces d'or (Voyez tome Ier, p. 430).

Huteau (Jean-Louis-Etienne d') fut nommé chevalier d'honneur près la Cour des Aydes de Montauban, le 20 novembre 4752, et installé le 14 février 4753.

·I

Isalguier (Pons), du Toulousain, fit partié de la première Croisade contre les infidèles, entreprise en 1096 (Canso de San-Gili).

Izarn de Fraixinet (Joseph-Melchior-Louis, Antoine-Godefroi et Louis-Annet d') furent reçus dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 4739, 4742 et en 4787.

Izarn (Jean-Baptiste, d') fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes et Finances de Montauban, le 23 juin 1730.

Izarn (N.... D'), seigneur de Capdeville, assista à l'assemblée de la noblesse, tenue à Cahors en 1789.

J

Joannis (Jean), du Toulousain, fit partie de la première Croisade, entreprise contre les infidèles, en 4096 (Canso de San-Gili).

Jordanet (Bernard) reçut des lettres de provisions de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 3 août 1785, et fut installé le 12 septembre suivant.

Josse-Lauvreins (Jean de), de Toulouse, fut reçu chevalier de Malte en 4733.

Jouery (RAYMOND DE), secrétaire du roi près la Chancellerie de la Cour des Aydes de Montauban, le 27 juin 1706, acquit, d'Alexandre de Caysac, les seigneuries des Molinières et de Brussac.

Jourdain (Guillaume), du Toulousain, fit partie de la première Croisade entreprise en 1096 (Bongars).

Jouve (Jean-Baptiste de) fut capitoul en 1768 et en 1781.

Armes: D'argent, à un arbre adextré de sinople terrassé du même, affronté d'un lion rampant de gueules, sommé au canton sénestre d'une étoile de même.

Tables of the inement des flootings in

·Labarthe de la Hage (Jean-Henri de) fut reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 9 août 1723.

Lac ou Dulac de la Close (RAYMOND, JEAN-MELCHIOR et EMMANUEL-JEAN-JOSEPH-MARIE DU) furent admis dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, en 1663, 1671 et en 1677.

Armes: De gueules, à l'écusson d'argent.

Lacoste (Jacques de), ancien avocat-général près la Cour des Aydes de Montauban, fut nommé président le 9 juin 1725, et installé le 26 juin suivant.

Lacoste de Beaufort (Jean-Louis de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 28 août 1738, et reçu le 13 septembre suivant.

Lacoste de Fontenilles (N.... DE) fut présent à l'assemblée de la noblesse, tenue à Cahors en 4789.

Lafaille (GERMAIN DE), capitoul en 1660, 1667, 1674 et en 1681, portait pour :

Armes : D'argent, au chevron de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Lafitte ou La Fitte (Jean de) fit le dénombrement de ses fiefs nobles, devant les capitouls, en 1518.

Lafon (Jean-Antoine de), seigneur de la Duye, qui fut capitoul en 1714, portait pour :

Armes : D'or, à trois bandes de sable, celle du milieu accostée de deux bisses de sinople relevées d'argent.

Lafont (Georges de), docteur-avocat, co-seigneur de Saint-Rustice, capitoul en 1617, portait pour :

Armes: De gueules, à une fontaine ou jet d'eau d'or, aux eaux d'argent; au chef d'azur, semé d'étoiles d'or.

Lagnes-Junius (Jean-Hyacinthe de) fut reçu chevalier de Malte en 1668, au grand prieuré de Toulouse.

Armes: De gueules, à un faisceau d'or, sommé d'une hache d'argent, lié d'azur; écartelé d'or, à des arbrisseaux de sinople terrassés de même.

Lamothe (Adalbert de), du Toulousain, fit partie de la première Croisade, entreprise contre les infidèles, en 1096 (Canso de San-Gili).

Lapersonne ou La Personne (N.... DE), seigneurs de Longvoisin, de Sevry, de Ventlay, du Buisson, de Variscourt, produisirent leurs titres de noblesse devant M. d'Hozier, juge d'armes de France (Indicateur Nobiliaire, page 193).

Laporte (Alexandre-Etienne de), écuyer, seigneur de Larnagol, fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 20 décembre 4737, et reçu le 28 février 4738. Il fut nommé chevalier d'honneur le 20 mars 4738.

La Rivière (Begon et Sicard de) firent partie de la première Croisade, entreprise contre les infidèles, en 1096 (Dom Vaissette).

Lassus de Nestier (Marc-Bertrand-François de), seigneur de Montserrier, conseiller au Parlement de Toulouse, de 1764 à 1790, portait pour :

Armes : D'or, à la bande engrenée de gueules, accompagnée de deux grenades tigées et feuillées de même.

Lassus (N.... de), habitant de Montréjeau (Haute-Garonne), s'étant pourvu devant la Commission du Sceau des Titres de France, obtint la confirmation du titre de baron (décret impérial du 7 janvier 1860).

Armes : Les mêmes que les précédentes.

Leroux ou Le Roux (Bertrand), du Toulousain, partit avec les premiers croisés, pour la Terre-Sainte, en 1096 (Canso de San-Gili).

Latour-Landorthe (Hugues-Joseph-Marie de) fit les preuves de *noblesse* exigées pour monter dans les carrosses du Roi, au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, devant M. Cherin de Barbimont en 1788.

Lavigne (Arnaud de), capitoul en 1582. Ses descendants, habitant le pays de Rivière-Verdun, furent maintenus dans leur noblesse par M. Le Pelletier, intendant de Montauban, le 8 août 1699.

Lebel (Charles), capitoul en 1772, portait pour :

Armes: D'azur, au mouton saillant d'argent, sommé d'un lambel de qua!re pendants.

Le Franc (Jean-Jacques), avocat-général en la Cour des Aydes de Montauban, pourvu le 17 février 1747.

Lescure (GUILLAUME) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 4 avril 1726; il fut installé le 27 mai suivant.

Lescure (RAYMOND DE), du Rouergue, était grand prieur de Saint-Jean de Jérusalem, à Toulouse, en 1393.

Levis, seigneur de Terride au diocèse de Mirepoix et non de Montauban (Voyez tome II, page 96). Lonjon (Jean), seigneur de la Prade, fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 8 février 1738; il fut installé le 22 mars suivant.

Lordat (Jean de), du Toulousain, assista à la première Croisade contre les infidèles, entreprise en 1096 (Canso de San-Gili).

Lordat (Jean de), seigneur de la Bastide en Rouergue, dénombra ses fiefs nobles, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, le 1er août 4671.

Lordat (Louis-Philibert-Victor de) fut admis de minorité dans l'ordre de Malte, au grand prieuré de Toulouse, le 26 février 1785.

Lort ou Delort de Montesquiou (Maximilien de), Charles-Frédéric et Elisabeth-Agnès de Lort de Saint-Victor, après avoir établi leurs preuves écrites de noblesse, obtinrent des lettres de gentillesse du roi de Pologne Stanislas, le 12 mars 1764. Elles furent enregistrées par la chambre des Comptes de Lorraine, à Nancy, le 20 mars 1764.

Armes : De sable, à la croix ancrée d'argent, chargée d'une fleur de lys de gueules; l'écu componné d'argent.

Lostanges de Narbonne (Jean-Jacques de) rendit hommage au Roi, devant les trésoriers généraux de France, à Montauban, en novembre 1668.

Loubens (Guillaume de), du Toulousain, fit partie de la première Croisade entreprise contre les infidèles en 1096 (Dom Vaissette).

M

Malartic de Montricoux (Amable-Gabriel-Louis-François de) fut pourvu d'un office de conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, le 26 mai 1750; il fut reçu le 10 juillet suivant, nommé président le 27 mai 1757; il fut installé le 7 juin suivant.

Armes: D'argent, à la croix pommetée de gueules, accompagnée, aux cantons un'et quatre, de deux molettes d'éperons de sable.

Malbois (Pierre de), seigneur de Caussonel, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la Chancellerie près la cour des Comptes de Montpellier, fut reçu le 12 décembre 1733; il était toujours en fonctions en 1756.

Malbois de Caussonel (André-César de), avocatgénéral près le Parlement de Toulouse en 1769; puis maître des requêtes, de 1771 à 1778.

Malbois (Guillaume de), frère du précédent, était chef de bataillon du Génie, chevalier de Saint-Louis, avant 1789.

Malbois (Louis de), frère des précédents, dit le chevalier, était colonel d'infanterie avant la Révolution.

Malenfant (Hebert), conseiller au Parlement, portait pour :

Armes : D'or, à la bande d'azur, chargée de trois sleurs de lys d'or.

Maniban (Joseph-Gaspard de) fut premier président du Parlement de Toulouse, de 1722 à 1762. — Voyez Campistron.

Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, de 1652 à 1662.

Armes: De gueules, au cheval d'or, qui est de Marca; écartelé d'argent, à trois hermines, qui est de Tressens.

Marcellier de Gaujac et non de Caujac.

Marion (N.... DE), seigneur de Brésilhac, et Marion, seigneur de Gaja, assistèrent à l'assemblée générale de la noblesse, tenue à Limoux en 4789.

Marquefaba ou Marquefave (Hugues de), du Comminges, fit partie de la première Croisade entreprise contre les infidèles en 1096 (Canso de San-Gili).

Massia (Jean de), capitoul en 1709, portait pour :

Armes: Parti, au premier d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses ou fleurs d'argent; au second d'argent, à l'arbre de sinople terrassé de même, affronté de deux lions de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Masson (Jean-Antoine de), seigneur de Saint-Félix en Rouergue, reçut des lettres d'anoblissement, accordées par le roi Louis XV, en mai 1723; elles furent enregistrées par le Parlement de Toulouse et par la cour des Comptes de Montpellier, la même année.

Armes : D'azur, à une massue d'or, garnie de pointes de gueules posées en pal.

Mauléon (GÉRARD DE), du Béarn, fit partie de la première Croisade, entreprise contre les infidèles en 1096 (Bongars).

Mauléon (N.... DE), marquis de Nébias, assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Limoux en 1789.

Mioland (Jean-Marie), archevêque coadjuteur de Toulouse en 1849, titulaire de 1851 à 1859.

Armes : Coupé, en chef d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une; en pointe de gueules à une croix latine d'or. — Devise : In Cruce salus.

Mirepoix (Roger de) assista à la première Croisade contre les infidèles, entreprise en 1096 (Dom Vaissette).

Montaut (Sicard de) prêta serment de fidélité à Alphonse, comte de Poitiers, mari de Jeanne, comtesse de Toulouse, le 1er décembre 1249.

Monthel (Hugues et Philippe de), du pays de Foix, firent partie de la première Croisade contre les infidèles, entreprise en 1096 (Bongars. — Musée de Versailles).

Montcabrier (RAYMOND DE) prêta serment de fidélité à Alphonse, comte de Poitiers, mari de Jeanne, comtesse de Toulouse, le 1er décembre 1249.

Montchal (Charles de), archevêque de Toulouse, de 1628 à 1651.

Armes : De gueules plein; au chef d'argent, chargé de trois étoiles ou molettes d'éperons de sable.

Montlaur (Bernard et Pons de), du Languedoc, firent partie de la première Croisade entreprise contre les infidèles en 1096 (Musée de Versailles).

Montredon (Eléazar de), du Languedoc, fit partie de la première Croisade entreprise contre les infidèles en 1096 (Dom Vaissette. — Musée de Versailles).

N

Narbonne (AIMERY et PIERRE DE) firent partie des croisés du Languedoc qui furent en Terre-Sainte en 1096 (Musée de Versailles).

Questa sermentada fidalita

Palais (RAYMOND DE), du Toulousain, fit partie de la première Croisade entreprise contre les infidèles en 1096 (Canso de San-Gili).

Pictavinus, Poitevin ou Peytes (Guillaume de) était évêque d'Albi, de 1087 à 1096. — Voyez Poitevin et Peytes.

Pins (Pierre-Galerion de), du Toulousain, fit partie de la première Croisade contre les infidèles, entreprise en 1096 (Dom Vaissette).

Pons (Jean-Pierre), avocat, fut pourvu d'un office de conseiller à la cour des Aydes et Finances de Montauban, le 10 mai 1748; il fut installé le 31 mai suivant.

Pratviel d'Amades (N.... de) fut présent à l'assemblée de la noblesse de 1789, tenue à Toulouse, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux de la province de Languedoc (Voyez tome II, page 287).

Pratviel d'Amades ou de Pratviel (CLAUDE-ELIZABETH), garde du Corps du Roi, sous Louis XVII et sous Louis XVIII.

Pressac. Voyez de Gilède, tome I, page 398.

S

Sainte-Marie (N.... DE) fut convoqué à l'assemblée générale de la noblesse du bailliage de Falaise (Normandie), tenue en 4789, pour son fief de May (Voyez Sainte-Marie, tome II, pages 382 et 383).

Saint-Jean (Bernard de), capitoul en 4407, portait pour :

Armes: D'azur, à un mont de six coupeaux d'argent, mis un, deux et trois, sommé d'un soleil agissant d'or (Voyez tome II, page 392).

Severac (Guy de) prêta serment de fidélité et rendit hommage à Alphonse, comte de Poitiers, mari de Jeanne, comtesse de Toulouse, le 2 décembre 4249.

Sevin (Henri de) fut reçu chevalier de Malte en 1673.

Armes : D'azur, à la gerbe d'or. - Devise : Virescit vulnere virtus.

Simorre de Saint-Cyr, seigneur de Baillette, assista à l'assemblée générale de la noblesse, convoquée à Limoux en 1789.

V

Villars (CLAUDE DE), capitaine et châtelain de Condrieux, fut anobli au mois de janvier 1586.

 ${\it Armes}$: D'azur, à trois molettes d'éperon d'or ; au chef d'argent , chargé d'un lion léopardé de gueules.





INDICATION DES ARMOIRIES

QUI SONT PLACÉES AU COMMENCEMENT ET À LA FIN DE CHAQUE CHAPITRE OU DE CHAQUE LETTRE.

A. D'Adhémar.

B. De Buisson, primitif.

c. De Castet.

D. Davizard de Talairan.

E. D'Espie.

F. De Fleurian.

G. Du Gabé ou Dugabé.

H. Hébrard de Laplagnolle.

I. D'Izarni.

J. Jacobé de Naurois.

K. De Languedoc.

D'Aldéguier.

Du Bourg.

De Cheverry.

Duilhé de Saint-Projet.

D'Espinasse ou de Lespinasse.

De Fraissines.

De Goudin.

D'Holier.

D'Izarn de Valady.

De Juliard.

Du Nobiliaire Toulousain 1.

¹ De gueules, à une psyché d'argent, emmanchée d'or, chargée d'un œil du même; au chef d'azur, à la croix de Toulouse. Ce sont les armes parlantes que nous avons apposées, comme sceau, sur toutes les pièces probantes de noblesse qui nous ont été communiquées ou que nous avons fait expédier. La signification de ces armes parlantes est : Vue, certifiée vraie, pour le Nobiliaire Toulousain. L'œil : vue. — La psyché : miroir de la vérité. — En chef, la croix dite de Toulouse.

580 NOBILIAIRE TOULOUSAIN.

L. De Lordat.
M. De Maniban.
De Montlaur (Escoubés).
N. De Noailhan.
De Nicol.
O'Gorman.

P. De Peytes.
De Pagesse de Saint-Lieux.
De Queyrats.

R. De Roquette-Buisson. Reversat de Marsac.S. De Solages-Robal. Savy de Gardeil.

T. De Toulouse.
U. D'Ulmo.
V. De Villeneuve.
De Viguerie.

V. De Villeneuve. De Viguerie. V. D'Yrenne de Lalanne. D'Yversen.

A la fin du supplément : De Carbonel.

En tête de ce dernier chapitre : De Cassan; à la fin : De Constans de Saint-Sauveur ou de Bonneval.





